

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

19

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, - 476, VIA AURELIA, ROME

255.7806
C132C
T. 19
E.
J.

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne

Reproduction anastatique de l'édition de 1703

19

UNIVERSIDAD DE LA SALLE
BIBLIOTECA R. T.

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE, - 476, VIA AURELIA, ROME



BIBLIOTECA

UNIVERSIDAD DE LA SALLE

INGRESO

V. 02/197

COMPRADO A

DONADO POR

Vicerrectoria A.

CANJE CON

FACULTAD

cala

PRECIO

/\$ - -

REGISTRO

77551

TABLE DES PRINCIPALES ÉDITIONS CONNUES

Les *Règles de la Bienséance* de M. DE LA SALLE ont été très souvent rééditées au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Outre le texte intégral primitif, des éditeurs ont reproduit une version à l'*usage des écoles chrétiennes des filles* et divers textes plus ou moins abrégés ou adaptés.

On ne peut encore, à l'heure actuelle, tenter un inventaire complet de ces éditions¹. Notre *Table* attire l'attention sur les éditions les plus anciennes (1703-1730) ; elle ne retient, parmi les autres, que celles qui sont aujourd'hui représentées à la Bibliothèque nationale (BN) et aux Archives de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes entreposées à la Maison généralice (AMG). Ces deux dépôts sont, de très loin, les plus importants ; facilement accessibles, ils offrent au chercheur, l'éventail presque complet des ressources aujourd'hui disponibles.

Sauf indications contraires, toutes les éditions sont imprimées en caractères de civilité.

I. ÉDITIONS ANCIENNES (1703-1730).

1. Édition princeps : Troyes-Reims, 1703.

LES REGLES / DE LA / BIEN-SEANCE / ET DE LA / CIVILITE' CHRESTIENNE / Divisé en deux Parties. / A L'USAGE DES ECOLES / Chrestiennes. / à Troyes & se vend / A REIMS, / Chez François Godard, Marchand Libraire, / ruë des Tapissiers., petit in-8^o, 8-258 p. (AMG).

Le 2 novembre 1702, le « supérieur des écoles chrétiennes » avait sollicité l'autorisation de publier un lot d'ouvrages composés par lui. Parmi ceux-ci figurait : 9^o *La Civilité chrétienne*, petit in-8^o imprimé en caractères qui imitent l'écriture gothique². Le 26 décembre 1702, Ellies du Pin déclarait avoir lu *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, et n'y avoir rien trouvé que de conforme à la foi catholique, aux bonnes mœurs et à la piété³. Le 23 janvier 1703, une permission simple, valable pour cinq ans, était accordée à « M. de La Salle, supérieur des écoles chrétiennes »⁴. Les

¹ En 1955, le FRÈRE ALBERT-VALENTIN présentait un essai d'inventaire (*Édition critique des Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, Paris, Ligé, in-8^o, 552 p. ; pp. 513-519). Il dénombre 176 éditions ou réimpressions. Plusieurs des éditions anciennes sont mal représentées, ou tout d'abord mal connues. L'édition princeps elle-même devait rester inaccessible jusqu'en mai 1960 (cf. *Une œuvre du saint fondateur désormais mieux connue : un exemplaire retrouvé d'une première édition des Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, dans *Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes*, 163, octobre 1960, pp. 198-204). Au cours des dernières décennies, le dépôt des AMG (Archives de la Maison Généralice) s'est considérablement enrichi. Mais ce dernier fait laisse soupçonner qu'aujourd'hui encore, des exemplaires peuvent rester en la possession de communautés ou même de particuliers peu soucieux de se faire connaître. — Autre difficulté : à côté des éditions contrôlées par M. de La Salle ou les Frères, il en est d'autres qui se présentent comme plus ou moins gravement amputées ou remaniées et ne peuvent, au même titre, se prévaloir d'une réelle authenticité lasallienne. Un examen rigoureux devrait donc être entrepris à cet égard avant qu'il soit possible de dresser un inventaire pleinement valable des éditions des *Règles de la Bienséance*.

² *Registre de Monsieur l'abbé Bignon contenant les ouvrages présentés à Mgr le Chancelier Phelypeaux par les auteurs ou les libraires, la distribution des dits ouvrages à MM. les Examineurs, avec les approbations ou motifs de réprobations, etc.*, Paris, Bibliothèque nationale, ms. fr. 21939, f^o 59, n^o 915.

³ *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, Troyes-Reims, [1703], p. 257.

⁴ BN, ms. fr. 21939, loc. cit.

lettres royales étaient données à Versailles le 28 du même mois, puis enregistrées à Paris, le 6 février 1703 ¹. L'achevé d'imprimer pour la première fois se datait du 15 février 1703 ².

Ces quelques données permettent plus d'une certitude. L'ouvrage, désigné tantôt sous un titre abrégé tantôt sous son titre complet, est formellement attribué à M. DE LA SALLE, supérieur des écoles chrétiennes. La permission a été accordée sur présentation de l'ouvrage déjà composé en caractères imitant le gothique ³. Le privilège obtenu et enregistré, l'impression a pu être menée à terme en l'espace de quelques jours seulement.

L'imprimeur n'est pas nommé. On songerait volontiers à Pierre Bourgoing, maître imprimeur troyen depuis 1699, et dont le nom reste lié, semble-t-il, à une réimpression de notre ouvrage ⁴.

2. Édition Rivière : Paris, 1708-1709.

Le jeudi 26 mars 1705, Antoine Chrétien, libraire à Paris, obtenait, pour cinq ans, le droit d'imprimer et de vendre le lot complet des ouvrages composés par M. DE LA SALLE pour les écoles chrétiennes, et parmi eux, *les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne* ⁵. Le 6 août 1706, conformément à l'arrêt du 17 octobre 1704, Chrétien déposait, au Cabinet du Roi, une dizaine des œuvres de M. DE LA SALLE, imprimées par ses soins ⁶. *Les Règles de la Bienséance* ne figurent pas parmi celles-ci. Par la suite, et jusqu'en 1721 tout au moins, on ne relève aucune trace d'une édition de ces *Règles* attribuable à Antoine Chrétien.

Mais le 29 mars 1708, un autre libraire parisien, le nommé Rivière, présentait à son tour *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*, imprimées en gothique. Six semaines plus tard, le jeudi 10 mai 1708, il obtenait, pour une durée de trois ans, le privilège local d'imprimer et de vendre l'ouvrage ⁷. Le 12 juin 1709, un exemplaire était déposé au cabinet royal ⁸.

3. Édition Besongne : Rouen, 1715.

LES REGLES / DE LA / BIENSEANCE / ET DE LA / CIVILITE' CHRE'TIENNE. / TRÈS-UTILES
POUR L'ÉDUCATION / des Enfants, & pour les Personnes qui / n'ont pas la politesse du
monde, ni de / la langue Française. / A L'USAGE DES ENFANS / des Écoles Chrétiennes. /
A ROUEN, / Chez JEAN-BAPTISTE BESONGNE, ruë/Ecuyerc, au Soleil Royal. / M. DCC.XV. /

¹ *Les Règles de la Bienséance*, Troyes-Reims, [1703], p. 258.

² *Op. cit. loc. cit.*

³ L'article du registre que nous citons signale chaque fois de façon explicite s'il s'agit d'un texte présenté à l'état manuscrit ou imprimé (BN, ms. fr. 21939, loc. cit.).

⁴ Sur l'attribution à Pierre Bourgoing des éditions ou réimpressions de 1711 et 1713, cf. F. ALBERT-VALENTIN, *op. cit.*, pp. 132-138. Les indices relevés nous ont paru trop faibles toutefois pour justifier une mention de ces éditions, aujourd'hui introuvables, dans notre *Table des Éditions connues*.

⁵ BN, ms. fr. 21940, f° 38, n° 362 ; ms. fr. 21948, pp. 526-528.

⁶ *Registre des livres et des estampes que les syndics et adjoints des libraires et imprimeurs de Paris ont fourni au Cabinet du Roy en exécution de l'arrêt du Conseil du 17. d'octobre 1704*, BN, ms. fr. 22021, p. 12.

⁷ BN, ms. fr. 21941, f° 49', n° 510.

⁸ BN, ms. fr. 22021, p. 25.

Avec Aprobation & Permission du Roy., in-12, 24-288 p., en caractères romains. (AMG ; cet exemplaire a servi de base à l'édition réalisée en 1956, par le FRÈRE ALBERT-VALENTIN).

Le 12 décembre 1709, Jean-Baptiste Besongne, libraire à Rouen, avait présenté, pour une permission simple *Les Règles de la Bienséance*, imprimées par privilège local pour Paris du 19 mai 1708¹. Sans nouvel examen de l'ouvrage, la permission sollicitée lui était aussitôt accordée pour cinq ans². Les lettres royales étaient données à Versailles le 16 février 1710, puis enregistrées à Paris le 21 du même mois et à Rouen le 18 mars 1710³.

4. Édition Oudot : Troyes-Paris, 1716.

LES REGLES / DE LA / BIEN-SEANCE / ET / DE LA CIVILITE / CHRETIENNE. / TRES-UTILE POUR L'ÉDUCATION / des Enfants, & pour les Personnes qui n'ont / pas la politesse du monde, ni de la Langue / Française. / A L'USAGE DES ENFANS / des Écoles Chrétiennes. / A Troyes, & se vendent, / A PARIS, / Chez la Veve NICOLAS OUDOT, / ruë Vieille Bouclerie. 1716. / AVEC PRIVILEGE DU ROI., in-12, 14-164 p., en caractères romains (BN, R. 19162 ; AMG, un ex. en mauvais état, incomplet de la page du titre et des derniers feuillets).

Par lettres royales du 7 juillet 1716, enregistrées le 9 du même mois, la Veuve Oudot, libraire à Paris, était autorisée à faire imprimer *Les Règles de la Bienséance*⁴. Le 13 octobre 1717, l'ouvrage était déposé au Cabinet du Roi⁵.

5. Édition Regnauld Florentain : Reims, 1722.

LES REGLES / DE LA / BIEN-SEANCE / ET DE LA CIVILITE' CHRE'TIENNE. / Divisées en deux Parties / A L'USAGE DES ECOLES / Chrétiennes des filles. / A REIMS, / Chez REGNAULD FLORENTAIN, / Imprimeur du Roi, au Parvis / de Nôtre-Dame. / M.DCC.XXII. / Avec Aprobation, & Privilège du Roi., in-12, 247-8 p. (BN, R. 21021).

« Ces règles ont d'abord été dressées pour les Ecoles Chrétiennes établies pour l'instruction des Garçons. Mais comme il y avait plusieurs choses inutiles pour les Filles, et d'autres qui auraient pu être nécessaires qui y étaient omises, on a jugé qu'il serait avantageux aux Ecoles établies pour l'instruction des Filles, de donner ces mêmes Règles, en y retranchant celles qui sont particulières aux hommes et y ajoutant celles qui sont particulières aux Femmes et aux Filles, sans y rien changer de celles qui sont communes et générales aux deux sexes » (Préface).

6. Édition Oursel : Rouen, 1729.

LES REGLES / DE LA / BIEN-SE'ANCE / ET DE LA / CIVILITE' CHRE'TIENNE. / Divisées en deux Parties. / Par Monsieur J.-B. DE LA SALLE, Prêtre, / Docteur en Théologie, & Instituteur des / Freres des Ecoles Chretiennes. / Pour l'Instruction de la Jeunesse. / A ROUEN, /

¹ BN, ms. fr. 21941, f^o 107', n^o 1126. Nouvelle preuve de l'existence de l'édition Rivière, puisque c'est un exemplaire de cette édition qui est présenté par Besongne.

² BN, ms. fr. 21947, f^o 107', n^o 1126.

³ *Les Règles de la Bienséance...*, Rouen, 1715, p. [XX].

⁴ *Les Règles de la Bienséance...*, Troyes-Paris, 1716, p. [XIV].

⁵ BN, ms. fr. 22021, p. 70.

Chez FRANCOIS OURSEL, Imprimeur / Libraire, grande ruë Saint Jean à l'Enseigne / de l'Imprimerie. / M.DCC.XXIX. / AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY., in-8°, XVI-240 p. (Paris, Musée Pédagogique, 37340 ; Londres, British Museum, 8407. bbb 34).

Le 24 janvier 1726, le Frère Timothée, supérieur général des Écoles chrétiennes, se voyait accorder les lettres royales autorisant la réimpression « de plusieurs petits livres à l'usage des dites écoles », et parmi eux, des *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne*¹. Enregistré le 9 février de la même année, le privilège devait valoir « pendant le temps de trois années consécutives »².

« Entre les excellents ouvrages que feu Monsieur de La Salle a composés et donnés au public, celui-ci, qui a pour titre : *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne* doit être regardé comme un des plus importants... Le titre qu'il porte, et les fruits considérables qu'il a produits depuis l'année 1703 que fut mise au jour la première édition, et le grand nombre d'éditions qui en ont été faites depuis, font assez connaître l'utilité de ce Livre, et lui tient lieu d'une plus grande louange.

Aussi n'est-ce pas pour ce sujet qu'on adresse cet Avertissement au Lecteur, mais seulement pour lui faire remarquer quel est le véritable Auteur de ce Livre qui, jusqu'à présent, a été presque inconnu; son humilité l'ayant empêché de mettre son nom aux éditions qui ont été faites durant son vivant; ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il avait été composé par quelque autre Auteur, qui le fit imprimer l'an 1713, et le dédia à Monsieur le Grand Chantre de l'Eglise Cathédrale de Paris. Mais ce serait priver M. de La Salle du fruit de son travail et de la louange qui lui est si justement due, de l'attribuer à tout autre qu'à lui seul.

...

Enfin, pour conclusion, ce Saint Homme crut que de tous les ouvrages qu'il pourrait mettre au jour, il ne pouvait y en avoir de plus utile que celui-ci. Et en effet, à peine eut-il paru que chacun voulut l'avoir, et il s'en fit en peu de temps un si grand débit, qu'il fut obligé de le faire réimprimer de son temps jusqu'à trois fois. On espère, avec l'aide de Dieu, que cette sixième édition, qui a été exactement revue et corrigée, ne produira pas moins de fruit que les précédentes » (Avis au Lecteur).

II. QUELQUES ÉDITIONS PLUS RÉCENTES (1730-1875).

7. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle, ... pour l'instruction de la jeunesse*, Saint-Omer, François Louis Carlier, 1733, in-8°, 16 - 240 p. (AMG)

¹ BN, ms. fr. 21953, p. 303 ; ms. fr. 21995, f° 73', n° 916.

² Id. *ibid.* Deux autres mentions du même privilège : BN, ms. fr. 21974, f° 134' et 21995, f° 73. Une erreur (elles sont très fréquentes dans les *Registres de librairie*) a fait écrire deux fois la date du 20 février comme celle de présentation de l'ouvrage : c'est 20 janvier qu'il faut lire. — On relève également la trace de trois demandes de permission au cours des années 1727 à 1730 : la première, le 9 septembre 1727 (BN, ms. fr. 21974, f° 170), la deuxième, le 22 mai 1729 (BN, ms. fr. 21975, f° 76), la troisième, le 3 décembre 1730 (BN, ms. fr. 21975, f° 79'). Nous ignorons malheureusement chaque fois le nom de l'éditeur privilégié. — En octobre 1732, le supérieur des Écoles chrétiennes présentait une fois encore les *Règles de la Bienséance* pour une réimpression (BN, ms. fr. 21955, pp. 418-419 ; 21996, f° 128'). Les lettres royales, datées du 28 octobre d'après le registre, seraient du 27 novembre 1732 d'après l'édition qui suivit de peu (*Règles de la Bienséance...*, Saint-Omer, 1733).

8-11. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des garçons.*

Reims, Regnaud-Florentain, 1736, in-12, VIII-214 p. (AMG ; BN, R. 40848).

3 rééditions de l'ouvrage précédent :

1823 (BN, R. 40865)

1825 (BN, R. 40870)

1825 (BN, R. 40874).

12. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... pour l'instruction de la jeunesse*, Rouen, P. Seyer & Behourt, s. d. [Approbation : 21 octobre 1741], in-12, XVI-252 p. (AMG, 2 ex. ; un troisième ex. composite, mais dans lequel les p. I-XVI seules — Préface et Table — sont différentes des deux autres).

13. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des garçons*, Rouen, P. Seyer & Behourt, Saint-Omer, M.-M. Huguet, 1789, in-12, XVI-104 p. (AMG).

14. *Id.* Rouen, P. Seyer & Behourt, 1797, in-12, XVI-104 p. (AMG ; BN, R. 21370).

15. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des garçons*, Rouen, Laurent Dumesnil, 1755, in-8°, 8 - 217 p. (AMG ; BN, R. 40850).

16. *Id.* Rouen, Vve Laurent Dumesnil, 1783, in-12, XVI-104 p. (AMG, 2 ex.).

17. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur de La Salle... Cinquième édition, revue et corrigée*, Metz, Joseph Collignon, 1763, in-8°, 14 - 255 p. (AMG ; exemplaire incomplet des trois dernières pages).

18. *Id. Sixième édition, revue et corrigée*, Metz, Jean-Baptiste Collignon, 1772, in-8°, 14 - 255 p. (AMG)

19. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle... Traité d'orthographe*, Metz, Collignon, 1836, in-12, VIII-108 p. (AMG)

20. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. J.-B. de La Salle... Nouvelle édition...*, Reims, P. N. A. Picard, 1774, in-8°, VIII-206 p. (BN, R. 40851).

21-26. *Id. ibid.* 1782, in-8°, VIII-206 p. (BN, R. 40851 bis).

5 rééditions de l'ouvrage précédent :

1827 (BN, R. 40879)

1830 (BN, R. 40890)

1836 (BN, R. 40903)

s. d. (BN, R. 40847)

s. d. (BN, R. 40849).

27. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. de La Salle... Nouvelle édition, revue et corrigée*, Nancy, Henry Haener, 1776, in-8°, 8-313 p. (AMG : 2 ex.)

28. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des garçons [Profession de dix articles de foi, Actes de foi], Vannes, Vve Galles et Fils, 1780, in-12, X-329 p. (AMG)*

29-32. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des garçons. Nouvelle édition augmentée [des Maximes de la sagesse, de la Profession de foi, des Actes de foi, d'un Abrégé de la grammaire française, et d'une Instruction sur la manière d'écrire les lettres. 1788], Vannes, J.-M. Galles, s. d. in-12, XII-312 p. (AMG ; BN. R. 40852).*

3 rééditions de l'ouvrage précédent :

1817 (BN, R. 40861)

1823 (BN, R. 40865)

1825 (BN, R. 40869).

33. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. de La Salle... Nouvelle édition, revue et corrigée, Nancy, Pierre Barbier, 1788, in-12, VIII-288 p. (AMG ; 2 ex.)*

34. *Id. Ibid. Barbier, 1818, in-12, VIII-288 p. (AMG)*

35. *Id. Ibid. Barbier, 1827, in-12, VIII-288 p. (AMG)*

36. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes de garçons, Rouen, Labbey, 1797, in-12, XIV-104 p. (AMG)*

37. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle... Paris, Dubois, 1804, in-12, VIII-100 p. (AMG)*

38. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des Écoles chrétiennes de garçons. Nouvelle édition, Reims, Brigot, 1804, in-12, X-214 p. (BN, R. 40853).*

39. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... Nouvelle édition, revue et corrigée, Reims, Le Batard, 1804, in-12, VI-236 p. (AMG)*

40. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... Nouvelle édition, revue et corrigée, Reims, Regnier, s. d. in-12, VI-234 p. (AMG)*

41. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des filles, Nouvelle édition, Charleville, Raucourt, 1806, in-12, 286 p. (AMG)*

42. *Id. Nouvelle édition, s. d. (AMG ; 4 ex.)*

43-46. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des garçons, Rouen, Mégard, 1810, in-12, XIV-104 p. (BN, R. 40854).*

3 réimpressions de l'édition précédente :

1814 (BN, R. 40857)

1816 (BN, R. 40860)

1819 (AMG ; 2 ex.)

47. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... à l'usage des écoles chrétiennes des filles*, Rouen, Mégard, 1814, in-12, VIII-244 p. (AMG)

48-52. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle... — Traité d'Orthographe*, Evreux, J.-J.-L. Ancelle, 1812, in-12, VIII-100 p. (AMG ; BN, R. 40855).

4 réimpressions de l'ouvrage précédent :

1813 (BN, R. 21369)

1819 (BN, R. 40863)

1824 (BN, R. 40868)

1827 (BN, R. 40878).

53-64. *Id.*, Paris, Montaudon, 1812, in-12, VIII-112 p., portrait. (BN, R. 40856).

11 réimpressions de l'édition précédente :

1812 (BN, R. 21368)

1815 (BN, R. 40858)

1815 (AMG ; BN, R. 40859)

1820 (BN, R. 40864)

1823 (BN, R. 40866)

1826 (BN, R. 40877)

1828 (BN, R. 40883)

1829 (BN, R. 40888)

1832 (BN, R. 40894)

1833 (BN, R. 40895)

1856 (BN, R. 40919).

65-83. *Id.* Paris, J. Moronval, 1818, in-12, VIII-100 p. (AMG ; BN, R. 40862).

18 réimpressions de l'édition précédente :

1820 (AMG)

1822 (AMG)

1825 (BN, R. 40872)

1827 (BN, R. 40880)

1828 (BN, R. 40882)

1829 (AMG ; BN, R. 40887)

1830 (BN, R. 40889)

1831 (BN, R. 40893)

1833 (BN, R. 40896)

1834 (BN, R. 40897)

1835 (AMG)

1836 (AMG ; BN, R. 40901)

1840 (AMG)

1841 (AMG ; BN, R. 40905)

1842 (BN, R. 40906)

1843 (BN, R. 40907 et 50908)

1845 (BN, R. 40910 et 40912)

1847 (AMG).

84. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... pour l'instruction de la jeunesse*, Rouen, Leclerc-Labbey, 1820, in-12, VIII-256 p. (AMG).

85. *Id.* Rouen, Trenchard-Behourt, 1825, in-12, XVI-252 p. (AMG).

86-89. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... à l'usage des écoles chrétiennes, par M. J.-B. de La Salle... Édition conforme à celle de Paris, et augmentée d'Avis salutaires que donne l'Esprit-Saint à la jeunesse*, Dijon, Douillier, 1823, in-18, 143 p. (AMG ; BN, R. 40867).

3 rééditions de l'ouvrage précédent :

1828 (BN, R. 40884)

1828 (BN, R. 40885)

1858 (BN, R. 40920).

90. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par Monsieur J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des filles*, Nouvelle édition, Epernay, Warin-Thierry, 1824, in-12, VI-242 p. (AMG).

91-94. *Id.* Lille, L. Lefort, 1825, in-12, VIII-100 p. (BN, R. 40875 et 40876).

3 réimpressions de l'édition précédente :

1831 (BN, R. 40892)

1835 (BN, R. 40899)

1846 (BN, R. 40913).

95. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes du diocèse de Châlons-sur-Marne*, Paris, Demonville, 1825, in-12, XIV-104 p. (BN, R. 40873).

96. *Id.* Epernay, Vve Fiévet, 1828, in-12, 106 p. (BN, R. 40881).

97. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle... Traité d'orthographe*, Poitiers, F.-A. Barbier, 1828, in-12, VIII-108 p. (AMG).

98. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes des filles. Nouvelle édition*, Reims, Delaunois, 1829, in-12, VIII-268 p. (BN, R. 40886).

99. *Id.* s. d. in-12, VI-292 p. (AMG, 2 ex.)

100. *Id.* Reims, Dorigny-Muiron, s. d. in-12, VI-292 p. (BN, R. 40846).

101-110. *Id.* Lyon, J.-B. Pélagaud, 1831, in-12, 108 p. (BN, R. 40891).

9 réimpressions de l'édition précédente :

1844 (BN, R. 40909)

1845 (BN, R. 40911)

1849 (BN, R. 40915)

1853 (BN, R. 40918)

1862 (BN, R. 40922)

1863 (BN, R. 40923)

- 1864 (BN, R. 40925)
 1866 (BN, R. 40926)
 1867 (BN, R. 40927).
111. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... à l'usage des écoles chrétiennes*, par M. J.-B. de La Salle... *Nouvelle édition augmentée d'Avis salutaires que donne l'Esprit-Saint à la jeunesse*, Lyon, Rusand, 1833, in-12, 108 p. (AMG).
112. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle...* Toulouse, J.-M. Corne, 1833, in-12, VI-124 p. (AMG)
- 113-115. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle... Édition revue... par L. C. [Louis Constantin] et F. P. B. [Frère Philippe Bransiet]*, 2^e édition, Paris, L. Hachette, 1835, in-12, IV-48 p., caractères romains (BN, R. 40898).
 2 rééditions de l'ouvrage précédent :
 1835 (BN, R. 40900)
 1837 (BN, R. 40904).
116. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle... Édition revue par L. C. [Louis Constantin] et F. P. B. [Frère Philippe Bransiet]* [Précédé de : *Nouveau traité des devoirs d'un chrétien envers Dieu et des moyens de pouvoir bien s'en acquitter*, suivi des *Prières pour la messe et pour les vêpres*], Avignon, L. Aubanel, 1836, in-12, VI-383 p., caractères romains (BN, R. 40902).
117. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. J.-B. de La Salle... à l'usage des écoles chrétiennes*, Le Mans, Monnoyer, 1836, in-12, XIV-120 p. (AMG)
118. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par J.-B. de La Salle... [Maximes de la sagesse. Traité d'orthographe]*, Toulouse, Delsol, 1846, in-12, 127 p. (BN, R. 40914).
- 119-123. *Les Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétienne... par M. J.-B. de La Salle... Édition revue... par M. l'abbé D. Pinart, et augmentée de quatrains moraux à l'usage des écoles chrétiennes*, Paris, C. Fouraut, 1851, in-12, 120 p. (BN, R. 40916).
 4 réimpressions de l'ouvrage précédent :
 1851 (BN, R. 40917)
 1860 (BN, R. 40921)
 1864 (BN, R. 45924)
 1875 (BN, R. 40978).
- 124-126. *Nouvelle Civilité chrétienne, ou Traité élémentaire de politesse à l'usage des enfants pieux. Extrait... du « Traité des Bienséances » du B. de La Salle*, par Paul Jouhanneau... Limoges, M. Ardant frères, 1856, in-12, 143 p. (AMG ; BN, R. 39521).
 2 réimpressions de l'ouvrage précédent :
 1862 (BN, R. 39522)
 1863 (BN, R. 39523).

Nous reproduisons ci-après le texte intégral de l'édition de 1703, d'après l'exemplaire — le seul aujourd'hui connu — déposé aux Archives de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes.

Très bien conservé, le petit volume que nous utilisons permet une lecture intégrale du texte. Quelques erreurs de pagination : 62 pour 61 ; 75 pour 79 ; 100 pour 110 ; 137 pour 157 ; 197 pour 167 ; 123 pour 223 ; 146 pour 246 ; 148 pour 248 ; 151 pour 251.

La lecture des caractères de civilité restant plutôt malaisée, nous donnons, outre la gravure de l'édition originale, une nouvelle composition du texte en typographie ordinaire. Cette composition est confrontée à la gravure et reproduit le texte primitif ligne par ligne. Si nous avons modernisé l'orthographe et introduit quelques signes de ponctuation, nous avons maintenu, dans notre transcription, les erreurs, même évidentes, de la composition originale, reportant les rectifications indispensables aux notes qui figurent au bas des pages. Mais ces rectifications, on s'en apercevra immédiatement, ne portent que sur les erreurs matérielles du premier typographe, sans aborder nullement le problème de l'analyse du texte. Notre seule préoccupation est de mettre entre les mains du lecteur un texte fidèle et sûr, tout en facilitant la lecture, l'étude et l'utilisation de l'œuvre ¹.

F. Maurice-Auguste.

Rome, le 15 février 1964.

¹ Les notes du FRÈRE ALBERT-VALENTIN (*Op. cit.*) aideront à une meilleure compréhension des termes aujourd'hui vieillis. Elles justifieront bien des traits qui peuvent surprendre, bien des usages aujourd'hui passés de mode.

LES REGLES

DE LA

BIEN-SEANCE

ET DE LA

CIVILITE' CHRESTIENNE

Divisé en deux Parties.

A L'USAGE DES ECOLES
Chrétiennes.



à Troyes & se vend.

à GÉOMES;

Chez François Godard, Libraire,
ans des Tapissiers.



LES REGLES
DE LA
BIEN-SEANCE,
ET DE LA
CIVILITE' CHRETIENNE
P R E' F A C E.



'EST une chose surprenante
que la plupart des Chrétiens
ne regardent la Bien-seance &
la Civilité que comme une
qualité purement humaine &
mondaine, & que ne pensant pas à élever leur
esprit plus haut, ils ne la considèrent pas com-
me une vertu qui a rapport à Dieu, au pro-
chain & à nous même. C'est ce qui fait bien
connoître le peu de Christianisme qu'il y a
dans le monde, & combien il y a peu de per-
sonnes qui y vivent & se conduisent selon l'ei-

P R E F A Ç E .

Galat. prit de J E S U S - C H R I S T . C'est cependant

¶ 10. ^{5.} ce seul esprit qui doit animer toutes nos actions pour les rendre saintes & agréables à Dieu, & c'est une obligation dont S. Paul nous avertit en nous disant en la personne des premiers Chrétiens, que comme nous devons

Galat. vivre par l'esprit de J E S U S - C H R I S T ; nous
2. v. 3. ^{5.} devons aussi nous conduire en toutes choses par le même esprit.

Comme il n'y a aucune de vos actions selon le même Apôtre qui ne doivent être sainte, il ny en a aussi pas une qui ne doive être faite par des motifs purement Chrétiens, & ainsi toutes nos actions extérieures qui sont les seules qui peuvent être réglées par la Bien-seance, doivent toujours avoir & porter avec soy un caractère de vertu.

C'est ce que les Peres & les Meres sont obligés de considérer dans l'éducation de leurs Enfans, & c'est à quoy les Maîtres & Maîtresses, chargés de l'Instruction des Enfans, doivent faire une attention particulière.

Ils ne doivent jamais en leur donnant des Regles de Bien-seance oublier de leur enseigner qu'il ne faut les mettre en pratique que par des motifs purement Chrétiens, & qui regardent la gloire de Dieu & le salut, & bien loin de dire aux Enfans dont ils ont la conduite; que s'ils ne font pas une telle chose on

P R E F A C E.

les blâmera ; qu'on n'aura pas d'estime pour eux, qu'on les tournera en ridicules qui sont toutes manières qui ne sont bonnes qu'à leur inspirer l'esprit du monde, & à les éloigner de celui de l'Évangile lors qu'ils voudront les porter à des pratiques extérieures qui regardent le maintien du Corps & la seule modestie, ils auront soin de les y engager par le motif de la présence de Dieu, dont se sert S. Paul pour le même sujet en avertissant les Fidèles de son tems ; que leur modestie doit paroître à tous les hommes, parce que le Seigneur étoit proche d'eux ; c'est-à-dire par respect pour la présence de Dieu devant qui ils étoient ; s'ils leurs apprennent & leur font faire des pratiques de Bien seance qui ont rapport au prochain ils les engageront à ne donner ces témoignages de Bien veillance, d'honneur & de respect que comme à des membres de J E S U S - C H R I S T & à des Temples vivans, & animez du S Esprit.

C'est ainsi que S. Pierre exhorte les premiers Fidèles auxquels il écrit d'aimer leurs Freres, & de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû pour se montrer de véritables serviteurs de Dieu, en témoignant que c'est Dieu qu'ils honorent en la personne de leur prochain.

Si tous les Chrétiens se mettent en l'état de ne donner des marques de bien veillance, d'estime & de respect, que dans ces veüs &

P R E F A C E

par des motifs de cette nature ils sanctifieront par ce moyen toutes leurs actions & donneront lieu de distinguer comme on doit le faire ; la Bien-seance & la Civilité Chrétienne de celle qui est purement mondaine & presque payenne & vivans ainsi en véritables Chrétiens, ayant des manières extérieures conformes à celles de J E S U S - C H R I S T & à celles de leur profession, ils se feront discerner des Infidèles & des Chrétiens de nom, comme Tertulien dit, qu'on connoissoit & qu'on discernoit les Chrétiens de son tems par leur extérieur & par leur modestie.

La Bien-seance Chrétienne est donc une conduite sage & réglée que l'on a fait paroître dans ses discours & dans les actions extérieures par un sentiment de modestie, ou de respect, ou d'union & de charité à l'égard du prochain, faisant attention au tems, aux lieux & aux personnes avec qui l'on converse, & c'est cette Bien-seance qui regarde le prochain, qui se nomme proprement *Civilité*.

On doit dans les pratiques de Bien-seance & de Civilité avoir égard au tems, car il y en a plusieurs qui ont été en usage dans les siècles précédens, où même il y a plusieurs années, qui ne le sont pas présentement, & celui qui voudroit encore s'en servir passeroit pour un homme singulier, bien loin d'être regardé comme une personne civile & honnête.

P R E F A C E.

Il faut aussi se conduire dans ce qui regarde la Bien-seance selon ce qui se pratique dans les pais où l'on demeure & où on se trouve, car chaque Nation a ses manières de Bien-seance & de Civilité qui luy sont particulieres, ce qui fait que très-souvent ce qui est messeant dans un pais est regardé comme civil & honnête dans un autre.

Il y a même des choses que la Bien-seance exige en quelques endroits particuliers & qui sont entièrement défendus en d'autres lieux, car ce qui se doit faire chez le Roy ou même dans sa chambre ne doit pas se faire ailleurs, parce que le respect qu'on doit avoir pour la personne du Roy demande qu'on ait de certains égards dans sa maison qu'il ne faut pas avoir dans celle d'un particulier.

On doit aussi se conduire autrement dans sa propre maison que dans les maisons des autres & chez les personnes qu'on connoît que chez celles qu'on ne connoît pas.

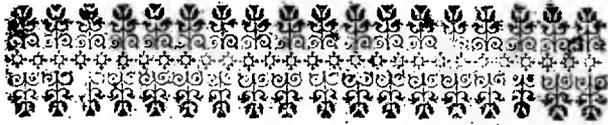
Puis donc que la Civilité demande qu'on ait & qu'on fasse paroître un respect particulier pour les uns qu'on n'est pas obligé, & qu'il seroit même contre la Bien-seance d'avoir pour les autres, quand on se rencontre ou qu'on converse avec quelqu'un il faut faire attention à sa qualité pour le traiter & agir avec luy selon que sa qualité le demande.

P R E F A C E.

Il faut aussi se considerer soi-même & ce que l'on est ; car celui qui est inférieur à d'autres est obligé d'avoir de la soumission pour ceux qui lui sont supérieures, soit par leur naissance, soit par leur emploi, soit par leur qualité, & de leur témoigner beaucoup plus de respect que ne feroit pas un autre qui leur seroit tout à fait égal.

Un Païsan, par exemple, doit rendre extérieurement plus d'honneur à son Seigneur qu'un Artisan qui ne dépenderoit pas de lui, & cet Artisan doit porter beaucoup plus de respect à ce Seig. qu'un autre Gentil-homme qui iroit le voir.

La Bien-seance & la Civilité ne consistent donc proprement que dans des pratiques de modestie & de respect à l'égard du prochain & comme la modestie se fait particulièrement paroître dans la contenance & le respect pour le prochain ; dans les actions ordinaires qui se font presque toujours en présence des autres, on a pris le dessein de traiter dans ce Livre de ces deux choses, séparément. 1. De la modestie qui doit paroître dans le Port & le Mentien des différentes parties du corps. 2. des marques extérieures de respect où d'affection particulière qu'on doit donner dans les différentes actions de la vie à toutes les personnes en présence de qui on les fait, & avec qui on peut avoir affaire



PREMIERE PARTIE.

DE LA MODESTIE
 qu'on doit faire paroistre dans le Port & le
 Maintien des différentes parties du Corps.

5

CHAPITRE I.

Du Port & du Maintien de tout
 le Corps,

10



qui contribue le plus à don-
 ner de l'air à une personne & à
 la faire considérer par sa mo-
 destie comme une personne sage
 & bien réglée, c'est lors qu'elle
 tient toutes les parties de son Corps
 dans la situation que la Nature ou l'usage leur
 a prescrite.

15

On doit pour cela éviter plusieurs défauts
 dans le maintien des parties du Corps, dont le
 premier est l'Affectation & la gêne qui rend une
 personne gênée dans son extérieur, & qui est touz
 A

PREMIÈRE PARTIE

DE LA MODESTIE

qu'on doit faire paraître dans le Port et le
Maintien des différentes parties du corps.

CHAPITRE I

5

Du Port et du Maintien de tout le Corps.

Ce qui contribue le plus à donner de l'air à une personne et à la faire considérer par sa modestie, comme une personne sage et bien réglée, c'est lorsqu'elle tient toutes les parties de son corps dans la situation que la nature ou l'usage leur a prescrite. 10
15

On doit pour cela éviter plusieurs défauts dans le maintien des parties du corps, dont le premier est *l'affectation* et la gêne, qui rend une personne guindée dans son extérieur, et qui est tout

à fait contre la Bien-seance & contre les regles de la Modestie.

Il faut aussi se garder d'une certaine negligence qui fasse paroistre de la lacheté & de la mollesse dans la Conduite, & qui rend une personne méprisiable, parce que cette mauvoise qualité marque une bassesse d'esprit aussi bien que de naissance & d'éducation.

On doit aussi faire une attention toute particulière pour ne rien faire paroistre de léger dans son Maintien, et qui est l'effet d'un esprit évané. Ceux qui ont l'esprit naturellement léger & étourdi, s'ils veulent ne pas tomber dans ce défaut, ou s'en corriger, doivent faire en sorte de ne pas remuer un seul membre de leur Corps sans attention, & de ne le faire qu'avec beaucoup de retenue. Ceux aussi qui sont d'un temperament actif & precipité doivent beaucoup s'étudier à ne jamais agir qu'avec une grande modération, à penser avant que de faire, & à avoir le Corps le plus qu'ils peuvent dans une même consistence & situation.

Quoy qu'il ne faille rien faire paroistre d'étourdi dans son extérieur, il faut cependant sçavoir compasser toutes ses démarches & bien régler le Port de toutes les parties du Corps. C'est ce qu'on doit apprendre aux Enfants avec beaucoup de soin, & c'est à quoy les personnes dont les parents ont été assez negligens pour ne les pas

à fait contre la bienséance et contre les règles de la modestie.

Il faut aussi se garder d'une certaine négligence, qui fasse paraître de la lâcheté et de la mollesse dans la conduite et qui rende une personne méprisable, parce que cette mauvaise qualité marque une bassesse d'esprit aussi bien que de naissance et d'éducation. 5

On doit aussi faire une attention toute particulière, pour ne rien faire paraître de léger dans son maintien, ce qui est l'effet d'un esprit éventé. Ceux qui ont l'esprit naturellement léger et étourdi, s'ils veulent ne pas tomber dans ce défaut, ou s'en corriger, doivent faire en sorte de ne pas remuer un seul membre de leur corps sans attention, et de ne le faire qu'avec beaucoup de retenue. Ceux aussi qui sont d'un tempérament actif et précipité, doivent beaucoup s'étudier à ne jamais agir qu'avec une grande modération, à penser avant que de faire, et à avoir le corps le plus qu'ils peuvent dans une même consistance et situation. 10 15 20

Quoiqu'il ne faille rien faire paraître d'étudié dans son extérieur, il faut cependant savoir compasser toutes ses démarches et bien régler le port de toutes les parties du corps. C'est ce qu'on doit apprendre aux enfants avec beaucoup de soin, et ce à quoi les personnes, dont les parents ont été assez négligents pour ne les pas 25

former dans leur bas âge, doivent s'appliquer
d'une manière particulière jusqu'à ce qu'il se
soient accoustumés, & qu'ils se soient rendu ces
pratiques aisées & comme naturelles.

- 5 Il faut qu'il y ait toujours dans le Port
d'une personne quelque chose de Grand & de Ma-
jestueux: mais elle doit bien prendre garde qu'il
n'y ait rien qui resente l'orgueil & la hauteur d'es-
prit, car cela déplaist extrêmement à tout le monde.
- 10 Ce qui doit donner cette grandité c'est la seule
modestie & la sagesse qu'un Chrétien doit faire
paraître dans toute sa conduite. Comme il est
d'une naissance élevée, parce qu'il appartient à
J. C. & qu'il est Enfant de Dieu qui est le
15 son Vray Etze, il ne doit rien avoir ni rien faire
remarquer de bas dans son extérieur, & tout y
doit avoir un certain air d'élévation & de gran-
deur, qui ait quelque rapport à la Puissance & à
la Majesté du Dieu qu'il sert & qui luy a donné
20 l'estre, mais qui ne vienne pas d'estime de soy-
même & de préférence aux autres, car tout Chré-
tien devant se conduire selon les règles de
l'Evangile doit porter honneur & respect à tous les
autres, les regardant comme les Enfants de
25 Dieu & les frères de J. C. & se considérant
comme un homme chargé de péché il doit pour
cela s'humilier continuellement se mettre au
dessous de tous
Lors qu'on est debout il faut tenir le Corps

former dans leur bas âge, doivent s'appliquer d'une manière particulière, jusqu'à ce qu'ils s'y soient accoutumés et qu'ils se soient rendus ces pratiques aisées et comme naturelles.

Il faut qu'il y ait toujours dans le port
5
d'une personne quelque chose de grave et de majestueux : mais elle doit bien prendre garde qu'il n'y ait rien qui ressente l'orgueil et la hauteur d'esprit, car cela déplaît extrêmement à tout le monde. Ce qui doit donner cette gravité, c'est la seule modestie et la sagesse qu'un Chrétien doit faire paraître dans toute sa conduite. Comme il est d'une naissance élevée, parce qu'il appartient à Jésus-Christ, et qu'il est enfant de Dieu, qui est le souverain Etre, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans son extérieur, et tout y doit avoir un certain air d'élévation et de grandeur, qui ait quelque rapport à la puissance et à la majesté du Dieu qu'il sert et qui lui a donné l'être, mais qui ne vienne pas d'estime de soi-même et de préférence aux autres; car tout Chrétien devant se conduire selon les règles de l'Evangile doit porter honneur et respect à tous les autres, les regardant comme les enfants de Dieu et les frères de Jésus-Christ, et se considérant comme un homme chargé de péchés, il doit pour cela s'humilier continuellement, se mettre au-dessous de tous. 10 15 20 25

Lorsqu'on est debout, il faut tenir le corps

droit sans le panser ni d'un costé ni d'un autre, & ne pas se courber en devant comme un Vicillard qui ne peut plus se soutenir. Il est aussi tres indecent de se redresser avec affectation, de s'appuyer contre une muraille ou contre quelqu'autre chose, de faire des contorsions de Corps, & de s'allonger avec indecence.

5

Quand on est assis il ne faut pas s'étendre largement ni s'appuyer bien fort contre le dossier. De la hauteur, il est indecent d'estre assis trop bas ou trop haut à moins qu'on ne puisse faire autrement & il vaut mieux ordinairement estre assis trop haut que trop bas : Mais quand on est en compagnie il faut toujours particulièrement aux femmes donner les sieges les plus bas comme les plus commodes.

15

Et froid ni par une autre souffrance ou incommodité ne doit pas nous faire tenir dans une posture indecente, & il est contre la Bien-seance de faire paroistre par ses contenance qu'on a quelque incommodité, à moins qu'on ne puisse faire autrement.

20

C'est aussi une marque d'une trop grande tendresse & délicatesse pour qu'on ne peut rien souffrir sans le faire paroistre à l'exterieur.



droit, sans le pencher ni d'un côté, ni d'un autre, et ne pas se courber en devant comme un vieillard qui ne peut plus se soutenir. Il est aussi très indécent de se redresser avec affectation, de s'appuyer contre une muraille ou contre quelque autre chose, de faire des contorsions de corps et de s'allonger avec indécence.

5

Quand on est assis, il ne faut pas s'étendre lâchement, ni s'appuyer bien fort contre le dossier de la chaise; il est indécent d'être assis trop bas ou trop haut, à moins qu'on ne puisse faire autrement, et il vaut mieux ordinairement être assis trop haut que trop bas; mais quand on est en compagnie, il faut toujours particulièrement aux femmes, donner les sièges les plus bas, comme les plus commodes.

10

15

Le froid, ni pas une autre souffrance ou incommodité ne doit pas nous faire tenir dans une posture indécente, et il est contre la bienséance de faire paraître par ses contenance qu'on a quelque incommodité, à moins qu'on ne puisse faire autrement.

20

C'est aussi une marque d'une trop grande tendresse et délicatesse, lorsqu'on ne peut rien souffrir, sans le faire paraître à l'extérieur.

ne tenir la Deffiance. **R**ien
 seance il faut l'aveu d'office sans
 la déffiance ni la parolle on a droit de
 on a gain de il faut se bien garder
 de se faire en confession en ces
 des deux parties, la teneur a tout
 est d'un esprit léger, & la teneur
 de la marque d'une personne inquitte & embarrassee.
 C'est aussi l'ignorance de l'aveugance de l'aveu.
 La Deffiance avec affirmation. Il est fait
 contre le respect qu'on doit a une personne de la
 déffiance. de la seigneurie, ou de la grandeur quand
 elle n'est pas partie, car cela fait paroitre que l'on
 n'en a pas l'estime qui s'en est due, & qu'on n'est
 pas disposé a croire & a faire ce qui est non dit.
 C'est une licence qui ne faut jamais se donner
 & approuver la Deffiance quand on n'est si on ne
 ponvoit la fontaine.

25
20
15
10
5

De la Telle & des Oreilles.
CHAPITRE II.

CHAPITRE II

De la Tête et des Oreilles.

Pour tenir la tête avec bien-
séance, il faut l'avoir droite sans
la baisser ni la pencher ou à droite 5
ou à gauche; il faut se bien gar-
der de la serrer ou enfoncer entre
les deux épaules; la tourner à tout vent, cela
est d'un esprit léger, et la remuer souvent est 10
la marque d'une personne inquiète et embarrassée.
C'est aussi témoigner de l'arrogance, de relever
la tête avec affectation. Il est tout à fait
contre le respect qu'on doit à une personne, de la
hausser, de la secouer, ou de la branler quand
elle nous parle; car cela fait paraître que l'on 15
n'en a pas l'estime qui lui est due et qu'on n'est
pas disposé à croire et à faire ce qu'elle nous dit.
C'est une liberté qu'il ne faut jamais se donner,
d'appuyer la tête avec la main, comme si on ne
pouvait la soutenir. 20
Gratter la tête quand on parle, ou même en
compagnie quand on n'y parlerait pas, cela est d'une
très grande indécence et indigne d'une personne bien
née; c'est aussi l'effet d'une grande négligence
et malpropreté, car cela vient ordinairement de ce 25
qu'on n'a pas assez de soin de se bien peigner et

6
 De se tenir la Teste nette. C'est à quoy doit
 prendre garde une personne qui n'a point de perzuque
 de se laisser ni ordure ni crasse sur sa Teste, car
 il ny a que des personnes mal élées qui tombent
 5 dans cette négligence, & on doit regarder la netteté
 du Corps & particulièrement de la Teste comme
 une marque extérieure & sensible de la pureté de
 l'Âme.

La modestie & honnesteté demandent qu'on ne
 10 aisse pas amasser beaucoup d'ordures dans les
 Oreilles, ainsi il faut de tems en tems les nettoyer
 avec un instrument fait exprès, qu'on nomme pour
 ce sujet Cure Oreilles. Il est tres indecent de
 se servir pour cela de ses doigts ou d'une épingle,
 15 & il est contre le respect qu'on doit aux personnes
 avec qui on se trouve de le faire en leur pré-
 sence. C'est aussi le respect qu'on doit avoir pour
 les lieux saints.

Il n'est pas seant de porter une plume sur
 20 l'Oreille ni de mettre des fleurs, d'avoir les
 Oreilles percées & y pendre des Anneaux, cela
 ne sied pas bien à un homme, car c'est une marque
 extérieure d'esclavage qui ne luy convient pas.

La plus belle parure des Oreilles est qu'elles
 25 soient toutes nues & bien nettes, les hommes pour
 l'ordinaire doivent les couvrir de leurs cheveux,
 les femmes les ont plus decouvertes, & il est
 quelques fois d'usage sur tout aux femmes de qua-
 lité qu'elles aient des Perles, des Diamans ou

de se tenir la tête nette. C'est à quoi doit
prendre garde une personne qui n'a point de perruque,
de ne laisser ni ordure ni crasse sur sa tête; car
il n'y a que des personnes mal élevées qui tombent
dans cette négligence, et on doit regarder la netteté
du corps, et particulièrement de la tête, comme
une marque extérieure et sensible de la pureté de
l'âme.

5

La modestie et honnêteté demandent qu'on ne
laisse pas amasser beaucoup d'ordures dans ses
oreilles; ainsi il faut de temps en temps les nettoyer
avec un instrument fait exprès, qu'on nomme pour
ce sujet *cure-oreilles*. Il est très indécent de
se servir pour cela de ses doigts, ou d'une épingle;
et il est contre le respect qu'on doit aux personnes
avec qui on se trouve, de le faire en leur pré-
sence; c'est aussi le respect qu'on doit avoir pour
les lieux saints.

10

15

Il n'est pas séant de porter une plume sur
l'oreille, ni d'y mettre des fleurs, d'avoir les
oreilles percées, et y pendre des anneaux : cela
ne sied pas bien à un homme; car c'est une marque
extérieure d'esclavage, qui ne lui convient pas.

20

La plus belle parure des oreilles est qu'elles
soient toutes nues et bien nettes; les hommes, pour
l'ordinaire, doivent les couvrir de leurs cheveux;
les femmes les ont plus découvertes; et il est
quelquefois d'usage, surtout aux femmes de qua-
lité, qu'elles aient des perles, des diamants ou

25

Chrétienne.

7

des Pierres précieuses pendues à leurs Oreilles.
Il est cependant plus modeste & plus Chrestien
de ne donner aux Oreilles aucun ornement, parce
que c'est par elles que la parole de Dieu entre dans
l'esprit & dans le cœur; & que le respect qu'on est
obligé d'a'voir pour cette divine parole doit em-
pêcher que rien n'en approche qui resente la Vanité.
Le plus bel ornement des Oreilles d'un Chré-
tien est qu'elles soient bien disposées & toujours
prêtes à écouter avec attention, & recevoir avec
soumission les Instructions qui regardent la Reli-
gion & les maximes du saint E'vangile: C'est pour
cette fin que les saints Canonz ont ordonné à tous
les Ecclesiastiques d'a'voir les Oreilles entière-
ment découvertes pour leur faire connoître qu'ils
doivent toujours estre attentifs à la Loy de
Dieu à la Doctrine de la Vérité, & à la science
du salut dont ils sont les Depositaires & les
Dispensateurs.

20

CHAPITRE III.

Des Cheveux.

25



L'n'y a personne qui ne doive pren-
dre pour règle & pour pratique de se
peigner tous les jours, & il ne faut
jamais paroître de'vant qui que ce
soit, avec des Cheveux mêlez & mal propres,

des pierres précieuses pendues à leurs oreilles; il est cependant plus modeste et plus chrétien, de ne donner aux oreilles aucun ornement, parce que c'est par elles que la Parole de Dieu entre dans l'esprit et dans le cœur, et que le respect qu'on est obligé d'avoir pour cette divine Parole, doit empêcher que rien n'en approche qui ressente la vanité.

5

Le plus bel ornement des oreilles d'un Chrétien, est qu'elles soient bien disposées et toujours prêtes à écouter avec attention, et recevoir avec soumission les instructions qui regardent la religion et les maximes du saint Evangile. C'est pour cette fin que les saints Canons ont ordonné à tous les ecclésiastiques d'avoir les oreilles entièrement découvertes, pour leur faire connaître qu'ils doivent toujours être attentifs à la Loi de Dieu, à la doctrine de la Vérité, et à la science du Salut, dont ils sont les dépositaires et les dispensateurs.

10

15

CHAPITRE III

20

Des Cheveux.

Il n'y a personne qui ne doive prendre pour règle et pour pratique de se peigner tous les jours, et il ne faut jamais paraître devant qui que ce soit avec des cheveux mêlés et malpropres,

25

qu'on ait sur tout égard qu'il n'y ait point de Vermines ni de lentes, cette peccation & ce soiy est de conséquence à l'égard des Enfants.

5 Quoy qu'il ne faille pas facilement mettre de la poudre sur ses Cheveux & que cela resse-
 te ny Homme effeminé, il faut cependant pren-
 dre garde de n'aVoir pas les Cheveux gras ;
 C'est pourquoy lors qu'ils le sont naturellement on
 on peut les degraisser avec du soiy, ou mettre de
 1 la poudre dans le peigne pour les rendre secs & leur
 ôter s'il se peut leur humidité qui pourroit
 gâter le linge & les habits.

Il est très-indecent de se peigner en Compagnie
 mais c'est une faute insupportable de le faire dans
 15 l'Eglise, c'est ny lieu ou on doit estre très-propre
 pour le respect qu'on a pour Dieu, mais le même
 respect engage à n'y entrer qu'avec propreté.

Si saint Pierre & saint Paul défendent aux
 femmes de se friser les Cheveux, ils con-
 20 damment à bien plus forte raison ces sortes d'a-
 justemens dans les Hommes, qui ayant naturel-
 lement beaucoup moins de penchant à ces sortes de
 Vanitez que les femmes doiVent par conséquent
 en aVoir beaucoup plus de mépris & estre bien plus
 25 éloignez de s'y abandonner.

Comme il n'est pas à propos d'aVoir les Che-
 veux fort courts car cela iroit à defigurer la
 personne, il faut aussi prendre garde qu'ils ne soient
 pas trop longs, & particulièrement qu'ils ne tombent
 pas

qu'on ait surtout égard qu'il n'y ait point de vermine, ni de lentes. Cette précaution et ce soin est de conséquence à l'égard des enfants.

Quoiqu'il ne faille pas facilement mettre de la poudre sur ses cheveux, et que cela ressent un homme efféminé, il faut cependant prendre garde de n'avoir pas les cheveux gras; c'est pourquoi lorsqu'ils le sont naturellement, on peut les dégraisser avec du son, ou mettre de la poudre dans le peigne pour les rendre secs, et leur ôter s'il se peut leur humidité qui pourrait gâter le linge et les habits. 5 10

Il est très indécent de se peigner en compagnie; mais c'est une faute insupportable de le faire dans l'église. C'est un lieu où on doit être très propre pour le respect qu'on a pour Dieu; mais le même respect engage à n'y entrer qu'avec propreté. 15

Si saint Pierre et saint Paul défendent aux femmes de se friser les cheveux, ils condamnent à bien plus forte raison ces sortes d'ajustements dans les hommes, qui ayant naturellement beaucoup moins de penchant à ces sortes de vanités que les femmes doivent, par conséquent, en avoir beaucoup plus de mépris, et être bien plus éloignés de s'y abandonner. 20 25

Comme il n'est pas à propos d'avoir les cheveux fort courts, car cela irait à défigurer la personne, il faut aussi prendre garde qu'ils ne soient pas trop longs, et particulièrement qu'ils ne tombent

Chrétienne.

pas sur les yeux, Voila pourquoy il est bon de
les couvrir proprement de tene en tene.

Il y a des gens qui pour leur commodité
quand ils ont chaud, ou qu'ils ont quelque chose à
5 faire mettent leurs Cheveux derrière leurs
Oreilles ou sous leur Capote, cela est très mal
honnesté, & il est à propos de laisser toujours
pendre ses Cheveux naturellement; Il est aussi
de la modestie & de l'honnesteté de n'y pas toucher
10 sans nécessité, & le respect qu'on doit avoir pour
les autres exige qu'on ne mette pas la main sur
ses Cheveux en leur présence.

Qu'on se garde donc bien de passer plusieurs
fois la main plate sur la teste en pressant ses
15 Cheveux, de les étendre ou boucler de quelque
costé avec les doigts, d'y passer les doigts
en traîtres comme pour les peigner ou de les se-
coudre indécemment en bécotant la teste, ce sont tou-
tes manières que la commodité ou la grossièreté ont
20 fait inventer, & que l'honnesteté, la modestie &
le respect pour le prochain ne peuvent souffrir.

Il est encore bien plus contre la bienséance
d'avoir une perruque mal peignée que ses Che-
25veux mal peignés. C'est pourquoi ceux qui la por-
tent doivent avoir un soin tout particulier de
la rendre propre, parce que les Cheveux dont elle
est composée n'ayant plus de soutien par eux mé-
mes ont besoin d'estre peignés & ajustés avec
beaucoup plus de soin que les Cheveux naturels.

pas sur les yeux; voilà pourquoi il est bon de les couper proprement de temps en temps.

Il y a des gens qui pour leur commodité, quand ils ont chaud ou qu'ils ont quelque chose à faire, mettent leurs cheveux derrière leurs oreilles ou sous leur chapeau; cela est très mal-honnête, et il est à propos de laisser toujours pendre ses cheveux naturellement. Il est aussi de la modestie et de l'honnêteté de n'y pas toucher sans nécessité et le respect qu'on doit avoir pour les autres exige qu'on ne mette pas la main sur ses cheveux en leur présence. 5 10

Qu'on se garde donc bien de passer plusieurs fois la main plate sur la tête en pressant ses cheveux, de les étendre ou boucler de chaque côté avec les doigts, d'y passer les doigts en travers comme pour les peigner, ou de les secouer indécemment en branlant la tête; ce sont toutes manières que la commodité ou la grossièreté ont fait inventer et que l'honnêteté, la modestie et le respect pour le prochain ne peuvent souffrir. 15 20

Il est encore bien plus contre la bienséance d'avoir une perruque mal peignée, que ses cheveux mal peignés. C'est pourquoi ceux qui la portent, doivent avoir un soin tout particulier de la rendre propre, parce que les cheveux dont elle est composée n'ayant plus de soutien par eux-mêmes, ont besoin d'être peignés et ajustés avec beaucoup plus de soin que les cheveux naturels 25

pour estre tenuë dans la propreté.

Une Peruque est beaucoup plus propre & bien plus convenable à la personne qui la porte lors qu'elle est de la couleur de ses Cheveux que quand elle est ou plus brune ou plus blonde, Il y en a cependant qui la portent si fine & d'un blond si déchargé que cela sent plus la femme que l'homme.

Quoi qu'on ne doive pas fort négliger ces sortes de parures lors qu'elles sont en usage, il est néanmoins contre la Bien-seance & la Sagesse d'un homme d'employer bien du tems & de se donner beaucoup de peine pour les rendre propres & les bien ajuster.

CHAPITRE IV.

15

Du Visage.

Ecc.
6. 19.

20

Le Sage dit que c'est à l'air du visage qu'on connoist un homme de bon sens, c'est pour ce sujet que chacun doit faire en sorte de composer tellement son visage qu'il puisse en même tems se rendre aimable & édi-

ficier le prochain par son Extérieur.

25

Pour estre agréable aux autres il faut n'avoir rien de seuer ni de rebutant dans le visage, il ne faut pas aussi qu'il y paroisse rien de saxon-

pour être tenus dans la propreté.

Une perruque est beaucoup plus propre et bien plus convenable à la personne qui la porte, lorsqu'elle est de la couleur de ses cheveux, que quand elle est ou plus brune ou plus blonde; il y en a cependant qui la portent si frisée, et d'un blond si déchargé que cela sent plus la femme que l'homme.

5

Quoiqu'on ne doive pas fort négliger ces sortes de parures, lorsqu'elles sont en usage, il est néanmoins contre la bienséance et la sagesse d'un homme, d'employer bien du temps et de se donner beaucoup de peine pour les rendre propres et les bien ajuster.

10

CHAPITRE IV

Du Visage.

15

Le Sage dit que c'est à l'air du visage qu'on connaît un homme de bon sens, c'est pour ce sujet que chacun doit faire en sorte de composer tellement son visage qu'il puisse en même temps et se rendre aimable, et édifier le prochain par son extérieur.

20

Pour être agréable aux autres, il faut n'avoir rien de sévère ni de rebutant dans le visage; il ne faut pas aussi qu'il y paraisse rien de farou-

25

Geni de sauuage, il n'y faut voir rien de l'ge
 & qui resente l'Escolier, tout y doit a'voir un
 air de grauidité & de sagesse. Il n'est pas non plus
 bien seant d'a'voir un visage melancholique & ga-
 grin. il ne faut jamais qu'il y ait rien qui res-
 sente la passion ou quelqu'autre affection dereglee.

Le visage doit estre gay sans dissolution ni
 dissipation, il doit estre serein sans estre trop li-
 bre, il doit estre ouvert sans donner de marques
 d'une trop grande familiarité: Il doit estre doux
 sans moleste & sans rien faire paroistre qui tienn
 de la bassesse, mais il doit donner à tout des
 témoignages ou de respect ou au moins d'af-
 fection & de bien veillance

Il est cependant à propos de composer son vi-
 sage selon les différentes affaires & occasions qu'il
 se presentent, car comme on doit compatir au
 prochain & témoigner parcc qui paroist sur le visage
 qu'on prend part à ce qui le touche, il ne faut pas
 a'voir un visage gay ni enjoué lors qu'on apporte
 quelque nouvelle triste, ou qu'il est arriué quelque
 accident facheux à quelqu'un, & il ne faut pas non
 plus a'voir un visage sombre lors qu'on vient
 dire quelque chose d'agrecable & qui doit donner
 de la joye.

À l'égard de ses propres affaires un homme sage
 de'croit à luy de estre toujours le méme & a'voir
 un visage toujours egal, car comme à a'ud'essité
 on doit plain l'abatre, les prosperités ne doit plain

che ni de sauvage; il n'y faut voir rien de léger et qui ressente l'écolier; tout y doit avoir un air de gravité et de sagesse. Il n'est pas non plus bienséant d'avoir un visage mélancolique et chagrin; il ne faut jamais qu'il y ait rien qui res-
5 sente la passion ou quelque autre affection dérégulée.

Le visage doit être gai sans dissolution ni dissipation; il doit être serein, sans être trop libre; il doit être ouvert, sans donner de marques d'une trop grande familiarité. Il doit être doux
10 sans mollesse et sans rien faire paraître qui tienne de la bassesse; mais il doit donner à tous des témoignages ou de respect, ou au moins d'affection et de bienveillance.

Il est cependant à propos de composer son visage selon les différentes affaires et occasions qui se présentent; car comme on doit compatir au prochain, et témoigner par ce qui paraît sur le visage, qu'on prend part à ce qui le touche, il ne faut pas
20 avoir un visage gai ni enjoué, lorsqu'on apporte quelque nouvelle triste, ou qu'il est arrivé quelque accident fâcheux à quelqu'un, et il ne faut pas non plus avoir un visage sombre lorsqu'on vient dire quelque chose d'agréable et qui doit donner
25 de la joie.

A l'égard de ses propres affaires, un homme sage devrait tâcher d'être toujours le même et avoir un visage toujours égal, car comme l'adversité ne doit point l'abattre, la prospérité ne doit point

aussi le rendre plus gay, il doit avoir un visage toujours tranquille qui ne change pas facilement de disposition & de mouvement selon ce qui lui arrive d'agréable ou de desagréable.

5 Ces personnes dont le visage change à chaque occasion qui se presente sont très incommodes & ou a bien de la peine à les supporter : tantost ils paroissent avec un visage gay tantost avec un visage & un air melancolique, quelques fois il marque de l'inquietude, d'autres fois de l'empressement, tout cela fait reconnoître dans une personne qu'elle n'a point de vertu & qu'elle ne travaille point à dominer ses passions & que ses manières d'agir sont toutes humaines & naturelles, & nullement selon l'esprit du Christianisme.

Il ne faut pas non plus avoir un visage gay & libre à l'égard de toutes sortes de personnes.

Il est de l'honnesteté de faire paroître par son visage beaucoup de retenue lors qu'on se trouve avec des personnes à qui on doit un grand respect & il est de la bien seance d'avoir toujours un air sérieux & grave en leur presence: il est aussi de la prudence de n'avoir pas un visage trop ouvert à l'égard des inférieurs, particulièrement des domestiques, & si on est obligé d'avoir de la douceur & de la condescence pour eux, il est aussi de conséquence de ne se pas familiariser avec eux.

25 Pour ce qui est des personnes avec qui on est lié, & avec qui on converse ordinairement, il est

aussi le rendre plus gai; il doit avoir un visage toujours tranquille, qui ne change pas facilement de disposition et de mouvement, selon ce qui lui arrive d'agréable ou de désagréable.

Ces personnes dont le visage change à chaque occasion qui se présente sont très incommodes, et on a bien de la peine à les supporter; tantôt ils paraissent avec un visage gai, tantôt avec un visage et un air mélancolique, quelquefois il marque de l'inquiétude, d'autres fois de l'empressement; tout cela fait reconnaître dans une personne qu'elle n'a point de vertu et qu'elle ne travaille point à dompter ses passions, et que ses manières d'agir sont tout humaines et naturelles, et nullement selon l'esprit du Christianisme.

Il ne faut pas non plus avoir un visage gai et libre à l'égard de toutes sortes de personnes.

Il est de l'honnêteté de faire paraître par son visage beaucoup de retenue, lorsqu'on se trouve avec des personnes à qui on doit un grand respect, et il est de la bienséance d'avoir toujours un air sérieux et grave en leur présence. Il est aussi de la prudence de n'avoir pas un visage trop ouvert à l'égard des inférieurs, particulièrement des domestiques; et si on est obligé d'avoir de la douceur et de la condescendance pour eux, il est aussi de conséquence de ne se pas familiariser avec eux.

Pour ce qui est des personnes avec qui on est libre et avec qui on converse ordinairement, il est

à propos d'aVoiz un visage plus gay aVec elle
a fin de. donner par là plus de facilité & d'agrè-
ment à la conuersation.

Il est de la propreté de se nettoyer tous les
5 matins le visage aVec un linge blanc pour le
decrasser, il est moins bien de le laver aVec
de l'eau car cela rend le visage plus susceptible
du froid en hyver, & du hale en Esté.

C'est manquer à l'onnesté de se froter &
10 de se toucher en quelque endroit du visage que
ce soit aVec les mains niées, principalement quand
il n'y a pas de nécessité, s'il y a même quelque
besoin de le faire comme pour oster quelque or dure,
il faut le faire légèrement aVec le bout du doigt,
15 & lors qu'on est obligé d'essuyer son visage du-
rant la chaleur, on doit pour cela se servir de son
mouchoir, & ne pas froter bien fort ni aVec
les deux mains.

Il est pas bien seant de souffrir des ordures
20 ou de la bouë sur son visage, il ne faut cepen-
dant jamais le nettoyer en presence d'autres,
& si il arrive qu'on y en remarque lors qu'on se
trouue en compagnie on doit se couvrir le vi-
sage aVec le Chapeau pour les oster.

25 C'est une chose très mesléante qui tient trop de
la vanité & qui ne conuient pas à des Chrétiens
de mettre des moules sur son visage & de le
garder en y mettant du blanc & du vermillon.

à propos d'avoir un visage plus gai avec elles, afin de donner par là plus de facilité et d'agrément à la conversation.

Il est de la propreté de se nettoyer tous les matins le visage avec un linge blanc, pour le dégraisser. Il est moins bien de le laver avec de l'eau, car cela rend le visage plus susceptible du froid en hiver, et du hâle en été.

C'est manquer à l'honnêteté de se frotter et de se toucher, en quelque endroit du visage que ce soit, avec les mains nues, principalement quand il n'y a pas de nécessité; s'il y a même quelque besoin de le faire, comme pour ôter quelque ordu- re, il faut le faire légèrement avec le bout du doigt et lorsqu'on est obligé d'essuyer son visage du- rant la chaleur, on doit pour cela se servir de son mouchoir, et ne pas frotter bien fort, ni avec les deux mains.

Il n'est pas bienséant de souffrir des ordures ou de la boue sur son visage; il ne faut cepen- dant jamais le nettoyer en présence d'autres; et s'il arrive qu'on y en remarque lorsqu'on se trouve en compagnie, on doit se couvrir le vi- sage avec le chapeau pour les ôter.

C'est une chose très messéante, qui tient trop de la vanité, et qui ne convient pas à des Chrétiens de mettre des mouches sur son visage, et de le farder, en y mettant du blanc et du vermillon.

CHAPITRE V.

Du front, des Sourcils & des Jouës.

Lest tres indecent d'aVoire le
 front ridé, c'est ordinairement
 la marque d'un esprit inquiet &
 melancolique, & il faut prendre
 garde qu'il n'y paroisse rien de
 rude, mais qu'il ait un air de Sagesse, de
 Douceur & de BienVeillance.

Le Respect qu'on doit aVoire pour les autres
 ne permet pas lors qu'on parle de quelqu'un qu'on
 se frappe le front avec le bout du doigt pour
 marque que c'est une personne arresté à son sens
 & à son propre Jugement, ou de frapper avec le
 doigt courbe sur le front d'un autre lors qu'on
 veut faire connoître qu'on a ce sentiment de luy.

C'est une familiarité indecente que deux person-
 nes se froitent ou se frappent le front, même par
 jeu l'une contre l'autre, cela ne convient nullement
 à des personnes raisonnables.

Il est incivile de froncer les Sourcils. c'est une
 marque de fierté, & il faut toujours les aVoire
 étendus, & s'ils sont élevés c'est un signe de
 mépris, & les abaisser sur les yeux cela tient du
 melancolique: Il n'est pas à propos de les cou-
 vrir souvent, car il est de la BienVeillance qu'ils

CHAPITRE V

Du Front, des Sourcils et des Joues.

Il est très indécent d'avoir le front ridé, c'est ordinairement la marque d'un esprit inquiet et mélancolique, et il faut prendre garde qu'il n'y paraisse rien de rude, mais qu'il ait un air de sagesse, de douceur et de bienveillance. 5

Le respect qu'on doit avoir pour les autres ne permet pas, lorsqu'on parle de quelqu'un, qu'on se frappe le front avec le bout du doigt, pour marque que c'est une personne arrêtée à son sens et à son propre jugement, ou de frapper avec le doigt courbé sur le front d'un autre, lorsqu'on veut faire connaître qu'on a ce sentiment de lui. 10 15

C'est une familiarité indécente que deux personnes se frottent ou se frappent le front, même par jeu, l'une contre l'autre; cela ne convient nullement à des personnes raisonnables. 20

Il est incivil de froncer les sourcils, c'est une marque de fierté, et il faut toujours les avoir étendus. Les élever en haut, c'est un signe de mépris; et les abaisser sur les yeux, cela tient du mélancolique; il n'est pas à propos de les couper fort courts; car il est de la bienséance qu'ils 25

13 marque; lire : marquer.

conuient toute la Gaiz, & qu'ils paroissent
suffisamment.

Le plus bel ornement des Jouës est la pudeur
qui doit les faire rougir dans une personne bien
5 née quand on profere en sa présence quelque parole
de honnesté, quelque ensonge ou quelque mé-
disance, il n'y a même que les insolens & les ef-
frontez qui puissent mentir hardiment, ou dire
ou faire quelque chose d'indecent sans aVoir les
10 jouës conuertes de rouguez.

Il est indecent de remuer trop les jouës ou de
les aVoir trop abatuës, il l'est encore beaucoup
plus de les enfler, & c'est un effet ou d'arrogance
ou de quelque mouuement de colere fort violent.

Lors qu'on mange il faut le faire de telle ma-
15 niere que les jouës n'y soient pas plus élouées,
& il est fort contre l'honesteté d'aVoir pendant
ce tems les deux jouës toutes pleines de costé &
d'autre: C'est une marque quand cela arriue
20 qu'on mange avec une exirême aridité, & cela
ne peut estre que l'effet d'une gourmandise tout
à fait outrée.

Il ne faut jamais toucher ni ses jouës ni les
25 jouës d'un autre comme pour le flatter, il faut
bien se garder de les pincer à qui que ce soit
quand ce seroit même à un enfant, cela est de
très mauuaise grace.

Il ne faut pas non plus prendre la liberté de
se fier sur la jouë quand ce ne seroit que pour rire

couvrent toute la chair, et qu'ils paraissent
suffisamment.

Le plus bel ornement des joues, est la pudeur
qui doit les faire rougir dans une personne bien
née, quand on profère en sa présence quelque parole
deshonnête, quelque mensonge, ou quelque mé-
disance; il n'y a même que les insolents et les ef-
frontés qui puissent mentir hardiment ou dire
ou faire quelque chose d'indécent, sans avoir les
joues couvertes de rougeur.

5

10

Il est indécent de remuer trop les joues ou de
les avoir trop abattues, il l'est encore beaucoup
plus de les enfler, et c'est un effet ou d'arrogance
ou de quelque mouvement de colère fort violent.

Lorsqu'on mange, il faut le faire de telle ma-
nière que les joues n'en soient pas plus élevées,
et il est fort contre l'honnêteté d'avoir pendant
ce temps les deux joues toutes pleines de côté et
d'autre; c'est une marque, quand cela arrive,
qu'on mange avec une extrême avidité, et cela
ne peut être que l'effet d'une gourmandise tout
à fait outrée.

15

20

Il ne faut jamais toucher ni ses joues ni les
joues d'un autre, comme pour le flatter; il faut
bien se garder de les pincer à qui que ce soit,
quand ce serait même à un enfant; cela est de
très mauvaise grâce.

25

Il ne faut pas non plus prendre la liberté de
toucher sur la joue, quand ce ne serait que pour rire

Et par manières de jeu, toutes ces manières d'au-
gir sont des familiarités qui ne sont jamais permises.

5 Donner un soufflet sur la joue c'est faire une
très-grande injure à un homme, cela passe dans
le monde pour un affront insupportable : L'Evan-
gile conseille de le souffrir, & veut que les Chré-
tiens qui se font d'imiter J. C. dans sa patience
soient disposés & même tout prêts après avoir reçu
un soufflet de présenter l'autre joue pour en recevoir
10 encore un second, mais il ne descend de le donner,
& ce ne peut estre que la grande colere ou un sen-
timent de vengeance qui le fasse faire.

Un homme sage ne doit jamais le donner la main
pour donner sur la joue ; la Bien-séance &
15 l'humanité ne le permettent pas, non pas
même à un domestique.

CHAPITRE VI.

Des Yeux & de la Vuë.

20 **O**n connoist souvent, dit le Sa-
ge, par ce qui paroist sur les yeux,
cel. 19. ce qu'une personne a dans le
fond de son ame ; & qu'elle est
sa bonté ou sa mauuaise dis-
25 position, & quoi qu'on ne puisse pas s'en as-
surer avec certitude s'en est cependant une
marque assez ordinaire ainsi l'un des premiers
soins

et par manière de jeu; toutes ces manières d'agir sont des familiarités, qui ne sont jamais permises.

Donner un soufflet sur la joue, c'est faire une très grande injure à un homme; cela passe dans le monde pour un affront insupportable. L'Evangile conseille de le souffrir, et veut que les Chrétiens qui tâchent d'imiter Jésus-Christ dans sa patience, soient disposés, et même tout prêts, après avoir reçu un soufflet, de présenter l'autre joue, pour en recevoir encore un second, mais il défend de le donner, et ce ne peut être que la grande colère, ou un sentiment de vengeance qui le fasse faire.

Un homme sage ne doit jamais lever la main pour donner sur la joue; la bienséance et l'honnêteté ne le permettent pas, non pas même à un domestique.

CHAPITRE VI

Des Yeux et de la Vue.

On connaît souvent, dit le Sage, par ce qui paraît sur les yeux, ce qu'une personne a dans le fond de son âme, et quelle est sa bonté ou sa mauvaise disposition, et quoiqu'on ne puisse pas s'en assurer avec certitude, c'en est cependant une marque assez ordinaire. Ainsi, l'un des premiers

faits qu'on doit aVoir pour ce qui regarde l'exercice
est de bien composer les Yeux & de bien régler sa
Vue.

5 Une personne qui veut faire profession d'hu-
milité & de modestie & aVoir un extérieur sage &
posé, doit faire en sorte d'aVoir les Yeux d'un
paisible & retenu.

10 Ceux a qui la nature n'a pas donné cet avan-
tage & qui n'ont pas cet agrément, doiuent tâcher
de y corriger le défaut par une contenance gaye
& modeste, & aVoir égard de ne pas rendre leurs
Yeux plus des-agréables par leur négligence.

15 Il y en a qui ont des Yeux affectuez qui mar-
quent un homme ou en colere ou violent; Il y en
a d'autres qui ont toujours les Yeux épiroicement
ouverts, & qui regardent avec hardiesse. c'est
l'ordinaire des esprits insolens qui n'ont de
respect pour personne.

20 Il s'en trouve qui ont des Yeux égaréz &
sans aucun arrest, regardant tantost d'un costé &
tantost d'un autre, & c'est le propre d'un esprit
léger.

25 Il s'en trouve aussi quelques fois qui ont les
Yeux si fort attéz à un objet qu'il semble qu'ils
le veulent de voir des Yeux, & cependant il
arriue souvent que ces sortes de personnes ne font
pas la moindre attention à l'objet qui leur est pré-
sent & ce sont ordinairement des gens qui pen-
sent fortement à quelque affaire qui leur est
présent.

soins qu'on doit avoir pour ce qui regarde l'extérieur, est de bien composer ses yeux et de bien régler sa vue.

Une personne qui veut faire profession d'humilité et de modestie, et avoir un extérieur sage et posé, doit faire en sorte d'avoir les yeux doux, paisibles et retenus.

5

Ceux à qui la nature n'a pas donné cet avantage et qui n'ont pas cet agrément, doivent tâcher d'en corriger le défaut par une contenance gaie et modeste, et avoir égard de ne pas rendre leurs yeux plus désagréables par leur négligence.

10

Il y en a qui ont des yeux affreux, qui marquent un homme ou en colère ou violent; il y en a d'autres qui ont toujours les yeux extrêmement ouverts et qui regardent avec hardiesse; c'est l'ordinaire des esprits insolents, qui n'ont de respect pour personne.

15

Il s'en trouve qui ont des yeux égarés et sans aucun arrêt, regardent tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, et c'est le propre d'un esprit léger.

20

Il s'en trouve aussi quelquefois qui ont les yeux si fort attachés à un objet, qu'il semble qu'ils le veulent dévorer des yeux; et cependant il arrive souvent que ces sortes de personnes ne font pas la moindre attention à l'objet qui leur est présent, et ce sont ordinairement des gens qui pensent fortement à quelque affaire qui leur est bien

25

à cœur, ou qui ont l'esprit vague sans l'arrêter à rien de déterminé.

Il y en a d'autres qui regardent fixement à terre & quelques fois même de costé & d'autre, comme des personnes qui feroient des yeux quelque chose qu'ils auroient perdu, ce sont des esprits inquiets & embarrassés qui ne savent que faire pour se retirer de leur inquiétude.

Toutes ces manières d'arrêter les yeux & de regarder sont tout à fait contre la Bien-seance & l'honnesteté, & on ne peut les corriger qu'en tenant le Corps & la Teste droite, & les yeux modestement baissés, & en faisant d'avoir un extérieur libre & engageant.

Comme il n'est pas seant d'avoir la vue trop élevée, il ne faut pas aussi que ceux qui vivent dans le monde ayent la vue trop basse, car cela a plus l'air d'un Religieux que d'un Seculier : Les Ecclesiastiques néanmoins & ceux qui prétendent de l'être doivent tous paroître avec des yeux & un extérieur tout à fait retenu : Car il est de la Bien-seance à ceux qui sont engagez ou qui ont dessein de s'engager dans cet Etat de s'accoutumer à la mortification de leurs sens, & de faire paroître par leur modestie qu'étant consacré à Dieu, on voulant se consacrer à Dieu ils ont l'esprit occupé de luy & de ce qui se regarde.

La Règle qu'on peut prendre à l'égard des yeux

à cœur, ou qui ont l'esprit vague, sans l'arrêter à rien de déterminé.

Il y en a d'autres qui regardent fixement à terre, et quelquefois même de côté et d'autre, comme des personnes qui cherchent des yeux quelque chose qu'ils auraient perdue; ce sont des esprits inquiets et embarrassés, qui ne savent que faire pour se retirer de leur inquiétude. 5

Toutes ces manières d'arrêter les yeux et de regarder sont tout à fait contre la bienséance et l'honnêteté et on ne peut les corriger qu'en tenant le corps et la tête droite, et les yeux modestement baissés, et en tâchant d'avoir un extérieur libre et engageant. 10

Comme il n'est pas séant d'avoir la vue trop élevée, il ne faut pas aussi que ceux qui vivent dans le monde aient la vue trop basse, car cela a plus l'air d'un religieux que d'un séculier; les ecclésiastiques néanmoins, et ceux qui prétendent de l'être, doivent tous paraître avec des yeux et un extérieur tout à fait retenu. Car il est de la bienséance à ceux qui sont engagés, ou qui ont dessein de s'engager dans cet état, de s'accoutumer à la mortification de leurs sens, et de faire paraître par leur modestie, qu'étant consacrés à Dieu, ou voulant se consacrer à Dieu, ils ont l'esprit occupé de lui, et de ce qui le regarde. 15 20 25

La règle qu'on peut prendre à l'égard des yeux,

est de les a voir médiocrement ou d'œil & à la
 portée de la grandeur de son corps, ensoit qu'on
 puisse voir distinctement & facilement toutes
 les personnes a'œil qui oy est, il ne faut pas ce-
 5 pendant attacher ses yeux fixement sur quicq ce soit
 particulièrement sur des personnes de différense pe-
 ou qui sont supérieures. Et s'il est a propos de regar-
 der quelqu'un il faut que ce soit d'une maniere
 naturelle, donc & honneste, & qu'on ne puisse re-
 10 venir dans les regards aucune passion ni af-
 fection d'exglée.

Il est tres incivil de regarder de tres d'œil,
 car c'est un signe de mepris, & cela ne peut être
 permis tout au plus qu'aux Maistres à l'égard
 15 de leurs domestiques pour les reprendre de quel-
 que faute grossiere dans laquelle ils seroient
 tombéz, & il est aussi de mauvaise grace de
 remuer les yeux incessamment, de les cligner
 coup sur coup, cela est d'un petit génie.

Il n'est pas moins contre la Bien-séance que
 de voir la Disté de regarder le gouvèrnement & d'ancien-
 se naité tout ce qui se présente, & on doit faire ensorte
 20 de ne pas regarder de trop loin & de ne regarder
 que de droit sur, sans tourner ni la tête ni les
 yeux de costé & d'autre, ainsi comme l'esprit
 de l'homme est naturellement porté à tout voir
 & à tout se voir, il est bien nécessaire de d'ail-
 25 leur sur son pour son abstenie, & d'adecesse son
 vent à Dieu ces paroles du Prophete *Eccl.*
 Cij

est de les avoir médiocrement ouverts, et à la portée de la grandeur de son corps, en sorte qu'on puisse voir distinctement, et facilement toutes les personnes avec qui on est; il ne faut pas cependant attacher ses yeux fixement sur qui que ce soit, particulièrement sur des personnes de différent sexe, ou qui sont supérieures, et s'il est à propos de regarder quelqu'un, il faut que ce soit d'une manière naturelle, douce et honnête, et qu'on ne puisse remarquer dans les regards aucune passion ni affection déréglée. 5 10

Il est très incivil de regarder de travers, car c'est un signe de mépris, et cela ne peut être permis, tout au plus qu'aux maîtres à l'égard de leurs domestiques, pour les reprendre de quelque faute grossière, dans laquelle ils seraient tombés; et il est aussi de mauvaise grâce de remuer les yeux incessamment, de les cligner coup sur coup, cela est d'un petit génie. 15

Il n'est pas moins contre la bienséance que contre la piété, de regarder légèrement et curieusement tout ce qui se présente, et on doit faire en sorte de ne pas regarder de trop loin, et de ne regarder que devant soi, sans tourner ni la tête ni les yeux de côté et d'autre; mais comme l'esprit de l'homme est naturellement porté à tout voir et à tout savoir, il est bien nécessaire de veiller sur soi pour s'en abstenir, et d'adresser souvent à Dieu ces paroles du Prophète-Roi : 20 25

Pl. Mon Dieu, détournez mes yeux, & ne prenez
 13. etz pas qu'ils s'arrestent à regarder des choses
 37. inutiles.

5 C'est une grande incivilité de regarder par
 dessus son Epaule en tournant la teste, c'est mé-
 priser les personnes avec qui on est que d'en user
 ainsi c'est aussi une tres grande incivilité de re-
 garder par derrière & par dessus l'Epaule d'un
 autre qui lit ou qui tient quelque chose, pour voir
 10 ce qu'il lit ou ce qu'il tient.

Il y a quelque défaut touchant la vue
 qui tiennent si fort de la bassesse ou de la legereté
 qu'il n'y a ordinairement que des Enfans ou des
 15 Ecolliers qui puissent être capables d'y tomber
 quelques grossieres que soient ces défauts on ne doit
 pas être surpris qu'on les exprime icy, afin que
 les Enfans s'en donnent de garde, & qu'on
 puisse veiller sur eux pour les empêcher de s'y
 laisser aller.

20 Il y en a quelques fois qui font des grimaces
 avec les yeux pour se rendre affreux: il y en
 a d'autres qui contrefont les bigles & les loug'es
 pour faire rire les autres: On en voit quel-
 ques uns qui arrailent leurs yeux avec leurs
 25 doigts, il s'en trouve aussi qui regardent avec
 un œil fermé comme font les Arabes & les Indes
 lorsqu'ils tirent au But, toutes ces manieres de re-
 garder sont tout a fait inciviles & mal-jouistes,
 & il n'y a point de personnes raisonnables ni d'en-

Mon Dieu, détournez mes yeux, et ne permettez pas qu'ils s'arrêtent à regarder des choses inutiles.

C'est une grande incivilité de regarder par-dessus son épaule en tournant la tête; c'est mépriser les personnes avec qui on est, que d'en user ainsi. C'est aussi une très grande incivilité de regarder par derrière et par-dessus l'épaule d'un autre qui lit, ou qui tient quelque chose, pour voir ce qu'il lit, ou ce qu'il tient. 5
10

Il y a quelques défauts touchant la vue, qui tiennent si fort de la bassesse ou de la légèreté qu'il n'y a ordinairement que des enfants ou des écoliers qui puissent être capables d'y tomber; quelque grossiers que soient ces défauts, on ne doit pas être surpris qu'on les exprime ici, afin que les enfants s'en donnent de garde, et qu'on puisse veiller sur eux pour les empêcher de s'y laisser aller. 15

Il y en a quelquefois qui font des grimaces avec les yeux pour se rendre affreux; il y en a d'autres qui contrefont les bigles et les louches, pour faire rire les autres. On en voit quelques-uns qui éraillent leurs yeux avec leurs doigts; il s'en trouve aussi qui regardent avec un œil fermé, comme font les arbalétriers lorsqu'ils tirent au but; toutes ces manières de regarder sont tout à fait inciviles, et malhonnêtes; il n'y a point de personnes raisonnables, ni d'en- 20
25

Pant bien nez qui ne regardent toutes ces grimaces comme Josue indignes d'un homme sage.

CHAPITRE VII.

5 Du Nez & de la manière de se moucher & d'Eternuer.

10 **Q**U'il est indécent de frotter le Nez & ce sont ordinairement les railleuses qui le font, il est aussi mal-joué & incivil de le remuer, il ne faut pas même y touchez ni avec la main ni avec les doigts nus.

15 Il est de la Bien-séance de le tenir fort net, & il est très-vilain de le laisser remplir de mucus, il faut donc le nettoyer souvent afin de le tenir propre, car le Nez est la joncture & la beauté du visage, & il est la partie de nous même la plus apparente.

20 Il est très-mal-joué de fouiller incessamment dans les narines avec le doigt, & il est encore bien plus insupportable de porter ensuite dans la bouche ce qu'on a tiré hors des Narines, ou même le doigt qu'on vient de mettre, cela est capable de faire mal au nez à ceux qui le voient.

25

fants bien nés, qui ne regardent toutes ces grimaces comme choses indignes d'un homme sage.

CHAPITRE VII

Du Nez et de la manière de se moucher et d'Éternuer. 5

Il est indécent de froncer le nez, et ce sont ordinairement les railleurs qui le font; il est aussi malhonnête et incivil de le remuer, il ne faut pas même y toucher ni avec la main, ni avec les doigts nus. 10

Il est de la bienséance de le tenir fort net, et il est très vilain de le laisser remplir de morve; il faut donc le nettoyer souvent, afin de le tenir propre; car le nez est l'honneur et la beauté du visage, et il est la partie de nous-mêmes la plus apparente. 15

Il est très malhonnête de fouiller incessamment dans les narines avec le doigt, et il est encore bien plus insupportable de porter ensuite dans la bouche ce qu'on a tiré hors des narines, ou même le doigt qu'on vient d'y mettre, cela est capable de faire mal au cœur à ceux qui le voient. 20 25

Il est vilain de se mouſer avec la main
 nue en la paſſant deſſous le Nez, ou de se mou-
 ſer ſur la manche ou ſur ſes habits, & c'eſt
 une choſe tres-contraire à la Bien-ſeance de ſe
 5 Mouſer avec deux doigts & puis de jeter
 la morce à terre, & d'oſſuyer enſuite ſes doigts
 avec ſes habits, car on ſçait combien il eſt mal-
 ſeant de voir de telles ordures ſur ſes
 habits qui doiuent toujours être tres-propres
 10 quelques paordres qu'ils ſoient, parce qu'ils ſont
 les ornemens d'un ſeruiteur de Dieu & d'un
 membre de J. C.

Il y en a quelques uns qui mettent un doigt
 contre le Nez & qui enſuite en ſoufflant du Nez
 15 pouſſent à terre l'ordure qui eſt dedans, ceux
 qui en uſent ainſi ſont des gens qui ne ſçaſſent
 ce que c'eſt que d'honnelté.

Il faut toujours ſe ſervir de ſon mou-
 ſoir pour ſe mouſer & jamais d'autre choſe,
 20 & en le faiſant ſe couvrir ordinairement le
 viſage avec ſon chapeau, ou au moins ſi on eſt
 à côté de perſonnes & qu'on puiſſe facilement
 ſe retourner le viſage de la vue des au-
 tres, il faut le faire & ſe mouſer ſors de
 25 leur preſence.

On doit éviter en ſe mouſant de faire
 du bruit avec le Nez, de ſouffler trop haut
 avec les narres & de renfler, car cela eſt
 de tres-mauvaiſe grace.

Il est vilain de se moucher avec la main nue, en la passant dessous le nez; ou de se moucher sur la manche ou sur ses habits, et c'est une chose très contraire à la bienséance de se moucher avec deux doigts, et puis de jeter la morve à terre, et d'essuyer ensuite ses doigts avec ses habits, car on sait combien il est mal séant de voir de telles ordures sur des habits, qui doivent toujours être très propres, quelque pauvres qu'ils soient, parce qu'ils sont les ornements d'un serviteur de Dieu et d'un membre de Jésus-Christ.

Il y en a quelques-uns qui mettent un doigt contre le nez, et qui ensuite, en soufflant du nez, poussent à terre l'ordure qui est dedans; ceux qui en usent ainsi, sont des gens qui ne savent ce que c'est que d'honnêteté.

Il faut toujours se servir de son mouchoir pour se moucher, et jamais d'autre chose, et en le faisant, se couvrir ordinairement le visage avec son chapeau; ou au moins, si on est avec peu de personnes, et qu'on puisse facilement se détourner le visage de la vue des autres, il faut le faire, et se moucher hors de leur présence.

On doit éviter, en se mouchant, de faire du bruit avec le nez, de souffler trop haut avec les narines, et de ronfler, car cela est de très mauvaise grâce.

Lors qu'on est à Table il est à propos de se conduire avec la serviette & de se cacher le visage autant qu'on le peut, car il n'est pas la bien-seant de se mouffer & découvrir.

- 5 Avant que de se mouffer il est indécemment d'être long temps à tirer son mouchoir, & c'est manquer de respect à l'égard des personnes à avec qui on est de le déplier en différents endroits pour voir de quel côté on se mouffera, il faut tirer son mouchoir de sa poche, & se mouffer promptement, & de manière qu'on ne puisse presque pas être aperçu des autres.

- 15 Il faut bien se garder après qu'on s'est mouffé de regarder dans son mouchoir, mais il est à propos de le plier aussi-tôt & de le remettre dans sa poche.

- 20 Il n'est pas honnête de tenir son mouchoir à la main ni de l'offrir à quelqu'un pour quoi que ce soit quand même il seroit tout blanc, si ce pendant quelque personne le demande & presse de le donner, à lors on peut le faire.

- 25 Lors qu'on se sent disposé à éternuer il ne faut pas s'en empêcher, mais il est à propos de taire tant soit peu son visage de côté & de le couvrir de son mouchoir, & puis éternuer le plus doucement & avec le moins de bruit qu'il est possible il faut ensuite remercier honnêtement la compagnie qui aura salué en lui faisant la révérence.

Quand quelqu'un éternue il ne faut pas dire

Lorsqu'on est à table, il est à propos de se couvrir avec sa serviette, et de se cacher le visage autant qu'on le peut, car il n'est pas la bienséant de se moucher à découvert.

Avant que de se moucher, il est indécent d'être longtemps à tirer son mouchoir, et c'est manquer de respect à l'égard des personnes avec qui on est, de le déplier en différents endroits pour voir de quel côté on se mouchera. Il faut tirer son mouchoir de sa poche, et se moucher promptement, et de manière qu'on ne puisse presque pas être aperçu des autres. 5 10

Il faut bien se garder, après qu'on s'est mouché, de regarder dans son mouchoir; mais il est à propos de le plier aussitôt et de le remettre dans sa poche. 15

Il n'est pas honnête de tenir son mouchoir à la main, ni de l'offrir à quelqu'un pour quoi que ce soit, quand même il serait tout blanc; si cependant quelque personne le demande et presse de le donner, alors on peut le faire. 20

Lorsqu'on se sent disposé à éternuer, il ne faut pas s'en empêcher, mais il est à propos de tourner tant soit peu son visage de côté et de le couvrir de son mouchoir, et puis éternuer le plus doucement et avec le moins de bruit qu'il est possible; il faut ensuite remercier honnêtement la compagnie qui aura salué, en lui faisant la révérence. 25

Quand quelqu'un éternue, il ne faut pas dire

toutz Hautz Dieu vous benisse ou Dieu vous
 assiste ; on doit seulement sans proferer au-
 cune parole se découvrir & faire la révérence,
 & la faire profonde en se baissant tout bas si
 5 c'est à l'égard d'une personne a qui on doit
 beaucoup de respect.

C'est une pratique qui est assez en usage
 de prendre du Tabac en poudre ; il est accep-
 tant beaucoup mieux de ne le pas faire, par-
 10 ticulierement lors qu'on est en compagnie ; & il
 ne faut jamais le faire lors qu'on est avec
 des personnes a qui on doit du respect, mais
 il est très indecent d'en manger & de s'en mettre
 des feuilles dans le Nez, & il ne l'est pas
 15 moins de le prendre en pipe ; cela n'est pas mé-
 me supportable de le faire en présence des femmes.

Si une personne qualifiée prend du Tabac
 devant ceux qui sont avec elle & qu'elle leur
 en présente ; le respect qu'elles lui doivent le
 20 empêche de le refuser ; & s'ils ont quelque repug-
 nance de le prendre par le Nez ; il suffit qu'ils
 en fassent semblant.

Si la coutume de prendre du Tabac peut être
 permise aux hommes étant si fort tolérée par l'usage
 25 elle ne doit pas avoir de lieu à l'égard
 des femmes ; & il est tout à fait contre la Bien-
 fance qu'elles s'en servent.

Il est aussi indecent à ceux qui en prennent
 d'avoir toujours un canif en la main ; & de

tout haut : *Dieu vous bénisse*, ou *Dieu vous assiste*; on doit seulement, sans proférer aucune parole, se découvrir et faire la révérence, et la faire profonde, en se baissant tout bas, si c'est à l'égard d'une personne à qui on doit beaucoup de respect.

5

C'est une pratique qui est assez en usage de prendre du tabac en poudre; il est cependant beaucoup mieux de ne le pas faire, particulièrement lorsqu'on est en compagnie, et il ne faut jamais le faire, lorsqu'on est avec des personnes à qui on doit du respect; mais il est très indécent d'en mâcher, et de s'en mettre des feuilles dans le nez; et il ne l'est pas moins de le prendre en pipe, cela n'est pas même supportable de le faire en présence des femmes.

10

15

Si une personne qualifiée prend du tabac devant ceux qui sont avec elle, et qu'elle leur en présente, le respect qu'elles lui doivent les empêche de le refuser, et s'ils ont quelque répugnance de le prendre par le nez, il suffit qu'ils en fassent semblant.

20

Si la coutume de prendre du tabac peut être permise aux hommes, étant si fort tolérée par l'usage, elle ne doit pas avoir de lieu à l'égard des femmes, et il est tout à fait contre la bienséance qu'elles s'en servent.

25

Il est aussi indécent à ceux qui en prennent, d'avoir toujours un mouchoir à la main, et de

19 le respect qu'elles lui doivent ; *lire* : le respect qu'ils lui doivent.

25 avoir de lieu ; *lire* : avoir lieu.

leur Voiz ny moufoiz plein d'ordures & de Tabac, ce qui cependant ne peut pas manquer d'arriver à ceux qui prennent du Tabac souvent par le Nez.

- 5 Lors qu'on prend du Tabac en compagnie il faut que cela soit rare, & qu'on n'ait pas toujours une Sabatiere entre les mains & les mains pleines de Tabac, on doit aussi prendre garde qu'il n'en tombe pas sur le Linge ni sur les habits, car il n'est pas honnête qu'on en apperçoive, & afin que cela n'arrive pas il faut prendre peu à la fois.

CHAPITRE VIII.

De la bouche, des Lèvres, des Dens, & de la langue.

15



20

La Bouche ne doit être ni trop ouverte ni trop fermée, & lors qu'on mange il ne faut jamais avoir la Bouche pleine, mais il faut manger avec une telle

moderation qu'on puisse être en état de parler facilement, & d'être entendu distinctement lors qu'il s'en présente quelque occasion.

25

Il est de l'honnêteté que la Bouche soit toujours nette, & il est à propos pour cela de la laver tous les matins, il n'est pas cependant sou-

leur voir un mouchoir plein d'ordures et de tabac; ce qui cependant ne peut pas manquer d'arriver à ceux qui prennent du tabac souvent par le nez.

Lorsqu'on prend du tabac en compagnie, il faut que cela soit rare, et qu'on n'ait pas toujours une tabatière entre les mains, et les mains pleines de tabac; on doit aussi prendre garde qu'il n'en tombe pas sur le linge ni sur les habits, car il n'est pas honnête qu'on y en aperçoive; et afin que cela n'arrive pas, il en faut prendre peu à la fois. 5 10

CHAPITRE VIII

De la Bouche, des Lèvres, des Dents et de la Langue. 15

La bouche ne doit être ni trop ouverte, ni trop fermée; et lorsqu'on mange, il ne faut jamais avoir la bouche pleine, mais il faut manger avec une telle modération qu'on puisse être en état de parler facilement et d'être entendu distinctement, lorsqu'il s'en présente quelque occasion. 20

Il est de l'honnêteté que la bouche soit toujours nette, et il est à propos pour cela de la laver tous les matins; il n'est pas cependant hon- 25

né de le faire ni à la Table ni en présence de
autres.

La Bien-seance ne permet pas d'aVoire quoy
que ce soit à la bouche, & ne veut pas qu'on tien-
ne rien ni entre les LeVres ni entre les Dents :
C'est pourquoy on ne doit pas y mettre ni une
plume quand on écrit, ni des fleurs en quelques
tems que ce soit.

Il est de mauvaise grace de serrer trop les
LeVres ou même de les mordre, & il ne faut
jamais les tenir entre les Dents : mais il est insup-
portable de faire avec les LeVres des mouës
& des grimaces, la situation qu'on doit leur donner
est de les tenir toujours jointes l'une contre l'autre
doucement & sans contrainte.

Il n'est pas bien-seant de faire trembler les
LeVres lors qu'on parle ni en aucune autre oc-
casion, il faut les aVoire toujours fermées & ne
les remuer ordinairement que pour manger ou
pour parler.

Il y en a quelques fois qui élèvent tellement
la LeVre d'en haut & abaisse si fort celle d'en
bas que leurs dents paroissent quelques-fois même
toutes entières, cela est tout à fait contre la Bien-
seance qui ne veut pas qu'on voye jamais les
dents à decouvert, la nature ne les ayant con-
vertes des LeVres que pour les cacher.

On doit faire en sorte d'aVoire toujours les
Dents très nettes, car il est très mal-jomies

nête de le faire ni à la table, ni en présence des autres.

La bienséance ne permet pas d'avoir quoi que ce soit à la bouche, et ne veut pas qu'on tienne rien ni entre les lèvres, ni entre les dents; c'est pourquoi on ne doit pas y mettre ni une plume quand on écrit, ni des fleurs en quelque temps que ce soit.

5

Il est de mauvaise grâce de serrer trop les lèvres, ou même de les mordre, et il ne faut jamais les tenir entr'ouvertes; mais il est insupportable de faire avec les lèvres des moues et des grimaces. La situation qu'on doit leur donner, est de les tenir toujours jointes l'une contre l'autre, doucement, et sans contrainte.

10

15

Il n'est pas bienséant de faire trembler ses lèvres, lorsqu'on parle, ni en aucune autre occasion; il faut les avoir toujours fermées, et ne les remuer ordinairement que pour manger ou pour parler.

20

Il y en a quelquefois qui élèvent tellement la lèvre d'en haut et abaissent si fort celle d'en bas, que leurs dents paraissent quelquefois même toutes entières; cela est tout à fait contre la bienséance, qui ne veut pas qu'on voie jamais les dents à découvert, la nature ne les ayant couvertes des lèvres que pour les cacher.

25

On doit faire en sorte d'avoir toujours les dents très nettes; car il est très malhonnête

qu'oy les Voyes noires, crasseuses ou pleines d'ordures : C'est pourquoy il est à propos de les nettoyer de tems en tems, particulièrement le matin après avoir mangé, il ne faut pas cependant les faire à Table & devant le monde, ce seroit manquer & d'honnesteté & de respect.

Il faut bien prendre garde de se servir d'esclongles ou de ses doigts ou d'un couteau pour nettoyer ses Gens, il est de la Bien-seance de les faire avec un instrument fait exprès qu'on nomme Cure Dens, ou avec un bout de plume taillé à propos pour le faire, ou avec un gros linge.

C'est une sçavoire ce que c'est que d'honnesteté de grimace ou de craquer les Gens, on ne doit pas aussi les serrer trop fort en parlant, ni parler entre ses Gens, c'est un défaut qu'on doit beaucoup s'appliquer à corriger en attendant fort la bouche lors qu'on parle à quelqu'un.

C'est une incivilité très-grande de se prendre une Gens avec l'ongle du pouce pour exprimer un dédain & un mépris de quelque personne ou de quelque chose, & il est encore plus mal de dire en le faisant Je ne m'en soucie non plus que de cela.

C'est une chose honteuse & indigne d'une personne bien née de tirer la Langue par mépris ou pour refuser ce qu'un autre demande, & il est mal honneste de l'avancer jusque sur le bord des Lèvres & de la remuer en la faisant passer d'un

qu'on les voie noires, crasseuses ou pleines d'ordures. C'est pourquoi il est à propos de les nettoyer de temps en temps, particulièrement le matin après avoir mangé; il ne faut pas cependant le faire à table devant le monde, ce serait manquer et d'honnêteté, et de respect.

5

Il faut bien prendre garde de se servir de ses ongles ou de ses doigts, ou d'un couteau pour nettoyer ses dents; il est de la bienséance de le faire avec un instrument fait exprès, qu'on nomme *cure-dents*, ou avec un bout de plume taillée à propos pour le faire, ou avec un gros linge.

10

C'est ne savoir ce que c'est que d'honnêteté de grincer ou de craquer les dents, on ne doit pas aussi les serrer trop fort en parlant, ni parler entre ses dents; c'est un défaut qu'on doit beaucoup s'appliquer à corriger, en ouvrant fort la bouche lorsqu'on parle à quelqu'un.

15

C'est une incivilité très grande de se prendre une dent avec l'ongle du pouce pour exprimer un dédain et un mépris de quelque personne ou de quelque chose; et il est encore plus mal de dire en le faisant : *Je ne m'en soucie non plus que de cela.*

20

C'est une chose honteuse et indigne d'une personne bien née, de tirer la langue par mépris, ou pour refuser ce qu'un autre demande, et il est malhonnête de l'avancer jusque sur le bord des lèvres, et de la remuer en la faisant passer d'un

25

voir à l'autre, il n'est pas moins incivil de mettre
 la Langue ou la LeVre d'en bas sur sa LeVre
 d'en haut pour en tirer de l'eau ou de la morve qui
 seroit tombée du nez, & de la reporter ensuite dans
 5 la Bouche, il seroit bon pour ceux qui sont assez
 mal élevés pour tomber dans ces sortes de défauts
 se serussent d'un miroir pour s'en corriger, car ils
 ne pourroient sans doute se voir faire des gestes
 aussi mal honnêtes sans les condamner.
 10 Il est donc de la Bien-séance que la Langue
 soit toujours renfermée par les Dents, & ne sorte
 jamais au delà, car c'est là tout l'enclos que la
 nature lui a donné.

CHAPITRE IX.

15 Du Parler & de la Prononciation.



20 Comme le Parler se forme de la
 Bouche, des LeVres, des
 Dents & de la Langue, il paroît
 que c'est icy le lieu où on tra
 doit parler.

25 Pour bien Parler & se faire entendre des au
 tres il faut ouvrir entièrement la Bouche & pren
 dre garde, donc pas se précipiter en parlant & de
 ne pas dire un seul mot à l'étourdi & à la légère,
 cela empêche sur tout ceux qui sont d'un caractère
 même actif de bien prononcer.

côté à l'autre; il n'est pas moins incivil de mettre la langue, ou la lèvre d'en bas sur la lèvre d'en haut, pour en tirer de l'eau ou de la morve qui serait tombée du nez, et de la reporter ensuite dans la bouche; il serait bon pour ceux qui sont assez mal élevés pour tomber dans ces sortes de défauts, se servissent d'un miroir pour s'en corriger, car ils ne pourraient sans doute se voir faire des choses aussi malhonnêtes, sans les condamner.

5

Il est donc de la bienséance, que la langue soit toujours renfermée par les dents, et ne sorte jamais au-delà, car c'est là tout l'enclos que la nature lui a donné.

10

CHAPITRE IX

Du Parler et de la Prononciation.

15

Comme le parler se forme de la bouche, des lèvres, des dents et de la langue, il paraît que c'est ici le lieu où on en doit parler.

20

Pour bien parler et se faire entendre des autres, il faut ouvrir entièrement la bouche, et prendre garde de ne pas se précipiter en parlant, et de ne pas dire un seul mot à l'étourdie et à la légère; cela empêche surtout ceux qui sont d'un tempérament actif, de bien prononcer.

25

5 il serait bon pour ceux ; lire : il serait bon que ceux.

5 Lors qu'on parle il faut faire en sorte de prendre ny ton de voix dour & posé, & assez élevé pour pouvoit être entendu de ceux à qui on parle, car on ne parle que pour se faire entendre: Il est cependant contre la Civilité de crier en parlant & de prendre ny ton de voix aussi haut que si on parloit à des sourds.

10 Une chose à quoi l'on doit bien prendre garde en parlant est qu'il n'y ait rien de rude ni d'aigre ni de hautain dans la voix: à quelque personne qu'on parle il faut toujours le faire avec un air d'honnesteté & de Bien Veillance.

15 C'est une chose ridicule de parler du Mez, & afin que la mauvaise disposition du Mez ne donne pas occasion de le faire, il faut prendre garde qu'il ne soit pas bouffé & qu'il soit toujours fort net & sans ordure.

20 Ceux qui ont la Langue grasse & qui veulent corriger ce défaut doivent faire en sorte de fortifier leur voix en appuyant avec peine sur les lettres ou sur les syllabes qu'ils ne peuvent pas bien prononcer cela leur rendra au moins la prononciation plus aisée.

25 Il est de conséquence de s'appliquer à corriger ces défauts dans le bas âge, car il est ensuite presque impossible de quitter l'habitude qu'on a prise d'une certaine manière de parler, & quoi qu'on doye bien dans un âge plus avancé qu'elle est messeante & désagréable,

Lorsqu'on parle, il faut faire en sorte de prendre un ton de voix doux et posé, et assez élevé pour pouvoir être entendu de ceux à qui on parle, car on ne parle que pour se faire entendre. Il est cependant contre la civilité, de crier en parlant, et de prendre un ton de voix aussi haut que si on parlait à des sourds.

5

Une chose à quoi l'on doit bien prendre garde en parlant, est qu'il n'y ait rien de rude, ni d'aigre, ni de hautain dans la voix, à quelque personne qu'on parle; il faut toujours le faire avec un air d'honnêteté et de bienveillance.

10

C'est une chose ridicule de parler du nez, et afin que la mauvaise disposition du nez ne donne pas occasion de le faire, il faut prendre garde qu'il ne soit pas bouché, et qu'il soit toujours fort net et sans ordure.

15

Ceux qui ont la langue grasse, et qui veulent corriger ce défaut, doivent faire en sorte de fortifier leur voix, en appuyant avec peine sur les lettres ou sur les syllabes qu'ils ne peuvent pas bien prononcer, cela leur rendra au moins la prononciation plus aisée.

20

Il est de conséquence de s'appliquer à corriger ces défauts dans le bas âge, car il est ensuite presque impossible de quitter l'habitude qu'on a prise d'une certaine manière de parler, et quoi qu'on voie bien, dans un âge plus avancé qu'elle est messéante et désagréable,

25

on ne peut cependant s'en deffaire & en prendre un autre.

Il est indecent de parler seul, c'est même une chose qu'on ne doit faire ordinairement & qui ne peut convenir qu'à un homme passionné ou sans esprit ou à quelqu'un qui medite quelque chose en luy même, & prend des desseins sur ce qui la regarde & des mesures pour l'exécution.

Une chose qui est des plus importantes quand on parle est de bien faire sonner toutes les lettres & toutes les syllabes, & de prononcer tous les mots separement les uns des autres : Il faut aussi ne pas manquer de prononcer la consonne qui finit un mot, lors que ce mot est suivi d'un autre qui commence par une voyelle, & on ne doit pas au contraire prononcer la consonne finale lors que la premiere lettre du mot suivant est aussi une consonne.

Il y a de deux sortes de deffauts à éviter dans la Prononciation, les uns regardent la Prononciation en elle même, les autres regardent la maniere de prononcer.

A l'égard de la Prononciation dans les discours ordinaires il faut qu'elle soit égale & uniforme, & qu'on ne s'ange pas à tout moment de ton comme feroit un Predicateur, il faut aussi qu'elle soit toujours seene en sorte qu'on ne la baisse pas sur la fin des mots, au contraire il faut prendre à tâche de prononcer

on ne peut cependant s'en défaire et en prendre un autre.

Il est indécent de parler seul; c'est même une chose qu'on ne doit faire ordinairement et qui ne peut convenir qu'à un homme passionné ou sans esprit, ou à quelqu'un qui médite quelque chose en lui-même et prend des desseins sur ce qui la regarde et des mesures pour l'exécuter.

5

Une chose qui est des plus importantes quand on parle, est de bien faire sonner toutes les lettres et toutes les syllabes, et de prononcer tous les mots séparément les uns des autres. Il faut aussi ne pas manquer de prononcer la consonne qui finit un mot, lorsque ce mot est suivi d'un autre qui commence par une voyelle; et on ne doit pas, au contraire, prononcer la consonne finale, lorsque la première lettre du mot suivant est aussi une consonne.

10

15

Il y a de deux sortes de défauts à éviter dans la prononciation; les uns regardent la prononciation en elle-même, les autres regardent la manière de prononcer.

20

A l'égard de la prononciation dans les discours ordinaires, il faut qu'elle soit égale et uniforme, et qu'on ne change pas à tout moment de ton, comme ferait un prédicateur. Il faut aussi qu'elle soit toujours ferme, en sorte qu'on ne la baisse pas sur la fin des mots; au contraire, il faut prendre à tâche de prononcer

25

30

8 qui la regarde ; lire : qui le regarde.

plus fermement la fin des mots & des perio-
des que le commencement, afin qu'on puisse
être toujours bien entendu, il faut aussi qu'elle
soit entière sans omettre une seule lettre ni syllabe
qu'on ne la prononce tout à fait bien : Il faut enfin
5 qu'elle soit tellement exacte qu'on n'y change ja-
mais une lettre en une autre.

Il y a différentes sortes de manières
de prononcer très-messantes, il y en a qui
10 prononcent d'une certaine manière molle, lente,
& même languissante, les gens qui prononcent
ainsi sont très-désagréables, & il semble qu'ils
ayent toujours à se plaindre en parlant : Cette
Prononciation marque en eux beaucoup de la Sté
15 & de mollesse dans leur Conduite, de défaut
est plus ordinaire & est aussi plus tolérable dans
les femmes que dans les hommes, & il n'y en
a point cependant qui ne doivent s'efforcer de
s'en corriger.

Il y en a d'autres dont la Prononcia-
tion est pesante & grossière & c'est le propre des
Paisans, ils ne peuvent corriger ce défaut
qu'en adoucissant le son de voix, & en fai-
sant pas sonner si fort les mots & les syl-
25 labes.

Il y en a quelques uns dont la manière
de prononcer est dure & brusque, & cette manière
de parler est fort mal-jonnette, il faut pour
s'en défaire parler toujours doucement & avec

plus fermement la fin des mots et des périodes que le commencement, afin qu'on puisse être toujours bien entendu. Il faut aussi qu'elle soit entière, sans omettre une seule lettre ni syllabe, qu'on ne la prononce tout à fait bien. Il faut enfin qu'elle soit tellement exacte, qu'on n'y change jamais une lettre en une autre.

5

Il y a différentes sortes de manières de prononcer très messéantes; il y en a qui prononcent d'une certaine manière molle, lente, et même languissante; les gens qui prononcent ainsi, sont très désagréables, et il semble qu'ils aient toujours à se plaindre en parlant. Cette prononciation marque en eux beaucoup de lâcheté et de mollesse dans leur conduite; de défaut est plus ordinaire et est aussi plus tolérable dans les femmes que dans les hommes, et il n'y en a point cependant qui ne doivent s'efforcer de s'en corriger.

10

15

Il y en a d'autres dont la prononciation est pesante et grossière, et c'est le propre des paysans; ils ne peuvent corriger ce défaut qu'en adoucissant le ton de voix, et en ne faisant pas sonner si fort les mots et les syllabes.

20

25

Il y en a quelques-uns dont la manière de prononcer est dure et brusque, et cette manière de parler est fort malhonnête; il faut, pour s'en défaire, parler toujours doucement, avec

attention sur soy, & en temoignant aux autres de
la bien-vueillance

Quelques autres ont la Prononciation aiguë
& precipitée, le moyen dont ils peuvent se ser-
5 uir pour la changer est de prendre toujours
un ton de voix ferme, & s'estudier à pronon-
cer toutes les syllabes distinctement & avec
attention.

La Prononciation françoise doit être en même
10 tems ferme, douce & agreable : Pour appren-
dre à bien prononcer il faut commencer par parler
peu, dire toutes les paroles les unes après les
autres avec modération, prononcer distinctement
toutes les syllabes & tous les mots, il faut sans
15 tout ne converser ordinairement qu'avec des per-
sonnes qui parlent purement & qui prononcent bien.

CHAPITRE X.

Deu Baïller du Cracher, & du Touffler.



20 **B**est de la Bien-séance de s'ab-
stenir de Baïller lors qu'on
est avec d'autres personnes,
sur tout lorsque c'est de personnes
à qui l'on doit du respect, car c'est
témoigner qu'on est ennuyé on de la compagnie,
25 on des discours de ceux avec qui l'on est, ou
qu'on en fait peu d'estime, si cependant on se trouve
obligé

attention sur soi, et en témoignant aux autres de la bienveillance.

Quelques autres ont la prononciation aiguë et précipitée; le moyen dont ils peuvent se servir pour la changer, est de prendre toujours un ton de voix ferme et s'étudier à prononcer toutes les syllabes distinctement et avec attention.

La prononciation française doit être en même temps ferme, douce et agréable. Pour apprendre à bien prononcer, il faut commencer par parler peu, dire toutes les paroles les unes après les autres avec modération, prononcer distinctement toutes les syllabes et tous les mots, il faut surtout ne converser ordinairement qu'avec des personnes qui parlent purement et qui prononcent bien.

CHAPITRE X

Du Bâiller, du Cracher et du Tousser.

Il est de la bienséance de s'abstenir de bâiller, lorsqu'on est avec d'autres personnes, surtout lorsque c'est avec des personnes à qui l'on doit du respect; car c'est témoigner qu'on est ennuyé, ou de la compagnie, ou des discours de ceux avec qui l'on est, ou qu'on en fait peu d'estime; si cependant on se trouve

obligé de le faire par nécessité, on doit alors
 cesser entièrement de parler & mettre sa main
 en son mouchoir deuant sa bouche & se tourner un
 peu de costé afin de n'être pas aperçu cy le fai-
 5 sant par ceux qui sont présents. Il faut pour
 tout prendre garde en baillant de ne rien faire
 qui soit indecent, il ne faut pas bailler excessi-
 uement, il est très mal seant de le faire a vec-
 bruit, & tirer plus de s'allonger & de s'étendre
 10 en le faisant.

On ne doit pas s'abstenir de cracher & c'est
 une chose vilaine d'avalor ce qu'on doit cracher
 cela est capable de faire mal au cœur.

Il ne faut pas cependant s'accoutumer à cra-
 15 cher trop souvent & sans nécessité, cela est non
 seulement très mal hygiène, mais cela dégoûte
 & incommode tout le monde. Il faut faire en-
 sorte que le besoin en soit rare lors qu'on se trou-
 ue cy compagnie, principalement a vec des per-
 20 sonnes pour qui on doit auoir un respect par-
 ticulier.

Il faut quand on se trouue a vec des per-
 25 sonnes de qualité & lors qu'on est dans des lieux
 qu'on tient propres cracher dans son mouchoir en
 se tournant un peu de costé.

Il seroit aussi de la Bien sance que cha-
 cun s'accoutumast à cracher dans son mouchoir
 lors qu'on est dans les maisons des grands & dans
 toutes les places qui sont en ciues ou parquées

obligé de le faire par nécessité, on doit alors
cesser entièrement de parler, et mettre sa main
ou son mouchoir devant sa bouche, et se tourner un
peu de côté, afin de n'être pas aperçu en le fai-
sant par ceux qui sont présents; il faut sur-
tout prendre garde en bâillant de ne rien faire
qui soit indécent; il ne faut pas bâiller excessi-
vement; il est très malséant de le faire avec
bruit, et encore plus de s'allonger et de s'étendre
en le faisant. 5 10

On ne doit pas s'abstenir de cracher, et c'est
une chose vilaine d'avalier ce qu'on doit cracher;
cela est capable de faire mal au cœur.

Il ne faut pas cependant s'accoutumer à cra-
cher trop souvent et sans nécessité. Cela est non
seulement très malhonnête, mais cela dégoûte
et incommode tout le monde; il faut faire en
sorte que le besoin en soit rare lorsqu'on se trou-
ve en compagnie, principalement avec des per-
sonnes pour qui on doit avoir un respect par-
ticulier. 15 20

Il faut, quand on se trouve avec des per-
sonnes de qualité, et lorsqu'on est dans des lieux
qu'on tient propres, cracher dans son mouchoir en
se tournant un peu de côté. 25

Il serait aussi de la bienséance que cha-
cun s'accoutumât à cracher dans son mouchoir
lorsqu'on est dans les maisons des Grands, et dans
toutes les places qui sont cirées ou parquetées;

mais il est bien plus nécessaire de prendre l'habitation de le faire lors qu'on est dans l'Eglise, le respect qu'on doit avoir pour ces lieux consacrez à Dieu & destinez à rendre à Dieu le culte qui luy est dû, demande qu'on les tiennes très-propres & qu'on y fasse honneur jusqu'au pavé même sur lequel on marche, & cependant il arrive souvent qu'il n'y a point de pavé de Cuisine ou même d'Ecurie plus sale que celui de l'Eglise, quoi qu'elle soit la demeure & la maison de Dieu sur la terre.

Après avoir craché dans son mouchoir il faut se plier aussi-tôt sans le regarder & se mettre dans sa poche.

Il est fort mal-honnête de cracher par une fenêtre, ou dans le feu, ou sur les tisons, ou contre la cheminée, ou même contre la muraille, ou en quelque autre endroit sur lequel on ne puisse pas marcher sur le crachat : Il est aussi contre la bienséance de cracher devant soy en présence des autres, ou de le faire de trop loyn, en sorte qu'on soit obligé d'aller chercher le crachat pour marcher dessus.

On doit avoir beaucoup d'égard de ne jamais cracher sur ses habits ni sur ceux des autres, c'est être ou bien mal propre, ou bien peu circonspect de le faire.

Il y a un défaut qui n'est pas moins considérable & dont il faut bien se donner de garde

mais il est bien plus nécessaire de prendre l'habitude de le faire lorsqu'on est dans l'église.

Le respect qu'on doit avoir pour ces lieux consacrés à Dieu, et destinés à y rendre à Dieu le culte qui lui est dû, demande qu'on les tienne très propres et qu'on y fasse honneur, jusqu'au pavé même sur lequel on marche; et cependant il arrive souvent qu'il n'y a point de pavé de cuisine, ou même d'écurie plus sale que celui de l'église, quoiqu'elle soit la demeure et la maison de Dieu sur la terre.

5

10

Après avoir craché dans son mouchoir, il faut le plier aussitôt, sans le regarder, et le mettre dans sa poche.

Il est fort malhonnête de cracher par une fenêtre, ou dans le feu, ou sur les tisons, ou contre la cheminée, ou même contre la muraille, ou en quelque autre endroit sur lequel on ne puisse pas marcher sur le crachat. Il est aussi contre la bienséance de cracher devant soi en présence des autres, ou de le faire de trop loin, en sorte qu'on soit obligé d'aller chercher le crachat pour marcher dessus.

15

20

On doit avoir beaucoup d'égard de ne jamais cracher sur ses habits, ni sur ceux des autres; c'est être ou bien malpropre ou bien peu circonspect de le faire.

25

Il y a un défaut qui n'est pas moins considérable, et dont il faut bien se donner de garde,

qui est de ne pas jeter sa salive en parlant sur le visage de ceux à qui on parle; cela est très indécent et tout à fait incommode.

Quand on aperçoit à terre quelque gros crachat, il faut aussitôt mettre adroitement le pied dessus; si on en remarque sur l'habit de quelqu'un, il n'est pas bienséant de le faire connaître; mais il faut avertir quelque domestique de l'aller ôter, et s'il n'y en a point, il faut l'ôter soi-même sans qu'on s'en aperçoive, car il est de l'honnêteté de ne rien faire paraître à l'égard de qui que ce soit, qui lui puisse faire peine, ou lui donner de la confusion. Si quelqu'un a la bonté de nous rendre ce bon office, il faut lui en témoigner une reconnaissance toute particulière.

Il y a quelques défauts touchant le cracher auxquels on doit faire une attention très grande pour n'y pas tomber. Il y en a qui font beaucoup de bruit, et un bruit qui est même très désagréable en tirant les flegmes et les crachats comme par force du fond de leur poitrine; c'est ce qui arrive plus ordinairement aux vieillards. Cette manière de cracher est fort malhonnête. On doit avoir égard, pour n'être pas incommode aux autres, de ne pas faire de bruit, ou de n'en faire que très peu, lorsqu'on crache.

Il y en a d'autres qui tiennent longtemps des crachats dans leur bouche; cela est tout à fait contre la bienséance, qui veut qu'on crache aussi-

tot qu'on a le crayon sur la langue.

Il y en a même quelque-fois (ce qui n'arrive point l'ordinaire qu'à des Enfants) qui poussent avec leur Langue des crayons & de la salive jusques sur le bord des Livres : Il y en a qui crayonnent express sur d'autres, & il y en a qui crayonnent au plangier ou en l'air ; Ces sortes de sottises & d'impertinences sont des incivilités dont une personne bien née ne peut pas être capable.

On doit s'abstenir de tousser autant qu'on le peut, & il faut sur tout prendre garde de ne le pas faire à Table quand on parle à quelqu'un ou que quelqu'un nous parle, on doit particulièrement se respecter à la parole de Dieu lors qu'on l'écoute, afin aussi de ne pas empêcher les autres de l'entendre avec facilité : Mais il n'y a personne qui lors qu'elle a besoin de tousser en compagnie, ne doive faire en sorte de le faire rarement & sans beaucoup de bruit.

CHAPITRE XI.

Du Dos, des Epaulles : des Bras, & du Coude.

Il est très indecent de baïsser le Dos comme si on avoit un pesant fardeau sur les Epaulles, mais il faut s'accoutumer à faire prendre le Habitude

tôt qu'on a le crachat sur la langue.

Il y en a même quelquefois (ce qui n'arrive pour l'ordinaire qu'à des enfants), qui poussent avec leur langue des crachats et de la salive jusque sur le bord des lèvres. Il

5

s'en trouve qui crachent exprès sur d'autres et il y en a qui crachent au plancher ou en l'air.

Ces sortes de sottises et d'impertinences sont des incivilités dont une personne bien née ne peut pas être capable.

10

On doit s'abstenir de tousser autant qu'on le peut, et il faut surtout prendre garde de ne le pas faire à table, quand on parle à quelqu'un, ou que quelqu'un nous parle. On doit particulièrement ce respect à la Parole de Dieu, lorsqu'on l'écoute, afin aussi de ne pas empêcher les autres de l'entendre avec facilité. Mais il n'y a personne, qui lorsqu'elle a besoin de tousser en compagnie, ne doive faire en sorte de le faire rarement et sans beaucoup de bruit.

15

20

CHAPITRE XI

Du Dos, des Épaules, des Bras et du Coude.

Il est très indécent de baisser le dos, comme si on avait un pesant fardeau sur les épaules; mais il faut s'accoutumer, et faire prendre l'habitude

25

un Enfant de se tenir toujours droit : Il faut
aussy éviter aVec soyn d'estoVer les Epaules &
de se faire un gros dos, & on doit aVoir egard de
ne pas tenir ses Epaules de travers & de ne pas
5 laisser l'une plus que l'autre.

La Bien seance ne permet pas quand on mar-
che de tourner les Epaules de cost & d'autre com-
me le Balancier d'une Horloge, qui d'avancer
l'une de vant l'autre, cela a l'air d'un esprit su-
perbe & d'une personne qui se fait accroire.
10

Il ne faut pas aussi tourner le dos ni même
tant soit peu les Epaules quand on parle à quelqu'un
ou que quelqu'un nous parle.

C'est une grande incivilité d'étendre & d'allon-
ger les bras, de les tordez d'un costé ou d'un autre,
de les tenir derrière le dos, ou de les mettre sur
le costé comme font quelque-fois des femmes lors
qu'elles sont en colere & qu'elles disent des injures
à d'autres.
15

Il ne faut point aussi remuer les bras
en marchant, sous pretexte même par ce moyen
d'aller plus vite & faire plus de chemin.
20

On ne doit pas aussi aVoir les bras croi-
sez, c'est une modestie propre aux Religieux &
qui ne convient pas à des Seculiers : La
posture qui leur est bien-seante est qu'ils soient
posez en de vant légèrement contre le Corps en
tenant les deux mains l'une dans l'autre.
25

Il est tout à fait contre la Civilité de sac-

aux enfants de se tenir toujours droits. Il faut aussi éviter avec soin d'élever les épaules et de se faire un gros dos, et on doit avoir égard de ne pas tenir ses épaules de travers, et de ne pas baisser l'une plus que l'autre.

5

La bienséance ne permet pas, quand on marche, de tourner les épaules de côté et d'autre, comme le balancier d'une horloge, ni d'avancer l'une devant l'autre; cela a l'air d'un esprit superbe et d'une personne qui s'en fait accroire.

10

Il ne faut pas aussi tourner le dos, ni même tant soit peu les épaules quand on parle à quelqu'un, ou que quelqu'un nous parle.

C'est une grande incivilité d'étendre et d'allonger les bras, de les tordre d'un côté ou d'un autre, de les tenir derrière le dos, ou de les mettre sur le côté, comme font quelquefois des femmes lorsqu'elles sont en colère, et qu'elles disent des injures à d'autres.

15

Il ne faut point aussi remuer les bras en marchant, sous prétexte même, par ce moyen, d'aller plus vite et faire plus de chemin.

20

On ne doit pas aussi avoir les bras croisés; c'est une modestie propre aux religieux, et qui ne convient pas à des séculiers. La posture qui leur est bienséante, est qu'ils soient posés en devant, légèrement contre le corps, en tenant les deux mains l'une dans l'autre.

25

Il est tout à fait contre la civilité de s'ac-

condem. by écoutants quelqu'un qui nous parlerait
 ik l'est encore plus de le faire étant à table,
 & c'est beaucoup manquer de respect à l'égard de
 Dieu de tenir cette posture en se priant.

5 Qu'on se garde bien de frapper quelqu'un ou
 de le pousser avec le coudé quand ce ne seroit
 que par familiarité ou par badinerie, on ne doit
 jamais en user ainsi quand on veut parler à
 quelqu'un, ni même luy parler sa main sur le
 bras.

10 C'est une manière d'agir bien rustique de
 rebouter quelqu'un qui vient à nous pour nous
 parler en le volant le bras comme pour le frap-
 per & pour l'éloigner de nous, on en le pou-
 15 sante rudement avec le coudé la douceur, l'hu-
 milité & le respect pour le prochain doivent tou-
 jours se faire paroître dans nostre conduite.

CHAPITRE VII.

Des Mains, des Doigts & des Ongles.

20 **I**l est de la Bien sance d'a-
 voir & de s'entretenir toujours
 les Mains nettes, & il est hon-
 25 neux de paroître avec des mains
 noires & crasseuses, cela ne peut
 être supportable qu'à des manouvriers & à des
 paisans: Pour avoir les Mains nettes, &

couder, en écoutant quelqu'un qui nous parle;
il l'est encore plus de le faire étant à table,
et c'est beaucoup manquer de respect à l'égard de
Dieu, de tenir cette posture en le priant.

Qu'on se garde bien de frapper quelqu'un, ou
de le pousser avec le coude, quand ce ne serait
que par familiarité ou par badinerie; on ne doit
jamais en user ainsi quand on veut parler à
quelqu'un, ni même lui porter sa main sur le
bras.

C'est une manière d'agir bien rustique, de
rebuter quelqu'un qui vient à nous pour nous
parler, en levant le bras comme pour le frap-
per, et pour l'éloigner de nous, ou en le pous-
sant rudement avec le coude; la douceur, l'hu-
milité et le respect pour le prochain doivent tou-
jours se faire paraître dans notre conduite.

CHAPITRE VII

Des Mains, des Doigts et des Ongles.

Il est de la bienséance d'a-
voir et de s'entretenir toujours
les mains nettes, et il est hon-
teux de paraître avec des mains
noires et crasseuses; cela ne peut
être supportable qu'à des manouvriers et à des
paysans. Pour avoir les mains nettes, et

propres & il faut les nettoyer tous les matins, les laver exactement avant les repas ; & toutes les fois qu'il arriue pendant le jour qu'on les a salies en faisant quelque ouvrage.

5 Il n'est pas decent après a'voir sali ou lavé les Mains de les essuyer à ses habits ou à ceux des autres, ou à une muraille, ou à quelque endroit qui puisse salir quelqu'un.

10 C'est prendre bien de la liberté de se froter les Mains en présence des personnes à qui on doit du respect, soit à cause du froid, soit par un sentiment de joye ou pour quelqu'autre raison, on ne doit pas même le faire lors qu'on est avec ses amis les plus familiers.

15 Il est de mauvaise grace à des personnes du monde de cacher leurs mains sous leurs habits, ou de les a'voir croisées lors qu'elles parlent à quelqu'un, ces contenance sentent plus le Religieux que le Seculier. Il n'est pas même bien seant à qui que ce soit de mettre les deux mains dans les deux poches, & les mettre ou tenir derrière le dos c'est une grossièreté qui tient d'un porte faux.

20 Il n'est pas honnête de donner des coups avec les mains en badinant avec quelqu'un cela sent l'Escolier & ne peut être fait que par quelque enfant d'olage & sans conduite.

25 Quand on parle dans la Conversation il ne faut ni frapper des mains ni faire aucun geste

propres, et il faut les nettoyer tous les matins, les laver exactement avant les repas, et toutes les fois qu'il arrive pendant le jour qu'on les a salies, en faisant quelque ouvrage.

Il n'est pas décent, après avoir sali ou lavé les mains, de les essuyer à ses habits ou à ceux des autres, ou à une muraille, ou à quelque endroit qui puisse salir quelqu'un.

C'est prendre bien de la liberté de se frotter les mains en présence des personnes à qui on doit du respect, soit à cause du froid, soit par un sentiment de joie, ou pour quelque autre raison; on ne doit pas même le faire lorsqu'on est avec ses amis les plus familiers.

Il est de mauvaise grâce à des personnes du monde de cacher leurs mains sous leurs habits, ou de les avoir croisées lorsqu'elles parlent à quelqu'un; ces contenance sentent plus le religieux que le séculier. Il n'est pas même bienséant à qui que ce soit de mettre les deux mains dans les deux poches, et les mettre ou tenir derrière le dos; c'est une grossièreté qui tient d'un portefaix.

Il n'est pas honnête de donner des coups avec les mains en badinant avec quelqu'un; cela sent l'écolier et ne peut être fait que par quelque enfant volage et sans conduite.

Quand on parle, dans la conversation, il ne faut ni frapper des mains, ni faire aucun geste,

On doit bien se garder de toucher les mains
 de ceux à qui on parle, ce seroit aVdir. Bien fera
 d'honnesteté & de respect à leur égard, & encorés
 beaucoup moins de tirer les boutons, les hants,
 5 la Cravatte, ou le manteau à quelqu'un, ou méme
 me de porter la main.

C'est donner à une personne un témoignage
 d'amitié & d'union particulière de mettre sa
 main dans la sienne par maniere de Civilité.
 10 C'est pour ce sujet que cela ne se doit faire
 ordinairement que par des personnes qui sont
 égales, l'amitié ne pouvant être qu'entre des
 personnes qui n'ayent rien l'une au dessus de
 l'autre.

Il n'est jamais permis à une personne qui
 doit du respect à une autre de luy présenter
 la main pour luy donner quelque marque de
 son estime ou de son affection, ce seroit manquer
 au respect qu'on seroit obligé d'avoir pour cette
 20 personne, & user à son égard d'une familiarité
 trop indiscrete; si cependant une personne qui soit
 de qualité, ou qui soit supérieure met la main
 dans celle d'une autre qui est de moindre qua-
 lité qu'elle ou qui luy est inférieure, celle cy
 25 se doit faire honneur offrir sa main aussi-
 tost, & recevoir cette faveur comme un témoi-
 gnage singulier de bonté & de bien-veillance.
 Quand on donne la main à quelqu'un pour
 marque d'amitié, il faut toujours présenter la

et on doit bien se garder de toucher les mains de ceux à qui on parle; ce serait avoir bien peu d'honnêteté et de respect à leur égard; et encore beaucoup moins de tirer les boutons, les glands, la cravate, ou le manteau à quelqu'un, ou même d'y porter la main.

5

C'est donner à une personne un témoignage d'amitié et d'union particulière, de mettre sa main dans la sienne par manière de civilité. C'est pour ce sujet que cela ne se doit faire ordinairement que par des personnes qui sont égales, l'amitié ne pouvant être qu'entre des personnes qui n'aient rien l'une au-dessus de l'autre.

10

Il n'est jamais permis à une personne qui doit du respect à une autre de lui présenter la main pour lui donner quelque marque de son estime ou de son affection; ce serait manquer au respect qu'on serait obligé d'avoir pour cette personne, et user à son égard d'une familiarité trop indiscrète; si cependant une personne qui soit de qualité, ou qui soit supérieure met la main dans celle d'une autre qui est de moindre qualité qu'elle ou qui lui est inférieure, celle-ci s'en doit faire honneur, offrir sa main aussitôt, et recevoir cette faveur comme un témoignage singulier de bonté et de bienveillance.

15

20

25

Quand on donne la main à quelqu'un, pour marque d'amitié, il faut toujours présenter la

main, & il est contre la Bien seance d'aVoire
alors le grand à la main, mais quand oy la pre-
sente pour retirer quelque personne de quelque
mauvais pas, ou même à une femme pour la
5 conduire, il est de l'honnêteté de se faire le
grand à la main.

C'est ne pas sçavoir ce que c'est que Bien-
seance de montrer au doigt ou un lieu ou la
personne de qui on parle ou quelqu'autre qui soit
10 éloigné, c'est une liberté qu'une personne qui est
honnête ne doit pas se donner de se tirer les
doigts l'un après l'autre pour les alonger ou
pour les faire craquer : C'est aussi une chose
ridicule & qui tient du r'Veur de jouer du
15 tambour avec les doigtz, & il est vilain de
craquer sur ses doigtz.

Une personne sage ne doit jamais donner
des coups avec les doigtz non plus qu'avec
la main & ces coups de doigtz pliez qu'on nomme
20 signe nanded sup doiuent être tous à faire
inconnus.

Il est très-apropos de ne pas laisser croistre
ses Ongles & de ne pas les aVoire remplis d'or-
dures, c'est pour ce sujet qu'il est bon de prendre
25 pour pratique de les couper tous les huitz jours.
& de nettoyer tous les jours l'ordure qui se met
dedans.

Il est indecent de les couper lors qu'on est
en compagnie, particulièrement quand on est avec

main nue, et il est contre la bienséance d'avoir alors le gant à la main; mais quand on la présente pour retirer quelque personne de quelque mauvais pas, ou même à une femme pour la conduire, il est de l'honnêteté de le faire le gant à la main.

5

C'est ne pas savoir ce que c'est que bienséance, de montrer au doigt, ou un lieu, ou la personne de qui on parle, ou quelque autre qui soit éloignée; c'est une liberté qu'une personne qui est honnête ne doit pas se donner, de se tirer les doigts l'un après l'autre pour les allonger ou pour les faire craquer. C'est aussi une chose ridicule et qui tient d'un rêveur, de jouer du tambour avec les doigts, et il est vilain de cracher sur ses doigts.

10

15

Une personne sage ne doit jamais donner des coups avec les doigts, non plus qu'avec la main, et ces coups de doigts pliés, qu'on nomme chiquenaudes, lui doivent être tout à fait inconnus.

20

Il est très à propos de ne pas laisser croître ses ongles, et de ne pas les avoir remplis d'ordure; c'est pour ce sujet qu'il est bon de prendre pour pratique de les couper tous les huit jours, et de nettoyer tous les jours l'ordure qui se met dedans.

25

Il est indécent de les couper lorsqu'on est en compagnie, particulièrement quand on est avec

Des personnes à qui on doit du respect, & il ne faut pas les couper avec un couteau, ni les ronger avec les dents, il faut pour les ronger proprement se servir de Ciseaux & le faire en particulier, on n'est avec des personnes avec qui on voit ordinairement se retourner d'elles quand on les coupe.

Gratter une onguaille avec ses ongles, même pour en tirer une espee de sable pour desseigner l'écriture, gratter des livres ou quelqu'autre chose qu'on tient en main, faire des rayes avec l'ongle ou sur de la cire ou sur du papier, mettre l'ongle dans quelque fruit ou dans quelqu'autre chose, se gratter soi-même ou son corps ou sa tête, toutes ces incivilités sont si indecentes qu'on ne peut s'y laisser aller sans bassesse d'esprit, & qu'on ne doit penser que pour s'en donner de la version.

CHAPITRE XIII.

Des Parties du Corps qu'on doit cacher & des necessitez naturelles.

Cest de la Sien seance & de la pudeur de couvrir toutes les parties du Corps hors la tête & les mains, il est donc indecent d'avoir la poitrine découverte, d'avoir les

des personnes à qui on doit du respect, et il ne faut pas les couper avec un couteau, ni les ronger avec les dents; il faut pour les rogner proprement, se servir de ciseaux, et le faire en particulier, ou on est avec des personnes avec qui on vit ordinairement, se détourner d'elles quand on les coupe.

5

Gratter une muraille avec ses ongles, même pour en tirer une espèce de sable pour dessécher l'écriture, gratter des livres ou quelque autre chose qu'on tient en main; faire des raies avec l'ongle ou sur de la carte ou sur du papier; mettre l'ongle dans quelque fruit ou dans quelque autre chose, se gratter soi-même, ou son corps ou sa tête, toutes ces incivilités sont si indécentes qu'on ne peut s'y laisser aller sans bassesse d'esprit et qu'on ne doit y penser que pour s'en donner de l'aversion.

10

15

CHAPITRE XIII

Des Parties du Corps qu'on doit cacher et des nécessités naturelles.

20

Il est de la bienséance et de la pudeur de couvrir toutes les parties du corps, hors la tête et les mains; il est donc indécent d'avoir la poitrine découverte, d'avoir les

25

bras nudz, les jambes sans bas, & les pieds sans soulers, il est même contre la Loy de Dieu de découvrir quelques parties de son Corps, que la pudeur aussi bien que la nature obligent de tenir toujours cachée.

On doit éviter avec soyn & autant qu'on le peut de porter la mainnée sur toutes les parties du Corps qui ne sont pas ordinairement découvertes, & si on est obligé de les découvrir il faut que ce soit avec précautions.

Comme nous ne devons considérer nos Corps que comme des temples vivans, ou Dieu veut être adoré en esprit & en vérité, & des Tabernacles que J. C. s'est choisi pour sa demeure, nous devons aussi dans la vue de ces belles qualités qu'ils possèdent leur porter beaucoup de respect, & c'est cette considération qui nous doit particulièrement engager à ne les toucher & à ne les pas même regarder sans une nécessité indispensable.

Il est à propos de s'accoutumer à souffrir plusieurs petites incommoditez sans se tourmenter, ni grater, sans se remuer, & sans tenir aucune autre posture qui soit indecente, car toutes ces sortes d'actions & de postures meschantes sont toutes à fait contraires à la pudeur & à la modestie.

Il est bien plus contre la Bien-séance & l'obéissance de toucher ou de voir une autre personne,

bras nus, les jambes sans bas et les pieds sans souliers; il est même contre la Loi de Dieu de découvrir quelques parties de son Corps, que la pudeur, aussi bien que la nature, obligent de tenir toujours cachées.

5

On doit éviter avec soin et autant qu'on le peut, de porter la main nue sur toutes les parties du corps qui ne sont pas ordinairement découvertes, et si on est obligé de les toucher, il faut que ce soit avec précaution.

10

Comme nous ne devons considérer nos corps que comme des temples vivants, où Dieu veut être adoré en esprit et en vérité, et des tabernacles que Jésus-Christ s'est choisis pour sa demeure, nous devons aussi dans la vue de ces belles qualités qu'ils possèdent, leur porter beaucoup de respect; et c'est cette considération qui nous doit particulièrement engager à ne les toucher, et à ne les pas même regarder sans une nécessité indispensable.

15

20

Il est à propos de s'accoutumer à souffrir plusieurs petites incommodités, sans se tourner, frotter, ni gratter, sans se remuer et sans tenir aucune autre posture qui soit indécente, car toutes ces sortes d'actions et de postures messéantes sont tout à fait contraires à la pudeur et à la modestie.

25

Il est bien plus contre la bienséance et l'honnêteté, de toucher ou de voir une autre personne,

particulièrement si elle est de sexe différent, et que
 Dieu deffend de regarder en soy, c'est ce qui
 fait qu'il est très indecent de regarder le sein d'une
 femme, & encore plus de le toucher, & qui n'est pas
 5 même permis de la regarder fixement au vi-
 sage.

Les femmes doivent aussi bien prendre garde
 de se couvrir deccemment tout le Corps, & de se
 voiler le visage scloy l'avis de saint Paul,
 10 puis qu'il n'est pas permis de faire voir en
 soy ce qu'il n'est pas libre ni decent aux autres
 de regarder.

Lors qu'on est couché il faut taire de tenir
 une posture si decente & si modeste que ceux qui
 15 approchent du lit ne puissent pas voir la forme
 du Corps, il faut aussi avoir égard de ne se
 pas decouvrir de telle manière qu'on fasse voir
 aucune partie de son Corps nuë & qui ne soit très-
 deccemment couverte.

Lors qu'on a besoin d'uriner il faut toujours
 se retirer en quelque lieu écarté, & quelques autres
 besoins naturels qu'on puisse avoir, il est de la
 20 Bien seance aux Enfans mêmes de ne les
 faire que dans des lieux où on ne puisse
 pas être apperçu.

Il est très incivil de laisser sortir des vents
 de son Corps, soit par haut, soit par bas, quand
 même ce seroit sans faire aucun bruit lors qu'on
 25 est en compagnie, & il est honteux & vilain de

particulièrement si elle est de sexe différent, ce que Dieu défend de regarder en soi; c'est ce qui fait qu'il est très indécent de regarder le sein d'une femme, et encore plus de le toucher, et qu'il n'est pas même permis de la regarder fixement au visage.

5

Les femmes doivent aussi bien prendre garde de ce couvrir décentement tout le corps, et de se voiler le visage, selon l'avis de saint Paul, puisqu'il n'est pas permis de faire voir en soi ce qu'il n'est pas libre ni décent aux autres de regarder.

10

Lorsqu'on est couché, il faut tâcher de tenir une posture si décente et si modeste, que ceux qui approchent du lit ne puissent pas voir la forme du corps; il faut aussi avoir égard de ne se pas découvrir de telle manière, qu'on fasse voir aucune partie de son corps nue, et qui ne soit très décentement couverte.

15

Lorsqu'on a besoin d'uriner, il faut toujours se retirer en quelque lieu écarté, et quelques autres besoins naturels qu'on puisse avoir, il est de la bienséance, aux enfants même, de ne les faire que dans des lieux où on ne puisse pas être aperçu.

20

25

Il est très incivil de laisser sortir des vents de son corps, soit par haut, soit par bas, quand même ce serait sans faire aucun bruit, lorsqu'on est en compagnie; et il est honteux et vilain de

se faire d'une manière qu'on puisse être entendu
des autres.

Il n'est jamais scant de parler des parties
du Corps qui doivent toujours être cachées,
5 ni de certaines necessitez du Corps auquel la
nature a assujetti les hommes, ni même de les
nommez, & si quelques-fois on ne peut pas
s'en dispenser à l'égard d'un malade ou d'une
personne incommodée, on doit le faire d'une ma-
10 nière si sommaire que les termes dont on se ser-
vira ne puissent en rien choquer la Bien-
sance.

CHAPITRE XIV.

Des Genoux: des Jambes & des Pieds.

15 **L**A Civilité veut que
lors qu'on est assis on tienne
les Genoux dans leur posture
naturelle, & il est indecent
de les serrer de trop près,
20 & de les beaucoup éloigner,
mais il est sur tout de mau-
vaise grace de les croiser l'un sur l'autre, princi-
palement lors qu'on se trouve avec des femmes.
Il sied très-mal de remuer les Jambes quand
25 on est assis, mais c'est une chose insupportable de

le faire d'une manière qu'on puisse être entendu
des autres.

Il n'est jamais séant de parler des parties
du corps, qui doivent toujours être cachées,
ni de certaines nécessités du corps auxquelles la
nature a assujetti les hommes, ni même de les
nommer; et si quelquefois on ne peut pas
s'en dispenser à l'égard d'un malade ou d'une
personne incommodée, on doit le faire d'une ma-
nière si honnête, que les termes dont on se ser-
vira ne puissent en rien choquer la bien-
séance.

CHAPITRE XIV

Des Genoux, des Jambes et des Pieds.

La civilité veut que
lorsqu'on est assis, on tienne
les genoux dans leur posture
naturelle; et il est indécent
de les serrer de trop près
et de les beaucoup éloigner;
mais il est surtout de mau-
vaise grâce de les croiser l'un sur l'autre, princi-
palement lorsqu'on se trouve avec des femmes.

Il sied très mal de remuer les jambes quand
on est assis, mais c'est une chose insupportable de

les beaultez, on ne doit même jamais se souffrir dans les Enfants sans cela est contraire à la Bien-
seance.

5 Mettre les Jambes l'une sur l'autre cela est de tres-mauvaise grace, & on ne doit jamais le faire quand ce seroit de vant ses domestiques.

Il faut prendre garde de n'a'voir pas les
10 pieds suants, & qu'ils ne donnent pas de mau-
vaises odeurs, particulièrement en Eté, car cela est
quelques fois tres-incommode aux autres, afin que
cét inconvenient n'arri'ue point, il faut a'voir
soin de se tenir toujours les pieds fort nets.

15 Lors qu'on est debout il est de la Bien-
seance d'a'voir les pieds à demi en de'vorb, &
les talons separez & éloignéz en viron de quatre
doigts l'un de l'autre, il est indécent de remuer
souvent les pieds, & il est encore plus de
baisser les pieds, contre la terre comme font
les Chevahs.

20 Les Esprits naturellement reb'vorb ou
legers doivent beaucoup faire attention sur
eux-mêmes pour ne pas tomber dans ces
sortes de defauts.

25 C'est une posture qui sent le lasse de tenir
les pieds étendus en de'vant, & de se tenir
tantot sur un pied & tantot sur l'autre.

Il ne faut pas faire paroistre lors qu'on
est avec d'autres que l'on soit las d'être
dehaut, comme on peut le juger par ces sortes

les branler; on ne doit même jamais le souffrir dans les enfants, tant cela est contraire à la bienséance.

Mettre les jambes l'une sur l'autre, cela est de très mauvaise grâce, et on ne doit jamais le faire, quand ce serait devant ses domestiques.

5

Il faut prendre garde de n'avoir pas les pieds suants, et qu'ils ne donnent pas de mauvaises odeurs, particulièrement en été, car cela est quelquefois très incommode aux autres; afin que cet inconvénient n'arrive point, il faut avoir soin de se tenir toujours les pieds fort nets.

10

Lorsqu'on est debout, il est de la bienséance d'avoir les pieds à demi en dehors, et les talons séparés et éloignés environ de quatre doigts l'un de l'autre; il est indécent de remuer souvent les pieds, et il est encore plus de battre les pieds contre la terre, comme font les chevaux.

15

Les esprits naturellement rêveurs ou légers, doivent beaucoup faire attention sur eux-mêmes, pour ne pas tomber dans ces sortes de défauts.

20

C'est une posture qui sent le lâche, de tenir les pieds étendus en devant, et de se tenir tantôt sur un pied et tantôt sur l'autre.

25

Il ne faut pas faire paraître, lorsqu'on est avec d'autres, que l'on soit las d'être debout, comme on peut le juger par ces sortes

de posture, principalement lors qu'on se trouue
aVec des personnes qui sont ou par leur qualité.
ou par leur dignité superieures.

Ce qu'il y a particulièrement à prendre garde
5 dans la Contenance des pieds lors qu'on est
assis est de ne les pas frapper à terre coup
sur coup, l'un après l'autre, comme si l'on battoit
le tambour, de ne les pas beantez & de ne les
pas remuer en badinant, cela est enfant, & ne
10 doit pas même être souffert dans les En-
fants, de ne les pas aussi croiser l'un sur
l'autre, de ne les pas touner posant le der-
riere du talon ou la cheville du pied à terre,
& de ne pas lever en l'air le devant des
15 pieds, mais de les poser tout deux entie-
rement à terre & de les tenir fixement
arrêtez.

Il faut aussi avoir égard de ne pas écar-
ter les talons & de ne pas poser le devant & le
20 bout des deux pieds l'un contre l'autre.

On peut faire des fautes considerables
contre la Bien-séance à l'égard des pieds lors
qu'on marche, car il est tres-indecent alors de
trainez les pieds ou de les porter de traictes,
25 il faut aussi bien prendre garde de ne les pas
tenir trop en dedans ou trop en dehors, il est
tres-messants de marcher sur la pointe des
pieds, il ne l'est pas moins de marcher en sau-
tant comme si on dansoit, ou de se froter des

de postures, principalement lorsqu'on se trouve avec des personnes qui sont ou par leur qualité, ou par leur dignité, supérieures.

Ce qu'il y a particulièrement à prendre garde dans la contenance des pieds, lorsqu'on est assis, est de ne les pas frapper à terre coup sur coup, l'un après l'autre, comme si l'on battait le tambour, de ne les pas branler, et de ne les pas remuer en badinant, cela est enfant, et ne doit pas même être souffert dans les enfants; de ne les pas aussi croiser l'un sur l'autre, de ne les pas tourner, posant le derrière du talon ou la cheville du pied à terre, et de ne pas lever en l'air le devant des pieds, mais de les poser tous deux entièrement à terre, et de les y tenir fixement arrêtés.

Il faut aussi avoir égard de ne pas écarter les talons, et de ne pas poser le devant et le bout des deux pieds l'un contre l'autre.

On peut faire des fautes considérables contre la bienséance, à l'égard des pieds lorsqu'on marche, car il est très indécent alors de traîner les pieds ou de les porter de travers; il faut aussi bien prendre garde de ne les pas tenir trop en dedans ou trop en dehors; il est très messéant de marcher sur la pointe des pieds; il ne l'est pas moins de marcher en sautant, comme si on dansait, ou de se frotter des

talons l'un contre l'autre; & il est tout à fait
 contre l'honnêteté & la modestie de frapper ru-
 dement avec les pieds la terre, le pavé ou le
 plancher.

5 Il faut bien se garder lors qu'on est à ge-
 noux de croiser ses pieds, on ne doit pas non plus
 les serrez ni les trop écarter, il est honteux alors
 de se frotter sur ses talons, c'est la marque d'un
 cœur effeminé & d'une ame basse, & ce peut
 10 être que l'effet d'une grande laçeté & d'une ma-
 leffe tout à fait sensuelle.

Il est bien mal-honnête & c'est même une
 chose honteuse de donner des coups de pieds à
 d'autres en quelque partie du corps que ce soit,
 15 cela ne peut être permis à personne, non pas
 même à un Père à l'égard de ses domestiques.

Cette sorte de punition est d'un homme violent
 & passionné & non pas d'un Chrétien qui ne doit
 avoir ni faire paroître que de la douceur,
 20 de la modération & de la sagesse dans
 sa conduite.



talons l'un contre l'autre; et il est tout à fait contre l'honnêteté et la modestie de frapper rudement avec les pieds la terre, le pavé ou le plancher.

Il faut bien se garder, lorsqu'on est à genoux, de croiser ses pieds; on ne doit pas non plus les serrer ni les trop écarter; il est honteux alors de se seoir sur ses talons, c'est la marque d'un cœur efféminé et d'une âme basse, et ce peut être que l'effet d'une grande lâcheté et d'une mollesse tout à fait sensuelle. 5 10

Il est bien malhonnête, et c'est même une chose honteuse, de donner des coups de pieds à d'autres, en quelque partie du corps que ce soit; cela ne peut être permis à personne, non pas même à un père à l'égard de ses domestiques. 15

Cette sorte de punition est d'un homme violent et passionné, et non pas d'un Chrétien qui ne doit avoir ni faire paraître que de la douceur, de la modération et de la sagesse dans toute sa conduite. 20



LES REGLES
DE LA
BIEN - SEANCE,
ET DE LA

5 CIVILITE' CHRETIENNE
SECONDE PARTIE.

De la Bien-séance dans les actions communes
& ordinaires.

CHAPITRE I.

10 Du Lever & du Coucher.



15

VOÛ que la Civilité ne ré-
gle rien touchant le tems qu'on
doit être couché & le lieu à la-
quelle on doit se lever, il est
cependant de la Bien séance de
se lever des le matin, car outre que c'est un
de faut de trop dormir, c'est une chose honteuse
E

LES RÈGLES

DE LA

BIENSÉANCE

ET DE LA

CIVILITÉ CHRÉTIENNE

SECONDE PARTIE

De la Bienséance dans les actions communes
et ordinaires.

CHAPITRE I

Du Lever et du Coucher. 10

Quoique la civilité ne règle rien touchant le temps qu'on doit être couché, et l'heure à laquelle on doit se lever, il est cependant de la bienséance de se lever dès le matin; car outre que c'est un défaut de trop dormir, c'est une chose honteuse, 15

Et insupportable dit saint Ambroise, que le Soleil
à son lever nous trouve dans le lit.

Est aussi changer & renverser l'ordre de la
Nature de faire du Jour la Nuit & de la Nuit

5 le Jour comme le font quelques uns, c'est le
demon qui engage à en user ainsi, comme il
sait que les tenebres donnent occasion au
peccé il est bien aise que nous fassions nos actions
pendant la Nuit suiurons plutôt l'avis de
10 saint Paul, laissons, dit il, les exercices
des tenebres & marchons, c'est à dire, agissons
à Dieu bien seance comme il le faut faire du-
rant le Jour; servons nous pour cela des armes
de la lumiere, dormons la nuit au sommeil & em-
15 ployons le Jour à faire toutes nos actions: nous
aurions sans doute de la fonte & de la confusion de
faire pendant que le Soleil luit des exercices de
tenebres, & de mêler dans nos actions quelque
chose de déréglé lors que nous pouvons être vus.

20 Il est donc tout à fait contre la Bien seance,
selon que saint Paul nous l'insinue, de se coucher
comme font quelques personnes dès le commen-
cement du Jour, & de se lever vers le midy,
& il est très à propos tant pour la santé que pour
25 le bien de l'ame de ne se pas coucher plus tard que
dix heures, & de ne se pas lever plus tard que
six heures du matin, on doit alors se dire à soi-
même ces paroles de saint Paul, & en avertir
ceux que la paresse retient dedans le lit l'heure

Serm.
19.
sur le
Psau.
118.

et insupportable, dit saint Ambroise, que le soleil à son lever nous trouve dans le lit.

C'est aussi changer et renverser l'ordre de la nature, de faire du jour la nuit, et de la nuit le jour, comme le font quelques-uns; c'est le démon qui engage à en user ainsi; comme il sait que les ténèbres donnent occasion au péché, il est bien aise que nous fassions nos actions pendant la nuit. Suivons plutôt l'avis de saint Paul. Laissons, dit-il, les œuvres de ténèbres, et marchons, c'est-à-dire, agissons avec bienséance, comme il le faut faire durant le jour; servons-nous pour cela des armes de la lumière, donnons la nuit au sommeil, et employons le jour à faire toutes nos actions. Nous aurions sans doute de la honte et de la confusion de faire pendant que le soleil luit, des œuvres de ténèbres, et de mêler dans nos actions quelque chose de déréglée, lorsque nous pouvons être vus.

Il est donc tout à fait contre la bienséance, selon que saint Paul nous l'insinue, de se coucher comme font quelques personnes, dès le commencement du jour, et de se lever vers le midi, et il est très à propos, tant pour la santé, que pour le bien de l'âme, de ne se pas coucher plus tard que dix heures, et de ne se pas lever plus tard que six heures du matin; on doit alors se dire à soi-même ces paroles de saint Paul, et en avertir ceux que la paresse retient dedans le lit : l'heure

est venue qu'il faut non s'occire de notre
 sommeil, la nuit est passée & le jour est avancé
 afin de pou voir ensuite a desceire à Dieu ces pa-
 roles du Propete Esay : Mon Dieu, unqz
 5 Dieu je veille à vous des le matyn. p. 21
62.

Il n'est pas d'une personne sage de se faire
 appeller plusieurs fois pour se le veire, ni d'hesiter
 long tems à le faire : aussi-tot donc qu'on est
 éveillé il faut se le veire promptement, &c.

10 Il est aussi bien indecent & peu honnête de
 s'amuser à causer, à badiner ou à jouer sur
 son Lit, le Lit n'étant fait que pour
 delasser le Corps fatigué de travail & des oc-
 cupations qu'on a eues pendant le jour, il ne
 faut s'en servir que pour reposer, & l'on ne doit
 15 plus par consequent s'y arrêter lors qu'on n'a
 plus besoin de reposer.

Il n'est pas aussi à propos qu'un Chrétien se
 laisse aller à ces sortes de divertissemens & de
 20 badineries qui effaeroient aisement les bonnes
 idées que l'on pourroit avoir dans l'esprit.

Aussi-tot donc qu'on est éveillé il faut se
 le veire promptement & le faire avertir tant de cir-
 conspection qu'aucune partie du Corps ne paroisse
 25 nue, quand même on seroit seul dans sa chambre.

L'amour qu'on doit avoir pour la pureté
 aussi bien que l'honnêteté doit engager ce qui ne
 sont pas mariez à ne pas souffrir qu'aucune personne
 de sexe différent entre dans la chambre ou il
 & ij

est venue qu'il faut nous réveiller de notre sommeil, la nuit est passée, et le jour est avancé, afin de pouvoir ensuite adresser à Dieu ces paroles du Prophète Roi : Mon Dieu, mon Dieu, je veille à vous dès le matin.

5

Il n'est pas d'une personne sage de se faire appeler plusieurs fois pour se lever, ni d'hésiter longtemps à le faire : Aussitôt donc qu'on est éveillé, il faut se lever promptement, etc.

Il est aussi bien indécent et peu honnête de s'amuser à causer, à badiner ou à jouer sur son lit, le lit n'étant fait que pour délasser le corps, fatigué de travail et des occupations qu'on a eues pendant le jour, il ne faut s'en servir que pour reposer, et l'on ne doit plus, par conséquent, s'y arrêter lorsqu'on n'a plus besoin de repos.

10

15

Il n'est pas aussi à propos qu'un Chrétien se laisse aller à ces sortes de divertissements et de badineries qui effaceraient aisément les bonnes idées que l'on pourrait avoir dans l'esprit.

20

Aussitôt donc qu'on est éveillé, il faut se lever promptement et le faire avec tant de circonspection, qu'aucune partie du corps ne paraisse nue, quand même on serait seul dans sa chambre.

25

L'amour qu'on doit avoir pour la pureté, aussi bien que l'honnêteté, doit engager ceux qui ne sont pas mariés, à ne pas souffrir qu'aucune personne de sexe différent entre dans la chambre où ils

congent jusqu'à ce qu'ils soient entièrement habillz. Et que leur Lit soit fait, c'est pourquoy il est à propos qu'ils ferment la porte de leur côté lors qu'ils sont dedans.

5 Lors qu'on sort du Lit il ne faut pas le laisser decouvert ni mettre son bonnet de nuit sur quelque siege ou en quelque autre endroit d'où il puisse être apperçu.

10 La Bien-séance demande qu'on fasse son Lit avant que de sortir de la chambre, ou s'il est fait par d'autres qu'au moins on le recouvre honnêtement & de telle manière qu'il paroisse comme s'il étoit fait, car il est très indecent de voir un Lit decouvert & mal accommodé.

15 Il faut aussi avoir soyn de vuidex ou de faire vuidex son pot de nuit dès qu'on est levé, & on doit bien se garder de le vuidex par la fenestre ou dans la rue, cela est tout à fait contre l'honnêteté. On doit aussi faire en sorte de le tenir si net qu'il ne se amasse point de crasse au fond & qu'il ne puisse pas causer de mauvaises odeurs, c'est pour cela qu'il faut le laver & rincer tous les jours.

25 Il est très incivil de faire paroître un pot de nuit devant quelqu'un lors qu'il y a de l'un ou de l'autre & lors qu'on le va vuidex, c'est pourquoy il est à propos de prendre si bien son tems pour cela qu'on ne soit ni vu ni apperçu de personne.

On doit être réglé dans le Couchez aussi bien

couchent, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement habillés, et que leur lit soit fait, c'est pourquoi il est à propos qu'ils ferment la porte de leur côté, lorsqu'ils sont dedans.

Lorsqu'on sort du lit, il ne faut pas le laisser découvert, ni mettre son bonnet de nuit sur quelque siège ou en quelque autre endroit, d'où il puisse être aperçu. 5

La bienséance demande qu'on fasse son lit avant que de sortir de la chambre, ou s'il est fait par d'autres, qu'au moins on le recouvre honnêtement, et de telle manière, qu'il paraisse comme s'il était fait, car il est très indécent de voir un lit découvert et mal accommodé. 10

Il faut aussi avoir soin de vider, ou de faire vider son pot de nuit dès qu'on est levé et on doit bien se garder de le vider par la fenêtre ou dans la rue; cela est tout à fait contre l'honnêteté; on doit aussi faire en sorte de le tenir net, qu'il ne s'y amasse point de crasse au fond, et qu'il ne puisse pas causer de mauvaises odeurs; c'est pour cela qu'il faut le laver et rincer tous les jours. 15 20

Il est très incivil de faire paraître un pot de nuit devant quelqu'un, lorsqu'il y a de l'urine dedans, et lorsqu'on le va vider; c'est pourquoi il est à propos de prendre si bien son temps pour cela, qu'on ne soit ni vu ni aperçu de personne. 25

On doit être réglé dans le coucher aussi bien

que dans le Leſſer, & il n'eſt pas moins de conſequence de bien faire cette dernière action de la Journée que la première.

Il eſt de la Bien-ſeance de ſe coucher ordinairement au plus tard environ deux heures après le ſouper.

Les Enfans ne doiuent pas aller coucher qu'ils n'ayent été auparavant ſaluer leur Père & leur Mère, & qu'ils ne leur ayent ſouhaité le bon ſoir. C'eſt un devoir & un reſpect que la Nature veut qu'ils leur rendent.

Comme on doit ſe leſſer avec beaucoup de modeſtie & donner en le faiſant des marques de ſa piété, on doit auſſi pour le coucher d'une manière Chrétienne ne le faire qu'après avoir prié Dieu & avec toute l'honnêteté poſſible; il faut pour cela faire en ſorte de ne ſe deſhabiller ni coucher deſſus perſonne. on doit ſur tout à moins qu'on ne ſoit engagé dans le Mariage ne pas ſe coucher deſſus aucune perſonne d'autre ſexe, cela étant tout à fait contre la pudeur & l'honnêteté.

Il eſt encore bien moins permis à des perſonnes de ſexe différens de coucher dans un même Lit, quand ce ne ſeroit que des Enfans fort jeunes il eſt auſſi de l'honnêteté que des perſonnes d'un même ſexe ne couchent pas enſemble: C'eſt ce que ſaint François de Sales a recommandé à Madame de Chantal à l'égard de ſes Enfans, lors qu'elle étoit encore dans le monde, comme

Lett.

2.

Lett. 57.

2.

que dans le lever, et il n'est pas moins de conséquence de bien faire cette dernière action de la journée, que la première.

Il est de la bienséance de se coucher ordinairement au plus tard, environ deux heures après le souper. 5

Les enfants ne doivent pas aller coucher, qu'ils n'aient été auparavant saluer leur père et leur mère, et qu'ils ne leur aient souhaité le bonsoir. C'est un devoir et un respect que la nature veut qu'ils leur rendent. 10

Comme on doit se lever avec beaucoup de modestie et donner en le faisant des marques de sa piété, on doit aussi pour le coucher d'une manière chrétienne, ne le faire qu'après avoir prié Dieu, et avec toute l'honnêteté possible; il faut pour cela faire en sorte de ne se déshabiller ni coucher devant personne, on doit surtout à moins qu'on ne soit engagé dans le mariage ne pas se coucher devant aucune personne d'autre sexe, cela étant tout à fait contre la pudeur et l'honnêteté. 15 20

Il est encore bien moins permis à des personnes de sexe différent de coucher dans un même lit, quand ce ne serait que des enfants fort jeunes; il est aussi de l'honnêteté, que des personnes d'un même sexe ne couchent pas ensemble: C'est ce que saint François de Sales a recommandé à Madame de Chantal à l'égard de ses enfants, lorsqu'elle était encore dans le monde, comme 25

une chose d'une tres grande consequence & qu'il la
regardeoit autant comme une pratique de Bien-
seance que comme une maxime de Morale & de
Dieu & Chrétienne.

5 La Bien seance veut aussi qu'en se Cou-
chant on se cache à soi même son propre Corps,
& qu'on en évite les moindres regards, C'est
ce que les Peres & les Meres doivent beau-
coup inspirer à leurs Enfants, afin de les aider
à conserver le tresor de la Pureté qui leur doit
10 être tres précieus, & de se conserver en même tems
le véritable honneur d'être membres de Jesus-
Christ, & consacré à son service.

Aussi tot qu'on est dans le Lit il faut se
15 couvrir tout le Corps & sembler le visage qui
doit toujours être découvert, il ne faut pas aussi
que pour une plus grande commode on se mette
dans aucune posture indecente, ni que le precepte
qu'on en dormira mieus l'emporte sur la Bien-
seance, il n'est pas seant d'y résider ses jambes,
20 mais il faut les étendre, & il est à propos de
se couvrir tantot sur un côté tantot sur l'autre,
car il n'est pas honnête de dormir étant coulé
sur le ventre.

25 Lors que par une necessité indispensable on est
contraint dans un voyage de couvrir avec
quelqu'autre de même sexe, il n'est pas bien seant
de s'en approcher si fort qu'on se puisse non seulement
incommode l'un l'autre, mais même se toucher, &

une chose d'une très grande conséquence, et qu'il regardait autant, comme une pratique de bienséance, que comme une maxime de morale et de piété chrétienne.

La bienséance veut aussi qu'en se couchant, on se cache à soi-même son propre corps, et qu'on en évite les moindres regards. C'est ce que les pères et les mères doivent beaucoup inspirer à leurs enfants, afin de les aider à conserver le trésor de la pureté qui leur doit être très chère, et de se conserver en même temps le véritable honneur d'être membres de Jésus-Christ, et consacrés à son service. 5 10

Aussitôt qu'on est dans le lit, il faut se couvrir tout le corps, hormis le visage, qui doit toujours être découvert; il ne faut pas aussi que pour une plus grande commodité, on s'y mette dans aucune posture indécente, ni que le prétexte qu'on en dormira mieux, l'emporte sur la bienséance : il n'est pas séant d'y retirer ses jambes, mais il faut les étendre, et il est à propos de se coucher tantôt sur un côté, tantôt sur l'autre; car il n'est pas honnête de dormir étant couché sur le ventre. 15 20

Lorsque, par une nécessité indispensable, on est contraint dans un voyage, de coucher avec quelque autre de même sexe, il n'est pas bienséant de s'en approcher si fort, qu'on se puisse non seulement incommoder l'un l'autre, mais même se toucher; et 25

il l'est encor moins de mettre ses Jambes entre celles de la personne avec qui on est couché.

Il n'est pas non plus honneste de parler lors qu'on est couché le Lit n'étant fait, quo' pour se reposer aussi-tot qu'on y est, il faut se disposer à dormir.

On doit faire en sorte de ne faire aucun bruit & de ne pas ronfler en dormant, il ne faut pas non plus dans le Lit se tourner son Vent de costé & d'autre comme si on y étoit inquiet, & comme si on ne sçavoit de quel costé se mettre.

CHAPITRE II.

De la maniere de s'habiller & de se des-habiller.

15



Est le peché qui nous a mis dans la necessité de nous vestir & de couvrir notre Corps d'habits : C'est pour ce sujet que comme nous portons toujours avec nous la qualité de Pecheurs, nous ne devons aussi jamais paroître non seulement sans habits, mais sans être même entièrement vêtus c'est ce qu'exige la pudeur aussi bien que la Loi de Dieu.

20

25 **Q**uo' qu'un très-grand nombre de personnes

il l'est encore moins de mettre ses jambes entre celles de la personne avec qui on est couché.

Il n'est pas non plus honnête de parler lorsqu'on est couché; le lit n'étant fait que pour se reposer; aussitôt qu'on y est, il faut s'y disposer à dormir.

5

On doit faire en sorte de ne faire aucun bruit, et de ne pas ronfler en dormant; il ne faut pas non plus dans le lit se tourner souvent de côté et d'autre, comme si on y était inquiet, et comme si on ne savait de quel côté se mettre.

10

CHAPITRE II

De la manière de s'habiller et de se déshabiller.

C'est le péché qui nous a mis dans la nécessité de nous vêtir et de couvrir notre corps d'habits. C'est pour ce sujet que, comme nous portons toujours avec

15

nous la qualité de pécheurs, nous ne devons aussi jamais paraître, non seulement sans habits, mais sans être même entièrement vêtus; c'est ce qu'exige la pudeur aussi bien que la Loi de Dieu.

20

Quoiqu'un très grand nombre de personnes

25

soit donné la liberté d'être souuent en robe
de Gambre sans aucun autre habit, & quelque-
fois même en pentoufles, & qu'il semble que
pour ou qu'on ne sorte pas de la maison il soit
5 permis de tout faire en cette état, c'est cepen-
dant a voir un expericuz trop negligé de rester
long-tems détu de la sorte.

Il paroît être contre la Bien-seance de re-
prendre sa robe de Gambre pour sa commodité
10 aussi-tot qu'on rentre chez sou & de le faire
voir en cet équipage: Il n'y a que des
vieillardes & des personnes incommodées à qui
cela puisse être permis. Ce seroit même manquer
de respect à l'égard de quelque personne qui ne
15 fut pas inférieure de recevoir d'elle une visite
en cet état.

Il est encore bien plus indecent de n'a voir
point de bas en presence de quelqu'un ou de n'a
voir le Corps couvert que de sa chemise ou
20 d'un simple jupon, & il n'est pas insupportable
d'a voir un bonnet de nuit en tête lors qu'on
est hors du lit à moins qu'on ne soit incommodé,
puis qu'il n'est que pour s'en servir quand on re-
pose. Il est très à propos de s'accoutumer à ne
25 jamais parler à personne si ce n'est à ses do-
mestiques qu'on ne soit détu de tous ses
habits ordinaires, cela est d'un homme sage &
bien réglé dans sa Conduite.

Il est aussi de l'honnêteté de s'habiller très-

se donnent la liberté d'être souvent en robe de chambre, sans aucun autre habit et quelquefois même en pantoufles, et qu'il semble que pourvu qu'on ne sorte pas de la maison, il soit permis de tout faire en cet état, c'est cependant avoir un extérieur trop négligé de rester longtemps vêtu de la sorte.

5

Il paraît être contre la bienséance de reprendre sa robe de chambre pour sa commodité aussitôt qu'on rentre chez soi, et de le faire voir en cet équipage; il n'y a que des vieillards, et des personnes incommodées, à qui cela puisse être permis. Ce serait même manquer de respect à l'égard de quelque personne qui ne fût pas inférieure, de recevoir d'elle une visite en cet état.

10

15

Il est encore bien plus indécent de n'avoir point de bas en présence de quelqu'un, ou de n'avoir le corps couvert que de sa chemise ou d'un simple jupon; et il n'est pas insupportable d'avoir un bonnet de nuit en tête lorsqu'on est hors du lit, à moins qu'on ne soit incommodé, puisqu'il n'est que pour s'en servir quand on repose. Il est très à propos de s'accoutumer à ne jamais parler à personne, si ce n'est à ses domestiques, qu'on ne soit vêtu de tous ses habits ordinaires; cela est d'un homme sage et bien réglé dans sa conduite.

20

25

Il est aussi de l'honnêteté de s'habiller très

10 de le faire ; lire : de se faire.

20 il n'est pas insupportable ; lire : il n'est pas supportable.

promptement & de prendre d'abord les habits
 qui couvrent d'avantage le Corps pour causer
 ce que la Nature ne veut pas qu'il paroisse.
 C'est ce qu'on doit toujours faire par respect pour
 la Majesté de Dieu qu'on doit avoir con-
 tinuellement devant les yeux.

Il y a des femmes auxquelles il faut des
 deux & trois heures, & quelque-fois même es
 matinées entières pour s'habiller, oy pourroit dire
 d'elles avec justice que leur Corps est leur
 Dieu, & que le tems qu'elles emploient pour l'or-
 ner elles le donnent à celui qui est leur seul Sei-
 gneur & véritable Dieu, & au soin qu'elles
 sont obligées de prendre de leur famille & de
 leur Enfants qu'elles doivent toujours regar-
 der comme des devoirs indispensables de leur
 Etat : Elles ne peuvent sans doute en user
 ainsi sans contredire à la Loy de Dieu.

Il est incivil & mal honnête de se deshabiller
 en présence des autres, & de se degauffer pour
 se gauffer les pieds nus, il n'est pas même
 seant lors qu'oy est cy compagnie de quitter les
 souliers ou d'élever les pieds pour se gauffer
 plus facilement, cela arrive quelque-fois à des
 personnes qui cherchent leurs commoditez, mais
 cela n'est nullement de la Bien-seance.

Il est encore bien plus mal honnête en se de-
 gauffant de faire sauter des ordures sur les
 personnes qui sont présentes, & c'est une chose hon-

promptement et de prendre d'abord les habits qui couvrent davantage le corps, pour cacher ce que la nature ne veut pas qu'il paraisse. C'est ce qu'on doit toujours faire par respect pour la majesté de Dieu qu'on doit avoir continuellement devant les yeux.

5

Il y a des femmes auxquelles il faut des deux et trois heures et quelquefois même des matinées entières pour s'habiller; on pourrait dire d'elles avec justice que leur corps est leur Dieu, et que le temps qu'elles emploient pour l'orner, elles le dérobent à Celui qui est leur seul vivant et véritable Dieu, et au soin qu'elles sont obligées de prendre de leur famille et de leurs enfants, qu'elles doivent toujours regarder comme des devoirs indispensables de leur état. Elles ne peuvent sans doute en user ainsi sans contrevenir à la Loi de Dieu.

10

15

Il est incivil et malhonnête de se déshabiller en présence des autres, et de se déchausser pour se chauffer les pieds nus; il n'est pas même séant, lorsqu'on est en compagnie, de quitter les souliers, ou d'élever les pieds pour se chauffer plus facilement; cela arrive quelquefois à des personnes qui cherchent leurs commodités, mais cela n'est nullement de la bienséance.

20

25

Il est encore bien plus malhonnête en se déchaussant, de faire sauter des ordures sur les personnes qui sont présentes; et c'est une chose hon-

5
 10
 15
 20
 25

tenir de regarder dans ses bas, de les retourner, de les secouer, d'en oter l'ordure & de les décroter en présence & à la vue de quelqu'autre personne si ce n'est de ses domestiques, mais c'est quelque chose de bien plus insupportable de jeter en se deffaisant de l'ordure à quelqu'un dans le visage.

Comme il est de l'onnesteté quand on se habille de mettre toujours d'abord les habits qui couvrent d'avantage le Corps, il est aussi de la Bien-séance en se deshabillant de quitter ces mêmes habits les derniers de tous afin de n'être pas apperçu sans être vû d'une manière décente.

Lors qu'on se deshabille il faut avoir soin de placer ses habits proprement ou sur un siege ou en quelque autre endroit qui soit propre, & où on puisse facilement les retrouver le lendemain sans qu'on soit obligé de les chercher.

On pourroit les mettre sur son lit pendant l'hyver si on n'a voit rien autre chose pour se couvrir: mais en ce cas il faut avoir soin de les retourner afin de ne les pas salir, il seroit cependant plus à propos de ne s'en pas servir.

teuse de regarder dans ses bas, de les retourner, de les secouer, d'en ôter l'ordure et de les décrotter en présence et à la vue de quelqu'autre personne, si ce n'est de ses domestiques; mais c'est quelque chose de bien plus insupportable de jeter, en se déchaussant, de l'ordure à quelqu'un dans le visage.

5

Comme il est de l'honnêteté, quand on s'habille, de mettre toujours d'abord les habits qui couvrent davantage le corps, il est aussi de la bienséance, en se déshabillant, de quitter ces mêmes habits les derniers de tous, afin de n'être pas aperçu sans être vêtu d'une manière décente.

10

Lorsqu'on se déshabille, il faut avoir soin de placer ses habits proprement ou sur un siège, ou en quelque autre endroit qui soit propre et où on puisse facilement les retrouver le lendemain, sans qu'on soit obligé de les chercher.

15

On pourrait les mettre sur son lit pendant l'hiver, si on n'avait rien autre chose pour se couvrir; mais en ce cas, il faut avoir soin de les retourner, afin de ne les pas salir : il serait cependant plus à propos de ne s'en pas couvrir.

20

25

CHAPITRE III.

Des Habits.

ARTICLE PREMIER.

De la Propreté & de la Mode des
Habits.



La Propreté dans les Habits est une des choses qui regardent le plus la Bien seance, elle sert même beaucoup à faire connoître l'Esprit & la Conduite d'une personne, elle donne aussi souvent une bonne idée de sa Vertu qui n'est pas sans fondement.

Pour que les Habits soient propres il faut qu'ils conviennent à la personne qui s'en sert & qu'ils soient proportionnez à sa taille, à son âge & à sa condition.

Ce n'est plus mal seant qu'un Habit qui ne convient pas à la taille de la personne qui le porte, cela desfigure tout un Homme, particulièrement lors qu'il est trop ample & qu'il a ou plus de largeur ou plus de longueur qu'il ne convient à la personne qui s'en sert, il vaut mieux ordi-

CHAPITRE III

Des Habits.

ARTICLE PREMIER

De la Propreté et de la Mode des Habits.

5

La propreté dans les habits est une des choses qui regardent le plus la bienséance : elle sert même beaucoup à faire connaître l'esprit et la conduite d'une personne; elle donne aussi souvent une bonne idée de sa vertu, qui n'est pas sans fondement.

10

Pour que les habits soient propres, il faut qu'ils conviennent à la personne qui s'en sert, et qu'ils soient proportionnés à sa taille, à son âge et à sa condition.

15

Rien n'est plus malséant qu'un habit qui ne convient pas à la taille de la personne qui le porte, cela défigure tout un homme, particulièrement lorsqu'il est trop ample, et qu'il a, ou plus de largeur, ou plus de longueur qu'il ne convient à la personne qui s'en sert, il vaut mieux ordi-

20

nairement qu'un habit soit plus court & plus étroit qu'il ne doit être, que d'être ou trop large ou trop long.

5 Il faut aussi pour qu'un habit soit propre à voir égard à l'âge de la personne pour qui on le fait, car il n'est pas de la Bien-scance qu'un Enfant soit vêtu comme un jeune homme, ni que l'habit d'un jeune homme ne soit pas plus orné que celui d'un vicillard.

10 Il seroit par exemple contre la Bien-scance qu'un garçon de quinze ans fut vêtu de noir, à moins qu'il ne fut Ecclesiastique ou qu'il ne se disposât à l'être dans peu de temps, il paroïroit ridicule qu'un jeune homme qui pense à se marier eût un habit aussi simple & aussi nud qu'un vicillard de soixante & dix ans, & ce qui conuient à l'un n'est pas assurément propre à l'autre.

15 Il n'est pas moins de conséquence que la personne qui se fait faire un habit ait égard à sa condition, car il ne seroit pas scant qu'un pauvre fut vêtu comme un riche, & qu'un roturier voulût être habillé comme une personne de qualité.

20 Il y a de certains habits comme sont des habits unis & d'un drap qui ne soit pas fort fin, & qui sont d'un usage commun, & dont presque tout le monde use les pauvres peuvent se servir, quoiqu'il paroisse plus de la Bien-scance que les artisans laissent les habits de drap pour les personnes qui sont d'une condition élevée au dessus de la leur.

nairement qu'un habit soit plus court et plus étroit qu'il ne doit être, que d'être ou trop large ou trop long.

Il faut aussi, pour qu'un habit soit propre, avoir égard à l'âge de la personne pour qui on le fait; car il n'est pas de la bienséance qu'un enfant soit vêtu comme un jeune homme, ni que l'habit d'un jeune homme ne soit pas plus orné que celui d'un vieillard.

Il serait, par exemple, contre la bienséance, qu'un garçon de quinze ans fût vêtu de noir, à moins qu'il ne fût ecclésiastique, ou qu'il ne se disposât à l'être dans peu de temps : il paraîtrait ridicule qu'un jeune homme qui pense à se marier, eût un habit aussi simple et aussi nu qu'un vieillard de soixante et dix ans; et ce qui convient à l'un, n'est pas assurément propre à l'autre.

Il n'est pas moins de conséquence, que la personne qui se fait faire un habit, ait égard à sa condition; car il ne serait pas séant qu'un pauvre fut vêtu comme un riche, et qu'un roturier voulût être habillé comme une personne de qualité.

Il y a de certains habits, comme sont des habits unis, et d'un drap qui ne soit pas fort fin, et qui sont d'un usage commun, et dont presque tout le monde, hors les pauvres, peuvent se servir, quoiqu'il paraisse plus de la bienséance que les artisans laissent les habits de drap pour les personnes qui sont d'une condition élevée au-dessus de la leur.

Donc ce qui est de ces habits qui ont quelque ornement ils ne conviennent qu'à des personnes qui sont d'une condition distinguée.

Un habit galonné d'or ou d'une étoffe précieuse ne
 5 sic d bien qu'à une personne de qualité, & un roturier
 qui voudroit en porter un de cette nature se se-
 roit moquer de lui, outre qu'il feroit une dépense
 qui seroit sans doute désagréable à Dieu étant au
 dessus de ce que demande sa condition & de
 10 ce que ses facultez lui peuvent permettre. Il seroit
 aussi très indecent à un Marchand de porter un
 plumet sur son chapeau & une épée à son côté.

Les femmes doivent de même conformer leurs
 habits à leur condition, & si l'on peut être tolérable à
 15 une femme de qualité d'avoir une jupe brodée d'or
 cela ne conviendrait néanmoins gueres à une Chré-
 tienne, cela seroit impertinent à une bourgeoise, elle
 ne pourroit non plus avoir un collier de Perles
 fines ou quelque Diamant considérable sans s'éle-
 20 ver au dessus de sa condition.

La trop grande négligence dans les habits
 n'est pas moins à éviter que la trop grande en-
 xiosité, ces deux excess sont également blamables,
 l'affection est contraire à la Loi de Dieu qui
 25 condamne le Luxe & la Vanité dans les habits
 & dans tous les ornemens extérieurs. La négligence
 dans les habits est une marque ou qu'on ne
 fait pas d'attention à la présence de Dieu, ou qu'on
 n'a pas assez de respect pour lui, Elle fait aussi

Pour ce qui est des habits qui ont quelque ornement, ils ne conviennent qu'à des personnes qui sont d'une condition distinguée.

Un habit galonné d'or, ou d'une étoffe précieuse, ne sied bien qu'à une personne de qualité, et un roturier qui voudrait en porter un de cette nature, se ferait moquer de lui; outre qu'il ferait une dépense qui serait sans doute désagréable à Dieu, étant au-dessus de ce que demande sa condition, et de ce que ses facultés lui peuvent permettre. Il serait aussi très indécent à un marchand de porter un plumet sur son chapeau, et une épée à son côté.

Les femmes doivent de même conformer leurs habits à leur condition; et s'il peut être tolérable à une femme de qualité d'avoir une jupe brodée d'or, cela ne convenant néanmoins guère à une Chrétienne, cela serait impertinent à une bourgeoise; elle ne pourrait non plus avoir un collier de perles fines, ou quelque diamant considérable, sans s'élever au-dessus de sa condition.

La trop grande négligence dans les habits n'est pas moins à éviter que la trop grande curiosité. Ces deux excès sont également blâmables, l'affection est contraire à la Loi de Dieu, qui condamne le luxe, et la vanité dans les habits et dans tous les ornements extérieurs. La négligence dans les habits est une marque ou qu'on ne fait pas d'attention à la présence de Dieu, ou qu'on n'a pas assez de respect pour lui; elle fait aussi

connaitre qu'on n'a pas de respect pour son propre
 Corps qu'on doit cependant honorer comme le Tem-
 ple animé du saint Esprit & le Tabernacle ou Je-
 sus Christ à la bonté de Vouloir bien se reposer
 5 son Vents.

Si on veut donc avoir un habit qui soit pro-
 pre il faut suivre la coutume du País & s'ha-
 biller à peu près comme les personnes de sa con-
 dition & de son âge. Il est cependant de conse-
 10 quence de prendre garde qu'il n'y ait ni Luxe
 ni rien de superflus dans ses habits, & on doit cy
 retrancher tout le faste & ce qui ressent la mondanté.

Ce qui peut le mieux régler la propriété des ha-
 bits & la mode, on doit indispensablement la sui-
 15 vre, car comme l'esprit de l'homme est fort sujet
 au changement, & que ce qui lui plaisoit hier ne lui
 plaît pas aujourd'hui, en a inventé & on invente
 tous les jours de différentes manières des habits
 pour satisfaire cet esprit changeant, & qui voudrait
 20 s'habiller aujourd'hui comme on s'habillait il y
 a trente ans passeroit pour ridicule & pour singulier,
 il est cependant de la conduite d'un homme sage de
 ne jamais se faire distinguer en rien.

On nomme Mode la manière dont on fait les
 25 habits dans le tems présent, on doit se conformer
 aussi bien dans le Gapeau & dans le singe que dans
 les habits, & ce seroit contre la Bien-seance qu'un
 homme portât un Gapeau à haute forme ou à grande
 30 bordé lors que tout le monde en a un d'une forme
 basse & de petite bordé.

connaître qu'on n'a pas de respect pour son propre corps, qu'on doit cependant honorer comme le Temple animé du Saint-Esprit, et le Tabernacle où Jésus-Christ a la bonté de vouloir bien se reposer souvent.

5

Si on veut donc avoir un habit qui soit propre, il faut suivre la coutume du pays, et s'habiller à peu près comme les personnes de sa condition et de son âge. Il est cependant de conséquence de prendre garde qu'il n'y ait ni luxe ni rien de superflu dans ses habits, et on doit en retrancher tout le faste et ce qui ressent la mondanité.

10

Ce qui peut le mieux régler la propreté des habits et la mode; on doit indispensablement la suivre; car comme l'esprit de l'homme est fort sujet au changement, et que ce qui lui plaisait hier, ne lui plaît pas aujourd'hui, on a inventé, et on invente tous les jours de différentes manières de s'habiller, pour satisfaire cet esprit changeant; et qui voudrait s'habiller aujourd'hui, comme on s'habillait il y a trente ans, passerait pour ridicule et pour singulier. Il est cependant de la conduite d'un homme sage de ne jamais se faire distinguer en rien.

15

20

On nomme *Mode* la manière dont on fait les habits dans le temps présent; on doit s'y conformer aussi bien dans le chapeau et dans le linge, que dans les habits; et ce serait contre la bienséance qu'un homme portât un chapeau à haute forme ou à grands bords, lorsque tout le monde en a un d'une forme basse et de petits bords.

25

30

Il ne faut pas cependant donner d'abord dans toutes les modes, il y en a qui sont capricieuses & bizarres comme il y en a qui sont raisonnables & Bien sçantes, & de même qu'il ne faut pas s'opposer à celles-cy, il ne faut pas aussi suivre indistinctement les autres, qui ordinairement ne sont suivies que par un petit nombre de personnes & ne sont pas de longue durée.

La Eglise la plus sûre & la plus raisonnable touchant les modes est de n'y être pas l'indicateur, de n'être pas des premiers à s'en servir, & de ne pas attendre qu'il n'y ait plus personne qui les suive pour les quitter.

Pour ce qui est des Ecclesiastiques leur mode doit être d'adopter un extérieur & des habits conformes aux Ecclesiastiques les plus pieux & les plus réglés dans leur conduite, suivant en cela l'avis que donne saint Paul, de ne se pas conformer au siècle.

ARTICLE III.

De la Modestie & de la Netteté des habits.



Le moyen de donner des bornes à la mode touchant les habits; & d'empêcher ceux qui la suivent de se porter à des excès; est de la soumettre & la réduire à la Modestie qui doit

Il ne faut pas cependant donner d'abord dans toutes les modes; il y en a qui sont capricieuses et bizarres, comme il y en a qui sont raisonnables et bienséantes, et de même qu'il ne faut pas s'opposer à celles-ci, il ne faut pas aussi suivre indiscrètement les autres, qui ordinairement ne sont suivies que par un petit nombre de personnes, et ne sont pas de longue durée.

5

La règle la plus sûre et la plus raisonnable touchant les modes, est de n'en être pas l'inventeur, de n'être pas des premiers à s'en servir, et de ne pas attendre qu'il n'y ait plus personne qui les suive pour les quitter.

10

Pour ce qui est des ecclésiastiques, leur mode doit être d'avoir un extérieur et des habits conformes aux ecclésiastiques les plus pieux et les plus réglés dans leur conduite, suivant en cela l'avis que donne saint Paul, de ne se pas conformer au siècle.

15

ARTICLE II

20

De la Modestie et de la Netteté des habits.

Le moyen de donner des bornes à la mode, touchant les habits, et d'empêcher ceux qui la suivent de se porter à des excès, est de la soumettre et la réduire à la modestie, qui doit

25

être la règle de la conduite d'un Chrétien dans
 tout ce qui regarde l'extérieur. Pour a voir des
 habits modestes il faut qu'il n'y ait aucune ap-
 parence ni de Luxe ni de Vanité, c'est aussi une
 5 marque de bassesse d'esprit que de s'attacher à des
 habits & d'en rechercher d'éclatans & des somptueux
 & ceux qui se font se rendent méprisables à toutes
 les personnes de bon sens, mais ce qui est bien plus
 considérable est qu'ils renoncent publiquement aux
 10 promesses qu'ils ont contractées dans le Bapteme
 & à l'esprit du Christianisme; ceux au contraire
 qui méprisent ces sortes de Vanitez donnent des
 marques qu'ils ont un grand cœur & un esprit fort
 élevé, ils sont en effet pareillement qu'ils s'appliquent
 15 plus à orner leur Ame de Vertus qu'à donner de
 l'agrément à leur Corps, & ils font connoître par
 la modestie de leurs habits la sagesse & la sim-
 plicité de leur Ame.

Comme les femmes sont naturellement moins
 20 capables de grandes choses que les hommes, elles
 sont aussi plus sujettes à rechercher la Vanité & le
 Luxe dans les habits que ne font pas les hommes.
 C'est pour ce su et que saint Paul après s'estes
 appliqué à exhorter les hommes d'éviter les vices
 25 les plus grossiers, dans lesquels ils tombent plus
 facilement que les femmes. Il recommande ensuite
 aux femmes d'estes modestement vêtues, de se
 1. Thimoth.
 ch. 2.
 v. 10. parer de pudeur & de casteté, & de ne pas
 porter d'or ni de perles, ni d'habit somptueux
 mais

être la règle de la conduite d'un Chrétien dans tout ce qui regarde l'extérieur. Pour avoir des habits modestes, il faut qu'il n'y ait aucune apparence ni de luxe, ni de vanité. C'est aussi une marque de bassesse d'esprit que de s'attacher à des habits, et d'en rechercher d'éclatants et de somptueux, et ceux qui le font, se rendent méprisables à toutes les personnes de bon sens; mais ce qui est bien plus considérable, est qu'ils renoncent publiquement aux promesses qu'ils ont contractées dans le Baptême, et à l'esprit du Christianisme; ceux, au contraire, qui méprisent ces sortes de vanités, donnent des marques qu'ils ont un grand cœur et un esprit fort élevé; ils font en effet paraître qu'ils s'appliquent plus à orner leur âme de vertus, qu'à donner de l'agrément à leur corps, et ils font connaître par la modestie de leurs habits, la sagesse et la simplicité de leur âme.

Comme les femmes sont naturellement moins capables de grandes choses que les hommes, elles sont aussi plus sujettes à rechercher la vanité et le luxe dans les habits, que ne font pas les hommes. C'est pour ce sujet que saint Paul, après s'être appliqué à exhorter les hommes, d'éviter les vices les plus grossiers dans lesquels ils tombent plus facilement que les femmes, il recommande ensuite aux femmes d'être modestement vêtues, de se parer de pudeur et de chasteté, et de ne pas s'ornier d'or, ni de perles, ni d'habits somptueux;

mais d'être habillées comme le doiuent être des femmes qui montent par leurs bonnes. & auoient qu'elles font profession de piété.

5 Après cette regle du grand Apôtre, il y a rien à prescrire aux Chrétiens que de la suivre, & d'imiter en cela les Chrétiens des premiers siècles qui édificioient tout le monde par la modestie, & la simplicité de leurs habits.

10 Il est vray aux hommes, comme il s'en trouue quelques fois d'être effeminés, que de se plaindre à auoir des habits fort riges, & de vouloir se faire considérer par là, ils deueroient bien éleuer leur esprit plus haut, & faire attention que les habits sont des marques vaines du péché, & se regardant d'ailleurs, comme ne s'auoir le Ciel, ils deueroient mettre leur soin à rendre leur ame belle & agréable à Dieu.

20 C'est le conseil que saint Pierre donne aux femmes; même en leur disant de mépriser ce qui paroît au dehors, & de ne se point parer du tout de riges habits: mais d'ornez au dedans l'homme du cœur par la pureté incorruptible d'un esprit tranquille & modeste, qui est très rigé deuant Dieu.

25 Il faut particulièrement auoir soin de tenir toujours ses habits fort nets, la modestie & la bien sçance ne peuuent rien souffrir de sale & de négligé: ainsi ceux qui laissent leurs ha-

mais d'être habillées comme le doivent être des femmes qui montrent par leurs bonnes œuvres, qu'elles font profession de piété.

Après cette règle du grand Apôtre, il n'y a rien à prescrire aux Chrétiens, que de la suivre, et d'imiter en cela les Chrétiens des premiers siècles, qui édifiaient tout le monde par la modestie et la simplicité de leurs habits.

Il est honteux aux hommes, comme il s'en trouve quelquefois, d'être efféminés que de se plaire à avoir des habits fort riches, et de vouloir se faire considérer par là; ils devraient bien élever leur esprit plus haut, en faisant attention que les habits sont des marques honteuses du péché; et se regardant d'ailleurs comme nés pour le ciel, ils devraient mettre leur soin à rendre leur âme belle et agréable à Dieu.

C'est le conseil que saint Pierre donne aux femmes; même en leur disant de mépriser ce qui paraît au dehors, et de ne se point parer du tout de riches habits; mais d'orner au-dedans l'homme du cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit tranquille et modeste, qui est très riche devant Dieu.

Il faut particulièrement avoir soin de tenir toujours ses habits fort nets; la modestie et la bienséance ne peuvent rien souffrir de sale et de négligé. Ainsi ceux qui laissent leurs ha-

blancs, leurs Chapeau où leurs souliers tout blancs de poussiere pechent contre la modestie; aussi bien que ceux qui sortent & qui paroissent au dehors avec des habits crôtez, c'est toujours en eux la marque d'une grande negligence.

Il est aussi tres-messant & souffreiz de la graisse ou des taches sur les habits; & les avoir sales & degizez; c'est une marque d'un homme de basse Education, & de peu de conduite.

On ne doit pas avoir le linge moins propre & net que les habits; il faut pour cela prendre garde de ne pas laisser tomber de l'aigre sur son linge quand on éceit; & de ne le pas salir par sa negligence, soit en mangeant, soit en faisant quelqu'autre chose: il faut aussi en changer souvent, & au moins tous les huit jours, & faire en sorte qu'il soit toujours blanc.

ARTICLE II.

Du Chapeau, & de la maniere de s'en servir.

Le Chapeau sert à l'homme pour orner sa Teste aussi bien que pour le garantir de plusieurs incommoditez, le porter sur son oreille, le mettre trop fort sur le devant de la teste comme si on vouloit cacher son visage, le porter sur le derrière de la

bits, leur chapeau ou leurs souliers tout blancs de poussière, pèchent contre la modestie, aussi bien que ceux qui sortent et qui paraissent au dehors avec des habits crottés; c'est toujours en eux la marque d'une grande négligence.

5

Il est aussi très messéant de souffrir de la graisse ou des taches sur ses habits, et les avoir sales et déchirés; c'est une marque d'un homme de basse éducation et de peu de conduite.

On ne doit pas avoir le linge moins propre et net que les habits; il faut pour cela prendre garde de ne pas laisser tomber de l'encre sur son linge quand on écrit, et de ne le pas salir par sa négligence, soit en mangeant, soit en faisant quelque autre chose : il faut aussi en changer souvent, et au moins tous les huit jours, et faire en sorte qu'il soit toujours blanc.

10

15

ARTICLE II

Du Chapeau, et de la manière de s'en servir.

Le chapeau sert à l'homme pour orner sa tête, aussi bien que pour le garantir de plusieurs incommodités; le porter sur son oreille, le mettre trop fort sur le devant de la tête, comme si on voulait cacher son visage, le porter sur le derrière de la

20

25

veste; en sorte qu'il tombe sur les épaules sans tou-
 res manières ridicules & indecentes, mais
 en vele voir le bord sur le devant aussi haut que la
 forme; c'est une affectation de fierté qui n'est
 5 par supportable, lors qu'on salue quelqu'un, il faut
 prendre son Chapeau avec la main droite, & l'otter
 entièrement de dessus sa tête, & d'une ma-
 nière qui soit honnête; en étendant le bras jusque
 10 en bas, & en tenant le Chapeau par le bord, & le
 costé qui doit couvrir la veste tourné en dehors. Si
 on ote son Chapeau dans les Églises où on passant
 devant quelque personne pour la saluer, on doit
 le faire ny peu avant que d'être auprès d'elle, &
 15 ny pas se reconvenir qu'on ne soit ny peu éloigné
 de cette personne; si on salue quelqu'un en l'absen-
 dant, il faut oter son Chapeau cinq ou six pas
 avant que d'en approcher, & lors qu'on entre dans
 une place, ou il y a une personne de qualité, ou à
 20 qui on doit beaucoup de respect: il faut toujours
 oter son Chapeau avant que d'entrer dans cette
 place; si ceux qui sont dans la place sont debout
 & déshabillés: on est obligé de se tenir dans la
 même posture après avoir ote son Chapeau avec bien
 de l'honnêteté; il faut tourner le devant vers soi,
 25 & le mettre sous le bras gauche ou devant soi sur
 l'estomac du costé gauche, lors qu'étant assis on
 est obligé d'avoir le Chapeau bas: il est de là
 bien-seant de le tenir sur ses genoux le devant tou-
 vers soi, & la main gauche ou dessus ou dessous:

tête, en sorte qu'il tombe sur les épaules, sont toutes manières ridicules et indécentes; mais en relever le bord sur le devant aussi haut que la forme, c'est une affectation de fierté, qui n'est pas supportable. Lorsqu'on salue quelqu'un, il faut prendre son chapeau avec la main droite, et l'ôter entièrement de dessus sa tête, et d'une manière qui soit honnête, en étendant le bras jusques en bas, et en tenant le chapeau par le bord, et le côté qui doit couvrir la tête tourné en dehors. Si on ôte son chapeau dans les rues, ou en passant devant quelque personne pour la saluer, on doit le faire un peu avant que d'être auprès d'elle, et ne pas se recouvrir qu'on ne soit un peu éloigné de cette personne. Si on salue quelqu'un en l'abordant, il faut ôter son chapeau cinq ou six pas avant que d'en approcher; et lorsqu'on entre dans une place où il y a une personne de qualité, ou à qui on doit beaucoup de respect, il faut toujours ôter son chapeau avant que d'entrer dans cette place; si ceux qui sont dans la place sont debout et découverts, on est obligé de se tenir dans la même posture; après avoir ôté son chapeau avec bien de l'honnêteté, il faut tourner le dedans vers soi, et le mettre sous le bras gauche, ou devant soi sur l'estomac du côté gauche; lorsqu'étant assis, on est obligé d'avoir le chapeau bas, il est de la bienséance de le tenir sur ses genoux, le dedans tourné vers soi, et la main gauche ou dessus ou dessous.

C'est une grande incivilité lors qu'on parle à
 quelqu'un de tourner son hayeau, de grater dessus
 avec les doigts, de battre le tambour dessus,
 de tousser la laisse ou le cordon, de regarder de-
 5 dans ou tout au tour, de se mettre devant son vi-
 sage ou sur sa bouche, en sorte qu'on ne puisse pas-
 sere entendu en parlant; c'est quelque chose de bien
 plus vilain de mordre les bords lors qu'on se tient
 devant sa bouche.

Les occasions dans lesquelles il faut se décou-
 vrir coter son hayeau, sont I^e lors qu'on se trouve
 dans un lieu ou il y a des personnes considérables
 2^e Quand on salue quelqu'un 3^e Quand on donne
 ou qu'on reçoit quelque chose 4^e En se mettant à
 15 table 5^e quand on entend prononcer le saint Nom de
 JESUS. & de MARIE excepté lors qu'on
 est à table, car alors il faut seulement baisser la
 teste &c Lors qu'on est devant des personnes à qui
 on doit beaucoup de respect, comme lors qu'on est avec
 20 des Ecclesiastiques, des Magistrats & d'au-
 tres personnes considérables, à l'égard de ces person-
 nes on doit se découvrir d'abord, mais il n'est pas
 nécessaire de se tenir découvert, à moins qu'on ne
 leur soit beaucoup inférieur: on doit aussi se décou-
 25vrir devant toutes les personnes qui sont supérieu-
 res, & ne pas se découvrir que par leur ordre; mais
 après s'être couvert, il ne faut pas se découvrir à
 chaque parole qu'on dit ou à chaque pas qu'on fait,
 cela seroit importun & incomode aux personnes à

C'est une grande incivilité, lorsqu'on parle à quelqu'un, de tourner son chapeau, de gratter dessus avec les doigts, de battre le tambour dessus, de toucher la laisse ou le cordon, de regarder dedans ou tout autour, de le mettre devant son visage, ou sur sa bouche, en sorte qu'on ne puisse pas être entendu en parlant; c'est quelque chose de bien plus vilain de mordre les bords, lorsqu'on le tient devant sa bouche.

Les occasions dans lesquelles il faut se découvrir, et ôter son chapeau, sont : 1° Lorsqu'on se trouve dans un lieu, où il y a des personnes considérables; 2° Quand on salue quelqu'un; 3° Quand on donne ou qu'on reçoit quelque chose; 4° En se mettant à table; 5° Quand on entend prononcer le Saint Nom de *Jésus* et de *Marie*, excepté lorsqu'on est à table, car alors il faut seulement baisser la tête; 6° Lorsqu'on est devant des personnes à qui on doit beaucoup de respect, comme lorsqu'on est avec des ecclésiastiques, des magistrats et d'autres personnes considérables. A l'égard de ces personnes, on doit se découvrir d'abord, mais il n'est pas nécessaire de se tenir découvert, à moins qu'on ne leur soit beaucoup inférieur : on doit aussi se découvrir devant toutes les personnes qui sont supérieures, et ne pas se recouvrir que par leur ordre; mais après s'être couvert, il ne faut pas se découvrir à chaque parole qu'on dit, ou à chaque pas qu'on fait, cela serait importun et incommode aux personnes à

qui oy parler aussi bien qu'à la personne qui parle.

Il est contre la bienséance de se découvrir lors qu'on est à table, à moins qu'il n'y survenne quelque personne qui mérite beaucoup d'honneur.

- 5 Si cependant quelque personne de haute qualité soit à la santé de quelqu'un on lui présente quelque chose, celui à qui elle s'adresse doit se découvrir, si l'y a à table quelque personne de haute qualité qui soit sans gapcan pour la commodité, il ne la faut pas
10 uniter, cela seroit trop familier, mais on doit toujours demeurer couvert.

- Lors que quelqu'un parle le gapcan bas, il faut toujours ordinairement se faire couvrir si on lui est
15 supérieure. On peut alors lui dire couvert vous Monsieur : Cette manière de parler n'est cependant permise qu'à l'égard des personnes qui sont beaucoup au dessous de soy

- Faire couvrir quelqu'un qui est au dessus de
20 soy, c'est une très grande incivilité, cela se peut bien faire à l'égard des personnes avec qui on est familier, & qui sont d'égal condition : mais il ne faut pas que ce soit par manière de commandement, ni qu'on se serve de paroles qui expriment aucun, on doit le faire ou seulement par signe, &
25 se couvrir en même temps, ou par quelque circonstation, en disant par exemple : Vous pouvez Monsieur être incommodé d'être découvert, ou en se servant de paroles familières, si on est avec quelqu'un de ses amis comme de celles-ci : Cou-

qui on parle, aussi bien qu'à la personne qui parle.

Il est contre la bienséance de se découvrir, lorsqu'on est à table, à moins qu'il n'y survienne quelque personne qui mérite beaucoup d'honneur.

Si cependant quelque personne de haute qualité boit à la santé de quelqu'un, ou lui présente quelque chose, celui à qui elle s'adresse, doit se découvrir. S'il y a à table quelque personne de haute qualité, qui soit sans chapeau pour la commodité, il ne la faut pas imiter, cela serait trop familier; mais on doit toujours demeurer couvert.

Lorsque quelqu'un parle le chapeau bas, il faut toujours ordinairement le faire couvrir si on lui est supérieur; et on peut alors lui dire : Couvrez-vous, Monsieur. Cette manière de parler n'est cependant permise qu'à l'égard des personnes qui sont beaucoup au-dessous de soi.

Faire couvrir quelqu'un qui est au-dessus de soi, c'est une trop grande incivilité. Cela se peut bien faire à l'égard des personnes avec qui on est familier, et qui sont d'égale condition; mais il ne faut pas que ce soit par manière de commandement, ni qu'on se serve de paroles qui en expriment aucun. On doit le faire ou seulement par signe, et se couvrir en même temps, ou par quelque circonstation, en disant, par exemple : Vous pourrez, Monsieur, être incommodé d'être découvert, ou en se servant de paroles familières, si on est avec quelqu'un de ses amis, comme de celles-ci : Ne

Voulez vous pas bien que nous nous con-
vions.

ARTICLE IV.

Du Manteau, des Gans, des Bas & des Sou-
liers, de la Chemise & de la Cravate.



On met le Manteau sur les deux épaules, et qu'il pende par devant, & non pas qu'on le reconusse par dessus les bras, il est encore plus mes-
seant & se repliez par dessous le coude, & il est de la bien seance & se garde à table.

Il ne faut pas entrer dans un lieu ou sont des personnes considérables en desloppé dans son Manteau, dans les maisons des Princes on se proposeoit à quelques reprimandes, ou même à en être chassé.

Il est incivil de tirer par le manteau ou par la robe une personne à qui on veut parler, particulièrement si elle est de qualité ou Supérieure.

Il est de la bien seance d'avoir les mains dans ses Gans quand on marche par la rue, quand on est en Compagnie, & quand on va à la campagne, & il est indecent de les tenir dans le main, les remuer, badiner avec, & se ser-

voulez-vous pas bien que nous nous cou-
vrions?

ARTICLE IV

Du Manteau, des Gants, des Bas et des Sou-
liers, de la Chemise et de la Cravate.

5

L'honnêteté demande qu'on porte le
manteau sur les deux épaules,
et qu'il pende par devant, et non
pas qu'on le retrousse par-dessus
les bras : il est encore plus mes-
séant de le replier par-dessous le coude; et il
est de la bienséance de le garder à table.

10

Il ne faut pas entrer dans un lieu où sont des
personnes considérables, enveloppé dans son man-
teau; dans les maisons des princes on s'ex-
poserait à quelques réprimandes, ou même à en
être chassé.

15

Il est incivil de tirer par le manteau ou par
la robe une personne à qui on veut parler, parti-
culièrement, si elle est de qualité ou supérieure.

20

Il est de la bienséance d'avoir les mains
dans ses gants, quand on marche par la rue,
quand on est en compagnie, et quand on va à la
campagne; et il est indécent de les tenir dans
sa main, les remuer, badiner avec, et s'en ser-

25

On pour donner des coups à quelqu'un cela
sont le Colic.

Il faut oter ses Gans quand on entre à l'E-
glise a vant que de prendre de l'eau Benite,
5 quand on veut prier Dieu, & a vant que de se
mettre à table.

Lors qu'on veut saluer quelqu'un, & luy
faire une profonde reverence: comme pour bai-
ser la main, il faut a voir alors la main gauche,
10 & il suffit pour cela d'oter le Gant de la main
droite, c'est aussi ce que la bien-seance veut
qu'on fasse a vant que de donner ou de recevoir
quelque chose.

Il est incivil en compagnie de tirer, & de met-
tre incessamment ses Gants: il est aussi mal son-
15 nete de les porter a sa gauche pour les ronger,
ou les sucer de les porter sous le bras gauche, de
mettre seulement le Gant de la main gauche, &
de tenir a vec cette main le Gant de la droite,
20 ou de les mettre dans sa poche, lors qu'on devoit
a voir les mains de dans.

Il est tres-vilain de laisser tomber ses bas
sur ses talons, faut de les attacher: il faut
a voir soyn de les bien tirer afin qu'ils ne fassent
25 pas de plie sur la jambe, & on ne doit jamais
souffrir qu'ils paroissent tous soirs peu de chose,
ou qu'il y ait quelque piece qui sorte hors du
soulier, ny qu'ils soient tellement serrés qu'on
puisse voir la jambe a travers.

vir pour donner des coups à quelqu'un; cela sent l'écolier.

Il faut ôter ses gants quand on entre à l'église, avant que de prendre de l'eau bénite, quand on veut prier Dieu, et avant que de se mettre à table. 5

Lorsqu'on veut saluer quelqu'un, et lui faire une profonde révérence, comme pour baiser la main, il faut avoir alors la main nue, et il suffit pour cela d'ôter le gant de la main droite; c'est aussi ce que la bienséance veut qu'on fasse avant que de donner ou de recevoir quelque chose. 10

Il est incivil en compagnie de tirer et de mettre incessamment ses gants; il est aussi malhon- nête de les porter à sa gauche pour les ronger ou les sucer, de les porter sous le bras gauche, de mettre seulement le gant de la main gauche, et de tenir avec cette main le gant de la droite, ou de les mettre dans sa poche, lorsqu'on devrait avoir les mains dedans. 15 20

Il est très vilain de laisser tomber ses bas sur ses talons, faute de les attacher; il faut avoir soin de les bien tirer afin qu'ils ne fassent pas de plis sur la jambe; et on ne doit jamais souffrir qu'ils paraissent tant soit peu déchirés, ou qu'il y ait quelque pièce qui sorte hors du soulier, ni qu'ils soient tellement serrés, qu'on puisse voir la jambe à travers. 25

A l'égard des Souliers, il faut prendre garde de qu'ils soient proprement serréz avec des boucles, ou liéz avec des cordons.

Il est mal honnête de mettre ses Souliers en pentoufle, soit dans la maison soit de hors, & il est de la bien sçance de les avoir toujours fort nets.

Il faut toujours tenir ses habits tellement ferméz par devant, particulièrement sur la poitrine que la chemise ne paroisse pas, & c'est une négligence qui ne seroit pas pardonnable de laisser tomber les manches de sa chemise sur les poignets faute de les attacher, ou de laisser traîner les cordons de son caleçon, ce seroit même s'attirer de la confusion de laisser passer sa chemise par quelque endroit.

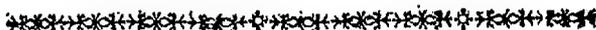
La bien sçance ne souffre point qu'on ait le cou nud & à découvert; mais elle veut qu'on ait toujours une Cravate autour lors qu'on paroît, & lors qu'on est dans la maison, soit de habillé, soit incommode qu'on ait un mouchoir honnête pour le couvrir.

A l'égard des souliers, il faut prendre garde qu'ils soient proprement serrés avec des boucles, ou liés avec des cordons.

Il est malhonnête de mettre ses souliers en pantoufle, soit dans la maison, soit dehors; et il est de la bienséance de les avoir toujours fort nets. 5

Il faut toujours tenir ses habits tellement fermés par devant, particulièrement sur la poitrine, que la chemise ne paraisse pas, et c'est une négligence qui ne serait pas pardonnable de laisser tomber les manches de sa chemise sur le poignet, faute de les attacher, ou de laisser traîner les cordons de son caleçon; ce serait même s'attirer de la confusion de laisser passer sa chemise par quelque endroit. 10 15

La bienséance ne souffre point qu'on ait le cou nu et à découvert, mais elle veut qu'on ait toujours une cravate autour, lorsqu'on paraît et lorsqu'on est dans la maison, soit déshabillé, soit incommodé, qu'on y ait un mouchoir honnête pour le couvrir. 20



ARTICLE V.

De l'Épée, de la Baguette, de la Canne,
& du Bâton:



5 **I**l est tres necessant, & tout-à-fait
contre l'ordre d'une police bien réglée,
qu'un Bourgeois porte l'épée à moins
qu'il ne soit en voyage ou en campa-
gne, un Enfant néanmoins la peut porter s'il
est gentil homme.

10 Il est mesme de tourner le baudrier de
son épée devant soy, & encore plus de
mettre son épée entre ses jambes.

15 Il ne faut pas tenir la main sur la garde de
son épée lors qu'on parle à quelqu'un, ou qu'on se
promene, il suffit de le mettre quand on est
obligé de la tirer.

20 Quelque homme de ces ne que puisse paroître,
celuy qui est toujours prest à tirer l'épée lors
qu'on lui dit quelque parole de travers, ou qu'on
lui veut faire quelque insulte, qu'il s'assure ce-
pendant que cela n'est ni honneste ni Chretien;
Car ce n'est que la passion, & l'amour d'un hon-
neur vain & imaginaire, qui le fait agir ainsi.
25 Il est donc contre la bien-seance d'être si prompt
à se défendre de quelque injure ou de quelque

ARTICLE V

De l'Épée, de la Baguette, de la Canne,
et du Bâton.

Il est très messéant et tout à fait
contre l'ordre d'une police bien réglée, 5
qu'un bourgeois porte l'épée, à moins
qu'il ne soit en voyage ou en campa-
gne. Un enfant néanmoins la peut porter, s'il
est gentilhomme.

Il est incivil de tourner le baudrier de 10
son épée devant soi, et encore plus de
mettre son épée entre ses jambes.

Il ne faut pas tenir la main sur la garde de
son épée, lorsqu'on parle à quelqu'un, ou qu'on se
promène; il suffit de l'y mettre, quand on est 15
obligé de la tirer.

Quelque homme de cœur que puisse paraître
celui qui est toujours prêt à tirer l'épée, lors-
qu'on lui dit quelque parole de travers, ou qu'on
lui veut faire quelque insulte, qu'il s'assure ce- 20
pendant que cela n'est ni honnête ni Chrétien.
Car ce n'est que la passion et l'amour d'un hon-
neur vain et imaginaire, qui le fait agir ainsi.
Il est donc contre la bienséance d'être si prompt
à se défendre de quelque injure ou de quelque 25

outrage, & les Regles de l'Evangile de
 Marc. 10. qui on souffre patiemment les injures.

26. v. Jesus Christ même commenda à saint Pierre

5 de remettre son épée dans le fourreau, lors qu'il
 voulut s'en servir pour le défendre.

Quand on est assis, il faut placer son épée
 à son costé, en tirant le baudrier ou le centuron
 derrière soy le plus qu'on peut, on doit faire
 10 la même chose lorsqu'on se met à table & pren-
 dre garde que l'épée soit derrière soy, ou tel-
 lement entre les sièges qu'elle ne puisse in-
 commoder personne, il n'est pas à propos de
 la quitter dans cette occasion.

15 Lors qu'on est obligé de quitter son épée, il
 ne faut ny la quitter sans ses mains ny la
 mettre sur le Lit avec ses mains ce seroit
 commettre une grande incivilité: il faut la pla-
 20 cer dans un endroit commode qui soit hors de
 la vue des personnes qui peuvent cacher dans
 la chambre, ou avec qui l'on est

25 Si il arrive que quelque personne de grande
 qualité entre dans le logis de quelqu'un qui a
 droit de porter l'épée: il doit la recevoir
 les hauts à la main, & l'épée au costé, pour ceux
 qui ne portent pas l'épée, il faut qu'ils aient
 les hauts en main, & le Manteau sur les deux
 épaules.

La Bicy seant engage quelques fois de se
 servir d'une Canne; mais ce ne peut estre

outrage; et les règles de l'Évangile veulent qu'on souffre patiemment les injures.

Jésus-Christ même commanda à saint Pierre de remettre son épée dans le fourreau, lorsqu'il voulut s'en servir pour le défendre. 5

Quand on est assis, il faut placer son épée à son côté, en tirant le baudrier ou le ceinturon derrière soi le plus qu'on peut; on doit faire la même chose, lorsqu'on se met à table et prendre garde que l'épée soit derrière soi, ou tellement entre les sièges qu'elle ne puisse incommoder personne; il n'est pas à propos de la quitter dans cette occasion. 10

Lorsqu'on est obligé de quitter son épée, il ne faut ni la quitter sans ses gants, ni la mettre sur le lit avec ses gants, ce serait commettre une grande incivilité. Il faut les placer dans un endroit commode, qui soit hors de la vue des personnes qui peuvent entrer dans la chambre, ou avec qui l'on est. 15 20

S'il arrive que quelque personne de grande qualité entre dans le logis de quelqu'un qui a droit de porter l'épée, il doit la recevoir les gants à la main et l'épée au côté; pour ceux qui ne portent pas l'épée, il faut qu'ils aient les gants en main et le manteau sur les deux épaules. 25

La bienséance engage quelquefois de se servir d'une canne, mais ce ne peut être

que la nécessité qui permet de avoir un baton en main.

Il est mal seant de porter une baguette, ou une petite Canne & les grands: mais on peut avoir une grosse Canne à la main si on est incommode, ou qu'on en ait besoin pour se soutenir, ou pour marcher avec plus de facilité.

Il est aussi très inconvient de se servir avec une baguette ou une Canne, & de s'en servir pour frapper la terre ou des callions, ou pour faire sauter des petites pierres, il est tout à fait indecent de la lever comme si on vouloit frapper quelqu'un, & il n'est jamais permis de s'en servir pour frapper quelqu'un avec, quand ce ne seroit que par récréation.

Quand on est debout, il ne faut point s'appuyer indecemment sur sa Canne sur la baguette, comme font quelques fois les Vaissans: Il ne faut pas non plus la tenir ferme contre terre, comme on feroit un baton qui marqueroit quelque dignité ou quelque autorité dans la personne: mais il est à propos de la tenir suspendue en l'air d'une manière honneste & modeste, ou de la laisser toucher à terre sans s'y appuyer.

En marchant il est contre la bien seance de porter une Canne, ou une baguette sous le bras, il ne l'est pas moins de la traîner negligemment dans la boue, & il est ridicule de s'appuyer de dessus une Canne qui ressent l'orgueil & le faste, &

que la nécessité qui permette d'avoir un bâton en main.

Il est malséant de porter une baguette, ou une petite canne chez les Grands : mais on y peut avoir une grosse canne à la main, si on est incommodé ou qu'on en ait besoin pour se soutenir ou pour marcher avec plus de facilité.

5

Il est aussi très incivil de badiner avec une baguette, ou une canne, et de s'en servir pour frapper la terre ou des cailloux, ou pour faire sauter des petites pierres; il est tout à fait indécent de la lever, comme si on voulait frapper quelqu'un. Et il n'est jamais permis de s'en servir pour toucher quelqu'un avec, quand ce ne serait que par récréation.

10

15

Quand on est debout, il ne faut point s'appuyer indécemment sur sa canne ni sur la baguette, comme font quelquefois les paysans. Il ne faut pas non plus la tenir ferme contre terre, comme on ferait un bâton, qui marquerait quelque dignité, ou quelque autorité dans la personne; mais il est à propos de la tenir suspendue en l'air, d'une manière honnête et modeste, ou de la laisser toucher à terre sans s'y appuyer.

20

En marchant, il est contre la bienséance de porter une canne ou une baguette sous le bras; il ne l'est pas moins de la traîner négligemment dans la boue, et il est ridicule de s'appuyer dessus d'une manière qui ressente l'orgueil et le faste; et

25

20 on ferait un bâton ; lire : on ferait d'un bâton.



lors qu'on fait des gestes ou quelqu'autre chose, il est tres meschant de tenir une Canne, ou une baguette à la main droite.

5 Lors qu'on est assis, il ne faut pas se servir d'une baguette ou d'une Canne pour écrire sur la terre ou pour faire des figures, cela marque qu'on est ou receveur ou mal-leve, il n'est pas bien aussi de mettre sa Canne sur des siéges, mais il faut la tenir devant soy d'une maniere
10 honnete.

Avant que de se mettre a table, il ne faut jamais mettre sa baguette ou sa Canne sur le lit, cela est incivil : mais il la faut placer hors de la vue du monde, si on porte un baton on peut l'appuyer contre la muraille. On doit toujours quitter
15 la baguette & la Canne lors qu'on quitte l'épée & le Sabre.

CHAPITRE IV.

De la Nourriture.

20  est une inclination si naturelle à l'homme de chercher son plaisir dans le boire & dans le manger que saint Paul exportant les Chrétiens de
25 monne, & pour la gloire de Dieu a eux être obligé

lorsqu'on fait des gestes ou quelque autre chose, il est très messéant de tenir une canne ou une baguette à la main droite.

Lorsqu'on est assis, il ne faut pas se servir d'une baguette ou d'une canne pour écrire sur la terre, ou pour y faire des figures; cela marque qu'on est ou rêveur ou mal élevé; il n'est pas bien aussi de mettre sa canne sur des sièges, mais il faut la tenir devant soi d'une manière honnête. 5 10

Avant que de se mettre à table, il ne faut jamais mettre sa baguette ou sa canne sur le lit, cela est incivil; mais il la faut placer hors de la vue du monde; si on porte un bâton, on peut l'appuyer contre la muraille. On doit toujours quitter la baguette et la canne, lorsqu'on quitte l'épée et les gants. 15

CHAPITRE IV

De la Nourriture.

C'est une inclination si naturelle à l'homme de chercher son plaisir dans le boire et dans le manger, que saint Paul exhortant les Chrétiens de faire toutes leurs actions pour l'amour et pour la gloire de Dieu, a cru être obli- 20 25

gē d'exprimer particulièrement celle du boire & du
manger, parce qu'il est tres-difficile de manger
sans offenser Dieu, & que la pluspart des hommes
ne mangent que comme des bestes, & pour se sa-
tis-faire.

5 Il n'est cependant pas moins contre la bien-
seance, que contre les Eglises de l'Evangile de
faire paroître que l'on a de l'attache au boire & au Phili.
manger, & ce seroit selon l'expression de cap. 3.
10 Paul, mettre sa gloire dans ce qui nous doit
être un sujet de confusion. C'est pourquoi, il est
d'un homme sage de peu parler de cette action, &
de ce qui la regarde, & quand on est obligé d'en par-
ler, on doit le faire sobriement, & avec circonspec-
15 tion, en sorte qu'il paroisse qu'on n'y a aucuns atta-
che, & qu'on ne recorde nullement les bons mor-
ceaux: Il n'est pas honnête ny bien-seant
de parler d'une manière aduantageuse, d'un festin
ou d'un repas où on s'est trouué, ni de ceux où on
20 est invité, & de prendre plaisir à faire récit de ce
qu'on y a mangé, ou qu'on y doit manger.

L'un des plus grande reproches, & des plus in-
jurieux que les Juifs ayent pu faire: quoi qu'in-
justement à nostre Seigneur, qu'il aimoit le Matt.
25 & la bonne herbe, c'est aussi l'un des plus sensi-
bles qu'on puisse faire à un honneste homme & avec
chr. II. 2.
sujet; car rien ne marque plus la bassesse de
son esprit, & ce premier effet des yeux de bouge
selon la parole de Jesus-Christ, est qu'ils appesant.

gé d'exprimer particulièrement celle du boire et du manger, parce qu'il est très difficile de manger sans offenser Dieu, et que la plupart des hommes ne mangent que comme des bêtes, et pour se satisfaire.

5

Il n'est cependant pas moins contre la bienséance, que contre les règles de l'Evangile, de faire paraître que l'on a de l'attache au boire et au manger; et ce serait, selon l'expression de saint Paul, mettre sa gloire dans ce qui nous doit être un sujet de confusion. C'est pourquoi il est d'un homme sage de peu parler de cette action, et de ce qui la regarde; et quand on est obligé d'en parler, on doit le faire sobrement et avec circonspection, en sorte qu'il paraisse qu'on n'y a aucune attache, et qu'on ne recherche nullement les bons morceaux. Il n'est pas honnête ni bienséant de parler d'une manière avantageuse, d'un festin ou d'un repas où on s'est trouvé, ni de ceux où on est invité, et de prendre plaisir à faire récit de ce qu'on y a mangé, ou qu'on y doit manger.

10

15

20

L'un des plus grands reproches, et des plus injurieux que les Juifs aient pu faire, quoique injustement, à Notre-Seigneur, qu'il aimait le vin et la bonne chère : c'est aussi l'un des plus sensibles qu'on puisse faire à un honnête homme, et avec sujet : car rien ne marque plus la bassesse de son esprit, et ce premier effet des excès de bouche, selon la Parole de Jésus-Christ, est qu'ils appesant-

25

diffent le cœur, & la suite funeste de l'exécés du Vin, selon saint Paul, est qu'il porte à l'impureté.

Il n'y a rien de plus contraire à la bien sçavoir, que d'avoir toujours son vin la nappe mise; car
 5 c'est faire connoître qu'on n'a rien plus à cœur, & qu'on ne s'occupe qu'à remplir son ventre, & en faire son Dieu, comme le dit saint Paul; son effect; ceste Table toujours préparée est comme un
 Phil. 3. v. 39. Autel continuellement disposé pour luy offrir des viandes, qui sont les victimes qu'on luy sacrifie.

Il n'est pas moins contre l'honnêteté de manger & boire à toute heure, & d'être toujours prest à le faire; cela sent le goinfre & l'ivrognerie, au contraire le propre d'un homme sage & honnête, est de régler tellement l'heure & le nombre de ses repas, qu'il n'y ait que quelque affaire pressée & extraordinaire, qui puisse en changer le tems; ou qu'il n'y ait l'obligation de tenir compagnie à quelque personne
 20 qu'on n'attendoit pas; qui fasse quelques fois manger hors les heures réglées.

Comme il y a des gens qui tous les jours ou au moins souvent ont des rendez vous avec leurs amis pour dîner ou goûter ensemble, & qui dans ces sortes de repas mangent & boivent à l'exécés, il est du devoir d'un Esclésiastique qui veut même être un peu réglé de se dégager de ces
 25 sortes de compagnies:

La pratique la plus ordinaire des Jésuites est

tissent le cœur, et la suite funeste de l'excès du vin, selon saint Paul, est qu'il porte à l'impureté.

Il n'y a rien de plus contraire à la bienséance, que d'avoir toujours chez soi la nappe mise; car c'est faire connaître qu'on n'a rien plus à cœur, et qu'on ne songe qu'à remplir son ventre, et en faire son Dieu, comme le dit saint Paul. En effet, cette table toujours préparée, est comme un autel continuellement disposé pour lui offrir des viandes, qui sont les victimes qu'on lui sacrifie. 5 10

Il n'est pas moins contre l'honnêteté, de manger et boire à toute heure, et d'être toujours prêt à le faire, cela sent le goinfre et l'ivrogne : au contraire le propre d'un homme sage et honnête, est de régler tellement l'heure et le nombre de ses repas, qu'il n'y ait que quelque affaire pressée et extraordinaire qui puisse en changer le temps, ou qu'il n'y ait l'obligation de tenir compagnie à quelque personne qu'on n'attendait pas, qui fasse quelquefois manger hors les heures réglées. 15 20

Comme il y a des gens qui tous les jours, ou au moins souvent, ont des rendez-vous avec leurs amis, pour déjeuner ou goûter ensemble, et qui dans ces sortes de repas, mangent et boivent avec excès; il est du devoir d'un Chrétien qui veut mener une vie réglée, de se dégager de ces sortes de compagnies. 25

La pratique la plus ordinaire des honnêtes gens,

quand ils déjeunent, est de prétendre un anoreccan
de pain. & boire un coup ou deux : hors de là,
il faut se contenter du dîner & du souper, comme
il est en usage parmi les gens sages & réglés,
5 qui jugent que ces deux repas sont suffisans pour
satis-faire aux besoins de la Nature.

Il est contre la Bien-seance, & cela sent le
Vaisseau de présenter à boire à ceux qui nous
rendent visite, & de les exciter si ce n'est
10 lors que quelqu'un arrivant de la Campagne & qui
est à besoin de ce petit soulagement : Si il arrive
que quelqu'un nous en présente hors cette neces-
sité, nous devons n'en pas prendre, & nous en
excuser le plus humblement qu'il nous sera pos-
15 sible.

Pour ce qui est des festins, il est quelque-
fois de la Bien-seance d'en faire & de s'y trou-
ver : Mais ce ne doit être que très-rarement
& par une espèce de nécessité, c'est ce que saint
20 Paul nous veut faire entendre, lors qu'il Rom.
nous dit de ne pas boire dans les festins, chap.
il veut aussi que les festins ne soient pas 13. v.
magnifiques ni dissolus, c'est à-dire qu'ils
n'aient pas une trop grande abondance & d'être
25 fait de viande, & qu'on n'y fasse pas d'excès,
c'est en quoi les Ecglés de la Bien-seance s'ac-
cordent, soit avec celles de la Morale Chré-
tienne, dont il ne nous est jamais permis de
nous éloigner, non pas même par complaisan-

quand ils déjeunent, est de prendre un morceau de pain, et boire un coup ou deux; hors de là, il faut se contenter du dîner et du souper, comme il est en usage parmi les gens sages et réglés, qui jugent que ces deux repas sont suffisants pour satisfaire aux besoins de la nature. 5

Il est contre la bienséance, et cela sent le paysan, de présenter à boire à ceux qui nous rendent visite, et de les y exciter, si ce n'est lorsque quelqu'un arrivant de la campagne, échauffé, a besoin de ce petit soulagement. S'il arrive que quelqu'un nous en présente hors de cette nécessité, nous devons n'en pas prendre, et nous en excuser le plus honnêtement qu'il nous sera possible. 10 15

Pour ce qui est des festins, il est quelquefois de la bienséance d'en faire, et de s'y trouver; mais ce ne doit être que très rarement, et par une espèce de nécessité. C'est ce que saint Paul nous veut faire entendre, lorsqu'il nous dit de ne pas vivre dans les festins : 20 il veut aussi que les festins ne soient pas ni magnifiques ni dissolus; c'est-à-dire, qu'il n'y ait pas une trop grande abondance et diversité de viandes, et qu'on n'y fasse pas d'excès : 25 c'est en quoi les règles de la bienséance s'accordent, soit avec celles de la Morale chrétienne, dont il ne nous est jamais permis de nous éloigner, non pas même par complaisan-

ce, & par condescendance pour le prochain, car ce seroit une Hazité mal réglée, & un peu respect Humain.

ARTICLE I.

5 Des choses qu'on doit faire avant que de manger, du laver des Mains, de la Bénédiction de la Table, & de la manière de s'asseoir à Table.



10

A Bien seance demandé qu'un peu avant que de manger, & de prendre ses repas on lave ses mains, on benisse les Viandes, & qu'on s'assoye a table, elle

15

prescrit aussi des manières de bien faire ces actions.

20

Quoi que comme dit Notre Seigneur dans
 Matt. l'Euangile, ce ne soit pas une chose qui souille
 15. 7. l'homme que de manger sans avoir lavé ses mains,
 20. 20. il est cependant de l'importance de ne jamais
 manger sans l'avoir fait: C'est même une
 pratique qui a toujours été en usage, & si notre
 Marc. Seigneur la reprend dans les Juifs, ce n'est
 ch. 7. que parce qu'ils s'y attendoient si scrupuleuse-
 7. 3. ment qu'ils croient commettre une faute capi-
 25. 4. 6. tale, qu'ils croient commettre une faute capi-
 de sui- ble
 vant.

ce et par condescendance pour le prochain; car ce serait une charité mal réglée, et un pur respect humain.

ARTICLE I

Des choses qu'on doit faire avant que de manger : du laver des Mains, de la Bénédiction de la Table, et de la manière de s'asseoir à Table. 5

La bienséance demande qu'un peu avant que de manger et de prendre ses repas, on lave ses mains, on bénisse les viandes, et qu'on s'assoie à table. Elle prescrit aussi des manières de bien faire ces actions. 10 15

Quoique, comme dit Notre-Seigneur dans l'Evangile, ce ne soit pas une chose qui souille l'homme, que de manger sans avoir lavé ses mains, il est cependant de l'honnêteté de ne jamais manger sans l'avoir fait, C'est même une pratique qui a toujours été en usage; et si Notre-Seigneur la reprend dans les Juifs, ce n'est que parce qu'ils s'y attachaient si scrupuleusement, qu'ils croient commettre une faute considéra- 20 25

Les s'ils ne la voient leurs mains avant que
 de manger, & qu'ils les auroient même plusieurs
 fois; craignant d'être souillés s'ils touchoient quel-
 ques viandes àvec des mains tant soit peu
 5 salies, lors qu'ils n'y avert. heudoient pas de se souil-
 ler par un grand nombre de crimes qu'ils com-
 mettoient. Jesus-Christ n'a donc nullement
 blâmé cette pratique, il n'en a condamné que
 l'excess.

L'ordre qu'on doit garder en lavant ses mains
 est de le faire selon le rang que l'on tient dans la
 famille, ou si on mange en compagnie selon le rang
 qu'on tient parmi les conviez.

L'usage cependant le plus ordinaire, est lors
 15 qu'on est avec des personnes à peu près égales
 de se faire quelques deferencces les uns aux autres
 à vant que de laver les mains: mais de ne pas
 faire de grandes ceremonies pour cela, & de les
 laver presque tous ensemble.

Si l'on est à une ou plusieurs personnes qui
 soient dans la Compagnie d'une qualité distin-
 guée on ne doit nullement s'approcher du bassin
 pour laver les mains, qu'après qu'elle auront lavé
 les leurs: Si cependant une personne supérieure
 25 nous prend la main; & nous prie de la laver àvec
 elle, ce seroit une incivilité de lui résister.

Lors qu'on lave ses mains, il faut se baisser,
 tant soit peu ne pas salir ses habits; & prendre
 garde de ne pas faire réjaillir d'eau sur personne.

ble s'ils ne lavaient leurs mains avant que de manger, et qu'ils les avaient même plusieurs fois, craignant d'être souillés, s'ils touchaient quelques viandes avec des mains tant soit peu salies, lorsqu'ils n'appréhendaient pas de se souiller par un grand nombre de crimes qu'ils commettaient; Jésus-Christ n'a donc nullement blâmé cette pratique, il n'en a condamné que l'excès.

5

L'ordre qu'on doit garder en lavant ses mains, est de le faire selon le rang que l'on tient dans la famille; ou si on mange en compagnie, selon le rang qu'on tient parmi les conviés.

10

L'usage cependant le plus ordinaire est, lorsqu'on est avec des personnes à peu près égales, de se faire quelques déférences les uns aux autres, avant que de laver les mains, mais de ne pas faire de grandes cérémonies pour cela, et de les laver presque tous ensemble.

15

S'il y a une ou plusieurs personnes qui soient dans la compagnie d'une qualité distinguée, on ne doit nullement s'approcher du bassin pour laver les mains, qu'après qu'elles auront lavé les leurs; si cependant une personne supérieure nous prend la main, et nous prie de laver avec elle, ce serait une incivilité de lui résister.

20

25

Lorsqu'on lave ses mains, il faut se baisser tant soit, pour ne pas salir ses habits, et prendre garde de ne pas faire rejaillir d'eau sur personne.

2 qu'ils les avaient; *lire* : qu'ils les lavaient.

28 tant soit *peu*, pour ne pas salir.

Il est ainsi dit de faire beaucoup de bruit avec les mains en les frottant fort, lors particulièrement qu'on les lave étant en compagnie, & s'il arrivoit qu'on eut les mains fort sales il se doit à propos de prendre cette précaution de les laver en particulier dans quelque autre lieu avant que de les laver avec la compagnie.

Si la personne qui présente de l'eau mérite quelque honneur : on doit lui faire quelque signe d'honneur, en présentant les mains pour recevoir de l'eau, & on ne doit pas manquer de faire aussi quelque signe après avoir pris de l'eau pour marquer qu'on en a usé suffisamment.

Lors qu'il n'y a personne pour prendre la serviette, il est de la bienséance de la prendre aussi. Or qu'on a lavé les mains, & il est de l'honneur à l'égard de les essuyer de la présenter à ceux qui les ont lavés, ou auant nous ou après nous, & de les présenter en cela, on ne doit jamais souffrir que la serviette demeure entre les mains d'une personne qui soit d'une qualité plus élevée, ou qui soit même supérieure : mais on doit la tenir par le bout, jusqu'à ce que cette personne s'en soit servie.

Il faut prendre garde en essuyant ses mains de ne incommoder personne, & de ne pas tellement mouiller la serviette, que les autres ne puissent plus s'en servir un endroit qui soit sec pour essuyer les leurs. C'est, pourquoy il est de

Il est incivil de faire beaucoup de bruit avec les mains, en les frottant fort, lors particulièrement qu'on les lave étant en compagnie; et s'il arrivait qu'on eût les mains fort sales, il serait à propos de prendre cette précaution de les laver en particulier dans quelque autre lieu, avant que de les laver avec la compagnie.

5

Si la personne qui présente de l'eau mérite quelque honneur, on doit lui faire quelque signe d'honnêteté en présentant les mains pour recevoir de l'eau; et on ne doit pas manquer de faire aussi quelque signe, après avoir pris de l'eau pour marquer qu'on en a versé suffisamment.

10

Lorsqu'il n'y a personne pour prendre la serviette, il est de la bienséance de la prendre aussitôt qu'on a lavé les mains; et il est de l'honnêteté, avant que de les essuyer, de la présenter à ceux qui les ont lavées ou avant nous, ou avec nous, et de les prévenir en cela; on ne doit jamais souffrir que la serviette demeure entre les mains d'une personne qui soit d'une qualité plus élevée, ou qui soit même supérieure; mais on doit la tenir par le bout, jusqu'à ce que cette personne s'en soit servie.

15

20

Il faut prendre garde en essuyant ses mains, de n'incommoder personne, et de ne pas tellement mouiller la serviette, que les autres ne puissent plus y trouver un endroit qui soit sec, pour y essuyer les leurs. C'est pourquoi il est de

25

l'innocence de n'effuger ses mains qu'en un seul endroit de la serviette au deffus des mains, dont on se sert pour ce sujet.

Après que tout le monde a lavé ses mains, tous
5 doivent se mettre autour de la Table, & se tenir debout & découverts en grande modestie; jusqu'à ce qu'on ait donné aux viandes la Bénédiction.

Il est très indécemment à des Chrétiens de se
10 mettre à Table pour prendre leurs repas, avant que les viandes aient été bénites par quelqu'un de la compagnie. Jésus-Christ qui doit être notre modèle en toutes choses, ayant eu pour pratique dans ses repas, selon qu'il est rapporté dans le
15 Saint Evangile, de bénir ce qui étoit préparé pour
Marr. 14. v. 18. ch. 11. 36.
servir de nourriture, & à lui & à ceux qui l'accompagnoient en user autrement, c'est se conduire
comme les bêtes? Marc. 6. v. 41.

Lors qu'il y a quelque Ecclesiastique dans la
20 compagnie, il est de son devoir de donner la Bénédiction avant le repas, & ce seroit faire injure à son caractère; si un Laïque de quelque qualité qu'il fut, osoit entreprendre de bénir les viandes en sa présence: Ce seroit aussi contrevenir aux
25 anciens Canons qui defendent même à un Evêque & à bien plus forte raison à un Laïque de bénir en présence d'un Prêtre.

Si il n'y a point d'Ecclesiastique parmi les conviez, c'est au Chef de la famille, ou au Maître

l'honnêteté de n'essuyer ses mains qu'en un seul endroit de la serviette ou de l'essuie-mains, dont on se sert pour ce sujet.

Après que tout le monde a lavé ses mains, tous doivent se mettre autour de la table et se tenir debout et découverts, en grande modestie, jusqu'à ce qu'on ait donné aux viandes la bénédiction.

5

Il est très indécent à des Chrétiens de se mettre à table pour prendre leurs repas, avant que les viandes aient été bénites par quelqu'un de la compagnie. Jésus-Christ, qui doit être notre modèle en toutes choses, ayant eu pour pratique dans ses repas, selon qu'il est rapporté dans le Saint Evangile, de bénir ce qui était préparé pour servir de nourriture et à lui et à ceux qui l'accompagnaient, en user autrement, c'est se conduire comme les bêtes.

10

15

Lorsqu'il y a quelque ecclésiastique dans la compagnie, il est de son devoir de donner la bénédiction avant le repas; et ce serait faire injure à son caractère, si un laïque, de quelque qualité qu'il fût, osait entreprendre de bénir les viandes en sa présence : ce serait aussi contrevenir aux anciens canons, qui défendent même à un diacre, et à bien plus forte raison à un laïque, de bénir en présence d'un prêtre.

20

25

S'il n'y a point d'ecclésiastique parmi les conviés, c'est au chef de la famille, ou au maî-

tre de la maison, ou à la personne qui a quelque
 qualité au dessus des autres à donner cette bé-
 nédictioy : il seroit cependant tres-mal seant qu'un
 femme se fit en presence d'un ou de plusieurs hom-
 mes. Lors qu'il y a quelque Enfant present, &
 5 il arrive souvent qu'on lui donne la commission de
 s'acquitter de cette fonction, quelques-fois même
 lors que personne ne veut tenir les diables à
 haute Voix, chacun des conviez le fait en son par-
 ticulier à Voix basse : c'est cependant ce qui ne
 10 deuroit jamais arriver.

Lors que la benediction est achevée, la Bien-
 seance veut qu'on observe ce que notre Seigneur
 Luc ordonne dans le saint Evangile, qui est de se met-
 15 tre à la dernière place, & au bas bout de la table,
 ou qu'on attende qu'on nous donne une place, & il
 est très incivil à des personnes qui ne sont pas
 20 distinguées par leur qualité de se placer les pre-
 mières, ou de prendre les premières places : Pour
 ce qui est des Enfants, ils ne doivent point
 s'asseoir que tous les autres ne soient placez. En
 s'asseyant on doit avoir la tête nue, & ne pas se
 couvrir qu'on ne soit tout-à-fait assis, & que les
 25 personnes les plus considérables ne soient con-
 vertes.

Lors qu'on est assis à table, la bien-seance veut
 qu'on se tienne droit sur son siège, & qu'on prenne
 garde de ne se pas courber sur la Table, & de
 ne pas se appuyer indécemment; il n'est pas

tre de la maison, ou à la personne qui a quelque
qualité au-dessus des autres, à donner cette bé-
nédiction : il serait cependant très malséant qu'une
femme le fit en présence d'un ou de plusieurs hom-
mes. Lorsqu'il y a quelque enfant présent, 5
il arrive souvent qu'on lui donne la commission de
s'acquitter de cette fonction; quelquefois même,
lorsque personne ne veut bénir les viandes à
haute voix, chacun des conviés le fait en son par-
ticulière à voix basse : c'est cependant ce qui ne
devrait jamais arriver. 10

Lorsque la bénédiction est achevée, la bien-
séance veut qu'on observe ce que Notre-Seigneur
ordonne dans le saint Evangile, qui est de se met-
tre à la dernière place et au bas bout de la table, 15
ou qu'on attende qu'on nous donne une place; et il
est très incivil à des personnes qui ne sont pas
distinguées par leur qualité, de se placer les pre-
miers, ou de prendre les premières places. Pour
ce qui est des enfants, ils ne doivent point 20
s'asseoir, que tous les autres ne soient placés. En
s'asseyant, on doit avoir la tête nue, et ne pas se
couvrir qu'on ne soit tout à fait assis, et que les
personnes les plus considérables ne soient cou-
vertes. 25

Lorsqu'on est assis à table, la bienséance veut
qu'on se tienne droit sur son siège, et qu'on prenne
garde de ne se pas coucher sur la table, et de
ne pas s'y appuyer indécemment : il n'est pas

séant de s'éloigner si fort de la table, qu'on ne puisse pas y atteindre, ou de s'en approcher de si près, qu'on la touche : surtout, il ne faut jamais poser ses coudes sur la table, mais on doit y être tellement disposé, qu'on n'avance pas dessus plus que les poignets.

5

L'un des principaux égards qu'on doit avoir lorsqu'on est à table, est de n'incommoder personne, soit avec les bras, soit avec les pieds; c'est pourquoi on ne doit alors ni étendre, ni élargir, ni les bras, ni les jambes, ni pousser avec le coude, ceux qui sont auprès de soi : et s'il arrive qu'on y soit serré, il est à propos de se retirer un peu en arrière, pour se mettre plus au large; on doit même se presser et s'incommoder, pour accommoder les autres.

10

15

ARTICLE II

Des choses dont on doit se servir lorsqu'on est à Table.

On doit se servir à table, d'une serviette, d'une assiette, d'un couteau, d'une cuiller, et d'une fourchette; et il serait tout à fait contre l'honnêteté de se passer de quelque-une de toutes ces choses en mangeant.

20

25

C'est à la personne la plus qualifiée de la compagnie à déplier sa serviette la première, & les autres doivent attendre quelle ait déplié la sienne pour déplier la leur. Lors que les personnes sont à peu près égales, tous la déplient ensemble sans cérémonie.

En dépliant sa serviette, il faut la bien étendre sur ses habits pour que les pat-gaetz en manquant, & il est à propos qu'elle couvre les habits jusqu'à la poitrine.

Il est mal jointé de se servir de sa serviette pour essuyer le visage, il l'est encore bien plus de s'en frotter les dents, & ce seroit une faute de plus grossière contre la Civilité de s'en servir pour se mouchoir. C'est aussi une chose indécente de nettoyer les assiettes & les plats avec la serviette.

L'usage qu'on peut, & qu'on doit faire de sa serviette lors qu'on est à table, est de s'en servir pour nettoyer sa bouche, ses lèvres, & ses doigts.

Quand ils sont gras, pour dégraisser le couteau avant que de couper du pain, & pour nettoyer la cuillère & la fourchette après qu'on s'en est servi.

Lors que les doigts sont fort gras, il est à propos de les dégraisser d'abord avec un petit morceau de pain qu'il faut ensuite laisser sur l'assiette auparavant que de les essuyer à sa serviette, afin de ne la pas beaucoup engraisser, & de ne la pas rendre mal propre.

C'est à la personne la plus qualifiée de la compagnie à déplier sa serviette la première, et les autres doivent attendre qu'elle ait déplié la sienne, pour déplier la leur. Lorsque les personnes sont à peu près égales, tous la dépliant ensemble, sans cérémonie.

5

En dépliant sa serviette, il faut la bien étendre sur ses habits, pour ne les pas gâter en mangeant, et il est à propos qu'elle couvre les habits jusqu'à la poitrine.

10

Il est malhonnête de se servir de sa serviette pour s'essuyer le visage; il l'est encore bien plus de s'en frotter les dents, et ce serait une faute des plus grossières contre la civilité, de s'en servir pour se moucher. C'est aussi une chose indécente de nettoyer les assiettes et les plats avec la serviette.

15

L'usage qu'on peut, et qu'on doit faire de sa serviette, lorsqu'on est à table, est de s'en servir pour nettoyer sa bouche, ses lèvres et ses doigts.

20

Quand ils sont gras, pour dégraisser le couteau avant que de couper du pain, et pour nettoyer la cuiller et la fourchette, après qu'on s'en est servi.

Lorsque les doigts sont fort gras, il est à propos de les dégraisser d'abord avec un petit morceau de pain, qu'il faut ensuite laisser sur l'assiette, auparavant que de les essuyer à sa serviette, afin de ne la pas beaucoup engraisser, et de ne la pas rendre malpropre.

25

30

Lors que la cucillere, la fourchette ou le cou-
teau sont sales ou qu'ils sont gras, il est tres-mal-
honeste de les lèger, & il n'est nullement secret de
les essuyer on quelqu'autre chose que ce soit avec
5 la nappe on doit dans ces occasions, & autres
semblables se servir de la seruiette. Et pour ces
qui est de la nappe, il faut a voir égard de la te-
nir toujours fort propre, & de n'y laisser tomber
ni eau, ni vin, ni saucé, ni viande, ni rien qui
10 la puisse salir.

Après a voir deplié la seruiette il faut a voir
soin qu'on ait son assiette devant soy, & que le cou-
teau, la fourchette & la cucillere soient à la main
droite, afin qu'on les puisse prendre facilement &
15 commodément.

Lors que l'assiette est sale, on doit bien se garder
de la ratisser avec la cucillere ou la fourchette,
pour la rendre nette encore bien plus de nettoyer
avec ses doigts son assiette, ou le fond de quelque
20 plat, cela est très-mal. Au lieu, il faut ou n'y pas
toucher, ou si on a la commodité d'en changer, se la
faire deservir, & s'en faire apporter une autre.

Lors qu'on change ou qu'on aie les assiettes, on
doit laisser faire la personne, qui s'acquitte de ces
25 offices sans disputer contre elle, & sans la remuer
à une personne plus qualifiée, on doit toujours se
laisser deservir sans rien dire, & recevoir l'as-
siette qui est présentée.

Si l'on ne cependant qu'en changeant les assiettes

Lorsque la cuiller, la fourchette ou le couteau sont sales, ou qu'ils sont gras, il est très malhonnête de les lécher; et il n'est nullement séant de les essuyer, ou quelque autre chose que ce soit, avec la nappe; on doit dans ces occasions et autres semblables, se servir de la serviette. Et pour ce qui est de la nappe, il faut avoir égard de la tenir toujours fort propre, et de n'y laisser tomber ni eau, ni vin, ni sauce, ni viande, ni rien qui la puisse salir. 5 10

Après avoir déplié sa serviette, il faut avoir soin qu'on ait son assiette devant soi; et que le couteau, la fourchette et la cuiller soient à la main droite, afin qu'on les puisse prendre facilement et commodément. 15

Lorsque l'assiette est sale, on doit bien se garder de la ratisser avec la cuiller ou la fourchette, pour la rendre nette, encore bien plus de nettoyer avec ses doigts son assiette ou le fond de quelque plat, cela est très vilain; il faut ou n'y pas toucher, ou si on a la commodité d'en changer, se la faire desservir, et s'en faire apporter une autre. 20

Lorsqu'on change ou qu'on ôte les assiettes, on doit laisser faire la personne qui s'acquitte de ces offices, sans disputer contre elle, et sans la renvoyer à une personne plus qualifiée : on doit toujours se laisser desservir, sans rien dire, et recevoir l'assiette qui est présentée. 25

S'il arrive cependant qu'en changeant les assiet-

tes, ou seroit quelqu'un auant une personne qui
lui est supérieure, ou si on ne donne pas assés
tot une assiette à cette personne, il faut alors
lui présenter la sienne, & la lui donner, pourveu
qu'on ne s'en soit pas encore servi.

Il ne faut pas lors qu'on est à table tenir tou-
jours le couteau à la main, il suffit de le prendre
lors qu'on veut s'en servir.

Il est aussi très incivil de porter un mor-
ceau de pain à la bouche ayant le couteau à la main,
il l'est encore plus de le porter avec la pointe
du couteau: Il faut observer la même chose
en mangeant des pommes des poires, ou quel-
ques autres fruits.

Il est contre la bienséance de tenir la four-
chette ou la cuillère à pleine main, comme si on
tenoit un bâton: mais on doit toujours les tenir
entre le pouce & le second doigt.

Il ne faut aussi jamais les tenir de la main
gauche, lors qu'on les porte à la bouche.

Il n'est jamais permis de les lacer après
avoir mangé ce qui est dessus ou dedans:
mais on doit prendre proprement ce qu'il y a
& en laisser le moins qu'on pourra.

Quand on prend le potage, ou quelque autre sou-
pe avec la cuillère: il ne faut pas trop en-
filer de crainte qu'il ne tombe quelque chose sur
ses habits ou sur la nappe, sans cela est d'un
gouffrand; il faut en tirant la cuillère. Jors de

tes, on serve quelqu'un avant une personne qui lui est supérieure, ou si on ne donne pas assez tôt une assiette à cette personne, il faut alors lui présenter la sienne, et la lui donner, pourvu qu'on ne s'en soit pas encore servi. 5

Il ne faut pas, lorsqu'on est à table, tenir toujours le couteau à la main; il suffit de le prendre lorsqu'on veut s'en servir.

Il est aussi très incivil de porter un morceau de pain à la bouche ayant le couteau à la main; il l'est encore plus de l'y porter avec la pointe du couteau : il faut observer la même chose en mangeant des pommes, des poires, ou quelques autres fruits. 10

Il est contre la bienséance de tenir la fourchette ou la cuiller à pleine main, comme si on tenait un bâton; mais on doit toujours les tenir entre le pouce et le second doigt. 15

Il ne faut aussi jamais les tenir de la main gauche, lorsqu'on les porte à la bouche. 20

Il n'est jamais permis de les lécher après avoir mangé ce qui est dessus ou dedans; mais on doit prendre proprement ce qu'il y a, et en laisser le moins qu'on pourra.

Quand on prend le potage, ou quelque autre chose avec la cuiller, il ne la faut pas trop emplir, de crainte qu'il ne tombe quelque chose sur les habits ou sur la nappe, car cela est d'un gourmand; il faut en tirant la cuiller hors de 25

L'écuelle du plat ou de l'assiette, la glisser légèrement sur le bord pour faire tomber les gouttes de bouillon qui pourroient rester dessous la cucillere.

5 On ne doit pas se servir de la fourgette pour porter à sa bouche des choses liquides, & qui pourroient se répandre, c'est la cucillere qui est destinée pour prendre ces sortes de choses.

10 Il est de l'omission de se servir toujours de la fourgette pour porter la viande à sa bouche : car la bien seance ne permet pas de toucher avec les doigts à quelque chose de gras, à quelque sauce ou à quelque sirop, & si quelqu'un le faisoit, il ne pourroit se dispenser de commettre
15 ensuite plusieurs autres incivilités, comme seroit d'essuyer souvent ses doigts à sa serviette, ce qui la rendoit fort sale, & fort mal propre ou de les essuyer à son pain, ce qui seroit très-mal domestique, ou de l'essuyer ses doigts, ce qui
20 ne peut être permis à une personne bien née, & bien élevée.

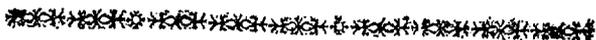
Si on veut reciter une cucillere, une fourgette ou un couteau à quelqu'un qui les auroit prestés pour quelque besoin; il est de la bien seance de
25 les bien nettoyer avec sa serviette, à moins qu'on ne les donne à quelque domestique pour les laver au buffet, il faut ensuite les mettre proprement sur une assiette nette, pour les présenter à la personne de qui on les a reçus.

l'écuelle, du plat ou de l'assiette, la glisser légèrement sur le bord, pour faire tomber les gouttes de bouillon qui pourraient rester dessous la cuiller.

On ne doit pas se servir de la fourchette pour porter à sa bouche des choses liquides, et qui pourraient se répandre; c'est la cuiller qui est destinée pour prendre ces sortes de choses.

Il est de l'honnêteté de se servir toujours de la fourchette pour porter la viande à sa bouche; car la bienséance ne permet pas de toucher avec les doigts à quelque chose de gras, à quelque sauce ou à quelque sirop; et si quelqu'un le faisait, il ne pourrait se dispenser de commettre ensuite plusieurs autres incivilités, comme serait d'essuyer souvent ses doigts à sa serviette, ce qui la rendrait fort sale et fort malpropre, ou de les essuyer à son pain, ce qui serait très malhonnête, ou de lécher ses doigts, ce qui ne peut être permis à une personne bien née et bien élevée.

Si on veut rendre une cuiller, une fourchette ou un couteau à quelqu'un qui les aurait prêtés pour quelque besoin, il est de la bienséance de les bien nettoyer avec sa serviette, à moins qu'on ne les donne à quelque domestique, pour les laver au buffet : il faut ensuite les mettre proprement sur une assiette nette, pour les présenter à la personne de qui on les a reçus.



ARTICLE III.

De la maniere dont on doit inviter, demander, recevoir, ou prendre à manger lors qu'on est à Table.

5 **L**'n'est pas à propos que l'on
cuy se mette d'inviter les autres
à manger lors qu'on est à
Table; c'est au Maître ou à la
10 Maitresse de la maison à le
faire, & autres qu'en ce des vents prennent
cette liberté. Cela se peut faire en deux
manieres. 1^e. par paroles avec beaucoup d'honné-
15 tété. 2^e. en présentant des viandes qu'on
sçait être, ou qui peuvent être le plus au goût
des personnes à qui on les sert.

On doit avoir soin lors qu'on traite quelques
personnes, de les exciter & animer de temps
en temps à bien manger, & on doit le faire avec
un visage & un air gai, qui persuade aux invitez
20 que c'est de bon cœur qu'on les traite, en ne doit
pas cependant le faire trop frequemment, ni avec
un fort grand empressement, cela seroit très
importun & incommode aux autres.

On peut aussi inviter les autres à boire,
25 pourvu que ce soit honnêtement, & modérément.

ARTICLE III

De la manière dont on doit inviter, demander, recevoir ou prendre à manger, lorsqu'on est à Table.

Il n'est pas à propos que chacun se mêle d'inviter les autres à manger, lorsqu'on est à table; c'est au maître ou à la maîtresse de la maison à le faire, d'autres qu'eux ne doivent point prendre cette liberté. Cela se peut faire en deux manières : 1^e. Par paroles, avec beaucoup d'honnêteté; 2^e. En présentant des viandes qu'on sait être ou qui peuvent être le plus au goût des personnes à qui on les sert.

On doit avoir soin, lorsqu'on traite quelques personnes, de les exciter et animer de temps en temps à bien manger, et on doit le faire avec un visage et un air gai, qui persuade aux invités que c'est de bon cœur qu'on les traite; on ne doit pas cependant le faire trop fréquemment, ni avec un fort grand empressement, cela serait très importun et incommode aux autres.

On peut aussi inviter les autres à boire, pourvu que ce soit honnêtement, modérément,

& sans les presser Il faut bien se garder, dit EccL
 le Sage d'y exciter ceux qui aiment le vin, ^{h. 31.}
 parce que le vin en a perdu plusieurs, & que c'est
 une chose fâcheuse & douloureuse en son temps de
 5 voir une personne qui s'est laissée aller à l'im-
 tempérance, & à l'excès du vin.

Il semble même qu'il seroit mieux, & plus
 selon la bien sçance Chrétienne de n'inviter per-
 sonne à manger, qu'en lui seruant des vian-
 10 des sur son assiette, & de n'exciter personne à
 boire: mais de prendre garde seulement qu'on
 en serue de temps en temps à ceux qui sont à
 Table, & en tab. qu'ils s'abstiennent d'en de-
 mander.

15 C'est une maxime qu'on est sujet à sa santé,
 de demander lors que l'on est à Table; ce qui
 est le plus à son goût: mais c'est une incivilité
 des plus grossières de demander le meilleur
 morceau.

20 Si celui qui sert les viandes demande ce
 qu'on souhaite, on répond ordinairement: ce qu'il
 vous plaira, sans jamais rien demander en par-
 ticulier: On peut cependant demander d'un
 mets préférablement aux autres, pourvu que ce
 25 me soit par d'un mets exquis ou extraordinaire, ou
 de quelque friandise, il est cependant beaucoup
 mieux de ne rien demander du tout, soit on
 se seruant soi-même, soit en attendant qu'on
 vous en présente.

et sans les presser. Il faut bien se garder, dit le Sage, d'y exciter ceux qui aiment le vin, parce que le vin en a perdu plusieurs; et que c'est une chose fâcheuse et honteuse en même temps, de voir une personne qui s'est laissée aller à l'intempérance, et à l'excès du vin. 5

Il semble qu'il serait mieux et plus selon la bienséance chrétienne, de n'inviter personne à manger, qu'en lui servant des viandes sur son assiette, et de n'exciter personne à boire; mais de prendre garde seulement qu'on en serve de temps en temps à ceux qui sont à table, et en cas qu'ils s'abstiennent d'en demander. 10

C'est une marque qu'on est sujet à sa bouche, de demander lorsqu'on est à table ce qui est le plus à son goût; mais c'est une incivilité des plus grossières, de demander le meilleur morceau. 15

Si celui qui sert les viandes, demande ce qu'on souhaite, on répond ordinairement : Ce qu'il vous plaira, sans jamais rien demander en particulier. On peut cependant demander d'un mets préférablement aux autres, pourvu que ce ne soit pas d'un mets exquis ou extraordinaire, ou de quelque friandise; il est cependant beaucoup mieux de ne rien demander du tout, soit en se servant soi-même, soit en attendant qu'on nous en présente. 20 25

Lors qu'un autre présente de quelque mets, & qu'on ne veut plus manger, il faut le remercier humblement, en lui faisant connaître qu'on n'a plus besoin de rien.

- 5 Comme il est incivil de demander quelque chose à Table, il est aussi de la bien sçance de recevoir tout ce qui est présenté, quand même on auroit de la répugnance à en manger. Il n'est pas aussi jamais faire paraître qu'on a de la peine à manger de quelque chose qui est sur la table, & il est tout-à-fait contre la bien-sçance de le dire, & de se servir d'aversions n'étant souvent qu'imaginaires, on pourroit s'en corriger facilement si on vouloit se faire un peu de violence, particulièrement pendant qu'on est jeune, & un moyen sans doute fort aisé de le faire, seroit de souffrir quelques jours la faim, car la faim fait trouver tout bon, & souvent des choses dont une personne ne peut se résoudre de manger. Lors qu'elle n'a point faim, lui sont très-délicieuses quand elle a faim. On doit aussi bien prendre garde de ne pas tant exciter ses appétits, mais il faut autant qu'il est possible s'accoutumer à manger de tout, & pour cela se faire souvent servir des viandes pour lesquelles on a de l'aversion, particulièrement après avoir été quelque temps sans manger, & à moins que de prendre ces sortes de précautions, on se met en état lors qu'on est à Table d'être bien incommodé aux autres, surtout à ceux qui traitent.

Lorsqu'un autre présente de quelque mets, et qu'on ne veut plus manger, il faut le remercier honnêtement, en lui faisant connaître qu'on n'a plus besoin de rien.

Comme il est incivil de demander quelque chose à table, il est aussi de la bienséance de recevoir tout ce qui est présenté, quand même on aurait de la répugnance à en manger : il ne faut aussi jamais faire paraître qu'on a de la peine à manger de quelque chose qui est sur la table, et il est tout à fait contre la bienséance de le dire. Ces sortes d'aversion n'étant souvent qu'imaginaires, on pourrait s'en corriger facilement, si on voulait se faire un peu de violence, particulièrement pendant qu'on est jeune; et un moyen sans doute fort aisé de le faire, serait de souffrir quelques jours la faim; car la faim fait trouver tout bon, et souvent des choses, dont une personne ne peut se résoudre de manger, lorsqu'elle n'a point faim, lui sont très délicieuses quand elle a faim. On doit aussi bien prendre garde de ne pas tant rechercher ses appétits; mais il faut autant qu'il est possible, s'accoutumer à manger de tout, et pour cela se faire souvent servir des viandes pour lesquelles on a de l'aversion, particulièrement après avoir été quelque temps sans manger; et à moins que de prendre ces sortes de précautions, on se met en état lorsqu'on est à table, d'être bien incommode aux autres, surtout à ceux qui traitent.

Chrétienne.

33

Si la repugnance qu'on a aux choses qui sont ser-
 vies est si grande qu'on ne la puisse vaincre ; on
 ne doit pas pour cela refuser ce qui est présenté,
 mais après l'avoir pris honnêtement sans faire
 5 semblant de rien, il faut le laisser sur son assiette,
 & quand les autres n'y prendront pas garde se
 faire deservir ce qu'on aura pas pu manger,
 si ce qu'on reçoit à table est quelque chose de liqui-
 de ou de gras : il ne faut pas le recevoir avec
 10 la main, mais il est de la bien-stance de présenter
 son assiette en la tenant de la main gauche, & te-
 nant le couteau ou la fourchette de la main droite
 pour appuyer dessus ce qui est servi en cas de be-
 soin, il faut alors recevoir avec action de grâces
 15 ce qui est présenté en avançant son assiette vers sa
 bouche comme pour la baiser, & faisant en même
 temps une honnête inclination.

Quand quelqu'un distribue les viandes con-
 pées, il est incivil de tendre son assiette avec
 20 précipitation pour être servi des premiers. C'est
 une marque & un effet d'une grande gourmandi-
 se, il faut attendre que celui qui sert en présent,
 & alors il faut tendre son assiette pour recevoir ce
 qui est présenté ; si cependant celui qui sert passe
 25 le tour d'un autre qui est au dessus de nous, il
 est à propos de nous excuser de prendre ce qui est
 offert, mais si on est pressé de le prendre, on doit
 le présenter incontinent soi même à la personne qui
 aura été passée, on à la personne la plus qualifiée ;

Si la répugnance qu'on a aux choses qui sont servies, est si grande, qu'on ne la puisse vaincre, on ne doit pas pour cela refuser ce qui est présenté; mais après l'avoir pris honnêtement, sans faire semblant de rien, il faut le laisser sur son assiette, et quand les autres n'y prendront pas garde, se faire desservir ce qu'on n'aura pas pu manger. Si ce qu'on reçoit à table, est quelque chose de liquide ou de gras, il ne faut pas le recevoir avec la main; mais il est de la bienséance de présenter son assiette, en la tenant de la main gauche, et, tenant le couteau ou la fourchette de la main droite, pour appuyer dessus ce qui est servi en cas de besoin : il faut alors recevoir avec action de grâces ce qui est présenté, en avançant son assiette vers sa bouche, comme pour la baiser, et faisant en même temps une honnête inclination. 5 10 15

Quand quelqu'un distribue les viandes coupées, il est incivil de tendre son assiette avec précipitation, pour être servi des premiers; c'est une marque et un effet d'une grande gourmandise; il faut attendre que celui qui sert en présente, et alors il faut tendre son assiette pour recevoir ce qui est présenté. Si cependant celui qui sert passe le tour d'un autre qui est au-dessus de nous, il est à propos de nous excuser de prendre ce qui est offert; mais si on est pressé de le prendre, on doit le présenter incontinent soi-même à la personne qui aura été passée, ou à la personne la plus qualifiée, 20 25

à moins que ce ne fut elle même qui le presentat.

Si la personne qui presente est ou Supérieure ou plus qualifié, il faut se découvrir la première fois seulement qu'elle presente quelque chose, & ne plus faire ensuite.

Le pain, les fruits, les dragées, les œufs frais, & les suettes à l'échelle peuvent se recevoir avec la main, & on doit alors ne prendre que par la main, & l'avancer pour la commodité de la personne qui les presente.

ARTICLE IV.

De la manière de couper & de servir les viandes, & de le servir soi-même.

15  est très-incivil de se mettre à peindre de couper les viandes, & de les servir lors qu'on est à la table d'une personne Supérieure, à moins que celle ne le commande, quand même on sçavoit parfaitement bien s'en acquiescer. C'est au Maître ou à la Maîtresse de la maison de le faire; ou à ceux de la compagnie qui s'en peignent de donner cette peine.

25 Si on prie quelqu'un de couper les viandes qui ne le sçavoit pas faire, il ne doit pas avoir de

à moins que ce ne fût elle-même qui le présentât.

Si la personne qui présente, est ou supérieure, ou plus qualifiée, il faut se découvrir la première fois seulement qu'elle présente quelque chose, et ne le plus faire ensuite.

5

Le pain, les fruits, les dragées, les œufs frais, et les huîtres à l'écaïlle, peuvent se recevoir à la main; et on doit alors ne prendre ces choses qu'en baisant la main, et l'avancer pour la commodité de la personne qui les présente.

10

ARTICLE IV

De la manière de couper, et de servir les Viandes, et de se servir soi-même.

Il est très incivil de se mettre en peine de couper les viandes, et de les servir, lorsqu'on est à la table d'une personne supérieure, à moins qu'elle ne le commande, quand même on saurait parfaitement bien s'en acquitter. C'est au maître ou à la maîtresse de la maison de le faire, ou à ceux de la compagnie qu'ils prient de se donner cette peine.

15

20

Si on prie quelqu'un de couper les viandes, qui ne le sache pas faire, il ne doit pas avoir de

25

Jonte ni se faire de la peine de s'en excuser, mais
 si c'est quelqu'un qui le sçache faire après aVoir
 coupé les viandes, & les laissera dans le plat ;
 afin que chacun y pu ve ou il pourra le servir ;
 si le Maître l'en prie, ou bien il fera passer le
 plat devant le Maître ou la Maîtresse de la
 maison afin qu'ils les distribuent selon leur vo-
 lonté.

Si cependant la table est fort grande, & qu'il
 n'y ait pas de facilité à une même personne de
 servir tous le conviez, on pourra servir seule-
 ment ceux qui sont auprès de soi.

Les jeunes gens, & ceux qui sont de moindre
 considération ne doivent pas se mêler de servir
 les autres : mais ils doivent seulement prendre
 pour eux de ce qui est devant eux ou recevoir
 ce qu'on leur présente avec honnêteté, & avec action
 de grâces.

Quand on sert les autres à table, il est de
 la bien sçance de leur donner tout ce dont ils
 peuvent avoir besoin, même des viandes qui
 sont propres d'eux.

Il faut aussi toujours leur donner les
 meilleurs morceaux, qu'il n'est jamais permis
 de prendre pour soi, & préférer les personnes
 les plus qualifiées à celles qui le sont moins
 les servants les premiers & leur donnant de
 ce qu'il y a de meilleur sans toucher à rien
 qu'à la fourchette : si quelqu'un demande à

honte, ni se faire de la peine de s'en excuser; mais si c'est quelqu'un qui le sache faire, après avoir coupé les viandes, il les laissera dans le plat, afin que chacun en prenne, ou il pourra les servir si le maître l'en prie; ou bien il fera passer le plat devant le maître ou la maîtresse de la maison, afin qu'ils les distribuent selon leur volonté.

5

Si cependant la table est fort grande, et qu'il n'y ait pas de facilité à une même personne de servir tous les conviés, on pourra servir seulement ceux qui sont auprès de soi.

10

Les jeunes gens et ceux qui sont de moindre considération, ne doivent pas se mêler de servir les autres, mais ils doivent seulement prendre pour eux de ce qui est devant eux, ou recevoir ce qu'on leur présente, avec honnêteté et avec action de grâces.

15

Quand on sert les autres à table, il est de la bienséance de leur donner tout ce dont ils peuvent avoir besoin, même des viandes qui sont proches d'eux.

20

Il faut aussi toujours leur donner les meilleurs morceaux, qu'il n'est jamais permis de prendre pour soi, et préférer les personnes les plus qualifiées à celles qui le sont moins, les servant les premiers, et leur donnant de ce qu'il y a de meilleur, sans toucher à rien qu'avec la fourchette; si quelqu'un demande à

25

un autre de quelque mets qui soit de Quant luy il doit en user de même.

5 Afin qu'on puisse ne pas prendre pour ser les meilleurs morceaux, ce qui pourroit quelques fois arriver par méprise, s'ate de le sçavoir, & qu'on puisse les servir à propos à ceux à qui il convient on a cru qu'il seroit bon de les faire icy connoître pour donner occasion de ne s'y pas tromper.

10 A l'égard du bœuilly, la poitrine du d'apoy, ou de la poule passe pour le meilleur endroit, & on estime les cuisses meilleures que les ailes. Sans une pièce de bœuf & qui est plus entre l'arde de gras & de maigre est toujours le meilleur.

15 Les pigeons rostis se servent tout entier on se coupe au travers par la moitié. Sans tous les oiseaux qui grattent la terre avec les pieds, les ailes sont les plus délicates, mais les cuisses valent mieux dans les oiseaux qui volent en l'air. Sans les coqs d'inde, les oyes & les canards, ce qui est le meilleur est le dessus de la poitrine qui se coupe en long. Sans un coccyz de lait; ce qui est le plus estimé est la peau & les oreilles. Sans les lièvres, les lièvres & les lapins, ce qui est le plus recherché est le râble: les cuisses, & ce qui est au costé de la queue, & après les épaules.

Sans

un autre de quelque mets qui soit devant lui,
il doit en user de même.

Afin qu'on puisse ne pas prendre pour soi les
meilleurs morceaux, ce qui pourrait quelque-
fois arriver par méprise, faute de le savoir,
et qu'on puisse les servir à propos à ceux à
qui il convient, on a cru qu'il serait bon de les
faire ici connaître, pour donner occasion de
ne s'y pas tromper.

5

A l'égard du bouilli, la poitrine du chapon
ou de la poule, passe pour le meilleur endroit, et
on estime les cuisses meilleures que les
ailes; dans une pièce de bœuf, et qui est plus
entrelardé de gras et de maigre, est toujours
le meilleur.

10

15

Les pigeons rôtis se servent tout entiers,
ou se coupent au travers par la moitié. Dans
tous les oiseaux qui grattent la terre avec
les pieds, les ailes sont les plus déli-
cates, mais les cuisses valent mieux dans
les oiseaux qui volent en l'air. Dans les
coqs-d'Inde, les oies et les canards, ce
qui est le meilleur est le dessus de la poitrine,
qui se coupe en long; dans un cochon de lait,
ce qui est le plus estimé est la peau et les oreil-
les; dans les lièvres, les levrauts et les la-
pins, ce qui est le plus recherché est le râble,
les cuisses, et ce qui est au côté de la queue,
et après les épaules.

20

25

Sans une longe de veau le meilleur est le plus garni, mais le Fognon est ce qui il y a de plus excellent.

5 Ce qu'on estime le plus dans les poissons, est la teste & ce qui en approche le plus. Pour ce qui est des poissons qui n'ont qu'une épine qui va tout du long, comme sont la Viue & la Sole, le milieu est sans contredit le meilleur.

10 Si on présente quelque Gose qui se doit prendre avec la cuillère, il est très mal sonné de se prendre avec la sicme, si on s'en est déjà servi, mais si on ne s'en est pas encore servi, on doit prendre avec ce que l'on doit présenter, puis le mettre sur l'assiette de celui à qui on présente quelque Gose, & ensuite en demander une autre pour soy.

15 Si il arrive que celui qui a peié de servir ait mis sa cuillère sur son assiette, en l'envoyant, ou en le présentant, il faut alors s'en servir, & non pas de la sicme propre.

20 Quand quelqu'un qui est éloigné demande quelque Gose, il faut luy présenter ce qu'il demande sur une assiette nette, & jamais avec le couteau, la fourchette, ou la cuillère tout seul.

25 Lors qu'on présente quelque Gose où il y a de la cendre, il ne faut pas souffler dessus pour en ôter la cendre, mais il est à propos de le nettoyer avec le couteau avant que de

Dans une longe de veau, le meilleur est le plus charnu, mais le rognon est ce qu'il y a de plus excellent.

Ce qu'on estime le plus dans les poissons est la tête, et ce qui en approche le plus. Pour ce qui est des poissons qui n'ont qu'une épine qui va tout du long, comme sont la vive et la sole, le milieu est sans contredit le meilleur.

5

Si on présente quelque chose qui se doit prendre avec la cuiller, il est très malhonnête de le prendre avec la sienne, si on s'en est déjà servi; mais si on ne s'en est pas encore servi, on doit prendre avec ce que l'on doit présenter, puis le mettre sur l'assiette de celui à qui on présente quelque chose, et ensuite en demander une autre pour soi.

10

15

S'il arrive que celui qui a prié de servir, ait mis sa cuiller sur son assiette en l'envoyant ou en le présentant, il faut alors s'en servir, et non pas de la sienne propre.

20

Quand quelqu'un qui est éloigné demande quelque chose, il faut lui présenter ce qu'il demande sur une assiette nette, et jamais avec le couteau, la fourchette ou la cuiller tout seul.

25

Lorsqu'on présente quelque chose où il y a de la cendre, il ne faut pas souffler dessus pour en ôter la cendre, mais il est à propos de le nettoyer avec le couteau avant que de

Le service ; car le souffler de la bouche est capable de déguster les personnes, & en souffrant, on s'expose à jeter de la cendre sur la nappe, ou sur le plat.

5 Il n'est pas honneste, lors qu'on est invité par un autre de se servir soy-même, à moins que le Maître du festin ne prie d'en user librement, ou qu'on ne soit fort uni, & fort familier avec luy.

10 Lors qu'on se sert soy-même, il est fort incivil de faire du bruit avec le couteau, la cuillère, ou la fourchette, l'en prenant quelque fois dans le plat, mais on doit le prendre avec tant de retenue & de sagesse qu'on ne puisse
15 presque pas être aperçu, & encore moins entendre du des autres.

On doit toujours se servir du couteau pour couper la viande ; & en la coupant l'arrêter avec la fourchette, dont on doit user aussi pour porter sur son assiette le morceau
20 qu'on aura coupé, il faut bien se garder de prendre la viande avec la main, & d'en prendre un trop gros morceau à la fois.

25 La bien sçavoir ne permet pas de servir dans le plat, en retournant les morceaux qui sont le plus à son goût, elle ne permet pas non plus de prendre les derniers morceaux, ni ceux qui sont les plus éloignés, mais elle veut qu'on prenne ce qui est de vant soy.

le servir; car le souffle de la bouche est capable de dégoûter les personnes, et en soufflant on s'expose à jeter de la cendre sur la nappe ou sur le plat.

Il n'est pas honnête, lorsqu'on est invité chez un autre, de se servir soi-même, à moins que le maître du festin ne prie d'en user librement, ou qu'on ne soit fort uni et fort familier avec lui.

Lorsqu'on se sert soi-même, il est fort incivil de faire du bruit avec le couteau, la cuiller ou la fourchette, en prenant quelque chose dans le plat; mais on doit le prendre avec tant de retenue et de sagesse, qu'on ne puisse presque pas être aperçu et encore moins entendu des autres.

On doit toujours se servir du couteau pour couper la viande, et en la coupant l'arrêter avec la fourchette, dont on doit user aussi pour porter sur son assiette le morceau qu'on aura coupé: il faut bien se garder de prendre la viande avec la main, et d'en prendre un trop gros morceau à la fois.

La bienséance ne permet pas de chercher dans le plat, en retournant les morceaux qui sont le plus à son goût; elle ne permet pas non plus de prendre les derniers morceaux, ni ceux qui sont les plus éloignés; mais elle veut qu'on prenne ce qui est devant soi;

car il est de mauvaise grace de tourner le plat pour prendre ce qu'on souhaite, cela ne se peut faire que par ceux qui servent les autres, qui ne doivent pas même le faire que rarement & d'une manière fort sage.

C'est aussi une grande incivilité d'étendre le bras par-dessus le plat qui est devant soi pour attendre à quelqu'autre, il faut en demandez, mais il faut bien mieux attendre qu'on en serve.

Il faut prendre en une fois ce que l'on veut manger, & il est très indécemment de mettre deux fois la main de suite au plat, il est bien plus de l'y mettre pour prendre morceau à morceau, ou de tirer la viande par lambeaux avec la fourchette.

Lors qu'on veut prendre quelque chose dans le plat, il faut auparavant essuyer sa cuillère ou sa fourchette avec laquelle on veut la prendre si on s'en est déjà servie.

Il est bien incivil; & il est même très honteux de retourner les plats avec du pain, ou de les rendre si nets; soit avec la cuillère, ou avec quelque autre chose, qu'il n'y reste plus du tout, ne sauce; ne viande, il n'est pas moins mal-honnête de tremper du pain dans la sauce, ou de prendre le reste de la sauce dans la cuillère, & il est très incivil de la prendre avec ses doigts.

car il est de mauvaise grâce de tourner le plat pour y prendre ce qu'on souhaite, cela ne se peut faire que par ceux qui servent les autres, qui ne doivent pas même le faire que rarement, et d'une manière fort sage.

5

C'est aussi une grande incivilité d'étendre le bras par-dessus le plat qui est devant soi, pour atteindre à quelque autre, il faut en demander; mais il vaut bien mieux attendre qu'on en serve.

10

Il faut prendre en une fois ce que l'on veut manger, et il est très indécent de mettre deux fois la main de suite au plat; il l'est bien plus de l'y mettre pour prendre morceau à morceau, ou de tirer la viande par lambeaux avec la fourchette.

15

Lorsqu'on veut prendre quelque chose dans le plat, il faut auparavant essuyer sa cuiller ou sa fourchette avec laquelle on veut la prendre, si on s'en est déjà servi.

20

Il est bien incivil, et il est même très honteux, de récurer les plats avec du pain, ou de les rendre si nets, soit avec la cuiller, ou avec quelque autre chose, qu'il n'y reste plus du tout ni sauce ni viande; il n'est pas moins malhonnête d'y tremper du pain dans la sauce, ou de prendre le reste de la sauce dans la cuiller; et il est très vilain de la prendre avec ses doigts.

25

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder de mettre la main, que les personnes les plus considérables de la compagnie ne s'y aient mise, ou de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat qui est vis-à-vis de soy.

Il est mal seant de toucher le poisson avec le couteau, à moins qu'il ne soit en paste, on le prend ordinairement avec la fourchette, & on le sert de même sur une assiette.

Les olives se prennent non pas avec la fourchette, mais avec la cuillère, toutes sortes de tartes, de confitures & de gâteaux après avoir été coupés sur le plat, ou sur le bassin où on les a servis, se prennent avec le plat du couteau qu'on met par dessous, & se présentent ensuite sur une assiette.

Les cerneaux se prennent dans le plat avec la main, ainsi que les autres fruits crus & les confitures sèches, & il est de la bien-seance de peler presque tous les fruits crus avant que de les présenter, & de les couvrir ensuite bien proprement de leur pelure, on peut cependant les présenter sans les peler.

Lors qu'on coupe des citrons & des oranges, on les coupe en tranches; Pour ce qui est des pommes & des poires, on les coupe en long.

Il ne faut pas lors qu'on est à table parler beaucoup de la qualité des viandes, si elles sont bonnes ou mauvaises, on doit dire facilement

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder d'y mettre la main, que les personnes les plus considérables de la compagnie ne l'y aient mise, ou de prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat qui est vis-à-vis de soi. 5

Il est malséant de toucher le poisson avec le couteau, à moins qu'il ne soit en pâte; on le prend ordinairement avec la fourchette, et on le sert de même sur une assiette.

Les olives se prennent non pas avec la fourchette, mais avec la cuiller; toutes sortes de tartes, de confitures et de gâteaux, après avoir été coupés sur le plat ou sur le bassin où on les a servis, se prennent avec le plat du couteau, qu'on met par-dessous, et se présentent ensuite sur une assiette. 10 15

Les cerneaux se prennent dans le plat avec la main, ainsi que les autres fruits crus, et les confitures sèches; et il est de la bienséance de peler presque tous les fruits crus avant que de les présenter, et de les couvrir ensuite bien proprement de leur pelure; on peut cependant les présenter sans les peler. 20

Lorsqu'on coupe des citrons et des oranges, on les coupe en travers; pour ce qui est des pommes et des poires, on les coupe en long. 25

Il ne faut pas, lorsqu'on est à table, parler beaucoup de la qualité des viandes, si elles sont bonnes ou mauvaises, ni dire facilement

son sentiment sur les assaisonnemens & sur les sauces, car ce seroit faire paroître qu'on prend bien du plaisir dans la bonne chère, & qu'on se plaît à estre bien traité, ce qui est la marque d'une ame sensuelle & de très basse éducation.

Il est cependant de la Civilité de témoigner toujours qu'on est très-satisfait & content de ce qui est servy, & qu'on le trouve bon, & si le Maître du festin demande à quelqu'un son sentiment sur les mets qui sont servis, & sur les viandes qui sont présentées, on doit toujours répondre le plus honnestement & le plus avantageusement qu'il est possible afin de ne luy pas donner sujet de se faire de la peine, comme il auroit si quelqu'un feisoit paroître que les viandes ne sont pas à son goût, ou sont mal apprestées.

Il est de mauvaise grace de se plaindre que les viandes ne sont pas bonnes, ou qu'elles sont mal assaisonnées, comme par exemple, qu'elles soient trop salées; ou trop poivrées; ou qu'elles soient trop chaudes ou trop froides, ces discours ne sont capables que de faire de la peine à la personne qui traite, qui n'est pas ordinairement la cause de ces accidens, & quelques fois même ne s'en apperçoit pas, il n'est pas moins nécessaire de donner de grandes louanges aux viandes & à tout ce qui est servy, & de donner des marques par de tels discours qu'on

son sentiment sur les assaisonnements et sur les sauces; car ce serait faire paraître qu'on prend bien du plaisir dans la bonne chère, et qu'on se plaît à être bien traité; ce qui est la marque d'une âme sensuelle, et de très basse éducation.

5

Il est cependant de la civilité, de témoigner toujours qu'on est très satisfait et content de ce qui est servi, et qu'on le trouve bon; et si le maître du festin demande à quelqu'un son sentiment sur les mets qui sont servis, et sur les viandes qui sont présentées, on doit toujours répondre le plus honnêtement et le plus avantageusement qu'il est possible, afin de ne lui pas donner sujet de se faire de la peine, comme il arriverait, si quelqu'un faisait paraître que les viandes ne sont pas à son goût, ou sont mal apprêtées.

10

15

Il est de mauvaise grâce de se plaindre que les viandes ne sont pas bonnes, ou qu'elles sont mal assaisonnées, comme, par exemple, qu'elles soient trop salées, ou trop poivrées, ou qu'elles soient trop chaudes ou trop froides; ces discours ne sont capables que de faire de la peine à la personne qui traite, qui n'est pas ordinairement la cause de ces accidents et quelquefois même ne s'en aperçoit pas: il n'est pas moins messéant de donner de grandes louanges aux viandes, et à tout ce qui est servi, et de donner des marques, par de tels discours qu'on

20

25

se plaist à faire bonne grace, & qu'on se connoist
aux ancillituez marceaux, car c'est montrez
qu'on est gourmand & sujet à son ventre.

ARTICLE V.

5 De la maniere de manger pour le faire
honnestement.

Eccli.
ch. 31.

10



Le Sage donne plusieurs
avis importants touchant la
maniere dont on doit se
comporter lors qu'on est à
table pour se manger
avec honnesteté & avec
bien-seance. Il avertit

15 Eccli:
31. 2. qu'aussi-tost qu'on est assis à Table, on ne doit
v. 12. pas se laisser aller alors à l'intemperance de sa
13-14. bouche, en regardant les viandes avec avidité,
comme si on devoit manger tout ce qui est sur
la Table, & ne rien laisser aux autres.

20 Ibid. 2. Il dit qu'on ne doit pas porter le pre-
v. 16. mier ses mains aux viandes, on doit aussi
laisser cet honneur & cette marque de preemi-
nence à la personne la plus qualifiée de la Com-
pagnie.

25 Ibid. 3. Il deffend de s'empresser pour man-
v. 17. ger, il est aussi très incivile de manger.

se plaît à faire bonne chère, et qu'on se connaît
aux meilleurs morceaux; car c'est montrer
qu'on est gourmand et sujet à son ventre.

ARTICLE V

De la manière de manger, pour le faire
honnêtement.

5

Le Sage donne plusieurs
avis importants touchant la
manière dont on doit se
comporter lorsqu'on est à
table, pour y manger
avec honnêteté et avec
bienséance. Il avertit

10

qu'aussitôt qu'on est assis à table, on ne doit
pas se laisser aller à l'intempérance de sa
bouche, en regardant les viandes avec avidité,
comme si on devait manger tout ce qui est sur
la table, et ne rien laisser aux autres.

15

2° Il dit qu'on ne doit pas porter le pre-
mier ses mains aux viandes, on doit aussi
laisser cet honneur et cette marque de préémi-
nence à la personne la plus qualifiée de la com-
pagnie.

20

3° Il défend de s'empresse pour man-
ger; il est aussi très incivil de manger

25

avec précipitation, cela sent le gourmand.

4. Il veut que chacun use comme un homme
 tempérant de ce qui est superflu, n'en mangeant
 qu'à cet égard beaucoup de retenue & de modération
 qu'on en puisse prendre autant qu'on en
 aura besoin. Ibid.
p. 19.

5 Il exporte à deserts beaucoup aux autres
 lieux qu'on est à table, & ne pas porter la
 main au plat en même temps qu'eux, c'est ce
 qu'exige aussi la bienséance. Ibid.
p. 21.

10 Il ordonne qu'on cesse le premier de manger
 par modestie, c'est ainsi que doit se conduire
 une personne sobre, qui fait profession de sui-
 vre dans le manger les règles de la tem-
 pérance & la raison qu'en donne le Sage : est
 qu'on ne doit pas excéder dans le manger
 de peur de tomber en faute. Ibid.
p. 20.

15 Il ajouste pour engager à toutes ces
 pratiques d'humilité & de sobriété que celui
 qui mange peu aura un sommeil de santé, &
 qu'au contraire, l'insomnie, la colique & les tran-
 sées sont le partage de l'homme intempérant. Ibid.
p. 23.
& 24.

25 La Civilité ne nous prescrit rien de plus
 précis touchant la manière de manger que ces
 règles que le Sage nous donne pour nous
 conduire sagement dans cette action qui en
 effectue demande de nous tant & de si grands
 des précautions pour la bien faire.

Elle ne veut pas l'air qu'on mange

avec précipitation, cela sent le gourmand.

4° Il veut que chacun use comme un homme tempérant, de ce qui est servi, n'en mangeant qu'avec beaucoup de retenue et de modération, quoiqu'on en puisse prendre autant qu'on en aura besoin. 5

Il exhorte à déférer beaucoup aux autres, lorsqu'on est à table, et ne pas porter la main au plat en même temps qu'eux; c'est ce qu'exige aussi la bienséance. 10

Il ordonne qu'on cesse le premier de manger par modestie; c'est ainsi que doit se conduire une personne sobre, qui fait profession de suivre dans le manger les règles de la tempérance; et la raison qu'en donne le Sage, est qu'on ne doit pas excéder dans le manger, de peur de tomber en faute. 15

Il ajoute, pour engager à toutes ces pratiques d'honnêteté et de sobriété, que celui qui mange peu, aura un sommeil de santé; et qu'au contraire, l'insomnie, la colique et les tranchées sont le partage de l'homme intempérant. 20

La civilité ne nous prescrit rien de plus précis touchant la manière de manger, que ces règles que le Sage nous donne, pour nous conduire honnêtement dans cette action, qui en effet demande de nous tant et de si grandes précautions pour la bien faire. 25

Elle ne veut pas, lorsqu'on mange,

qu'on met un morceau dans la bouche avant
 que le premier soit avalé, elle ne veut pas
 aussi qu'on se précipite tellement en mangeant,
 qu'on avale les morceaux sans presque se don-
 5 ner le temps de les mâcher; elle ordonne de
 manger toujours avec beaucoup de modé-
 ration sans se hâter, & elle ne permet pas
 de manger jusqu'à se faire venir le hoquet;
 car c'est une marque d'une excessive intem-
 10 perance. Elle donne pour pratique de ne pas
 commencer le premier à manger, non plus
 qu'à manger de quelque nouveau mets, ou
 nouvellement servy, à moins qu'on ne soit
 le plus considérable de la Compagnie, & elle
 15 ne peut souffrir qu'on demeure le dernier à
 Table lors qu'il se trouve des personnes
 pour qui l'on doit avoir du respect: En effet
 c'est une grande incivilité de manger encore
 après que ces personnes ont cessé de manger
 20 & rien n'est plus mesléant que de manger
 seul, & de faire attendre les autres après
 soy pour sortir de Table.

Les Enfants sur-tout doivent prendre pour
 règle de commencer les derniers à manger,
 25 & de finir les premiers.

Il y a quelques autres pratiques d'humilité
 touchant la manière de manger qu'on doit
 prendre garde d'observer exactement.

Il est par exemple de la Bien séance de

qu'on mette un morceau dans la bouche, avant
que le premier soit avalé; elle ne veut pas
aussi qu'on se précipite tellement en mangeant,
qu'on avale les morceaux, sans presque se don- 5
ner le temps de les mâcher; elle ordonne de
manger toujours avec beaucoup de modé-
ration, sans se hâter, et elle ne permet pas
de manger jusqu'à se faire venir le hoquet;
car c'est une marque d'une excessive intem-
pérance. Elle donne pour pratique, de ne pas 10
commencer le premier à manger, non plus
qu'à manger de quelque nouveau mets, ou
nouvellement servi, à moins qu'on ne soit
le plus considérable de la compagnie, et elle
ne peut souffrir qu'on demeure le dernier à 15
table, lorsqu'il s'y trouve des personnes,
pour qui l'on doit avoir du respect: en effet,
c'est une grande incivilité de manger encore,
après que ces personnes ont cessé de manger;
et rien n'est plus messéant que de manger 20
seul, et de faire attendre les autres après
soi pour sortir de table.

Les enfants surtout doivent prendre pour
règle, de commencer les derniers à manger,
et de finir les premiers. 25

Il y a quelques autres pratiques d'honnêteté,
touchant la manière de manger, qu'on doit
prendre garde d'observer exactement.

Il est, par exemple, de la bienséance de

5 **N**o pas se panger trop sur. soy assiette lors
 qu'on mange il faut toujours joindre les
 deux en mangeant pour ne pas sapper
 comme les porceaux, & il n'est pas supportable
 de manger avec les deux main, mais
 il faut porter les morceaux à sa bouche avec
 la main droite seule, & se servir de la cuiller
 ou de la fourchette pour y porter tout ce
 qui est frais, gras ou liquide, ou qui peut
 10 salir les mains, & il est tout à fait contre
 la Civilité de toucher les viandes, & encore
 plus le potage avec les doigts seules.

15 **I**l faut bien se garder en mangeant de re-
 garder ceux qui sont auprès de soy pour
 voir ce qu'ils mangent, ou si on ne leur
 sert pas des morceaux qui soient meilleurs
 & plus à notre goût que ceux qui nous sont
 servis.

20 **I**l est très-messéant lors qu'on est à Table
 de flairez les viandes, ou de les donner à
 flairez aux autres, & il n'est jamais per-
 mis quand on s'appreçoit de quelque man-
 daise odeur dans les viandes de le faire connoître
 aux autres, ce seroit encore une bien plus
 25 grande incivilité de permettre dans le plat des
 viandes qu'on auroit porté à soy d'aller
 flairez.

Sil arrive qu'on trouve quelque fese de
 dégoustant dans les viandes comme quel-

ne pas se pencher trop sur son assiette lorsqu'on mange : il faut toujours joindre les lèvres en mangeant, pour ne pas lapper comme les pourceaux; et il n'est pas supportable de manger avec ses deux mains, mais il faut porter les morceaux à sa bouche avec la main droite seule, et se servir de la cuiller ou de la fourchette, pour y porter tout ce qui est frais, gras ou liquide, ou qui peut salir les mains; et il est tout à fait contre la civilité de toucher les viandes, et encore plus le potage avec les doigts seuls. 5

Il faut bien se garder en mangeant de regarder ceux qui sont auprès de soi, pour voir ce qu'ils mangent, ou si on ne leur sert pas des morceaux qui soient meilleurs et plus à notre goût, que ceux qui nous sont servis. 10 15

Il est très messéant lorsqu'on est à table de flairer les viandes, ou de les donner à flairer aux autres, et il n'est jamais permis, quand on s'aperçoit de quelque mauvaise odeur dans les viandes, de le faire connaître aux autres; ce serait encore une bien plus grande incivilité de remettre dans le plat des viandes qu'on aurait portées à son nez pour les flairer. 20 25

S'il arrive qu'on trouve quelque chose de dégoûtant dans les viandes, comme quel-

que de Ven, du Charbon, ou quelque autre chose ; il ne faut pas le montrer aux autres, mais on doit l'oter si adroitement que personne ne s'en apperçoive.

5 Lors que par mégarde on a mis quelque chose dans la bouge qui est extraordinairement fard, ou qui est capable de faire mal, il faut faire effort de l'aider sans rien faire paroître, si on ne peut de la peine que cela fait, mais si on ne peut absolument se garder dans
10 la bouge, & si il est impossible de l'aider, il faut promptement & sans que les autres s'en apperçoivent prendre son assiette d'une main, & la porter contre sa bouge en se tournant tant
15 soit peu de costé, & se couvrant de l'autre main remettre sur l'assiette ce qu'on a dans la bouge, & donner aussi-tost l'assiette à quelqu'un par derrière, ou la porter soy-même
20 de force (car l'honnesteté ne permet pas de rien jeter par terre.) A l'égard de ce qu'on ne mange pas comme sont les os, les écailles d'œufs, les pelures de fruits, les noyaux &c. Il faut toujours les poser sur le bord de l'assiette.

25 Il est tout-à-fait mal-étant de s'écarter de sa bouge avec les deux doigts et qu'on ne peut aider comme les os, les noyaux, les arretes, &c. Et il l'est encore beaucoup plus de le laisser tomber de sa bouge ou haut

que cheveu, du charbon, ou quelque autre chose, il ne faut pas la montrer aux autres; mais on doit l'ôter si adroitement, que personne ne s'en aperçoive.

Lorsque par mégarde, on a mis quelque chose dans la bouche, qui est extraordinairement chaud, ou qui est capable de faire mal, il faut faire en sorte de l'avalér, sans rien faire paraître, s'il se peut, de la peine que cela fait; mais si on ne peut absolument le garder dans sa bouche, et s'il est impossible de l'avalér, il faut promptement, et sans que les autres s'en aperçoivent, prendre son assiette d'une main, et la porter contre sa bouche, en se tournant tant soit peu de côté, et se couvrant de l'autre main, remettre sur l'assiette ce qu'on a dans la bouche, et donner aussitôt l'assiette à quelqu'un par derrière, ou la porter soi-même dehors (car l'honnêteté ne permet pas de rien jeter par terre). A l'égard de ce qu'on ne mange pas, comme sont les os, les écailles d'œufs, les pelures de fruits, les noyaux, etc., il faut toujours les poser sur le bord de l'assiette.

Il est tout à fait malséant de tirer de sa bouche avec les deux doigts, ce qu'on ne peut avaler, comme les os, les noyaux, les arêtes, etc., et il l'est encore beaucoup plus de les laisser tomber de sa bouche du haut

en bas ou à terre ou sur son assiette comme si
 on vomissoit : il est aussi mal-honneste de
 les cracher sur son assiette ou dans sa main,
 mais il faut les recevoir honnestement avec
 5 la main gauche la tenant à demi fermée, &
 les mettre sur son assiette sans que cela pa-
 roisse.

 ARTICLE VI.

De la manière dont on doit manger le
 10 potage.



15

Le potage se sert de deux
 différentes manières,
 lors qu'on le sert en com-
 mune on le met dans un
 plat lors qu'on le sert à
 une personne en particulier
 on le sert dans une écuel-
 le, cela se pratique aussi

20

dans les familles particulièrement à l'égard
 des enfans & des personnes incommodées.

25

Ce seroit une grossièreté de servir le po-
 tage dans les écuelles lors qu'on donne à
 manger à quelqu'un, on doit alors le mettre
 dans un plat & mettre sur ce plat plusieurs
 cuillers selon le nombre des Conviez qui

en bas, ou à terre, ou sur son assiette, comme si on vomissait : il est aussi malhonnête de les cracher sur son assiette ou dans sa main; mais il faut les recevoir honnêtement avec la main gauche, la tenant à demi-fermée, et les mettre sur son assiette, sans que cela paraisse.

5

ARTICLE VI

De la manière dont on doit manger le potage.

- 10

Le potage se sert de deux différentes manières; lorsqu'on le sert en commun, on le met dans un plat et lorsqu'on le sert à une personne en particulier, on le sert dans une écuelle : cela se pratique aussi dans les familles, particulièrement à l'égard des enfants, et des personnes incommodées.

15

20

Ce serait une grossièreté de servir le potage dans les écuelles, lorsqu'on donne à manger à quelqu'un; on doit alors le mettre dans un plat, et mettre sur ce plat plusieurs cuillers, selon le nombre des conviés, qui

25

ne doiuent s'en seruir que pour prendre du potage dans ce plat & le porter ensuite sur son assiette.

Il est incivil de prendre le potage dans le plat pour le manger, & de y tirer quelque fois avec sa cueillere ce qu'on en veut porter à sa bourse pour manger, mais il faut prendre du potage avec une des cueilleres qui sont sur le plat, & le mettre ensuite sur son assiette & puis remettre la cueillere sur le plat sans la porter à sa bourse, il faut ensuite se seruir de sa cueillere pour manger ce qui est sur son assiette.

S'il n'y a point de cueillere sur le plat, il faut se seruir de la sienne pour y prendre du potage après l'avoir bien essuyé auparavant.

Pour ce qui est de la maniere dont on doit manger le potage dans une écuelle, il est contre la bienséance de le humer de dedans l'écuelle comme feroit un malade, mais il faut le prendre peu à peu avec la cueillere, c'est aussi une grande incivilité de prendre l'écuelle par une oreille & de verser dans sa cueillere le reste du bouillon qui est dedans après avoir mangé le potage.

Il est aussi fort mal-joneste de tenir l'écuelle par l'oreille avec la main gauche comme si on a voit peur que quelqu'un ne la prit.

La bienséance veut aussi qu'on ne fasse

ne doivent s'en servir que pour prendre du potage dans ce plat, le porter ensuite sur son assiette.

Il est incivil de prendre le potage dans le plat pour le manger, et d'en tirer chaque fois avec sa cuiller ce qu'on en veut porter à sa bouche pour manger; mais il faut prendre du potage avec une des cuillers qui sont sur le plat, et le mettre ensuite sur son assiette, et puis remettre la cuiller sur le plat, sans la porter à sa bouche, il faut ensuite se servir de sa cuiller pour manger ce qui est sur son assiette. 5 10

S'il n'y a point de cuiller sur le plat, il faut se servir de la sienne, pour y prendre du potage, après l'avoir bien essuyée auparavant. 15

Pour ce qui est de la manière dont on doit manger le potage dans une écuelle, il est contre la bienséance de le humer de dedans l'écuelle, comme ferait un malade, mais il faut le prendre peu à peu avec la cuiller; c'est aussi une grande incivilité de prendre l'écuelle par une oreille, et de verser dans sa cuiller le reste du bouillon qui est dedans, après avoir mangé le potage. 20 25

Il est aussi fort malhonnête de tenir l'écuelle par l'oreille avec la main gauche, comme si on avait peur que quelqu'un ne la prit.

La bienséance veut aussi qu'on ne fasse

pas de bruit avec l'écuelle & la cuillère en prenant du potage, & qu'on ne racle pas bien fort de costé, & d'autre pour amasser le reste du pain qui est attaché au fond de l'écuelle.

5 Quoy qu'il ne soit pas bien de recourir soy écuelle si nette qu'il n'y reste plus rien de dans il est cependant de l'honnesteté de n'y pas laisser de potage, il faut manger tout ce qu'il y en a dans l'écuelle & tout ce qu'on a mis sur
10 soy assieté, il n'en est pas de même du plat, car ce seroit une incivilité de le vuider entièrement, & il ne faut pas y prendre le reste du potage quand il y en a peu.

Après que l'on a mangé tout ce qu'il y a
15 dans son écuelle, il la faut rendre à celui qui a soin de desservir, ou la mettre en quelque endroit sur la Table ou elle ne puisse incommoder personne, mais il ne la faut jamais mettre à terre.

20 Lors qu'on mange du potage, il faut tenir honnestement sa fourchette de la main gauche, & s'en servir pour accommoder proprement le potage dans sa cuillère afin qu'il ne tombe pas en le portant à sa bouche.

25 C'est une grande incivilité de faire du bruit avec les lèvres en retirant son vent lors qu'on met la cuillère dans sa bouche, ou d'en faire avec la gorge en l'avalant il faut mettre le potage dans sa bouche & l'avaler avec une si

pas de bruit avec l'écuelle et la cuiller, en prenant du potage, et qu'on ne racle pas bien fort de côté et d'autre, pour amasser le reste du pain qui est attaché au fond de l'écuelle.

Quoiqu'il ne soit pas bien de récurer son écuelle si nette, qu'il n'y reste plus rien dedans, il est cependant de l'honnêteté de n'y pas laisser de potage : il faut manger tout ce qu'il y en a dans l'écuelle, et tout ce qu'on a mis sur son assiette; il n'en est pas de même du plat; car ce serait une incivilité, de le vider entièrement; et il ne faut pas y prendre le reste du potage, quand il y en a peu. 5 10

Après que l'on a mangé tout ce qu'il y a dans son écuelle, il la faut rendre à celui qui a soin de desservir, ou la mettre en quelque endroit sur la table, où elle ne puisse incommoder personne; mais il ne la faut jamais mettre à terre. 15

Lorsqu'on mange du potage, il faut tenir honnêtement sa fourchette de la main gauche, et s'en servir pour accommoder proprement le potage dans sa cuiller afin qu'il ne tombe pas en le portant à sa bouche. 20

C'est une grande incivilité de faire du bruit avec les lèvres en retirant son vent, lorsqu'on met la cuiller dans sa bouche, ou d'en faire avec la gorge en l'avalant; il faut mettre le potage dans sa bouche, et l'avalier avec une si 25

grande retenue qu'on n'entende pas le moindre bruit.

On doit manger le potage fort doucement en sorte qu'on ne fasse paroître en cette occasion aucune avidité ou aucun empressement, car c'est
 5 une marque ordinairement ou qu'on a bien faim, ou qu'on a beaucoup d'appetit. En un mot ce seroit faire connoître à l'œil de l'œil sa gourmandise.

Il est très indecent de manger en deux fois et qui est dans la cuillère et laissant encore quelque chose lors qu'on la retire de sa bouche, mais
 10 c'est une chose encore plus malhonnestes de reprendre du potage sur l'assiette ou dans l'écuille ayant encore dans la cuillère quelque chose de reste de la cuillère précédente, il faut manger en
 15 une seule fois et qui est dans la cuillère et qu'on porte à sa bouche et non pas à plusieurs reprises.

Le moyen d'en user ainsi est de ne pas trop remplir la cuillère lors qu'on prend du potage, ce qui est une faute considérable contre la bienséance
 20 dans le manger, car si on l'emplissoit trop fort cela obligeroit à deux grandes incivilités, l'une à ouvrir extraordinairement sa bouche pour faire entrer la cuillère dedans, l'autre à manger à
 plusieurs reprises ce qu'on doit prendre en une seule
 25 fois outre qu'on se met en danger de laisser tomber quelque chose sur la nappe, sur la serviette, ou même sur ses habits en portant sa cuillère à sa bouche, ce qui seroit très mal à propos.

La modestie qu'on doit garder lors qu'on est à

grande retenue, qu'on n'entende pas le moindre bruit.

On doit manger le potage fort doucement, en sorte qu'on ne fasse paraître en cette occasion aucune avidité, ni aucun empressement; car c'est une marque ordinairement, ou qu'on a bien faim, ou qu'on a beaucoup d'appétit. En un mot, ce serait faire connaître évidemment sa gourmandise.

Il est très indécent de manger en deux fois ce qui est dans la cuiller, y laissant encore quelque chose lorsqu'on la retire de sa bouche; mais c'est une chose encore plus malhonnête de reprendre du potage sur l'assiette ou dans l'écuelle, y ayant encore dans la cuiller quelque chose de reste de la cuillerée précédente : il faut manger en une seule fois ce qui est dans la cuiller, et qu'on porte à sa bouche, et non pas à plusieurs reprises.

Le moyen d'en user ainsi est de ne pas trop emplir la cuiller, lorsqu'on prend du potage, ce qui est une faute considérable contre la bienséance dans le manger; car si on l'emplissait trop fort, cela obligerait à deux grandes incivilités; l'une, à ouvrir extraordinairement sa bouche, pour faire entrer la cuiller dedans; l'autre, à manger à plusieurs reprises ce qu'on doit prendre en une seule fois, outre qu'on se met en danger de laisser tomber quelque chose sur la nappe, sur sa serviette, ou même sur ses habits, en portant sa cuiller à sa bouche, ce qui serait très mal à propos.

La modestie qu'on doit garder lorsqu'on est à

Table ne peut permettre de s'incliner indécemment
 tout le corps. **D**evant la cuillère lors qu'on la por-
 te à sa bouche en mangeant le potage, mais elle
 permet encore bien moins de tirer beaucoup la lan-
 5 gue lors qu'on approche la cuillère de sa bouche,
 on peut cependant s'incliner tant soit peu afin de
 ne rien laisser tomber de la cuillère & de ne pas
 salir ses habits, mais il faut prendre garde de
 ne se baisser que fort peu.

10 Lors que le potage, ou ce qu'on mange est trop
 chaud, il faut bien se garder de le souffler soit
 sur l'assiette, soit dans l'écuelle, soit dans la
 cuillère en la portant à sa bouche, cela est tout-
 à fait contre la bienséance : Il faut mieux at-
 15 tendre qu'il soit un peu refroidi ; on peut cepen-
 dant le remuer doucement & s'agiter devant
 sa cuillère.

ARTICLE VII.

20 De la manière dont on doit servir, prendre
 & manger le pain & le sel.



25 **D**a place où l'on doit mettre le
 morceau de pain qu'on a pour man-
 ger est le côté gauche auprès
 de l'assiette ou sur la serviette ;
 Il est mal-sonné de le mettre,
 on a droit, au devant, ou derrière l'assiette.

table, ne peut permettre de s'incliner indécemment tout le corps vers la cuiller, lorsqu'on la porte à sa bouche en mangeant le potage; mais elle permet encore bien moins de tirer beaucoup la langue, lorsqu'on approche la cuiller de sa bouche; on peut cependant s'incliner tant soit peu, afin de ne rien laisser tomber de la cuiller, et de ne pas salir ses habits; mais il faut prendre garde de ne se baisser que fort peu.

5

Lorsque le potage ou ce qu'on mange est trop chaud, il faut bien se garder de le souffler, soit sur l'assiette, soit dans l'écuelle, soit dans la cuiller, en la portant à sa bouche, cela est tout à fait contre la bienséance; il vaut mieux attendre qu'il soit un peu refroidi; on peut cependant le remuer doucement et honnêtement avec sa cuiller.

10

15

ARTICLE VII

De la manière dont on doit servir, prendre et manger le pain et le sel.

20

La place où l'on doit mettre le morceau de pain qu'on a pour manger, est le côté gauche, auprès de l'assiette, ou sur la serviette; il est malhonnête de le mettre, ou à droite au devant, ou derrière l'assiet-

25

et encore plus auprès du pain d'un autre.

On peut commettre plusieurs incivilités en coupant le pain dont les enfants particulièrement se doivent donner et garder, il est par exemple très mal-jomeste de creuser le pain en ne prenant que la mie, ou de séparer les deux croûtes en le coupant en longueur, ou de l'écorger pour ainsi dire en ôtant toute la croûte tout au tour, ou de le couper tout par petits morceaux, comme on fait le pain sec et le laisser ainsi sur la Table, ou en le coupant de laisser tomber beaucoup de miettes sur la nappe, il n'est point moins mal-jomeste de le tenir à pleine main en le coupant, ou de le poser sur sa poitrine, ou de couper son morceau de pain sur la nappe ou sur son assiette, et il est encore plus incivile de le rompre avec les mains, car il faut toujours se servir de son couteau pour couper le pain.

Toutes ces manières de couper le pain sont si ridicules : qu'il n'y a que des personnes mal-élèves et d'une basse éducation qui en soient capables.

Lors qu'on veut présenter du pain à quelqu'un, on ne doit pas le faire avec la main mais sur une assiette nette ou sur une serviette, et on doit se servir avec la main comme en la baissant.

Quand

te, et encore plus auprès du pain d'un autre.

On peut commettre plusieurs incivilités en coupant le pain, dont les enfants particulièrement se doivent donner de garde : il est, par exemple, très malhonnête de creuser le pain en ne prenant que la mie, ou de séparer les deux croûtes en le coupant en longueur, ou de l'écorcher, pour ainsi dire, en ôtant toute la croûte tout autour, ou de le couper tout par petits morceaux, comme on fait le pain bénit, et le laisser ainsi sur la table; ou en le coupant, de laisser tomber beaucoup de miettes sur la nappe; il n'est point moins malhonnête de le tenir à pleine main en le coupant, ou de le poser sur sa poitrine, ou de couper son morceau de pain sur la nappe ou sur son assiette; et il est encore plus messéant de le rompre avec les mains; car il faut toujours se servir de son couteau pour couper le pain.

Toutes ces manières de couper le pain, sont si ridicules, qu'il n'y a que des personnes mal élevées, et d'une basse éducation qui en soient capables.

Lorsqu'on veut présenter du pain à quelqu'un, on ne doit pas le faire avec la main, mais sur une assiette nette, ou sur une serviette; et on doit le recevoir avec la main comme en la baisant.

Quand on veut couper un morceau de pain
 à un pain qui soit commun, il faut auparavant
 inciter son couteau & n'en pas couper un trop
 gros morceau à la fois, il faut bien se garder
 5 de n'en couper que de la croûte par un coin,
 mais on doit toujours le couper droit en
 longueur jusques vers la moitié du pain sans
 en prendre plus du costé d'une croûte que
 de l'autre, car il ne peut estre ny honneste
 10 ny sage de choisir dans le pain ce qu'on en
 veut prendre & seroit laisser aux autres
 son reste & ce qui n'est pas à son goust, & inciter
 sa sensualité tout à fait en évidence.

Si on a de si mauvaises dents qu'on ne
 puisse pas manger la croûte de son pain, il
 est bien plus à propos de ne l'écrouter que par
 15 petits morceaux à mesure qu'on le mange que
 de l'écrouter entièrement tout d'un coup, car
 il n'est pas honneste de mettre sur la table
 20 un gros morceau de pain qui ne soit que de la
 mie:

Il seroit de très-mauvaise grace en man-
 geant le pain d'en tenir un gros morceau
 renfermé dans sa main; mais il faut le
 25 laisser ordinairement sur la Table & couper
 chaque fois avec le couteau le morceau qu'on
 veut porter à sa bouche, il est aussi de la
 bien science que les morceaux qu'on porte à sa
 bouche soient petits, & il faut toujours les

Quand on veut couper un morceau de pain, à un pain qui soit commun, il faut auparavant nettoyer son couteau, et n'en pas couper un trop gros morceau à la fois : il faut bien se garder de n'en couper que de la croûte par un coin, mais on doit toujours le couper droit en longueur, jusques vers la moitié du pain, sans en prendre plus du côté d'une croûte que de l'autre, car il ne peut être ni honnête, ni sage de choisir dans le pain ce qu'on en veut prendre : ce serait laisser aux autres son reste, et ce qui n'est pas à son goût, et mettre sa sensualité tout à fait en évidence. 5 10

Si on a de si mauvaises dents qu'on ne puisse pas manger la croûte de son pain, il est bien plus à propos de ne l'écroûter que par petits morceaux, à mesure qu'on le mange, que de l'écroûter entièrement tout d'un coup; car il n'est pas honnête de mettre sur la table un gros morceau de pain qui ne soit que de la mie. 15 20

Il serait de très mauvaise grâce, en mangeant le pain, d'en tenir un gros morceau renfermé dans sa main; mais il faut le laisser ordinairement sur la table, et couper chaque fois avec le couteau le morceau qu'on veut porter à sa bouche; il est aussi de la bienséance que les morceaux qu'on porte à sa bouche, soient petits, et il faut toujours les 25

Le porteur aVec la main seule, & les y mettre
en les tenant aVec le pouce & le second doigt.

Les œufs à la coque se mangent ordinairement
en tranchant le pain dans l'œuf, c'est
5 pourquoy lors qu'on veut en manger de la
sorte, il faut avant que de le casser, pre-
parer le pain dont on a besoin pour le manger
mais il n'est jamais permis de mettre du
pain dans le vin comme pour en faire de la
10 soupe, cela est même peu supportable à des per-
sonnes qui seroient incommodées, & elles ne
doivent pas le faire qu'il n'y paroisse une
évidente nécessité, & qu'il ne leur soit ordon-
né comme un véritable & presque unique reme-
15 de.

Le Sel, dit l'Evangile, est l'assaisoi-
nement des viandes, on doit le prendre dans
la salière aVec la pointe du couteau & jamais
aVec ses doigts, & ensuite le mettre sur son
20 assiette.

Avant que de mettre le couteau dans
la salière pour y prendre du sel, il faut
avoir soin de le nettoyer aVec sa serviette,
car il est très mal-honneste d'en prendre avec
un couteau gras ou mal propre, & il n'en
25 faut prendre qu'autant qu'il est nécessaire.

On ne doit jamais mettre dans la salière
les morceaux de viandes qu'on veut
manger, mais il faut les saler aVec la

y porter avec la main seule, et les y mettre en les tenant avec le pouce et le second doigt.

Les œufs à la coque se mangent ordinairement en trempant le pain dans l'œuf; c'est pourquoi lorsqu'on veut en manger de la sorte, il faut avant que de le casser, préparer le pain dont on a besoin pour le manger; mais il n'est jamais permis de mettre du pain dans le vin, comme pour en faire de la soupe; cela est même peu supportable à des personnes qui seraient incommodées, et elles ne doivent pas le faire, qu'il n'y paraisse une évidente nécessité, et qu'il ne leur soit ordonné, comme un véritable et presque unique remède.

Le sel, dit l'Évangile, est l'assaisonnement des viandes; on doit le prendre dans la salière avec la pointe du couteau, et jamais avec ses doigts, et ensuite le mettre sur son assiette.

Avant que de mettre le couteau dans la salière, pour y prendre du sel, il faut avoir soin de le nettoyer avec sa serviette; car il est très malhonnête d'en prendre avec un couteau gras ou malpropre; et il n'en faut prendre qu'autant qu'il est nécessaire.

On ne doit jamais mettre dans la salière, les morceaux de viande qu'on veut manger, mais il faut les saler avec le

C'est une mar-jouante de
 se voir les et a peine main
 et carmi on si en doit un baston
 il est misme de la de en se
 avec de ne les fondez que se
 moune qu'il est possible
 de se faire a dire et de
 de se faire a dire et de



25

20

De la maniere dont on doit se comporter à
 l'égard des os, de la sauce &
 du fruit.

15

ARTICLE VIII.

Chréenne.
 ser qu'on aura mise sur son asside.
 Il me faut par se saupera per-venir de la
 forte d'ode de certaines personnes qui se font
 seupente de presentee. En ser aux amice, &
 lors qu'on veult en presentee a ceux qui sont
 Roaignez, il faut en amette sur une asside
 pour se presentee en suite a ceux qui en auent
 desoy, ou leur offre la saupere si cela se peut
 afin qu'ils en prennent eux misme on soit
 en use a l'égard de la moure de lors qu'on
 se en ser a l'ode a peu près comme on en use
 a l'égard en ser.

10

5

sel qu'on aura mis sur son assiette.

Il ne faut pas se laisser prévenir de la sottise idée de certaines personnes, qui se font scrupule de présenter du sel aux autres : et lorsqu'on veut en présenter à ceux qui sont éloignés, il faut, ou en mettre sur une assiette, pour le présenter ensuite à ceux qui en auront besoin, ou leur offrir la salière, si cela se peut, afin qu'ils en prennent eux-mêmes. On doit en user à l'égard de la moutarde, lorsqu'on s'en sert à table, à peu près comme on en use à l'égard du sel.

ARTICLE VIII

De la manière dont on doit se comporter à l'égard des os, de la sauce, et du fruit.

Il est très malhonnête de servir les os à pleine main, comme on tiendrait un bâton; il est même de la bienséance de ne les toucher que le moins qu'il est possible; et s'il est nécessaire, il le faut faire avec les deux doigts et les tenir par quel-

que endroit qui ne puisse pas graisser le doigt.

C'est une chose bien plus vilaine de les ronger avec les dents tout autour, & les tenir avec les deux mains comme font les chiens. 5 avec leurs pieds, il est aussi très indecent de les sucer en faisant du bruit, en sorte qu'on soit entendu des autres, on ne doit pas même les porter à sa bouche, il faut se contenter d'en tirer doucement la viande avec le couteau le plus proprement qu'on peut, & les mettre ensuite sur son assiette sans jamais les jeter à terre ce qui seroit une très grande incivilité.

C'est une marque de sensualité qui n'est jamais permise de casser les os avec le couteau ou 15 avec quelqu'autre chose, ou de les frapper sur la Table, ou sur son assiette, ou de les secouer pour en tirer la moëlle, il faut la tirer avec la fourgote, ou avec la pointe du couteau, ou avec le manche de la cueillère si cela se peut facilement, 20 sinon il ne faut pas même essayer de le faire, il est cependant beaucoup mieux & bien plus honneste de ne se mettre aucunement en peine de tirer la moëlle des os.

Il est bien mieux de ne pas prendre de sauce 25 dans le plat, car cela marque toujours quelque sensualité dans la personne qui le fait, mais quand on en prend, il faut le faire avec sa cueillère après l'avoir essuyé avec sa serviette & verser ensuite la sauce sur son assiette.

que endroit qui ne puisse pas graisser les doigts.

C'est une chose bien plus vilaine de les ronger avec les dents tout autour, et les tenir avec les deux mains, comme font les chiens avec leurs pieds; il est aussi très indécent de les sucer, en faisant du bruit, en sorte qu'on soit entendu des autres. On ne doit pas même les porter à sa bouche, il faut se contenter d'en tirer doucement la viande avec le couteau, le plus proprement qu'on peut, et les mettre ensuite sur son assiette, sans jamais les jeter à terre, ce qui serait une très grande incivilité. 5 10

C'est une marque de sensualité, qui n'est jamais permise, de casser les os avec le couteau ou avec quelque autre chose, ou de les frapper sur la table, ou sur son assiette, ou de les secouer pour en tirer la moelle, il faut la tirer avec la fourchette, ou avec la pointe du couteau, ou avec le manche de la cuiller, si cela se peut facilement, sinon il ne faut pas même essayer de le faire; il est cependant beaucoup mieux, et bien plus honnête de ne se mettre aucunement en peine de tirer la moelle des os. 15 20

Il est bien mieux de ne pas prendre de sauce dans le plat, car cela marque toujours quelque sensualité dans la personne qui le fait; mais quand on en prend, il faut le faire avec sa cuiller, après l'avoir essuyée avec sa serviette, et verser ensuite la sauce sur son assiette. 25

Il est très incivil de saucer tous les morceaux de viande dans le plat à mesure qu'on les mange, il l'est encore bien plus de tremper son pain dans la sauce, mais il est très vilain de tremper le pain ou la viande qu'on a déjà mordus après l'avoir porté à sa bouche.

À l'égard des fruits, des confitures, ou des autres choses qui se donnent au dessert. L'Étiquette veut qu'on soit fort retenu à y toucher, & qu'on n'en mange qu'avec modération. En user autrement, ce seroit faire connoître qu'on a de l'attache à ces sortes de friandises.

Il faut particulièrement que les enfans se donnent bien de garde de faire quelque signe des yeux ou des épaules qui marquent qu'ils en desireroient; ils doivent attendre qu'on leur en donne.

Une chose qu'il n'est jamais permis de faire sur-tout lors qu'on est à la Table d'une personne à qui on doit du respect, est de mettre dans sa poche ou dans sa serviette du fruit pour le conserver comme seroit par exemple une pomme, une poire, une orange, &c.

Il n'est aussi nullement permis lors qu'on est dans quelque jardin, à moins qu'il ne soit à quelqu'un de ses amis intimes de cueillir des fruits ou des fleurs, ou d'en demander pour les emporter, la Bien-séance veut qu'on n'y touche jamais à rien.

C'est une grande incivilité de présenter à

Il est très incivil de saucer tous les morceaux de viande dans le plat, à mesure qu'on les mange; il l'est encore bien plus de tremper son pain dans la sauce, mais il est très vilain d'y tremper le pain ou la viande qu'on a déjà mordu, après l'avoir porté à sa bouche.

5

A l'égard des fruits, des confitures, ou des autres choses qui se donnent au dessert, l'honnêteté veut qu'on soit fort retenu à y toucher, et qu'on n'en mange qu'avec modération. En user autrement, ce serait faire connaître qu'on a de l'attache à ces sortes de friandises.

10

Il faut particulièrement que les enfants se donnent bien de garde de faire quelque signe des yeux ou des épaules, qui marque qu'ils en désireront; ils doivent attendre qu'on leur en donne.

15

Une chose qu'il n'est jamais permis de faire, surtout lorsqu'on est à la table d'une personne à qui on doit du respect, est de mettre dans sa poche, ou dans sa serviette, du fruit, pour le conserver, comme serait par exemple une pomme, une poire, une orange, etc.

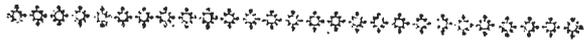
20

Il n'est aussi nullement permis, lorsqu'on est dans quelque jardin à moins qu'il ne soit à quelqu'un de ses amis intimes, d'y cueillir des fruits ou des fleurs, ou d'en demander pour les emporter; la bienséance veut qu'on n'y touche jamais à rien.

25

C'est une grande incivilité de présenter à

quelqu'un du fruit, ou quelqu'autre chose d'ou
 on auroit déjà mangé, il est aussi mal venu
 d'avaler led noyau, ou de led casser avec
 led dent. ou de led casser avec quelqu'autre
 5 chose pour en tirer l'amande : Il n'est pas aussi
 léant de led cracher sur soy assis, ou de les
 jeter a terre ou dans le feu, mais il faut les
 prendre de la main gauche a deux ou trois, &
 les mettre ensuite doucement sur soy assis.



10

ARTICLE IX

De la maniere dont on doit demander &
 recevoir à boire, & boire lors qu'on est
 à Table.

15

Il est tout-à-fait contre la
 Bien-éance de demander a
 boire le premier a moins qu'on
 ne soit le plus considerable de
 la Compagnie, sinon il faut
 attendre que ceux qui tiennent
 20 le premier rang aient bu.

20

C'est aussi manquer au res-
 pect qu'on doit a ceux a avec qui
 on est, de demander a boire tous

25

tant, il en faut demander tout bas, & il est en-
 core mieux d'en demander par signes.

quelqu'un du fruit, ou quelque autre chose dont on aurait déjà mangé; il est aussi malhonnête d'avaler les noyaux, ou de les casser avec ses dents, ou de les casser avec quelque autre chose, pour en tirer l'amande; il n'est pas aussi séant de les cracher sur son assiette, ou de les jeter à terre ou dans le feu; mais il faut les prendre de la main gauche à demi-ouverte, et les mettre ensuite honnêtement sur son assiette.

5

ARTICLE IX

10

De la manière dont on doit demander et recevoir à boire, et boire, lorsqu'on est à Table.

Il est tout à fait contre la bienséance de demander à boire le premier, à moins qu'on ne soit le plus considérable de la compagnie, sinon il faut attendre que ceux qui tiennent le premier rang aient bu.

15

C'est aussi manquer au respect qu'on doit à ceux avec qui on est, de demander à boire tout haut, il en faut demander tout bas; et il est encore mieux d'en demander par signes.

20

25

C'est aussi manquer au respect de demander de boire lors qu'on en donne à quelqu'un de la compagnie. Si il n'y a qu'une personne qui serve, on ne doit pas en demander qu'on ne croye que par un si on demandera jusqu'à ce qu'on aye achevé de boire, il est encore mieux si on le peut d'attendre à boire à son tour, à moins que le Maître de la maison ne moue en fasse verser.

Il est incivil de recevoir à boire, on ne se fait servir à costé d'une personne qu'on doit honorer, il faut alors prendre le verre, & se faire servir d'un autre costé.

Lors qu'on présente à boire à quelqu'un, il doit essuyer ses doigts avec la serviette, & puis prendre le verre par le pied & non pas par le milieu il doit aussi prendre garde que celui qui le sert ne mette pas dans le verre plus qu'il ne peut boire en une fois, & que le verre ne soit pas si plein, qu'il en puisse répandre sur la nappe ou sur ses habits.

Il faut toujours essuyer sa bouche avec la serviette avant que de boire, & ne jamais épier avant que d'avoir mangé son potage il est bien moins permis de le faire pendant qu'on le mange, il n'est pas même honneste de boire aussitôt après l'avoir mangé; on doit attendre qu'on ait un peu mangé d'autres viandes.

Il est de l'honnesteté de bien essuyer sa bouche avec sa serviette, & de la rendre entièrement

C'est aussi manquer au respect, de demander à boire, lorsqu'on en donne à quelqu'un de la compagnie. S'il n'y a qu'une personne qui serve, on ne doit pas en demander, qu'on ne croie que pas un n'en demandera, jusqu'à ce qu'on ait achevé de boire; il est encore mieux, si on le peut, d'attendre à boire à son tour, à moins que le maître de la maison ne vous en fasse verser.

5

Il est incivil de recevoir à boire, ou de s'en faire servir à côté d'une personne qu'on doit honorer; il faut alors prendre le verre, et se faire servir d'un autre côté.

10

Lorsqu'on présente à boire à quelqu'un, il doit essayer ses doigts avec sa serviette, et puis prendre le verre par le pied, et non par le milieu; il doit aussi prendre garde, que celui qui le sert, ne mette pas dans le verre plus qu'il ne peut boire en une fois, et que le verre ne soit pas si plein, qu'il en puisse répandre sur la nappe, ou sur les habits.

15

20

Il faut toujours essayer sa bouche avec sa serviette, avant que de boire, et ne jamais boire avant que d'avoir mangé son potage; il est bien moins permis de le faire pendant qu'on le mange; il n'est pas même honnête de boire aussitôt après l'avoir mangé, on doit attendre qu'on ait un peu mangé d'autres viandes.

25

Il est de l'honnêteté de bien essayer sa bouche avec sa serviette, et de la vider entièrement

auant que de boire, afin de ne pas graisser
 le verre, ce qui seroit tres mal propre, & il
 est tres incivil de boire ayant la bouche pleine
 ou auant que d'auirois acheu de manger,
 5 il ne faut pas non plus faire de longue dis-
 cours en tenant le verre à la main, & il est
 beaucoup mieux de ne pas parler depuis qu'on
 a versé à boire jusqu'à ce qu'on ait bu, il n'est
 pas moins incivil de considérer avec atten-
 10 tion ce qu'on veut boire, & il est encore plus
 de goûter le vin auant que de boire, &
 de se mesler d'en dire son sentiment.

Il est bien mieux de boire simplement sans
 aucune façon, car il n'est pas de l'honnesteté
 15 de faire paroître qu'on se connoist au vin.

On peut en buuant baïsser un peu la tête
 afin de ne rien repandre sur son nez, mais il
 faut aussi tost la redresser. Il est cependant
 mieux de se tenir toujours la tête droite pen-
 20 dant qu'on boit.

Il ne faut pas boire, ny trop lentement
 comme si on succoit, & si on goustoit avec plai-
 sir ce qu'on aualé, ny trop vif comme
 font les enfués, mais il faut boire dou-
 25 cément & posément quoique cependant tant d'une
 haleine, sans reprendre son vent, & non pas
 à plusieurs reprises, on doit en buuant
 auirois la douë arrêtée dans le verre, &
 toujours boire tout ce qui est dans son verre.

avant que de boire, afin de ne pas graisser
le verre, ce qui serait très malpropre; et il
est très incivil de boire ayant la bouche pleine,
ou avant que d'avoir achevé de manger :
il ne faut pas non plus faire de longs dis- 5
cours en tenant le verre à la main, et il est
beaucoup mieux de ne pas parler depuis qu'on
a versé à boire jusqu'à ce qu'on ait bu : il n'est
pas moins incivil de considérer avec atten-
tion ce qu'on veut boire; et il l'est encore plus 10
de goûter le vin avant que de boire, et
de se mêler d'en dire son sentiment.

Il est bien mieux de boire simplement, sans
aucune façon; car il n'est pas de l'honnêteté
de faire paraître qu'on se connaît au vin. 15

On peut en buvant baisser un peu la tête,
afin de ne rien répandre sur soi; mais il
faut aussitôt la redresser. Il est cependant
mieux de se tenir toujours la tête droite pen-
dant qu'on boit. 20

Il ne faut pas boire, ni trop lentement,
comme si on suçait, et si on goûtait avec plai-
sir ce qu'on avale, ni trop vite, comme
font les sensuels; mais il faut boire dou-
cement et posément, quoique cependant tout d'une 25
haleine, sans reprendre son vent, et non pas
à plusieurs reprises : on doit en buvant
avoir la vue arrêtée dans le verre, et
toujours boire tout ce qui est dans son verre

sans en rien laisser.

La Bien s'ance ne permet pas de boire ayant la tête nue, il faut toujours être couvert pendant qu'on boit: Elle ne veut pas qu'on plus qu'on ait la vue égarée, & qu'on regarde de de costé & d'autre pendant ce temps, on ne doit point alors avoir la vue hors de son verre, il ne faut pas non plus en buvant faire du bruit avec le gosier, & donner lieu par ce moyen de compter les gorgées qu'on a vale.

Il est indécem après avoir bu de pousser un grand soupir pour reprendre son haleine, il faut cesser de boire sans faire aucun bruit, non pas même avec les lèvres, & aussi tôt après avoir bu il faut essuyer sa bouche comme on a vu le faire avant que de boire.

Il est très-incivil d'égoutter les pots, & en buvant de sucer les verres, il faut aussi prendre garde de ne pas boire trop souvent, & de ne pas boire du vin pur. L'homme est de ceux qu'il faut toujours beaucoup d'eau mêlée avec le vin.

Il n'est pas bien-sant de boire lors que quelqu'un boit à costé de soi, & on doit bien moins se faire pendant que celui qui est le plus considérable de la Compagnie tient le verre en main, il faut attendre qu'ils aient

sans en rien laisser.

La bienséance ne permet pas de boire ayant la tête nue, il faut toujours être couvert pendant qu'on boit; elle ne veut pas non plus qu'on ait la vue égarée, et qu'on regarde de côté et d'autre pendant ce temps : on ne doit point alors avoir la vue hors de son verre; il ne faut pas non plus en buvant faire du bruit avec le gosier, et donner lieu par ce moyen de compter les gorgées qu'on avale. 5 10

Il est indécent, après avoir bu, de pousser un grand soupir pour reprendre son haleine; il faut cesser de boire sans faire aucun bruit, non pas même avec les lèvres; et aussitôt après avoir bu, il faut essuyer sa bouche, comme on a dû le faire avant que de boire. 15

Il est très incivil d'égoutter les pots, et en buvant de sucer les verres : il faut aussi prendre garde de ne pas boire trop souvent, et de ne pas boire du vin pur. L'honnêteté veut qu'il y ait toujours beaucoup d'eau mêlée avec le vin. 20

Il n'est pas bienséant de boire lorsque quelqu'un boit à côté de soi, et on doit bien moins le faire pendant que celui qui est le plus considérable de la compagnie, tient le verre en main; il faut attendre qu'ils aient bu. 25

Si dans le temps qu'on est obligé de répondre à une personne qui est supérieure, elle porte le verre à la bouche, il faut attendre qu'elle aie bu pour continuer son discours, il faut attendre la même chose, quelque personne que ce soit qui boive, & ne jamais leur parler pendant qu'elle boit.

Présenter à une personne un verre de vin dont on ait déjà goûté, est une chose très-mal honneste. Porter des santés aux uns & aux autres pour les obliger de boire davantage, c'est une pratique qui sent le cabaret, & qui n'est nullement en usage parmi les honnêtes gens, il ne faut pas même boire facilement à la santé des uns des autres, à moins qu'on ne soit avec ses amis les plus familiers, & qu'on ne le fasse pour marque d'amitié ou de réconciliation. Les Enfants sur tout ne doivent pas boire à la santé de personne, à moins qu'on ne leur commande.

Qui que ce soit ne doit boire à la santé d'une personne qui soit d'une qualité beaucoup supérieure à la sienne, & s'il est quelques fois permis de le faire, ce ne doit pas être en s'adressant à la personne même à la santé de laquelle on boit, disant par exemple Monsieur c'est à votre santé, mais on la porte à une autre, & disant ainsi Madame c'est à la santé de Monsieur, il est encore bien

Si, dans le temps qu'on est obligé de répondre à une personne qui est supérieure, elle porte le verre à la bouche, il faut attendre qu'elle ait bu, pour continuer son discours; il faut observer la même chose, quelque personne que ce soit qui boive, et ne jamais lui parler pendant qu'elle boit.

5

Présenter à une personne un verre de vin, dont on ait déjà goûté, est une chose très malhonnête. Porter des santés aux uns et aux autres, pour les obliger de boire davantage, c'est une pratique qui sent le cabaret, et qui n'est nullement en usage parmi les honnêtes gens; il ne faut pas même boire facilement à la santé des uns des autres, à moins qu'on ne soit avec ses amis les plus familiers, et qu'on ne le fasse pour marque d'amitié ou de réconciliation. Les enfants surtout, ne doivent pas boire à la santé de personne, à moins qu'on ne leur commande.

10

15

20

Qui que ce soit ne doit boire à la santé d'une personne qui soit d'une qualité beaucoup supérieure à la sienne; et s'il est quelquefois permis de le faire, ce ne doit pas être en s'adressant à la personne même, à la santé de laquelle on boit; disant, par exemple : Monseigneur, c'est à votre santé; mais on la porte à une autre et disant ainsi : Monsieur, c'est à la santé de Monseigneur; il est encore bien

25

plus incivile d'ajouter le surnom de la personne de qualité, ou le nom de sa qualité en parlant à elle même, ou en levant: à la santé de sa femme, ou de quelqu'un de ses parens ou parentes de dire Monseigneur à la santé de Madame vostre femme, vostre Sœur de Monsieur vostre frere, il faut nommer la femme par la qualité ou par le surnom de son Mary, & les autres ou par leur surnom, ou par quelque qualité, s'ils en ont, en disant par exemple. A la santé de Madame Louvois de Monsieur le Président, ou le Conseiller.

Celuy qui boit à la santé d'un autre qui est présent doit s'incliner sans jointement vers luy, & celuy à la santé duquel l'on boit doit remercier celui qui boit en s'inclinant autant que le demande la qualité de celui qui luy fait cette honnêteté, & boire ensuite à la santé de celui qui a bu à la sienne en s'inclinant un peu sans se découvrir.

Si c'est une personne de grande qualité qui boit à la santé d'une autre de moindre consideration. Celuy à qui elle s'adresse doit se tenir découvert en s'inclinant un peu sur la Table. jusqu'à ce que cette personne ait achevé de boire & ne doit nullement luy faire raison, à moins qu'elle ne l'ordonne, cela ne doit pas cependant se faire; Si la personne qui boit n'est pas d'une

plus incivil d'ajouter le surnom de la personne de qualité, ou le nom de sa qualité, en parlant à elle-même, ou en buvant à la santé de sa femme, ou de quelqu'un de ses parents ou parentes, de dire : Monseigneur, à la santé de Madame votre femme, votre sœur, de Monsieur votre frère : Il faut nommer la femme par la qualité ou par le surnom de son mari et les autres, ou par leur surnom, ou par quelque qualité, s'ils en ont; en disant, par exemple : A la santé de Madame Louvier, de Monsieur le Président, ou le Conseiller.

Celui qui boit à la santé d'un autre qui est présent, doit s'incliner fort honnêtement vers lui; et celui à la santé duquel l'on boit, doit remercier celui qui boit en s'inclinant autant que le demande la qualité de celui qui lui fait cette honnêteté, et boire ensuite à la santé de celui qui a bu à la sienne, en s'inclinant un peu, sans se découvrir.

Si c'est une personne de grande qualité qui boit à la santé d'une autre de moindre considération, celui à qui elle s'adresse, doit se tenir découvert, en s'inclinant un peu sur la table, jusqu'à ce que cette personne ait achevé de boire, et ne doit nullement lui faire raison, à moins qu'elle ne l'ordonne; cela ne doit pas cependant se faire, si la personne qui boit n'est pas d'une

qualifié beaucoup supérieure à l'autre.

ARTICLE X.

De la sortie de Table, & de la maniere de servir & de dé servir à Table.

5 **O**n ne doit pas attendre qu'on aie, l'estomac plein de viandes pour cesser de manger, & comme il est de l'habitude de manger avec modération, il l'est aussi de ne pas manger jusqu'à être entièrement rassasié.

10 Les enfans doivent toujours sortir de Table les premiers en se découvrant, & en faisant la révérence.

15 Lors qu'on est obligé de se lever & de sortir de Table avant les autres, il ne faut le faire qu'à pant la tête nue, & en cas qu'on soit dépendant ou domestique, il ne faut pas se lever qu'on n'ait son même, ou qu'il n'y ait quelqu'un pour offrir son assiette dans l'objet n'est pas domestique.

20 S'il arrive quelque personne pour laquelle on doit avoir de la considération mange & se tient encore à Table à la fin du repas, & qu'on soit seul avec qui cette personne aie ou puisse avoir de la considération particulièrement

qualifié beaucoup supérieure à l'autre.

ARTICLE X

De la sortie de Table, et de la manière de servir, et de desservir à Table.

On ne doit pas attendre qu'on ait
l'estomac plein de viandes pour
cesser de manger : et comme il
est de l'honnêteté de manger avec
modération, il l'est aussi de ne
pas manger jusqu'à être entièrement rassasié. 5 10

Les enfants doivent toujours sortir de
table les premiers, en se découvrant et en
faisant la révérence.

Lorsqu'on est obligé de se lever et de
sortir de table avant les autres, il ne faut
le faire qu'ayant la tête nue : et en cas qu'on soit
dépendant, ou domestique, il ne faut pas
se lever qu'on n'ôte soi-même, ou qu'il
n'y ait quelqu'un pour ôter son assiette, dont
l'objet n'est pas honnête. 15 20

S'il arrive quelque personne pour laquelle
on doit avoir de la considération, mange, et se
tient encore à table à la fin du repas, et
qu'on soit seul avec qui cette personne ait ou
puisse avoir de la considération, particulièrement 25

21 s'il arrive *que* quelque personne.

Si on n'est en dépendant d'elle en son
domestique, on doit par honnesteté & par res-
pect demeurer à Table pour luy tenir com-
pagnie jusqu'à ce qu'elle se leve.

5 Il faut que ceux qui seruent à Table ayent
les mains fort nettes & soient toujours
découverts. La chose qu'ils doiuent faire
est d'étendre proprement la nape sur la Table
& mettre la saliere dessous, & puis de depo-
10 ser les assiettes sur lesquels ils mettront le
pain qu'ils couureront honnestement de la
serviette, si ce n'est qu'on se serue d'encilles
pour le potage, car alors il faut mettre
les encilles sur les assiettes, & mettre le cou-
15 teau, la encillere & la fourchette à droite des-
sous le pain & la serviette par dessous.

Il faut ensuite laiter les verres & les
disposer de telle maniere sur le Buffet ou
sur une petite Table couverte d'un linge blanc
20 qu'on ne les puisse pas gâcher facilement. Lors
qu'il faudra les présenter, Il faut toujours
avoir soin que tout ce qui est nécessaire comme
le sel, le pain, & des assiettes pour servir
le pain soient sur la Table ou sur un Buffet
25 bien propre & bien rangé.

Il faut ensuite donner à laiter en élévans
un peu l'aiguille avec cérémonie, ayant la ser-
viette pliée en long sur l'épaule gauche, & te-
nant le bassin par dessous posé sur la main

si on n'est ni dépendant d'elle, ni son domestique, on doit par honnêteté et par respect demeurer à table, pour lui tenir compagnie, jusqu'à ce qu'elle se lève.

Il faut que ceux qui servent à table, aient les mains fort nettes, et soient toujours découverts. La chose qu'ils doivent faire est d'étendre proprement la nappe sur la table, de mettre la salière dessus, et puis de déposer les assiettes, sur lesquelles ils mettront le pain, qu'ils couvriront honnêtement de la serviette, si ce n'est qu'on se serve d'écuelles pour le potage, car alors il faut mettre les écuelles sur les assiettes, et mettre le couteau, la cuiller et la fourchette à droite dessous le pain, et la serviette par-dessus.

Il faut ensuite laver les verres, et les disposer de telle manière sur le buffet, ou sur une petite table couverte d'un linge blanc, qu'on ne les puisse pas changer facilement. Lorsqu'il faudra les présenter, il faut toujours avoir soin que tout ce qui est nécessaire, comme le sel, le pain; et des assiettes pour servir le pain, soient sur la table, ou sur un buffet bien propre et bien rangé.

Il faut ensuite donner à laver, en élevant un peu l'aiguière avec cérémonie, ayant la serviette pliée en long sur l'épaule gauche, et tenant le bassin par-dessous, posé sur la main

& sur le bras gauche, à moins qu'il ne soit
 déjà posé sur quelque chose. C'est sur les mains
 de la personne la plus considérable de la com-
 pagnie qu'il faut commencer à verser de
 5 l'eau, il faut ensuite en verser sur les mains
 des autres selon leur rang & leur qualité, &
 quelques fois sans aucun ordre ny distinc-
 tion entre elles, ce que l'on doit toujours faire
 lors que les personnes ne sont pas d'une qualité
 10 fort distinguée.

By des premiers soins qu'on doit avoir
 lors qu'on sert à Table, est de bien essuyer
 les plats par dessus: particulièrement celui
 du potage, afin qu'ils ne salissent pas la nappe
 15 & de les disposer tellement que chacun y
 puisse facilement porter la cuiller ou la four-
 gette quand il en aura besoin.

Le pain doit toujours se présenter sur une
 assiette ou dans une serviette, & il ny a
 20 point d'assiette nette sur le Buffet, & on
 ne doit jamais le porter à la main, ny le
 servir du costé de la personne la plus hono-
 rable.

Ceux qui servent doivent toujours se té-
 25 nir prêts à servir ce que l'on demandera, &
 doit être pour cela avoir toujours l'œil sur
 à Table, & ne pas s'en éloigner.
 Il faut être dévoué pour servir
 Table, il le faut particulièrement être pour

et sur le bras gauche, à moins qu'il ne soit déjà posé sur quelque chose. C'est sur les mains de la personne la plus considérable de la compagnie, qu'il faut commencer à verser de l'eau; il faut ensuite en verser sur les mains des autres, selon leur rang, et leur qualité, et quelquefois sans aucun ordre ni distinction entre elles; ce que l'on doit toujours faire, lorsque des personnes ne sont pas d'une qualité fort distinguée. 5 10

Un des premiers soins qu'on doit avoir lorsqu'on sert à table, est de bien essuyer les plats par-dessous, particulièrement celui du potage, afin qu'ils ne salissent pas la nappe, et de les disposer tellement, que chacun y puisse facilement porter la cuiller, ou la fourchette, quand il en aura besoin. 15

Le pain doit toujours se présenter sur une assiette ou dans une serviette, s'il n'y a point d'assiette nette sur le buffet; et on ne doit jamais le porter à la main, ni le servir du côté de la personne la plus honorable. 20

Ceux qui servent, doivent toujours se tenir prêts à servir ce que l'on demandera, et doivent pour cela avoir toujours l'œil sur la table, et ne pas s'en éloigner. 25

Il faut être découvert pour servir à table : il le faut particulièrement être pour

ser^{ve} à boire & lors qu'on en presente à quel-
 qu'un, il faut tenir le verre par le pied
 avec la main gauche ou la tasse par l'ans^e &
 non pas à pleine main, ou en touchant le bord
 5 avec les doigts, il faut aussi toujours
 mettre du vin dans le verre avant que
 de le presenter, & puis l'ayant présenté comme
 en le baissant verser doucement de l'eau avec
 l'aiguille ou le pot qu'on doit tenir de la main
 10 droite, & ne pas cesser de verser jusqu'à ce
 que celui qui veut boire le ve^u le verre poin^t
 faire signe qu'il n'en veut pas d'avantage.

Il est de la Bien-séance de ne presenter à
 boire à personne que l'on n'ait mangé quelque
 15 tend^e de viandes après que le potage
 aura esté le ve^u, & de commencer toujours à
 verser à boire à la personne la plus considéra-
 ble de la Compagnie : On doit aussi observer
 de presenter toujours à boire du costé de la per-
 20 sonne que l'on sert, si cependant il y a plusieurs
 personnes à Table, il ne faut rien presenter
 à costé de la personne la plus qualifiée, à moins
 qu'absolument on ne puss^e faire autrement.

Lors qu'en servant du vin on en a trop mis
 25 dans le verre, il ne faut pas le verser dans
 le pot ou dans la bouteille, mais dans un autre
 verre, & si au contraire on n'en a doit pas mis
 assez, il en faudroit encore remettre autant que
 celui qui sert en son honneur.

servir à boire; et lorsqu'on en présente à quel-
qu'un, il faut tenir le verre par le pied
avec la main gauche, ou la tasse par l'anse, et
non pas à pleine main, ou en touchant le bord
avec les doigts : il faut aussi toujours
mettre du vin dans le verre avant que
de le présenter, et puis l'ayant présenté, comme
en le baisant, verser doucement de l'eau avec
l'aiguïère, ou le pot, qu'on doit tenir de la main
droite, et ne pas cesser de verser, jusqu'à ce
que celui qui veut boire lève le verre, pour
faire signe qu'il n'en veut pas davantage.

Il est de la bienséance de ne présenter à
boire à personne, que l'on n'ait mangé quelque
temps des viandes, après que le potage
aura été levé, et de commencer toujours à
verser à boire à la personne la plus considéra-
ble de la compagnie. On doit aussi observer
de présenter toujours à boire du côté de la per-
sonne que l'on sert, si cependant il y a plusieurs
personnes à table, il ne faut rien présenter
à côté de la personne la plus qualifiée, à moins
qu'absolument on ne pût faire autrement.

Lorsqu'en servant du vin on en a trop mis
dans le verre, il ne faut pas le verser dans
le pot ou dans la bouteille, mais dans un autre
verre; et si, au contraire, on n'en avait pas mis
assez, il en faudrait encore remettre autant que
celui qui sert en souhaitera.

Lors qu'on présente à boire à quelqu'un lors
 des repas après luy a voir donné le verre
 il faut tenir dessous une serviette ou une assiette
 afin d'empêcher que quelque goutte ne tombe sur
 ses habits ; & après qu'il aura bu il faudra
 5 recevoir de luy le verre comme en le baissant ;
 & en même temps luy présenter une serviette
 pliée pour s'essuyer la bouche, on met aussi une
 assiette nette sous le verre lors que les person-
 nes de grande qualité boivent durant les repas.

Les personnes qui veulent manger propre-
 ment mangent d'assiettes au moins deux fois
 durant le dîner, une fois après avoir mangé
 le potage, & une fois pour le dessert, & au sou-
 per seulement pour le dessert. Chez les person-
 nes de qualité & dans les maisons on en mangé
 ordinairement à tous à chaque service, & il y a
 toujours des assiettes nettes sur le buffet pour
 en manger à ceux qui en peuvent avoir besoin ;
 20 il est aussi à propos d'en manger lors qu'on a
 son assiette trop chargée.

Ceux qui servent & qui mangent les assiettes
 doivent commencer pour le faire par la personne
 la plus considérable de la Compagnie & le faire
 à tous de suite en continuant, rendant à chacun une
 25 assiette nette à mesure qu'ils en offriront de dessus
 la Table.

Lors qu'on est à Table il faut se tenir dans
 une grande retenue, & ne pas jeter si promptement la
 vue

Lorsqu'on présente à boire à quelqu'un hors des repas, après lui avoir donné le verre, il faut tenir dessous une serviette, ou une assiette, afin d'empêcher que quelque goutte ne tombe sur ses habits; et après qu'il aura bu, il faudra recevoir de lui le verre, comme en le baisant, et en même temps lui présenter une serviette pliée pour s'essuyer la bouche; on met aussi une assiette nette sous le verre, lorsque les personnes de grande qualité boivent durant les repas. 5 10

Les personnes qui veulent manger proprement, changent d'assiettes au moins deux fois durant le dîner; une fois après avoir mangé le potage, et une fois pour le dessert; et au souper, seulement pour le dessert. Chez les personnes de qualité, et dans les festins, on en change ordinairement à tous, à chaque service, et il y a toujours des assiettes nettes sur le buffet, pour en changer à ceux qui en peuvent avoir besoin: il est aussi à propos d'en changer, lorsqu'on a son assiette trop chargée. 15 20

Ceux qui servent et qui changent les assiettes, doivent commencer pour le faire par la personne la plus considérable de la compagnie, et le faire à tous de suite en continuant, rendant à chacun une assiette nette, à mesure qu'ils en ôteront de dessus la table. 25

Lorsqu'on est à table, il faut se tenir dans une grande retenue, et ne pas jeter fixement la

5 Vuë sur ceux qui mangent en sur les viandes : On doit aussi à voir soin qu'il ne manque jamais rien à ceux qui sont à Table, & qu'ils ne soient pas obligez de demander plusieurs fois à boire, c'est pourquoy ceux qui seruent doivent être très attentifs à examiner & il ne leur manque rien & être prompts à les servir.

10 Il est contre la Bien séance de lever les plats pendant que quelqu'un mange encore ; il faut attendre qu'on fasse signe de les ôter, soit en les éloignant, soit en quelqu'autre manière. Il ne faut pas non plus jamais lever aucun plat qu'on n'en remette un autre à la place, car il n'est pas seant que la Table demeure vuide, si ce n'est à la fin des repas.

15 Il ne faut pas mettre les plats les uns dans les autres pour les lever plus facilement particulièrement lors qu'il y a encore de la viande dedans, & s'ils ne sont pas entièrement vuides il ne faut pas non plus mettre ensemble dans un plat ce qui pourroit rester dans plusieurs afin de pouvoir les emporter tout à la fois, mais on doit lever les plats tous l'un après l'autre, en sorte qu'on n'en emporte pas plus de deux en une fois.

25 Lors qu'on dessert les plats de dessus la Table, il faut toujours commencer par ceux qui sont devant la personne qui tient le premier rang dans la compagnie, & commencer aussi par elle à ôter les assiettes qu'on doit ôter aussi les autres.

vue sur ceux qui mangent, ni sur les viandes. On doit aussi avoir soin qu'il ne manque jamais rien à ceux qui sont à table, et qu'ils ne soient pas obligés de demander plusieurs fois à boire : c'est pourquoi ceux qui servent, doivent être très attentifs à examiner s'il ne leur manque rien, et être prompts à les servir.

5

Il est contre la bienséance de lever les plats pendant que quelqu'un mange encore; il faut attendre qu'on fasse signe de les ôter, soit en les éloignant, soit en quelque autre manière. Il ne faut pas non plus jamais lever aucun plat, qu'on n'en remette un autre à la place; car il n'est pas séant que la table demeure vide, si ce n'est à la fin des repas.

10

15

Il ne faut pas mettre les plats les uns dans les autres pour les lever plus facilement, particulièrement lorsqu'il y a encore de la viande dedans, et s'ils ne sont pas entièrement vides : il ne faut pas non plus mêler ensemble, dans un plat, ce qui pourrait rester dans plusieurs, afin de pouvoir les emporter tout à la fois; mais on doit lever les plats tous l'un après l'autre, en sorte qu'on n'en emporte pas plus de deux en une fois.

20

Lorsqu'on dessert les plats de dessus la table, il faut toujours commencer par ceux qui sont devant la personne qui tient le premier rang dans la compagnie, et commencer aussi par elle à ôter les assiettes, qu'on doit changer aussitôt que

25

Les plats sont deffervois.

Il ne faut pas deffervois entièrement qu'après
qu'on aura rendu graces à Dieu, & lors qu'on
deffert il est à propos de mettre les cousteaux,
5 les fourchettes & les cueillers dans un panier aussi
bien que les morceaux de pain qui peuvent rester.
C'est une chose dont on se deffert alors de la viande,
de du vin, ou autre chose pour les manger ou
boire en cachette.

10 Il faut offrir le sel le dernier, & après avoir
levé la nappe, couvrir la Table d'un tapis &
moins qu'on ne doit offrir la Table en même
temps.

Après qu'on aura tout deffervois on aura soin
15 de balayer proprement les amiettes & les autres
choses qui seront tombées de la Table, il faudra
ensuite accommoder le feu si c'est en hiver, & se
retirer en faisant la révérence.

20 Si on est chargé de tenir la Chandelle pour con-
duire la Compagnie, on ne la prendra pas toute
seule, mais avec le Chandelier qu'on portera de la
main droite en tenant son flambeau de la main gau-
che, & éclairant la compagnie en marchant le pre-
mier.

25 Il est très incivil d'éteindre une Chandelle en
présence de la Compagnie. La Bien-séance veut
qu'on ne le fasse jamais en présence & à la vue
d'un autre & qu'on ait égard qu'elle ne fume
pas.

les plats sont desservis.

Il ne faut pas desservir entièrement, qu'après qu'on aura rendu grâces à Dieu, et lorsqu'on dessert, il est à propos de mettre les couteaux, les fourchettes et les cuillers dans un panier, aussi bien que les morceaux de pain qui peuvent rester. C'est une chose honteuse de serrer alors de la viande, du vin, ou autre chose, pour les manger ou boire en cachette.

5

Il faut ôter le sel le dernier, et après avoir levé la nappe, couvrir la table d'un tapis, à moins qu'on ne doive ôter la table en même temps.

10

Après qu'on aura tout desservi, on aura soin de balayer proprement les miettes, et les autres choses qui seront tombées de la table; il faudra ensuite accommoder le feu si c'est en hiver, et se retirer, en faisant la révérence.

15

Si on est chargé de tenir la chandelle pour conduire la compagnie, on ne la prendra pas toute seule, mais avec le chandelier, qu'on portera de la main droite, en tenant son chapeau de la main gauche et éclairant la compagnie en marchant le premier.

20

Il est très incivil d'éteindre une chandelle en présence de la compagnie. La bienséance veut qu'on ne le fasse jamais en présence et à la vue des autres, et qu'on ait égard qu'elle ne fume pas.

25

Il est encore bien plus mal Jonnette de mouler les grandes à vos ses doigts, il faut toujours le faire à vos la moulette en tirant le grand delice de dessus la Table.

 ARTICLE V.

Des Divertissemens.

2

Les divertissemens sont des exercices auxquels on peut employer quelque tems de la journée pour delasser l'esprit des occupations serieuses, & le corps des emplois fasti-

guans qu'on leur donne pendant le jour.

15 Il est bien juste de prendre quelque fois du repos, le corps & l'esprit en ont besoin, & Dieu nous en a donné l'exemple dès le commencement du Gen. monde l'ors qu'il s'est reposé tout un jour selon ca. 1. 2. l'expression de l'écriture. Apres avoir travaillé 20 le six jours entiers & de suite au grand Ouvrage de la creation du Monde. Mais le Seigneur a aussi invité ses Apôtres à se reposer à vos luy, apres qu'ils furent de Marc. chap. 6. recourus, des lieux ou il les avoit envoyez pour 25 luy prêcher son Euvangile.

Il est encore bien plus malhonnête de moucher les chandelles avec ses doigts : il faut toujours le faire avec la mouchette, en tirant le chandelier de dessus la table.

CHAPITRE V

5

Des Divertissements.

Les divertissements sont des exercices auxquels on peut employer quelque temps de la journée, pour délasser l'esprit des occupations sérieuses, et le corps des emplois fatigants, qu'on leur donne pendant le jour. 10

Il est bien juste de prendre quelquefois du repos : le corps et l'esprit en ont besoin; et Dieu nous en a donné l'exemple dès le commencement du monde, lorsqu'il s'est reposé tout un jour, selon l'expression de l'Écriture, après avoir travaillé six jours entiers, et de suite, au grand ouvrage de la création du monde. Notre-Seigneur a aussi invité ses Apôtres à se reposer avec lui, après qu'ils furent de retour des lieux où il les avait envoyés pour y prêcher son Évangile. 15 20 25

Cependant comme il arrive souvent qu'on se divertit, ou en blessant sa conscience, ou aux dépens des autres, ou en violant en quelque autre chose les règles de l'honnêteté, soit en prenant des divertissements que la bienséance ne permet pas, soit en les prenant d'une manière peu honnête, ou en y mêlant quelque chose d'incivil ou de messéant : il paraît nécessaire ici d'exposer les différentes sortes de divertissements qu'on peut prendre, et de faire ensuite connaître la manière dont on peut y passer le temps, pour le faire avec bienséance. 5 10

Les divertissements qu'on peut prendre, sont la récréation, le jeu, le chant et la promenade. On traitera ici de ces quatre choses l'une après l'autre, et de la manière de les bien faire. 15

ARTICLE I

De la Récréation et du Ris.

Il est de la bienséance et de l'honnêteté de prendre tous les jours quelque récréation après les repas avec les personnes avec qui on demeure et avec qui on mange, et il n'est pas honnête de les quitter 20 25

aussi-tost qu'on est sorti de Table.

La Recréation se passe ordinairement en conversant d'une manière aisée, & en faisant des contes plaisans & agréables qui donnent occasion de rire, & qui divertissent la Compagnie, il faut cependant bien prendre garde que ces sortes de discours n'ayent rien de rampart, & qui ressemblent une basse Education, mais qu'ils soient relevés par une manière de les exprimer qui donne de l'éclat, du lustre & de l'agrément à leur simplicité.

Le Sage dit qu'il y a un temps de rire Ecclef. chap. 31
 & c'est proprement le temps qui suit le repas 7. 4.
 car outre qu'on ne peut pas s'appliquer à des
 occupations sérieuses aussi-tost après le
 repas se tenir gay & libre dans le temps qui
 les suit immédiatement est une chose qui ayde
 beaucoup à la digestion des viandes.

Il n'est jamais permis de se recréer aux dépens des autres, le respect qu'on doit avoir pour le prochain demande qu'on ne se réjouisse jamais de rien qui puisse faire peine à qui que ce soit.

Il y a trois choses principalement dont il ne faut jamais rire Les choses qui touchent la Religion Les paroles ou les actions des honnestes Les imperfections des autres & quelques accidens saffez qui leur sont arrivés.

aussitôt qu'on est sorti de table.

La récréation se passe ordinairement en conversant d'une manière aisée, et en faisant des contes plaisants et agréables, qui donnent occasion de rire, et qui divertissent la compagnie; il faut cependant bien prendre garde que ces sortes de discours n'aient rien de rampant, et qui resente une basse éducation, mais qu'ils soient relevés par une manière de les exprimer, qui donne de l'éclat, du lustre et de l'agrément à leur simplicité. 5 10

Le Sage dit, qu'il y a un temps de rire et c'est proprement le temps qui suit le repas ; car outre qu'on ne peut pas s'appliquer à des occupations sérieuses aussitôt après les repas, se tenir gai et libre dans le temps qui les suit immédiatement, est une chose qui aide beaucoup à la digestion des viandes. 15

Il n'est jamais permis de se récréer aux dépens des autres, le respect qu'on doit avoir pour le prochain, demande qu'on ne se réjouisse jamais de rien qui puisse faire peine à qui que ce soit. 20

Il y a trois choses principalement, dont il ne faut jamais rire. Les choses qui touchent la Religion, les paroles ou les actions déshonnêtes, les imperfections des autres, et quelque accident fâcheux qui leur est arrivé. 25

Pour ce qui est des choses qui regardent la Religion, il ne faut point du libertinage & de l'impureté & en faire un sujet de rire & de s'en divertir. Il faut qu'un Chrétien en toutes occasions donne des marques d'estime & de vénération pour tout ce qui regarde le Culte de Dieu. C'est pourquoy il faut bien se garder de tourner en risée les paroles de la Sainte Ecriture comme arrive à quelques uns.

On ne doit jamais led avoir en la bouche que par un sentiment d'Esprit Chrétien, & pour s'animer à la pratique du bien & de la vertu.

La Bien sçance veut qu'on ait une si grande horreur pour tout ce qui approche tant soit peu de l'impureté, & que bien loing de permettre d'en rire & de s'en divertir, elle ne permette pas même qu'on témoigne avoir pour agréable rien de ce qui la touche.

Ceux qui rient des choses de cette nature marquent qu'ils valent plus selon le corps que selon l'esprit, & qu'ils ont le cœur tout-à-fait corrompu.

A l'égard des imperfections des autres on elles sont naturelles, ou elles sont vicieuses, si elles sont naturelles: Il est indigne d'un homme de bon sens & d'une sage conduite d'en rire & de s'en divertir, puisque celui qui les

Pour ce qui est des choses qui regardent la Religion, il y aurait du libertinage et de l'impiété de s'en faire un sujet de rire, et de s'en divertir. Il faut qu'un Chrétien, en toutes occasions, donne des marques d'estime et de vénération pour tout ce qui regarde le culte de Dieu. C'est pourquoi il faut bien se garder de tourner en risée les paroles de la sainte Ecriture, comme arrive à quelques-uns. 5

On ne doit jamais les avoir en la bouche que par un sentiment d'esprit chrétien, et pour s'animer à la pratique du bien et de la vertu. 10

La bienséance veut qu'on ait une si grande horreur pour tout ce qui approche tant soit peu de l'impureté, et que bien loin de permettre d'en rire et de s'en divertir, elle ne permet pas même qu'on témoigne avoir pour agréable rien de ce qui la touche. 15

Ceux qui rient des choses de cette nature, marquent qu'ils vivent plus selon le corps que selon l'esprit, et qu'ils ont le cœur tout à fait corrompu. 20

A l'égard des imperfections des autres, ou elles sont naturelles, ou elles sont vicieuses; si elles sont naturelles, il est indigne d'un homme de bon sens et d'une sage conduite, d'en rire et de s'en divertir, puisque celui qui les 25

à n'en est pas la cause, & qu'il ne dépend pas
 de luy de ne les pas avoir, & qu'il n'y
 a point d'homme à qui il n'auroit pu arriver
 la même chose s'ils sont des imperfections vi-
 cieuses & dont on prend occasion de se divertir.
 Cela est tout-à-fait contre la charité & contre
 l'Esprit Chrétien qui inspire plusost d'en avoir
 de la compassion, & d'aider les autres à s'en
 corriger que de s'en faire un sujet de recréa-
 tion.

Il n'est pas moins contre la Bien sance
 de rire & de se divertir de quelque accident
 fâcheux qui seroit arrivé à quelqu'un, car ce seroit
 comme donner des marques sensibles qu'on
 en a de la joie au lieu que la charité aussi bien
 que l'honnesteté doivent faire prendre part à ce
 qui peut faire peine aux autres aussi bien qu'à ce
 qui leur est agréable.

C'est une incivilité de rire après avoir
 dit quelque bon mot, & de regarder les autres
 pour voir s'ils rient de ce qu'on a dit, car
 c'est faire connoître qu'on croit avoir dit des
 merveilles. Il ne faut pas non plus rire
 quand quelqu'autre dit quelque chose de meschant
 ou de mal à propos, rire de tout ce que l'on voit
 & de tout ce que l'on entend, c'est ressembler les
 insensés.

On ne doit pas se donner la liberté de rire
 en tout tems & en toute occasion, il ne faut pas

a, n'en est pas la cause, et qu'il ne dépend pas de lui de ne les pas avoir, et qu'il n'y a point d'homme à qui il n'aurait pu arriver la même chose; si ce sont des imperfections vicieuses, et dont on prend occasion de se divertir, cela est tout à fait contre la charité, et contre l'esprit chrétien, qui inspire plutôt d'en avoir de la compassion, et d'aider les autres à s'en corriger, que de s'en faire un sujet de récréation. 5 10

Il n'est pas moins contre la bienséance de rire et de se divertir de quelque accident fâcheux qui serait arrivé à quelqu'un; car ce serait comme donner des marques sensibles qu'on en a de la joie, au lieu que la charité aussi bien que l'honnêteté doivent faire prendre part à ce qui peut faire peine aux autres, aussi bien qu'à ce qui leur est agréable. 15

C'est une incivilité de rire après avoir dit quelque bon mot, et de regarder les autres, pour voir s'ils rient de ce qu'on a dit; car c'est faire connaître, qu'on croit avoir dit des merveilles. Il ne faut pas non plus rire quand quelqu'autre dit quelque chose de messéant, ou de mal à propos; rire de tout ce que l'on voit et de tout ce que l'on entend, c'est ressembler les insensés. 20 25

On ne doit pas se donner la liberté de rire en tout temps et en toute occasion; il ne faut pas,

par exemple tunc quando on parte on quando on a fa-
cet a avoir de la femme. La bien fiancee me se
permet par moy plus dans de certaines occasions
on on doit tout un moment paroitre fier, comme
quand quelque parent est mort de qui on est fier-
tier, car il se comportoit qu'on auroit de la joie de
ce qu'il est mort.

Le homme fier ne veut donc pas qu'on rie
qu'il ne se vante quelque sujet raisonnable de se faire
de lise preserit aussi des regles touchant la vanitee
de rite, & ne permet pas qu'on rie jamais avec
de rancune d'eluy, & encore bien moins qu'on se fasse
d'une vanitee si dissolue & si peu sage qu'on en
face de la respiration, & qu'on en vaine a faire
des gestes indecens. Le ne a que des gens
de peu de sens & de peu de conduite qui puissent en
rire ainsi, car c'est le propre de l'insulte, de
Ecclesiastique, de se vanter de sa vanitee mais
v. 23. pour ce qui est de l'homme sage a peine rira il.

20
15
10
5

tout fait.

par exemple, rire quand on parle, ou quand on a sujet d'avoir de la peine. La bienséance ne le permet pas non plus dans de certaines occasions, où on doit tout au moins paraître sérieux, comme quand quelque parent est mort, de qui on est héritier, car il semblerait qu'on aurait de la joie de ce qu'il est mort.

5

L'honnêteté ne veut donc pas qu'on rie, qu'il n'y ait quelque sujet raisonnable de le faire; et elle prescrit aussi des règles touchant la manière de rire, et ne permet pas qu'on rie jamais avec beaucoup d'éclat, et encore bien moins qu'on le fasse d'une manière si dissolue et si peu sage, qu'on en perde la respiration, et qu'on en vienne à faire des gestes indécents. Il n'y a que des gens de peu de sens et de peu de conduite qui puissent en user ainsi : Car c'est le propre de l'insensé, dit l'Ecclésiastique, d'élever sa voix en riant, mais pour ce qui est de l'homme sage, à peine rira-t-il tout bas.

10

15

20

CHAPITRE II.

De la Promenade.

5 **L**a promenade est un exercice honneste qui contribue beaucoup à la santé du corps, & qui rend l'esprit plus disposé aux exercices qui luy sont propres, elle devient un divertissement

10 ment lors qu'on y joint des entretiens agréables.

Ouy fait ordinairement quelque cérémonie pour y prendre place & la plus honorable est due à la personne la plus qualifiée de la Compagnie.

15 Celuy cependant à qui on fait l'honneur de la présencier ne doit pas l'accepter à moins qu'il ne soit beaucoup au dessus des autres, & ne doit se faire qu'après avoir salué la Compagnie, comme pour la remercier de l'honneur qu'elle luy a fait.

20 Il est très-incivil de prendre soy-même la place d'honneur à moins qu'on ne soit d'une qualité beaucoup supérieure aux autres, & lors que ce sont des personnes qui sont à peu près égales qui se promènent ensemble. Elles doivent ordi-

ARTICLE II

De la Promenade.

La promenade est un exercice honnête, qui contribue beaucoup à la santé du corps, et qui rend l'esprit plus disposé aux exercices qui lui sont propres; elle devient un divertissement lorsqu'on y joint des entretiens agréables. 5 10

On y fait ordinairement quelque cérémonie pour y prendre place, et la plus honorable est due à la personne la plus qualifiée de la compagnie.

Celui cependant à qui on fait l'honneur de la présenter ne doit pas l'accepter à moins, qu'il ne soit beaucoup au-dessus des autres, et ne doit le faire qu'après avoir salué la compagnie, comme pour la remercier de l'honneur qu'elle lui a fait. 15

Il est très incivil de prendre soi-même la place d'honneur, à moins qu'on ne soit d'une qualité beaucoup supérieure aux autres; et lorsque ce sont des personnes qui sont à peu près égales qui se promènent ensemble, elles doivent ordi- 20

naivement prendre place sans discernement selon qu'elles se rencontrent.

5 Lors qu'on est trois ou plus à se promener la place qui se doit donner à la personne la plus considérable est le milieu, la droite est la seconde, & la gauche est la troisième, & si ceux qui se promettent ainsi sont égaux, ils peuvent se céder le milieu alternativement à chaque longueur de promenade; celui qui étoit au milieu se retirant à costé pour laisser prendre le milieu à un de ceux qui étoient à costé de lui.

15 Dans un Jardin & dans les autres lieux où l'usage n'a rien de terminé. La seconde place est la droite de la personne à qui on fait honneur, ainsi si on y est seul avec elle on se mettra à sa gauche, & on aura soin de prendre toujours la gauche chaque fois qu'on tournera, sans néanmoins qu'il y paroisse de l'affectation.

20 Dans une Chambre la place où est le lit marque le dessus, si la disposition de la Chambre le permet, sinon il faut se régler sur la porte qui marque le dessous.

25 Dans la suite la place d'honneur est le costé de la muraille, mais si on est trois le milieu est la première place, le costé de la muraille est la seconde, & l'autre costé est la troisième.

nairement prendre place sans discernement, selon qu'elles se rencontrent.

Lorsqu'on est trois, ou plus, à se promener, la place qui se doit donner à la personne la plus considérable, est le milieu; la droite est la seconde, et la gauche est la troisième; et si ceux qui se promènent ainsi sont égaux, ils peuvent se céder le milieu alternativement à chaque longueur de promenade; celui qui était au milieu, se retirant à côté, pour laisser prendre le milieu à un de ceux qui étaient à côté de lui. 5 10

Dans un jardin, et dans les autres lieux où l'usage n'a rien déterminé, la seconde place est la droite de la personne à qui on fait honneur; ainsi si on y est seul avec elle, on se mettra à sa gauche, et on aura soin de prendre toujours la gauche chaque fois qu'on tournera, sans néanmoins qu'il y paraisse de l'affectation. 15 20

Dans une chambre, la place où est le lit marque le dessus, si la disposition de la chambre le permet, sinon il faut se régler sur la porte, qui marque le dessous.

Dans la rue, la place d'honneur est le côté de la muraille; mais si on est trois, le milieu est la première place; le côté de la muraille est la seconde; et l'autre côté est la troisième. 25

Ceux qui se promettent d'acquiescer toujours
 acquiescent doucement tout en droite ligne par-
 ticulièrement si ceux qui se promettent ne sont
 pas en grand nombre, & si tous sont de qua-
 5 lité à peu près égale, car si parmi ceux qui
 se promettent ensemble, il y a quelque per-
 sonne beaucoup plus considérable que les autres,
 il est de la justice de s'acquiescer tant soit
 peu de vant pour luy faire honneur en sorte
 10 en'au moins qu'on la puisse entendre & luy par-
 ler facilement.

Quand on se promet avec quelqu'un il n'est
 pas de la bien-séance de s'en approcher si
 fort qu'on le touche, & il n'est encore bien
 15 moins de luy donner des coups de coudes
 il ne faut pas non plus se tourner si fort
 d'un-côté de l'autre à qui on veut parler
 qu'on l'empêche de marcher, ou qu'on soit in-
 commode aux autres.

Au bout de quelque longueur de promenade
 c'est à la personne la plus considérable à se re-
 tourner la première, & elle doit toujours le
 faire en tournant le visage vers celui
 qui est le plus considérable après elle ou
 25 vers celui qui parle ou alternativement
 tantost à droite & tantost à gauche, il est de
 son honneur d'en user ainsi si les personnes
 qui sont à ses costez, sont à peu près d'égale
 condition tous les autres d'acquiescer se tourner

Ceux qui se promènent, doivent toujours marcher doucement, tous en droite ligne, particulièrement si ceux qui se promènent, ne sont pas en grand nombre, et si tous sont de qualité à peu près égale; car si parmi ceux qui se promènent ensemble, il y a quelque personne beaucoup plus considérable que les autres, il est de l'honnêteté de marcher tant soit peu devant pour lui faire honneur, en sorte néanmoins qu'on la puisse entendre et lui parler facilement. 5 10

Quand on se promène avec quelqu'un, il n'est pas de la bienséance de s'en approcher si fort qu'on le touche, et il l'est encore bien moins de lui donner des coups de coude; il ne faut pas non plus se tourner si fort vis-à-vis de celui à qui on veut parler, qu'on l'empêche de marcher, ou qu'on soit incommode aux autres. 15

Au bout de chaque longueur de promenade, c'est à la personne la plus considérable à se retourner la première; et elle doit toujours le faire en tournant le visage vers celui qui est le plus considérable après elle, ou vers celui qui parle, ou alternativement, tantôt à droite, et tantôt à gauche; il est de son honnêteté d'en user ainsi, si les personnes qui sont à ses côtés sont à peu près d'égale condition, tous les autres doivent se tourner 20 25

Du costé de celui qui est au milieu.

5 Si l'un en a que deux qui se promettent, chacun d'eux doit se tourner en dedans du costé de la personne avec laquelle il se promet, & jamais en dehors, parce qu'il ne pourroit pas le faire sans tourner le dos à celui avec qui il est ce qui seroit tant à fait contre l'honneur.

10 Si deux personnes d'une qualité beaucoup supérieure sont mises au milieu d'elles un autre qui leur est inférieur afin de pouvoir entendre plus facilement quelque récit qu'il auroit à leur faire, à chaque bout d'allée, l'inférieur aura soin de se retourner du costé
15 de la plus qualifiée des deux, & si ces deux personnes sont d'une qualité à peu près égale il prendra garde de se tourner à un bout d'allée du costé de l'un, & à l'autre bout du costé de l'autre, & aussi tost qu'il aura achevé le récit qu'il aura à faire il quittera le milieu, & se mettra de costé tant soit peu en arrière.

25 Si on passe par quelque endroit où il faille marcher seul à seul, chacun doit suivre selon le rang qu'il tient dans la Compagnie en se faisant civilité les uns aux autres, mais si les personnes n'ont point de qualité particulière qui les distingue, elles marcheront l'une après l'autre selon qu'elles se rencontreront. Si cependant le lieu est incommode ou dan-

du côté de celui qui est au milieu.

S'il n'y en a que deux qui se promènent, chacun d'eux doit se tourner en dedans, du côté de la personne avec laquelle il se promène, et jamais en dehors, parce qu'il ne pourrait pas le faire sans tourner le dos à celui avec qui il est; ce qui serait tout à fait contre l'honnêteté.

5

Si deux personnes d'une qualité beaucoup supérieure, font mettre au milieu d'elles un autre qui leur est inférieur, afin de pouvoir entendre plus facilement quelque récit qu'il aurait à leur faire, à chaque bout d'allée, l'inférieur aura soin de se retourner du côté de la plus qualifiée des deux, et si ces deux personnes sont d'une qualité à peu près égale, il prendra garde de se tourner à un bout d'allée du côté de l'un, et à l'autre bout du côté de l'autre; et aussitôt qu'il aura achevé le récit qu'il aura à faire, il quittera le milieu, et se mettra de côté, tant soit peu en arrière.

10

15

20

Si on passe par quelque endroit où il faille marcher seul à seul, chacun doit suivre selon le rang qu'il tient dans la compagnie, en se faisant civilité les uns aux autres, mais si les personnes n'ont point de qualité particulière qui les distingue, elles marcheront l'une après l'autre, selon qu'elles se rencontreront.

25

Si cependant le lieu est incommode ou dan-

grent, ny des moins qualifié peut marquer
 le premier pour montrer le chemin ou en faire
 l'essay sans rien faire en cela qui soit contre
 les Regles de la Bienfiance.

5 C'est une grande incivilité en reconteant une
 autre Compagnie de quitter la sienne, car
 c'est marquer qu'on a bien peu de consideration
 pour les personnes avec qui l'on est ; & qu'on
 en fait bien peu d'estime.

10 Lors qu'on se promene avec une personne
 considerable ou même avec une personne égale
 ordinairement il n'est pas bien d'arrêter
 cela est quelque fois enuoyeux aux autres. Si
 15 cependant la personne avec qui on se promene
 s'arreste, il faut aussi s'arreste, & avoir
 égard de ne point avancer pendant tout le
 temps que cette personne demeure ainsi arrêtée.

gereux, un des moins qualifiés peut marcher le premier, pour montrer le chemin, ou en faire l'essai, sans rien faire en cela qui soit contre les règles de la bienséance.

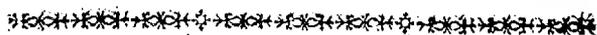
C'est une grande incivilité, en rencontrant une autre compagnie, de quitter la sienne; car c'est marquer qu'on a bien peu de considération pour les personnes avec qui l'on est, et qu'on en fait bien peu d'estime.

Lorsqu'on se promène avec une personne considérable, ou même avec une personne égale, ordinairement il n'est pas bienséant de s'arrêter; car outre que cela ressent la supériorité, cela est quelquefois ennuyeux aux autres. Si cependant la personne avec qui on se promène s'arrête, il faut aussi s'arrêter, et avoir égard de ne point avancer, pendant tout le temps que cette personne demeure ainsi arrêtée.

5

10

15



ARTICLE III.

Du Jeu.



5 **E** Jeu est un divertissement qui
 est quelques fois permis, mais
 il ne faut le prendre qu'avec
 beaucoup de précaution, c'est une
 occupation à laquelle on peut em-
 ployer quelque temps, mais il faut qu'on y
 apporte aussi de la retenue, il faut beaucoup
 10 de précaution pour ne s'y pas laisser aller
 à quelque passion déréglée Il faut de la
 retenue pour ne pas s'y donner tout entier,
 ne s'y donner trop de temps.

15 Comme il est impossible de s'y conduire
 avec bienséance: Sans ces deux conditions
 il n'est pas aussi permis de jouer sans é-
 lect.

20 Il y a particulièrement deux passions aus-
 quelles on doit prendre garde de ne se pas
 laisser aller dans le Jeu. La première est
 l'avarice, & c'est celle aussi ordinairement qui
 est la source de la seconde qui est l'impatience &
 les emportemens,

25 Ceux qui ouïent doivent bien prendre garde
 de ne pas jouer par avarice, le Jeu n'ayant

ARTICLE III

Du Jeu.

Le jeu est un divertissement qui
est quelquefois permis, mais
il ne faut le prendre qu'avec
beaucoup de précaution : c'est une
occupation à laquelle on peut em-
ployer quelque temps, mais il faut qu'on y
apporte aussi de la retenue; il faut beaucoup
de précaution pour ne s'y pas laisser aller
à quelque passion déréglée : il faut de la
retenue, pour ne pas s'y donner tout entier,
ni y donner trop de temps.

Comme il est impossible de s'y conduire
avec bienséance, sans ces deux conditions,
il n'est pas aussi permis de jouer sans el-
les.

Il y a particulièrement deux passions aux-
quelles on doit prendre garde de ne se pas
laisser aller dans le jeu : la première est
l'avarice, et c'est celle aussi ordinairement qui
est la source de la seconde, qui est l'impatience et
les emportements.

Ceux qui jouent doivent bien prendre garde
de ne pas jouer par avarice, le jeu n'ayant

pas été inventé pour gagner de l'argent, mais seulement pour relâcher un peu l'esprit & le corps après le travail.

C'est ce qui fait qu'il n'est pas bien séant
 5 de jouer de grosses sommes, mais simplement quelque peu d'argent qui ne puisse pas en-
 rigier celui qui gagne, ne pas avouer celui
 qui perd, mais qui serve à entretenir le jeu, &
 à donner plus d'inclination pour gagner. Qui
 10 est-ce qui contribue beaucoup au plaisir du jeu.

C'est une grande incivilité & s'impacienter
 dans le jeu quand on ne réussit pas comme on
 le souhaittoit, mais il est honteux de s'y aban-
 donner à des emportemens, & encore bien plus
 15 d'y jurer : On doit s'y comporter d'une ma-
 nière sage & paisible pour ne pas troubler le di-
 vertissement.

Il est tout-à-fait contre l'honnesteté de tromper
 au jeu. C'est même un larcin & si on gagne on
 20 est obligé à restitution quand même on auroit ga-
 gné en partie par son industrie.

L'argent que l'on gagne ne doit pas s'exiger
 avec empressement, mais si quelqu'un a manqué
 de mettre au jeu, & qu'il ait perdu, il ne faut
 25 lui demander ou l'engager de mettre au jeu
 ce dont il est redoublé que d'une manière honnê-
 ste en lui représentant seulement qu'il n'a pas
 mis au jeu en cette manière.

Vous êtes absolument obligé de mettre

pas été inventé pour gagner de l'argent, mais seulement pour relâcher un peu l'esprit et le corps après le travail.

C'est ce qui fait qu'il n'est pas bienséant de jouer de grosses sommes, mais simplement quelque peu d'argent, qui ne puisse pas, ni enrichir celui qui gagne, ni appauvrir celui qui perd, mais qui serve à entretenir le jeu et à donner plus d'inclination pour gagner, qui est ce qui contribue beaucoup au plaisir du jeu. 5 10

C'est une grande incivilité de s'impatienter dans le jeu, quand on n'y réussit pas comme on le souhaiterait; mais il est honteux de s'y abandonner à des emportements, et encore bien plus d'y jurer. On doit s'y comporter, d'une manière sage et paisible, pour ne pas troubler le divertissement. 15

Il est tout à fait contre l'honnêteté de tromper au jeu, c'est même un larcin; et si on gagne, on est obligé à restitution, quand même on aurait gagné en partie par son industrie. 20

L'argent que l'on gagne ne doit pas s'exiger avec empressement, mais si quelqu'un a manqué de mettre au jeu, et qu'il ait perdu, il ne faut lui demander ou l'engager de mettre au jeu ce dont il est redevable, que d'une manière honnête, en lui représentant seulement qu'il n'a pas mis au jeu; en cette manière : 25

Vous vous êtes apparemment oublié de mettre

au feu, ou s'il a perdu & qu'on continue à jouer.
 Avez la bonté de mettre deux fois au feu, ou il
 manque une telle somme de ce qu'il devoit &
 aVoie. *me.* ayant pas mis la dernière fois, il
 faut bien se garder en ces occasions d'un de
 ces manieres de parler. Parez, mettez au feu;

Quoy qu'il faille faire paroistre en jouant
 beaucoup de gayeté sur soy & sa ge parcs qu'on
 ne joue que pour se divertir, il est cependant
 contre la Bien s'ance de témoigner une joye ex:
 traordinaire quand on gagne aussi bien que de se
 troubler, de se fâcher, ou de se fâcher quand
 on perd; car c'est une marque qu'on ne joue que
 pour gagner de l'argent. L'un des meilleurs
 moyens dont on puisse se servir pour ne pas
 tomber dans quelqu'un de ces dereglemens est de
 ne jouer que si peu d'argent, que *me.* le gain &
me. la perte ne soient pas capables d'exciter au:
 cune passion dans ceux qui jouent.

Il est aussi incivil de haïter ou de siffler
 en jouant quand même on ne le feroit que doucement
 & entre ses dents; il l'est encore bien plus de
 tambouriner des doigts ou des pieds, c'est cepen:
 dant ce qui arrive quelques fois à ceux qui font
 fort apliquez à leur jeu.

S'il arrive quelque différent dans le jeu, il
 faut bien se garder de crier, de contester ou
 de se opiniâtrer, mais si on est obligé de soutenir
 un coup, ce doit estre avec beaucoup de retenue

au jeu; ou s'il a perdu, et qu'on continue à jouer : Ayez la bonté de mettre deux fois au jeu; ou : Il manque une telle somme de ce qu'il devait y avoir, n'y ayant pas mis la dernière fois. Il faut bien se garder en ces occasions, d'user de ces manières de parler : Payez, mettez au jeu.

5

Quoiqu'il faille faire paraître en jouant beaucoup de gaieté sur son visage, parce qu'on ne joue que pour se divertir, il est cependant contre la bienséance de témoigner une joie extraordinaire quand on gagne; aussi bien que de se troubler, de se chagriner, ou de se fâcher quand on perd; car c'est une marque qu'on ne joue que pour gagner de l'argent. L'un des meilleurs moyens dont on puisse se servir, pour ne pas tomber dans quelqu'un de ces dérèglements, est de ne jouer que si peu d'argent, que ni le gain, ni la perte, ne soient pas capables d'exciter aucune passion dans ceux qui jouent.

10

15

Il est aussi incivil de chanter ou de siffler en jouant, quand même on ne le ferait que doucement et entre ses dents : il l'est encore bien plus de tambouriner des doigts ou des pieds; c'est cependant ce qui arrive quelquefois à ceux qui sont fort appliqués à leur jeu.

20

25

S'il arrive quelque différend dans le jeu, il faut bien se garder de crier, de contester ou de s'opiniâtrer; mais si on est obligé de soutenir un coup, ce doit être avec beaucoup de retenue

& d'honnesteté, exposant simplement; & en peu de
 mots le droit qu'on croit a'voir sans même éle-
 ver ny s'angster tant soit peu le ton de la voix
 lors qu'on le perd il est de l'honnesteté de payer
 5 toujours à l'avant qu'on le demande, car c'est la mar-
 que d'un esprit généreux & d'une personne bien née
 de bien payer ce qu'on doit au Jeu sans faire pa-
 roître aucune peine.

On ne doit jamais entreprendre de jouer
 10 avec une personne d'une qualité beaucoup supe-
 rieure qu'elle ne le commande, mais quand
 une personne de qualité oblige quelqu'un qui est d'une
 condition beaucoup inférieure à la sienne de jouer
 avec elle, il faut qu'il ait bien de l'égard
 15 de ne pas témoigner ny d'empressement dans
 le Jeu, ny d'en vouloir gagner; car c'est
 une marque de petitesse d'esprit & de bassesse
 de condition.

Si on sçait même que la personne avec qui
 20 on joue; & à qui on doit du respect à de la
 peine de perdre; il ne faut pas si l'on gagne
 quitter le Jeu, à moins que cela ne vienne
 d'elle; ou qu'elle n'ait regagné ce qu'elle a doit
 perdu, mais si on perd, on peut se retirer
 25 honnestement; & cela est toujours permis quel-
 que personne que ce soit, celle avec qui on
 joue.

Il est de l'honnesteté de faire paroître qu'on
 a bien du contentement lors qu'une personne à qui

et d'honnêteté, exposant simplement et en peu de mots, le droit qu'on croit avoir, sans même élever ni changer tant soit peu le ton de la voix; lorsqu'on le perd, il est de l'honnêteté de payer toujours avant qu'on le demande; car c'est la marque d'un esprit généreux et d'une personne bien née, de bien payer ce qu'on doit au jeu, sans faire paraître aucune peine.

On ne doit jamais entreprendre de jouer avec une personne d'une qualité beaucoup supérieure, qu'elle ne le commande; mais quand une personne de qualité oblige quelqu'un, qui est d'une condition beaucoup inférieure à la sienne, de jouer avec elle, il faut qu'il ait bien de l'égard de ne pas témoigner, ni d'empressement dans le jeu, ni d'envie de gagner; car c'est une marque de petitesse d'esprit, et de bassesse de condition.

Si on sait même que la personne avec qui on joue, et à qui on doit du respect, a de la peine de perdre, il ne faut pas, si l'on gagne, quitter le jeu, à moins que cela ne vienne d'elle, ou qu'elle n'ait regagné ce qu'elle avait perdu. Mais si on perd, on peut se retirer honnêtement, et cela est toujours permis, quelque personne que ce soit celle avec qui on joue.

Il est de l'honnêteté de faire paraître qu'on a bien du contentement, lorsqu'une personne à qui

en doit du respect gagner en jouant particulièrement
venant. lors qu'on ne joue pas pour-même, &
qu'on est seulement spectateur.

5 Il est de consequence de s'abstenir entièrement
de jouer si on n'est pas d'une humeur
commode dans le jeu, car il en pourroit
arriver bien des inconveniens qu'on est obligé
de prévenir, jamais si la personne avec laquelle
on joue est d'une humeur sageuse, il ne faut
10 pas témoigner se faire de la peine, ne de
ses paroles, ne de ses manières d'agir,
on doit encore bien moins prendre garde à ses
emportemens, il faut taire de poursuivre
tranquillement son jeu comme si de rien n'étoit.
15 La prudence même & la sagesse demandent
qu'on prenne tout en bonne part, & qu'on ne
porte jamais du respect qu'on doit à cette per-
sonne ne du calme qu'on doit toujours con-
server dans son esprit.

20 Il est très incivil de se moquer de quelqu'un
qui auroit manqué d'adresse en jouant,
si des personnes plus qualifiées viennent
pour jouer, & qu'on occupe la place, il est de
l'honneur de la leur céder, & si on joue avec
25 quelque personne d'une qualité supérieure de
contre-deux & que cette personne ait gagné la
partie, son associé doit bien se garder de
dire, Vous avez gagné, mais vous
avez gagné Monsieur, ou Monsieur a gagné

on doit du respect, gagne en jouant, particulièrement lorsqu'on ne joue pas soi-même, et qu'on est seulement spectateur.

Il est de conséquence de s'abstenir entièrement de jouer, si on n'est pas d'une humeur commode dans le jeu, car il en pourrait arriver bien des inconvénients qu'on est obligé de prévenir; mais si la personne avec laquelle on joue est d'une humeur fâcheuse, il ne faut pas témoigner se faire de la peine, ni de ses paroles, ni de ses manières d'agir; on doit encore bien moins prendre garde à ses emportements; il faut tâcher de poursuivre tranquillement son jeu, comme si de rien n'était : la prudence même et la sagesse demandent qu'on prenne tout en bonne part, et qu'on ne sorte jamais du respect qu'on doit à cette personne, ni du calme qu'on doit toujours conserver dans son esprit.

Il est très incivil de se moquer de quelqu'un qui aurait manqué d'adresse en jouant; si des personnes plus qualifiées viennent pour jouer, et qu'on occupe la place, il est de l'honnêteté de la leur céder, et si on joue avec quelque personne d'une qualité supérieure, deux contre deux, et que cette personne ait gagné la partie, son associé doit bien se garder de dire : Nous avons gagné; mais Vous avez gagné, Monsieur, ou Monsieur a gagné.

Il est tout-à-fait contre la Bienſéance de s'échauffer au Jeu, il ne faut pas cependant s'y négliger, ny se laisser perdre par complaisance afin de ne pas laisser croire à la
 5 personne aVec qui on joue qu'on se met peu en peine de contribuer à son divertissement.

On peut jouer à plusieurs sortes de jeux dont les uns exercent plus l'esprit & les autres exercent particulièrement le corps.

Les Jeux qui exercent le corps comme la
 10 Paume, le Mail, la Boule, les Quilles & volant sont préférables aux autres ; & même à ceux qui exercent & qui appliquent trop l'esprit comme sont les Echecs & les Ga-
 15 nacs. Lors qu'on joue à ces sortes de Jeux qui donnent de l'exercice au corps, il faut bien se donner de garde de faire des contorsions de corps ridicules ou indécentes, il faut aussi à voiz égard de ne s'y pas trop
 20 échauffer & de s'abstenir de se déboutonner de quitter ses habits, ou même son Gazeau, tant ce sont des choses que la Bienſéance ne permet pas. Lors qu'on joue aux Echecs ou aux Gamses. Il est de l'honnesteté de présenter à la personne aVec qui on joue les Echecs
 25 blancs & les Gamses blanches, ou de les placer devant elle, ou du moins de l'y aider ou de se disposer à le faire, & de ne pas souffrir qu'on nous donne les Echecs

Il est tout à fait contre la bienséance de s'échauffer au jeu; il ne faut pas cependant s'y négliger, ni se laisser perdre par complaisance, afin de ne pas laisser croire à la personne avec qui on joue, qu'on se met peu en peine de contribuer à son divertissement.

5

On peut jouer à plusieurs sortes de jeux, dont les uns exercent plus l'esprit, et les autres exercent particulièrement le corps.

Les jeux qui exercent le corps comme la paume, le mail, la boule, les quilles, le volant, sont préférables aux autres, et même à ceux qui exercent et qui appliquent trop l'esprit, comme sont les échecs et les dames : lorsqu'on joue à ces sortes de jeux, qui donnent de l'exercice au corps, il faut bien se donner de garde de faire des contorsions de corps ridicules ou indécentes; il faut aussi avoir égard de ne s'y pas trop échauffer, et de s'abstenir de se déboutonner, de quitter ses habits, ou même son chapeau; car ce sont des choses que la bienséance ne permet pas. Lorsqu'on joue aux échecs ou aux dames, il est de l'honnêteté de présenter à la personne avec qui on joue, les échecs blancs, et les dames blanches, ou de les placer devant elle, ou du moins de l'y aider, ou de se disposer à le faire, et de ne pas souffrir qu'on nous donne les échecs

10

15

20

25

blancs où les Games blancs, me qu'on
les place devant nous.

Il y a quelques Jeux de Cartes aus-
quelc il peut être permis de jouer quel-
5 quec fois tel qu'est le Diquet, parce que
l'adresse y a quelque part, & qu'ils ne sont
pas purement de hazard, mais il y en a
qui sont tellement du hazard comme sont le
Brelan, le Lansquenet, les Jeux de Piz &
10 d'autres semblables, qu'ils sont non seulement
défendus par la Loy de Dieu, mais qu'il
n'est pas même permis d'y jouer selon les
Egles de la Biensteance. Ainsi ils doivent
être regardez comme indignes d'une personne
15 qui a de l'éducation.

Le Honnesteté veut aussi que le temps qu'on
emploie au jeu soit modéré & que bien loin de
jouer continuellement comme font quelques uns
on ne joue pas même trop souvent ny plusieurs
20 heures de suite, car ce seroit faire son oc-
cupation d'une chose qui n'est proprement qu'une
cessation ou une interruption d'employ pour un
petit temps, & c'est ce qui ne peut s'accor-
der avec la sagesse que doit avoir une per-
25 sonne qui a de la conduite.

blancs, ou les dames blanches, ni qu'on les place devant nous.

Il y a quelques jeux de cartes auxquels il peut être permis de jouer quelquefois tel qu'est le piquet, parce que l'adresse y a quelque part, et qu'ils ne sont pas purement de hasard, mais il y en a qui sont tellement du hasard comme sont le brelan, le lansquenet, les jeux de dés et d'autres semblables, qu'ils sont non seulement défendus par la Loi de Dieu, mais qu'il n'est pas même permis d'y jouer, selon les règles de la bienséance. Ainsi ils doivent être regardés comme indignes d'une personne qui a de l'éducation.

L'honnêteté veut aussi que le temps qu'on emploie au jeu soit modéré, et que bien loin de jouer continuellement, comme font quelques-uns, on ne joue pas même trop souvent, ni plusieurs heures de suite; car ce serait faire son occupation d'une chose qui n'est proprement qu'une cessation ou une interruption d'emploi pour un petit temps, et c'est ce qui ne peut s'accommoder avec la sagesse, que doit avoir une personne qui a de la conduite.

ARTICLE IV.

Du Chant.



5 **E**stant est un divertissement qui est non seulement permis, mais qui est même fort bon; & qui peut beaucoup servir à reciter l'esprit d'une manière très agréable & fort innocente en même tems.

10 La bienséance cependant aussi bien que la Religion veulent qu'un Chrestien ne se laisse pas aller à chanter toutes sortes de chansons & qu'il prenne particulièrement garde de ne pas chanter des chansons deshonnées, & aucunes dont les paroles soient ou trop li-
 15 bres, ou a double entente. En un mot il est très-indecent à un Chrestien de chanter des airs qui portent à l'impiété ou dans lesquels on fasse gloire de faire bonne grace, ou dont les expressions & les termes témoignent qu'on se
 20 fait honneur, & qu'on prend un très grand plaisir de s'abandonner à l'exès du vin, car outre qu'il est de très mauaise grace d'avoir de telles paroles dans la bouche: Elles pour-
 25 roient beaucoup contribuer à donner de l'inclinaison de tomber dans ces sortes de dérèglemens

ARTICLE IV

Du chant.

Le chant est un divertissement qui est non seulement permis, mais qui est même fort honnête et qui peut beaucoup servir à récréer l'esprit d'une manière très agréable, et fort innocente en même temps.

La bienséance, cependant, aussi bien que la Religion, veulent qu'un Chrétien ne se laisse pas aller à chanter toutes sortes de chansons; et qu'il prenne particulièrement garde de ne pas chanter des chansons déshonnêtes, ni aucunes dont les paroles soient ou trop libres, ou à double entente. En un mot, il est très indécent à un Chrétien de chanter des airs qui portent à l'impiété, ou dans lesquels on fasse gloire de faire bonne chère, ou dont les expressions et les termes témoignent qu'on se fait honneur, et qu'on prend un très grand plaisir de s'abandonner à l'excès du vin; car outre qu'il est de très mauvaise grâce d'avoir de telles paroles dans la bouche, elles pourraient beaucoup contribuer à donner de l'inclination de tomber dans ces sortes de dérèglements,

13 déshonnêtes; *l'original écrit*: deshonnés.

quand même on n'y serait pas actuellement : les chansons inspirant bien plus facilement à l'esprit ce qu'elles contiennent, que non pas les paroles seules.

Saint Paul nous marque précisément 5
en deux endroits différents de ses Epîtres, que ce que des Chrétiens doivent chanter, sont des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels, et qu'ils les doivent chanter du fond de leurs cœurs, et avec affection, parce qu'ils contiennent les louanges de Dieu. Ce sont là, en effet, les seuls airs qu'on devrait entendre dans les maisons des Chrétiens dans lesquelles le vice, et tout ce qui y porte n'est pas moins contraire à la bienséance, 10
qu'aux règles de l'Evangile; et dans lesquelles on ne doit rien entendre chanter, qui ne donne occasion de louer Dieu, et qui ne porte à la pratique du bien et à l'exercice de la vertu. 15
C'était aussi la pratique des anciens Patriarches, qui ne faisaient de cantiques qui ne fussent, ou pour louer Dieu, ou pour le remercier de quelque bienfait qu'ils en avaient reçu de lui. 20
David, qui en a composé un grand nombre, les a tous composés à la louange de Dieu. L'Eglise 25
qui se les est appropriés, qui les chante tous les jours, et qui les met dans la bouche des Chrétiens, les jours qu'ils s'assemblent solennellement pour rendre leurs devoirs à Dieu, semble les

la Viter à les chanter aussi & à les reporter seu-
 vent en leur particulier, & les Pères & Me-
 res à les apprendre à leurs enfans.

5 Comme on a traduit ces Saintes Cantiques
 en nostre langue, & qu'on les a mis en chant
 tout le monde à la commodité & la facilité de les
 pouvoit chanter aussi bien que de les entendre &
 de se remplir l'esprit & le cœur des saintes af-
 fections dont ils sont pleins. Ce devoit estre
 10 aussi un grand plaisir & un véritable divertis-
 sement pour les Chrétiens de benir & de louer
 son Dieu le Dieu de leur cœur.

Ce que l'Innocence demande de ceux qui sça-
 vent chanter ou jouer de quelque instrument,
 15 est de ne le faire jamais connoître, de n'en
 donner aucune marque, & de n'en jamais en parler
 pour se procurer de l'estime par ce moyen mais
 si cela vient à estre connu, & que dans la ren-
 contre quelqu'un à qui on doit du respect ou de
 20 la difference prie de jouer ou de chanter quelque
 air, soit pour faire connoître ce qu'on sçait,
 soit pour divertir la Compagnie on peut In-
 nocemment s'en excuser & pour l'ordinaire il est
 à propos de le faire, mais si cette personne persiste
 25 & fait instance, ce ne seroit pas sçavoir le mon-
 de si on hésitoit davantage à chanter ou à jouer
 de l'instrument comme on en prie, car s'il arri-
 voit qu'on ne chantast pas tout à fait bien, ou
 qu'on ne fut pas habile à jouer l'instrument ceux

inviter à les chanter aussi, et à les répéter souvent en leur particulier, et les pères et mères à les apprendre à leurs enfants.

Comme on a traduit ces saints cantiques en notre langue, et qu'on les y a mis en chant, tout le monde a la commodité et la facilité de les pouvoir chanter, aussi bien que de les entendre, et de se remplir l'esprit et le cœur des saintes affections dont ils sont pleins. Ce devrait être aussi un grand plaisir, et un véritable divertissement pour les Chrétiens, de bénir et de louer souvent le Dieu de leur cœur. 5 10

Ce que l'honnêteté demande de ceux qui savent chanter, ou jouer de quelque instrument, est de ne le faire jamais connaître, de n'en donner aucune marque, et de n'en jamais en parler, pour se procurer de l'estime par ce moyen; mais si cela vient à être connu, et que dans la rencontre, quelqu'un à qui on doit du respect ou de la déférence, prie de jouer ou de chanter quelque air, soit pour faire connaître ce qu'on sait, soit pour divertir la compagnie, on peut honnêtement s'en excuser et pour l'ordinaire, il est à propos de le faire; mais si cette personne persiste et fait instance, ce ne serait pas savoir le monde, si on hésitait davantage à chanter ou à jouer de l'instrument, comme on en prie; car s'il arrivait qu'on ne chantât pas tout à fait bien, ou qu'on ne fût pas habile à toucher l'instrument, ceux 15 20 25

de la Compagnie auroient ensuite sujet de dire que
cela ne valoit pas la peine de se faire tant prier
au lieu qu'en acquiesçant d'une manière honneste &
sans beaucoup de retard on se met à conuict de
5 tous les reproches, ou au moins on n'y donne
aucune occasion.

Il faut lors qu'on est ainsi obligé de chanter
en Compagnie, éviter de touffer & de craquer
& il faut bien se garder de se toucer soy-même
10 & de dire par exemple voilà un bel endroit,
cy voicy encore un plus beau, prenez garde à
cette suite, &c. Cela a trop l'air de vanité &
de propre estime, & est une marque qu'on s'en
fait à croire. Il n'est pas non plus bien seant
15 de faire de certains gestes qui marquent de la
complaisance. C'est ce qu'il n'est pas aussi bien
de faire lors qu'on joue de quelque instrument.

Lors qu'on est ainsi prié de chanter ou de
jouer de quelque instrument, il ne faut pas
20 faire l'un ou l'autre trop long tems, car il faut
éviter d'estre ennuyeux, & il faut finir d'autant
plustost afin de ne donner occasion à personne de
dire ou de penser que c'est assez.

Ce seroit une incivilité de le dire si la personne
25 qui chante merite quelque consideration, c'est aussi
une grande incivilité d'interrompre une personne
qui chante.

Il faut bien prendre garde de ne jamais chanter
seul & entre ses dents cela est bien mal honneste.

de la compagnie auraient ensuite sujet de dire, que cela ne valait pas la peine de se faire tant prier, au lieu qu'en acquiesçant d'une manière honnête, et sans beaucoup de retard, on se met à couvert de tous les reproches, ou au moins on n'y donne aucune occasion.

5

Il faut, lorsqu'on est ainsi obligé de chanter en compagnie, éviter de tousser et de cracher; et il faut bien se garder de se louer soi-même, et de dire, par exemple : Voilà un bel endroit, en voici encore un plus beau, prenez garde à cette chute, etc.; cela a trop l'air de vanité et de propre estime, et est une marque qu'on s'en fait accroire. Il n'est pas non plus bienséant de faire de certains gestes, qui marquent de la complaisance; c'est ce qu'il n'est pas aussi bien de faire, lorsqu'on joue de quelque instrument.

10

15

Lorsqu'on est ainsi prié de chanter ou de jouer de quelque instrument, il ne faut pas faire l'un ou l'autre trop longtemps; car il faut éviter d'être ennuyeux; et il faut finir d'autant plus tôt, afin de ne donner occasion à personne de dire ou de penser, que c'est assez.

20

Ce serait une incivilité de le dire, si la personne qui chante mérite quelque considération; c'est aussi une grande incivilité d'interrompre une personne qui chante.

25

Il faut bien prendre garde de ne jamais chanter seul et entre ses dents, cela est bien malhonnête,

En quelque occasion que ce soit ; il ne l'est pas
 moins de contrefaire une personne que l'on auroit
 sur l'hanter, soit parce qu'elle chante du nez
 ou parce qu'elle a des inflexions de voix,
 5 ou des manières qui sont inessentes & des-
 agréables, cela sent le Baladin & le Farceur
 de Théâtre. Il est aussi de très-mauvaise
 grace d'avoir des manières de chanter qui
 soient ou grossières ou affectées & singulières.
 10 Le moyen de bien chanter & agréablement, c'est
 de le faire d'une manière tout-à-fait naturel-
 le.

ARTICLE V.

Des Divertissemens qui ne sont pas permis.

15

20

25

Il y a d'autres divertisse-
 mens dont on ne traitera
 pas ici fort au long, parce
 qu'ils ne sont nullement per-
 mis à un Chrétien, ne par
 les Loix de la Religion, ne
 par les Règles de la Bien-
 seance.

Il y en a qui ne sont
 ordinaires qu'aux riches, &
 ce sont les Bals, les Danses & les Come-

en quelque occasion que ce soit; il ne l'est pas moins de contrefaire une personne que l'on aurait oui chanter, soit parce qu'elle chante du nez, ou parce qu'elle a des inflexions de voix ou des manières qui sont messéantes et désagréables; cela sent le baladin, et le farceur de théâtre. Il est aussi de très mauvaise grâce d'avoir des manières de chanter qui soient ou grossières, ou affectées et singulières.

5

Le moyen de bien chanter, et agréablement, c'est de le faire d'une manière tout à fait naturelle.

10

ARTICLE V

Des Divertissements qui ne sont pas permis.

Il y a d'autres divertissements, dont on ne traitera pas ici fort au long, parce qu'ils ne sont nullement permis à un Chrétien, ni par les lois de la Religion, ni par les règles de la bienséance.

15

Il y en a qui ne sont ordinaires qu'aux riches; et ce sont les bals, les danses, et les comé-

20

25

Dist. Il y en a d'autres qui sont plus ordinaires aux Artisans & aux pauvres tels que sont les spectacles des Operateurs, des Baladins, des Danses de cordes & des Marionnettes, &c.

5 A l'égard des Bals il suffit de dire que ce sont des Assemblées dont la conduite n'est que de l'Étiquette & de la Honnêteté. Elles se font de nuit parce qu'il semble qu'on se veuille cacher à soy-même ce qui se passe d'indecent dans ces Assemblées, & qu'on les veuille passer dans les tenebres afin d'y avoir plus de liberté pour y commettre le crime. Les personnes qui y se tiennent sont dans une obligation indispensable d'ouvrir leur porte indifféremment à tout le monde ce qui fait que leurs maisons deviennent comme des lieux infamés & publics où les Pères & les Mères exposent leurs propres filles à toutes sortes de jeunes Garçons qui ont la liberté d'entrer dans ces Assemblées, prennent aussi celle d'examiner toutes ces personnes qui les composent, de s'attacher à celles qui leur plaisent davantage de les entretenir, de les mener danser, de les cajoler & de prendre à leur compte des libertés que les Pères & les Mères auroient sentie de leur permettre dans leurs maisons particulières & les filles par le luxe & la Vanité qui paroissent dans leurs ajustemens

dies. Il y en a d'autres qui sont plus ordinaires aux artisans et aux pauvres, tels que sont les spectacles des opérateurs, des baladins, des danseurs de cordes, et des marionnettes, etc...

5

A l'égard des bals, il suffit de dire que ce sont des assemblées, dont la conduite n'est ni chrétienne ni honnête; elles se font de nuit, parce qu'il semble qu'on se veuille cacher à soi-même, ce qui se passe d'indécent dans ces assemblées, et qu'on les veuille passer dans les ténèbres, afin d'y avoir plus de liberté, pour y connaître le crime. Les personnes chez qu'elles se tiennent, sont dans une obligation indispensable d'ouvrir leur porte indifféremment à tout le monde, ce qui fait que leurs maisons deviennent comme des lieux infâmes et publics, où les pères et les mères exposent leurs propres filles à toutes sortes de jeunes garçons, qui ont la liberté d'entrer dans ces assemblées, prennent aussi celle d'examiner toutes ces personnes qui les composent, de s'attacher à celles qui leur plaisent davantage; de les entretenir, de les mener danser, de les cajoler, et de prendre avec elles des libertés, que les pères et les mères auraient honte de leur permettre dans leurs maisons particulières. Et les filles, par le luxe et la vanité qui paraissent dans leurs ajuste-

10
15
20
25

13 connaître ; lire : commettre.

14 chez qu'elles ; lire : chez qui elles.

inens, par le peu de modestie qui se rencontre
 dans leurs regards dans leurs gestes & dans
 toute leur personne se prostituent aux yeux &
 aux desirs de tous ceux qui entrent dans ces
 5 Bails, & donnent occasion à ceux qui sont les
 plus moderez d'a voir des sentimens bien éloiz
 gnez de ceux que la pudeur & l'honnesteté Gré-
 sienne devoient leur inspirer.

Pour ce qui est des dances qui se font
 10 dans des maisons particulieres a des moins
 d'excez, elles ne sont pas moins contre la
 Bienſeance que celles qui se font a des plus
 d'éclat dans les Bails, car si un ancien Pa-
 ren a dit qu'il n'y a personne qui danse é-
 tant sobre, & il n'a perdu l'esprit. Qu'est-ce
 15 que l'Esprit Chrétien peut inspirer touchant ce
 divertissement qui n'est propre, dit Saint
 Ambroise, qu'à exciter des passions souteuses, Amb.
 & dans lesquels la pudeur perd tout son éclat Lib. 3.
 20 faisant le bruit qu'on fait en sautant & en
 s'abandonnant à la dissolution. C'est aux mé-
 res impudiques & adulteres, dit ce Saint
 Père, à souffrir que leurs filles dansent, &
 non pas aux Mères sastes & fidelles à leur
 25 Epoux qui doivent apprendre à leurs filles
 à aimer la Vertu & non pas la Danse dans
 laquelle dit Saint Chrisostome. Le corps Serm.
 est deshonore par des demarches souteuses 48. sup.
 March.
 & l'ame l'est encore bien davantage

ments, par le peu de modestie qui se rencontre dans leurs regards, dans leurs gestes, et dans toute leur personne, se prostituent aux yeux et aux désirs de tous ceux qui entrent dans ces bals; et donnent occasion à ceux qui sont les plus modérés, d'avoir des sentiments bien éloignés de ceux que la pudeur et l'honnêteté chrétienne devraient leur inspirer.

5

Pour ce qui est des danses qui se font dans des maisons particulières avec moins d'excès, elles ne sont pas moins contre la bienséance, que celles qui se font avec plus d'éclat dans les bals; car si un ancien païen a dit, qu'il n'y a personne qui danse étant sobre, s'il n'a perdu l'esprit : qu'est-ce que l'esprit chrétien peut inspirer touchant ce divertissement, qui n'est propre, dit saint Ambroise, qu'à exciter des passions honteuses, et dans lesquelles la pudeur perd tout son éclat parmi le bruit qu'on fait en sautant, et en s'abandonnant à la dissolution : c'est aux mères impudiques et adultères, dit ce saint Père, à souffrir que leurs filles dansent, et non pas aux mères chastes et fidèles à leur époux, qui doivent apprendre à leurs filles à aimer la vertu, et non pas la danse, dans laquelle, dit saint Chrysostome, le corps est déshonoré par des démarches honteuses, indécentes ; et l'âme l'est encore bien davanta-

10

15

20

25

ge, car les Sermons sont les jeux des Sermons, & ceux qui en font leurs divertissemens & leurs plaisirs sont les Ministres & les esclaves des Sermons, & se conduisent en beste plutôt qu'en homme, puisqu'il s'y abandonnent à des plaisirs brutaux

Quoique les Comedies passent dans le monde pour un divertissement honneste. Elles sont cependant la honte & la confusion du Christianisme : En effet ceux qui s'adonnent à cet employ & qui en font leur profession ne sont-ils pas publiquement notez d'infamie, peut-on aimer une profession en conduisant de confusion ceux qui l'exercent, & cet art n'est-il pas infame & honteux dans lequel toute l'adresse des Comediens consiste à exciter & en exhorter & dans les autres des passions honteuses pour lesquelles une personne bien née ne peut avoir que de l'horreur. Si on y s'entend qu'on entend que des airs qui sont rendus propres à fortifier ces mêmes passions, & a titre de l'honnesteté & de la Bien séance dans les ajustemens, dans la nudité & dans la liberté des Comediens & des Comediennes, & y a-t-il quelque chose dans leurs gestes & dans leurs paroles & dans leurs postures qui ne soit indecent à un Chrétien, non seulement de faire mais même de voir. Il est donc tout-à-fait contraire l'honnesteté d'en faire son plaisir &

ge, car les danses sont les jeux des démons, et ceux qui en font leurs divertissements et leurs plaisirs, sont les ministres et les esclaves des démons, et se conduisent en bêtes, plutôt qu'en hommes, puisqu'ils s'y abandonnent à des plaisirs brutaux.

5

Quoique les comédies passent dans le monde pour un divertissement honnête, elles sont cependant la honte et la confusion du Christianisme. En effet, ceux qui s'adonnent à cet emploi, et qui en font leur profession, ne sont-ils pas publiquement notés d'infamie? Peut-on aimer une profession en couvrant de confusion ceux qui l'exercent? Et cet art n'est-il pas infâme et honteux, dans lequel toute l'adresse des comédiens consiste à exciter et en eux-mêmes, et dans les autres des passions honteuses, pour lesquelles une personne bien née ne peut avoir que de l'horreur? Si on y chante, on n'y entend que des airs qui sont rendus propres à fortifier ces mêmes passions. Y-a-t-il de l'honnêteté et de la bienséance dans les ajustements, dans la nudité et dans la liberté des comédiens et des comédiennes? et y a-t-il quelque chose dans leurs gestes, et dans leurs paroles, et dans leurs postures, qui ne soit indécent à un Chrétien, non seulement de faire, mais même de voir? Il est donc tout à fait contre l'honnêteté d'en faire son plaisir et

10

15

20

25

de divertissement.

Les Théâtres des Operateurs & des Ba-
 ladins qui sont ordinairement dressés dans les pla-
 ces publiques sont regardez comme indécentes par
 tous les honnestes gens, & ce ne sont ordinairement
 que les Artisans & les Vandres qui s'y arret-
 tent, il semble même que ce soit pour eux que
 le Demoy les ait dressés, afin que comme ils
 n'ont pas le moyen de goûter le poison dont il
 se sert pour perdre les Ames dans les Come-
 dies, se puissent facilement s'en rassasier aux
 pieds de ces Théâtres publiques, & c'est pour
 cette fin qu'ils y employent des Bouffons, qui il
 les exerce, qu'il les forme, & qu'il s'en sert se-
 lon l'expression de Saint Chrisostome, comme
 d'une peste dont il infecte toutes les Villes dans
 lesquelles ils vont aussi-tost que ces Bouffons
 ridicules, dit ce Saint Pere, ont proféré quelque
 blasphemie ou quelques paroles des honnestes. On
 voit que les plus fous s'emportent dans ces
 éclats de rire, ils leurs applaudissent pour ces
 Joses pour lesquelles on devoit les lapider.

C'est donc un divertissement bien d'onten &
 un détestable plaisir selon l'expression de ce Pe-
 re que celui que l'on prend à ces sortes de specta-
 cles, & ceux qui s'y trouvent font paroître
 qu'ils ont le cœur & l'esprit bien bas & bien peu
 de Christianisme.

Il n'est pas plus seant à un Chrétien de se

Homil
6. sup
Math.

son divertissement.

Les théâtres des opérateurs et des baladins, qui sont ordinairement dressés dans les places publiques, sont regardés comme indécents par tous les honnêtes gens; et ce ne sont ordinairement que les artisans et les pauvres qui s'y arrêtent; il semble même que ce soit pour eux que le démon les ait dressés, afin que comme ils n'ont pas le moyen de goûter le poison dont il se sert pour perdre les âmes dans les comédies, le puissent facilement s'en rassasier aux pieds de ces théâtres publics; et c'est pour cette fin qu'il y emploie des bouffons, qu'il les exerce, qu'il les forme, et qu'il s'en sert, selon l'expression de saint Chrysostome, comme d'une peste, dont il infecte toutes les villes dans lesquelles ils vont. Aussitôt que ces bouffons ridicules, dit ce saint Père, ont proféré quelque blasphème, ou quelques paroles déshonnêtes, on voit que les plus fous s'emporent dans des éclats de rire; ils leur applaudissent pour des choses pour lesquelles on devrait les lapider.

C'est donc un divertissement bien honteux, et un détestable plaisir, selon l'expression de ce Père, que celui que l'on prend à ces sortes de spectacles, et ceux qui s'y trouvent font paraître qu'ils ont le cœur et l'esprit bien bas, et bien peu de Christianisme.

Il n'est pas plus séant à un Chrétien de se

11 le puissent ; *lire* : ils puissent.

13 il y emploie ; *l'original porte* : ils y emploie.

trouvez à des représentations de Marioméde,
 dans lesquelles il ne seroit rien qui parust agre-
 able & divertissant, si on y enbloit des parol-
 les qui fussent ou impertinentes ou deshonnestes
 5 avec des postures & des mouvemens tout-à fait
 indecens. C'est pour ce sujet qu'une personne sa-
 ge ne doit regarder ces sortes de spectacles
 qu'avec mépris, & que les Peres & les Mères
 ne doivent jamais permettre à leurs enfans d'y
 10 assister; & doivent leur en inspirer beaucoup d'hor-
 reur comme étant contraire à ce que la Bien-
 seance aussi bien que la pieté Chrétienne exigent
 d'eux.

L'honnesteté ne permet pas non plus de se
 15 trouver aux spectacles des Gascons de cordes
 qui exposent tous les jours leur Vice aussi bien
 que leur ame pour divertir les autres, ne
 peuvent estre ne admirés ne même regardez
 par une personne raisonnable puisqu'il s'agit
 20 qui doit être condamné de tout le monde en sui-
 vant les seules lumières de la raison.

trouver à des représentations de marionnettes dans lesquelles il n'y aurait rien qui parût agréable et divertissant, si on y mêlait des paroles qui fussent ou impertinentes ou déshonnêtes, avec des postures et des mouvements tout à fait indécents : c'est pour ce sujet qu'une personne sage ne doit regarder ces sortes de spectacles qu'avec mépris, et que les pères et les mères ne doivent jamais permettre à leurs enfants d'y assister, et doivent leur en inspirer beaucoup d'horreur, comme étant contraires à ce que la bienséance, aussi bien que la piété chrétienne exige d'eux. 5 10

L'honnêteté ne permet pas non plus de se trouver aux spectacles des danseurs de corde, qui exposant tous les jours leur vie, aussi bien que leur âme, pour divertir les autres, ne peuvent être ni admirés, ni même regardés par une personne raisonnable, puisqu'ils font ce qui doit être condamné de tout le monde, en suivant les seules lumières de la raison. 15 20

3 si on y mêlait ; lire ; si on n'y mêlait.

CHAPITRE VI.

Des Visites.

ARTICLE I.

5 De l'obligation que la Bienſéance impoſe de
faire des viſites & des diſpoſitions qu'on
doit y apporter.

10 **O**ù que peut en ſervant dans le
monde ſe diſpenſer de faire quel-
ques fois des viſites & d'en rece-
voir, c'eſt une obligation que la
Bienſéance impoſe à tous les Se-
culiers.

15 La Sainte Vierge même quoique retirée
en a rendu une à ſa Couſine Sainte Eliſabeth, v. 38.
& il ſemble que l'Evangile ne la raporte ſeu-
lement au long qu'à fin qu'elle puiſſe eſtre le modèle des
noſtres. Jeſus Chriſt auſſi en a rendu pluſieurs
fois par un ſimple prononcement de ſanté, n'eſ-
tant d'ailleurs aucune obligation.

20 Pour bien connoiſtre, & pour diſcerner en
quelles occasions on doit rendre des viſites, il
ſaut ſe perſuader que la Bienſéance Chré-
tienne doit ſe régler en cela que ſur la juſtice &

CHAPITRE VI

Des Visites.

ARTICLE I

De l'obligation que la Bienséance impose de faire des visites, et des dispositions qu'on doit y apporter.

5

On ne peut, en vivant dans le monde, se dispenser de faire quelquefois des visites, et d'en recevoir; c'est une obligation que la bienséance impose à tous les séculiers.

10

La Sainte Vierge même, quoique retirée, en a rendu une à sa cousine sainte Elisabeth, et il semble que l'Évangile ne la rapporte fort au long, qu'afin qu'elle puisse être le modèle des nôtres. Jésus-Christ aussi en a rendu plusieurs fois, par un simple mouvement de charité, n'y ayant d'ailleurs aucune obligation.

15

Pour bien connaître, et pour discerner, en quelles occasions on doit rendre des visites, il faut se persuader que la bienséance chrétienne ne doit se régler en cela, que sur la justice et

20

sur la Charité, & qu'elle ne peut exiger qu'on rende de des visites, que ce ne soit ou par nécessité, ou pour donner à quelqu'un des marques de respect, ou pour entretenir l'union & la Charité.

5 Les occasions dans lesquelles la Bienveillance fondée sur la justice veut qu'on fasse des visites sont lors qu'un Père par exemple a un enfant, ou qu'un enfant a son Père malade, ils sont obligés l'un & l'autre de visiter celui qui est malade
10 pour luy rendre tous les devoirs que la piété & la justice Chrétienne aussi bien que la Bienveillance exigent d'eux.

15 Quand quelqu'un a de la haine & de l'aversion pour quelqu'autre personne, l'un & l'autre sont obligés selon les Eglises de l'Evangile de se visiter pour se reconcilier ensemble & vivre tout-à-fait
Math. .v. 23. en paix.

124. La Bienveillance Chrétienne se règle sur la Charité dans les visites, lors qu'on y rend, ou
20 pour contribuer au salut du prochain en quelque manière que ce soit, ou pour luy rendre quelque service temporel, ou pour luy rendre ses respects lors qu'on luy est inférieur, ou pour conférer avec luy une union tout-à-fait
25 Chrétienne. C'a toujours été dans quelque une des Eglises, & par quelques uns de ces motifs que Jesus Christ Messie Seigneur & est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues, car
il étoit en pour convertir les Amés à Dieu comme

dans

sur la charité; et qu'elle ne peut exiger qu'on rende des visites, que ce ne soit, ou par nécessité, ou pour donner à quelqu'un des marques de respect, ou pour entretenir l'union et la charité.

Les occasions dans lesquelles la bienséance, fondée sur la justice, veut qu'on fasse des visites, sont, lorsqu'un père, par exemple, a un enfant, ou qu'un enfant a son père malade; ils sont obligés l'un et l'autre de visiter celui qui est malade, pour lui rendre tous les devoirs que la piété et la justice chrétienne, aussi bien que la bienséance, exigent d'eux. 5 10

Quand quelqu'un a de la haine et de l'aversion pour quelque autre personne, l'un et l'autre sont obligés, selon les règles de l'Evangile, de se visiter pour se réconcilier ensemble; et vivre tout à fait en paix. 15

La bienséance chrétienne se règle sur la charité, dans les visites, lorsqu'on en rend, ou pour contribuer au salut du prochain, en quelque manière que ce soit, ou pour lui rendre quelque service temporel, ou pour lui rendre ses respects, lorsqu'on lui est inférieur, ou pour conserver avec lui une union tout à fait chrétienne. C'a toujours été dans quelque-une de ces vues, et par quelques-uns de ces motifs, que Jésus-Christ Notre Seigneur s'est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues; car c'était ou pour convertir les âmes à Dieu, comme 20 25

5 Dans la visite qu'il rendit à Zachée ou pour
 ressusciter del mortz comme lors qu'il alla
 chez Sainte Marthe après la mort du Laza-
 re, & chez le Chef de la Sinagogue, ou pour
 guerir des malades comme lors qu'il alla chez
 Saint Pierre & chez le Centenier, quoy qu'il
 ne fit tous ces miracles qu'afin de gagner
 les cœurs à Dieu, ou pour marquer l'amitié
 & de bien veillance comme dans la dernière
 10 visite qu'il rendit aux Saintes Marthe &
 Marie Madeleine.

Il n'est donc pas permis à un homme d'une
 conduite sage & réglée de rendre continuellement
 15 des visites aux uns & aux autres, car c'est
 une vie mal-heureuse dit le Sage, d'aller
 ainsi de maison en maison, & faire un très-
 grand nombre de visites inutiles comme font
 quelques uns, c'est perdre un temps très précieux
 que Dieu ne nous a donné qu'afin de l'em-
 20 ployer pour les Ciel.

On doit aussi prendre garde dans les vi-
 sites qu'on rend de ne les pas faire trop lon-
 gues. Cela est ordinairement ou ennuyeux ou in-
 commode aux autres.

25 A l'égard des personnes auxquelles on rend
 visite, il faut avoir égard qu'elles ne vi-
 vent pas en dans la débauche, ni dans
 le libertinage, & qu'elles ne fassent rien fa-
 voiser dans leurs discours qui marque ou de

dans la visite qu'il rendit à Zachée, ou pour ressusciter des morts, comme lorsqu'il alla chez sainte Marthe, après la mort du Lazare, et chez le Chef de la Synagogue; ou pour guérir des malades, comme lorsqu'il alla chez saint Pierre et chez le Centenier, quoiqu'il ne fît tous ces miracles, qu'afin de gagner les cœurs à Dieu; ou pour marque d'amitié et de bienveillance, comme dans la dernière visite qu'il rendit aux saintes Marthe et Marie-Madeleine. 5 10

Il n'est donc pas permis à un homme d'une conduite sage et réglée, de rendre continuellement des visites aux uns et aux autres; car c'est une vie malheureuse, dit le Sage, d'aller ainsi de maison en maison, et faire un très grand nombre de visites inutiles, comme font quelques-uns; c'est perdre un temps très précieux, que Dieu ne nous a donné qu'afin de l'employer pour le ciel. 15 20

On doit aussi prendre garde dans les visites qu'on rend, de ne les pas faire trop longues; cela est ordinairement, ou ennuyeux, ou incommode aux autres.

A l'égard des personnes auxquelles on rend visite, il faut avoir égard qu'elles ne vivent pas ni dans la débauche, ni dans le libertinage et qu'elles ne fassent rien paraître dans leurs discours qui marque, ou de 25

l'impicté ou du manquement de Religion. La
 Bien sçance ne peut souffrir qu'on ait commu-
 nication avec ces sortes de personnes.

5 Lors qu'on veut rendre visite à une per-
 sonne pour qui on doit avoir de la considéra-
 tion & à qui on doit du respect, il faut avoir
 soin de prendre du linge blanc & des habits
 propres, car c'est une marque de respect, il
 faut aussi prévoir auparavant ce qu'on aura
 10 à luy dire.

Si quelqu'un chargé de quelque commission à
 l'égard de la personne qu'on a vuoir, on doit
 faire une attention particulière à ce qu'il dit,
 & si on ne l'entend pas bien, ou si on ne le com-
 prend pas, il faut le faire connoître honneste-
 15 ment & en demandant excuse afin ou qu'on le
 repete ou qu'on le fasse mieux comprendre, il
 est cependant de l'honnesteté de faire en sorte de
 ne jamais obliger une personne à repeter ce
 20 qu'elle nous a dit.

l'impïété, ou du manquement de Religion; la bienséance ne peut souffrir qu'on ait communication avec ces sortes de personnes.

Lorsqu'on veut rendre visite à une personne, pour qui on doit avoir de la considération, et à qui on doit du respect, il faut avoir soin de prendre du linge blanc et des habits propres, car c'est une marque de respect : il faut aussi prévoir auparavant ce qu'on aura à lui dire.

5

10

Si quelqu'un chargé de quelque commission à l'égard de la personne qu'on va voir, on doit faire une attention particulière à ce qu'il dit; et si on ne l'entend pas bien, ou si on ne le comprend pas, il faut le faire connaître honnêtement, et en demandant excuse, afin, ou qu'on le répète, ou qu'on le fasse mieux comprendre : il est cependant de l'honnêteté de faire en sorte de ne jamais obliger une personne à répéter ce qu'elle nous a dit.

15

20

ARTICLE II.

De la maniere d'entrer chez une personne à qui on rend visite.



ors qu'on entend visite à
quelqu'un, si la porte est
fermée, c'est une grande
incivilité de heurter fort
& de frapper plus d'un
coup, il faut & frapper
doucement & attendre pa-
tience qu'on ouvre la
porte.

À la porte d'une chambre ce n'est pas sca-
voir son monde de frapper, il faut gratter
si la personne ne vient, il faut s'éloigner.
De la porte afin qu'on ne soit pas trouvé com-
me écoutant & faisant l'espion, ce qui seroit fort
foquant & de très mauvaïse grace.

Lors qu'on ouvre la porte, & que celui
qui ouvre demande le nom, il faut le dire
& jamais ne le qualifier du nom de Mon-
sieur.

Si la personne qu'on va visiter est d'une
qualité beaucoup supérieure, & n'est pas au logis
& n'est pas bien-séant de dire son nom, mais
M.

ARTICLE II

De la manière d'entrer chez une personne à qui on rend visite.

Lorsqu'on rend visite à
quelqu'un, si la porte est
fermée, c'est une grande
incivilité de heurter fort,
et de frapper plus d'un
coup : il faut et frapper
doucement, et attendre pa-
tiettement qu'on ouvre la
porte. 5
10

A la porte d'une chambre, ce n'est pas sa-
voir son monde de frapper, il faut gratter;
si la personne ne vient, il faut s'éloigner
de la porte, afin qu'on ne soit pas trouvé com-
me écoutant et faisant l'espion, ce qui serait fort
choquant et de très mauvaise grâce. 15

Lorsqu'on ouvre la porte, et que celui
qui ouvre demande le nom, il faut le dire,
et jamais ne le qualifier du nom de Mon-
sieur. 20

Si la personne qu'on va visiter est d'une
qualité beaucoup supérieure, et n'est pas au logis,
il n'est pas bienséant de dire son nom; mais 25

il faut dire qu'on reviendra une autre fois.

Si on est tout-à-fait étranger dans la mai-
son on va c'est une affronterie d'y entrer
de soy même sans y être introduit, il faut
5 attendre qu'on dise d'entrer, quand même la
porte seroit ouverte, & il n'y a personne pour
introduire, & que raisonnablement on croyoit avoir
la liberté d'entrer, on doit entrer sans faire
de bruit & ne pas pousser la porte bien fort
10 on doit aussi prendre garde lors qu'on ouvre,
ou qu'on ferme une porte, & lors qu'on marche
de se faire fort doucement & sans bruit.

Il est très incivil lors qu'on ouvre une
porte de la laisser ouverte il faut avoir
15 soin de la fermer & il n'y a personne pour
le faire.

Lors qu'on attend dans une Salle ou dans
l'Antichambre, il n'est pas bien-seant de se
promener, cela est même défendu chez les Prin-
ces, & il l'est encore moins de chanter ou de
20 siffler.

Il est de l'honnesteté d'avoir la teste nue
dans les Salles & dans les Antichambres quand
même il n'y auroit personne, & lors qu'on est
25 chez une personne d'une qualité éminente on doit
avoir égard de ne pas se couvrir & de ne
pas se faire le dos tourné à son portrait ou à
celuy d'une personne qu'on doit respecter.

Ce seroit une incivilité d'entrer la teste cou-

il faut dire qu'on reviendra une autre fois.

Si on est tout à fait étranger dans la maison où on va, c'est une affronterie d'y entrer de soi-même sans y être introduit, il faut attendre qu'on dise d'entrer, quand même la porte serait ouverte; s'il n'y a personne pour introduire, et que raisonnablement on croyait avoir la liberté d'entrer, on doit entrer sans faire de bruit, et ne pas pousser la porte bien fort; on doit aussi prendre garde, lorsqu'on ouvre ou qu'on ferme une porte, et lorsqu'on marche, de le faire fort doucement et sans bruit. 5 10

Il est très incivil, lorsqu'on ouvre une porte, de la laisser ouverte; il faut avoir soin de la fermer, s'il n'y a personne pour le faire. 15

Lorsqu'on attend dans une salle ou dans l'antichambre, il n'est pas bienséant de se promener, cela est même défendu chez les Princes, et il l'est encore moins de chanter ou de siffler. 20

Il est de l'honnêteté d'avoir la tête nue dans les salles et dans les antichambres, quand même il n'y aurait personne; et lorsqu'on est chez une personne de qualité éminente, on doit avoir égard de ne pas se couvrir, et de ne pas se seoir le dos tourné à son portrait, ou à celui d'une personne qu'on doit respecter. 25

Ce serait une incivilité d'entrer la tête cou-

3 affronterie ; lire : effronterie.

Verte dans des lieux où sont des personnes de qualité & de considération, il faut toujours se découvrir aduant que d'y entrer.

5 Si la personne qu'on visite écrit ou fait quel-
qu'autre chose, il n'est pas honneste de la détour-
ner, il faut attendre qu'elle se détourne elle-
même, il n'est pas non plus honneste d'entrer
hardiment dans un lieu où il y a plusieurs
10 personnes occupées ensemble, à moins qu'il
n'y ait quelque affaire fort pressée ou de con-
séquence qui y oblige, ou qu'on le puisse faire sans
estre apperçu.

Lors qu'on entre dans la chambre d'une personne
& qu'elle n'y est pas il ne faut pas aller de
15 ouste & d'autre, ne examiner ce qui est dedans
mais on doit sortir sur le champ & attendre dans
l'Antichambre. S'il y a des papiers, des écrits
des lettres ou autres choses semblables sur
la Table de la chambre, il est incivile de re-
20 garder curieusement ce que c'est, il faut au-
contraire en détourner sa vue & s'en éloigner.

verte dans des lieux où sont des personnes de mérite et de considération; il faut toujours se découvrir avant que d'y entrer.

Si la personne qu'on visite écrit, ou fait quelque autre chose il n'est pas honnête de la détourner, il faut attendre qu'elle se détourne elle-même; il n'est pas non plus honnête d'entrer hardiment dans un lieu où il y a plusieurs personnes occupées ensemble, à moins qu'il n'y ait quelque affaire fort pressée ou de conséquence qui y oblige, ou qu'on le puisse faire sans être aperçu.

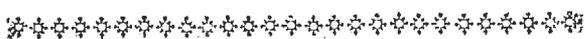
Lorsqu'on entre dans la chambre d'une personne, et qu'elle n'y est pas, il ne faut pas aller de côté et d'autre, ni examiner ce qui est dedans, mais on doit sortir sur-le-champ, et attendre dans l'antichambre. S'il y a des papiers, des écrits, des lettres, ou autres choses semblables, sur la table de la chambre, il est incivil de regarder curieusement ce que c'est; il faut, au contraire, en détourner sa vue, et s'en éloigner.

5

10

15

20



ARTICLE III.

De la maniere dont on doit saluer les personnes qu'on visite.

5 **L**a première chose qu'on doit faire en entreant dans la chambre d'une personne qu'on visite est de la saluer & de luy faire la reverence. Ce fut aussi la première
10 ac. chose que l'Evangile nous
39. marque que fit la Sainte Vierge dans la visite qu'elle rendit à Sainte Elisabeth.

On peut saluer quelqu'un de trois manieres differentes, il y a une maniere de saluer qui
15 est fort ordinaire qui se fait. Premièrement en se decouvrant de la main droite & portant le chapeau jusqu'en bas en etendant tout-à-fait le bras, & en posant tournez en dehors sur la cuisse droite, & laissant la main gauche dans sa liberte. Seconde-
20 ment en regardant doucement & humblement la personne qu'on salue. Troisiemement en baissant la vuë & inclinant le corps. Quatriemement en tirant le pied si on veut s'avancer en le coulant droit en a-
25 vant; si on veut reculer en tirant le pied gauche en arriere, si l'on passe à costé en glissant le

ARTICLE III

De la manière dont on doit saluer les personnes qu'on visite.

La première chose qu'on doit
faire en entrant dans la 5
chambre d'une personne qu'on
visite, est de la saluer, et
de lui faire la révérence.
Ce fut aussi la première
chose que l'Évangile nous 10
marque, que fit la Sainte Vierge, dans la vi-
site qu'elle rendit à sainte Elisabeth.

On peut saluer quelqu'un de trois manières
différentes : il y a une manière de saluer qui 15
est fort ordinaire, qui se fait, premièrement, en se
découvrant de la main droite, et portant le chapeau
jusqu'en bas, en étendant tout à fait le bras, et en
posant tourné en dehors sur la cuisse droite, et
laissant la main gauche dans sa liberté. Seconde- 20
ment, en regardant doucement et honnêtement la per-
sonne qu'on salue. Troisièmement, en baissant la vue,
et inclinant le corps. Quatrièmement, en tirant le pied,
si on veut s'avancer, en le coulant droit en a-
vant; si on veut reculer, en tirant le pied gau-
che en arrière; si l'on passe à côté en glissant le 25

pied en aVant du costé de la personne qu'oy venue
 saluer, & en se courbant, & saluant la personne
 quelques pas aVant que d'estre vis-à-vis
 d'elle.

5 Si on saluë une Compagnie toute entiere, on
 doit couler le pied en aVant pour saluer la per-
 sonne la plus considerable & tirer le pied gauche
 en arriere pour saluer de costé & d'autre toute
 la Compagnie.

10 On ne doit jamais entrer dans aucun lieu
 sans saluer ceux qui y sont, & c'est à celuy
 qui entre à saluer le premier ceux qui sont de-
 dans.

15 C'est aussi ce que doit faire celuy qui rend
 visite quand même la personne à qui il le rend
 luy seroit inferieur, & c'est ce que fit la Sainte
 Vierge à l'égard de Sainte Elisabeth. Celuy
 aussi qui reçoit la visite doit faire en sorte de
 20 prevenir & de s'avancer pour saluer le pre-
 mier, si même la personne qui rend visite est
 de grande qualité, ou si on luy doit beaucoup de
 respect, il est de la Biensteance d'aller la rece-
 voir à la porte ou même plus aVant lors qu'oy
 est aVerty de sa venue pour luy donner de
 25 plus grandes marques du respect qu'on luy
 porte, c'est ce que firent les Saintes Marthe &
 Marie Magdelaine au raport de l'Evangile lors
 que Jesus-Christ les alla visiter pour ressus-
 citer le Lazare. C'est aussi il Jonche qui luy fit

pied en avant, du côté de la personne qu'on veut saluer, et en se courbant et saluant la personne, quelques pas avant que d'être vis-à-vis d'elle.

Si on salue une compagnie tout entière, on doit couler le pied en avant, pour saluer la personne la plus considérable, et tirer le pied gauche en arrière, pour saluer de côté et d'autre toute la compagnie.

On ne doit jamais entrer dans aucun lieu, sans saluer ceux qui y sont; et c'est à celui qui entre, à saluer le premier ceux qui sont dedans.

C'est aussi ce que doit faire celui qui rend visite, quand même la personne à qui il le rend, lui serait inférieure : et c'est ce que fit la Sainte Vierge, à l'égard de sainte Elisabeth. Celui aussi qui reçoit la visite, doit faire en sorte de prévenir et de s'avancer, pour saluer le premier; si même la personne qui rend visite, est de grande qualité, ou si on lui doit beaucoup de respect, il est de la bienséance d'aller la recevoir à la porte, ou même plus avant, lorsqu'on est averti de sa venue, pour lui donner de plus grandes marques du respect qu'on lui porte. C'est ce que firent les saintes Marthe et Marie-Madeleine, au rapport de l'Évangile, lorsque Jésus-Christ les alla visiter, pour ressusciter le Lazare. C'est aussi l'honneur que lui fit

le Centenier lors qu'il alla chez luy pour
guérir son seruiteur qui étoit mala de.

La deuxième maniere de saluer est de saluer
dans la conversation, c'est ce qu'on nomme or-
dinairement une Jonnesté: cela se fait simplement
5 en se devant, & se courbant tant soit peu & en
glissant le pied d'une maniere imperceptible lors
qu'on est debout.

La troisième maniere de saluer qui est ex-
traordinaire se fait quand quelqu'un vient de de-
10 hors, ou lors qu'on prend congé de quelqu'un
avant son départ pour un voyage. Cette maniere
de saluer se fait comme la première, mais il
faut ôter son grand de la main droite, se courber
15 humblement & après avoir porté la main jusqu'à
terre, la rapporter ensuite doucement auprès de
la bouche comme pour la baiser, en doit ensuite se
relever doucement de peur que la personne qu'on
salue venant à s'incliner, & peut-estre à embrasser,
20 par Jonnesté on ne luy donne quelque coup de
tête.

Celui qui salué ainsi doit s'incliner d'au-
tant plus profondément que la personne qu'il
salué est plus qualifié.

Une autre maniere extraordinaire de saluer
est d'embrasser la personne qu'on aborde, ce
qui se fait en portant la main droite dessus
l'épaule & la gauche dessous, & en se presen-
tant l'un à l'autre la joue gauche sans se la

le Centenier, lorsqu'il alla chez lui pour guérir son serviteur, qui était malade.

La deuxième manière de saluer, est de saluer dans la conversation, c'est ce qu'on nomme ordinairement une honnêteté, cela se fait simplement en se découvrant, et se courbant tant soit peu, et en glissant le pied d'une manière imperceptible, lorsqu'on est debout.

5

La troisième manière de saluer, qui est extraordinaire, se fait quand quelqu'un vient de dehors, ou lorsqu'on prend congé de quelqu'un avant son départ pour un voyage. Cette manière de saluer se fait comme la première; mais il faut ôter son gant de la main droite, se courber humblement, et après avoir porté la main jusqu'à terre, la rapporter ensuite doucement auprès de sa bouche, comme pour la baiser; on doit ensuite relever doucement, de peur que la personne qu'on salue, venant à s'incliner, et peut-être à embrasser par honnêteté, on ne lui donne quelque coup de tête.

10

15

20

Celui qui salue ainsi doit s'incliner d'autant plus profondément que la personne qu'il salue est plus qualifiée.

Une autre manière extraordinaire de saluer, est d'embrasser la personne qu'on aborde, ce qui se fait en portant la main droite dessus l'épaule, et la gauche dessous, et en se présentant l'un à l'autre la joue gauche, sans se la

25

toucher ni la baiser.

Le baiser est encore une autre manière de saluer, qui ne se fait ordinairement que par des personnes qui ont quelque union entre elles, et quelque amitié particulière. Il était fort en usage dans la primitive Eglise, parmi les fidèles, qui s'en servaient comme d'une marque sensible d'une union très intime entre eux, et d'une charité parfaite; c'est ainsi que saint Paul exhorte les Romains, et tous les autres auxquels il écrit, de se saluer. 5 10

La révérence qu'on fait lorsqu'on salue, ne doit pas être courte, mais basse et grave; elle se doit aussi faire sans affectation et sans tenir aucune posture indécente, comme serait de tourner la tête de mauvaise grâce, de faire des contorsions de corps qui soient désagréables, de se baisser démesurément, ou de se tenir trop droit. Il est indécent, en parlant, de faire la révérence à chaque mot qu'on dit. 15 20

Il est contre la bienséance de demander aux personnes supérieures, et indifféremment à toutes sortes de personnes, lorsqu'on les salue : *Comment vous portez-vous?* Car à moins que les personnes qu'on salue, ne soient malades, il n'est pas permis de demander cela qu'à des amis et à des personnes égales. 25

Une personne cependant qui est d'une qualité supérieure se peut faire à l'égard d'une personne qui est d'une moindre condition qu'elle, ou qui est son inférieure.

5 Il est très incivil aux femmes & aux filles qui portent le masque de saluz quel-
qu'un ayant le masque sur le visage, il faut
toujours l'oster, c'est aussi une grande incivilité
10 d'entrez dans la chambre d'une personne à qui on doit du respect, la robe troussée, le
masque au visage, ou la coëffe sur la tête,
à moins que ce soit une coëffe claire.

ARTICLE IV.

15 De la maniere dont on doit aborder une per-
sonne à qui on rend visite & dont on
doit s'asseoir & se lever.

20  Quand on entre dans la cham-
bre d'une personne, & qu'il
y en a d'autres qui sur-
25 parlent, il ne faut pas s'ap-
procher, mais demeurer du
costé de la porte jusqu'à ce
que ces personnes aient cessé
de parler, ou que la personne à qui on a affaire
& a d'aller, ou fasse signe d'a d'aller.

Une personne cependant, qui est d'une qualité supérieure, le peut faire à l'égard d'une personne qui est d'une moindre condition qu'elle, ou qui est son inférieure.

Il est très incivil aux femmes et aux filles qui portent le masque, de saluer quelqu'un ayant le masque sur le visage, il faut toujours l'ôter; c'est aussi une grande incivilité d'entrer dans la chambre d'une personne à qui on doit du respect, la robe troussée, le masque au visage ou la coiffe sur la tête, à moins que ce soit une coiffe claire. 5 10

ARTICLE IV

De la manière dont on doit aborder une personne à qui on rend visite, et dont on doit s'asseoir et se lever. 15

Quand on entre dans la chambre d'une personne, et qu'il y en a d'autres qui lui parlent, il ne faut pas s'approcher, mais demeurer du côté de la porte, jusqu'à ce que ces personnes ayant cessé de parler, ou que la personne à qui on a affaire, s'avance, ou fasse signe d'avancer. 20 25

Il est incivile en abordant une personne soit qu'on la visite, soit qu'on la rencontre de luy exier tout haut comme font quelques-uns.

5 Bon jour Monsieur, je suis vostre serviteur : Il faut attendre pour luy parler qu'on soit pressé d'elle, & ne luy parler que d'un ton mediocre.

10 Aussi-tost qu'on est entré, il faut faire ses compliments debout & demeurer en cette posture jusqu'à ce que les personnes qui sont au dessus de soy soient assises, car il n'est pas seant de s'asseoir ou de demeurer assis pendant que des personnes à qui on doit du respect sont debout. Il ne l'est pas non plus de s'asseoir avant que la personne à qui on rend visite se dise, ou qu'elle en fasse signe.

20 Si la personne qu'on visite est ou d'une qualité éminente, ou qu'on doit avoir pour elle beaucoup de considération & de respect, il ne faut pas en s'asseoir en se couvrir qu'elle ne le commande expressément. Il faut cependant le faire lors qu'elle l'ordonne en témoignant par quelque signe exterieur qu'on ne le fait que par la soumission qu'on luy doit, & lors qu'on s'assoit, il faut avoir égard de se mettre au dessous de cette personne de prendre un siège moins considerable que le sien & de ne se pas placer en sa costé d'elle ne

Il est incivil en abordant une personne, soit qu'on la visite, soit qu'on la rencontre, de lui crier tout haut, comme font quelque-uns :
Bonjour Monsieur, je suis votre ser-
viteur; il faut attendre, pour lui parler,
qu'on soit proche d'elle, et ne lui parler que
d'un ton médiocre.

5

Aussitôt qu'on est entré, il faut faire ses compliments debout, et demeurer en cette posture, jusqu'à ce que les personnes qui sont au-dessus de soi, soient assises; car il n'est pas séant de s'asseoir, ou de demeurer assis, pendant que des personnes à qui on doit du respect sont debout : il ne l'est pas non plus de s'asseoir avant que la personne à qui on rend visite, le dise, ou qu'elle en fasse signe.

10

15

Si la personne qu'on visite, est ou d'une qualité éminente, ou qu'on doive avoir pour elle beaucoup de considération et de respect, il ne faut pas, ni s'asseoir, ni se couvrir, qu'elle ne le commande expressément; il faut cependant le faire lorsqu'elle l'ordonne, en témoignant, par quelque signe extérieur, qu'on ne le fait que par la soumission qu'on lui doit.

20

25

Et lorsqu'on s'asseoit, il faut avoir égard de se mettre au-dessous de cette personne, de prendre un siège moins considérable que le sien, et de ne se pas placer, ni à côté d'elle, ni

tout-à-fait proffé, mais à l'autre bout non
 pas cependant face à face, mais un peu à costé
 parce que cette posture est plus respectueuse, on
 ne doit pas non plus en la regarder fixe-
 5 ment ne s'en approucher de trop près pour ne
 se pas mettre en danger de la tousser ou de
 luy faire sentir son haleine, ou de l'incommoder
 en quelque autre manière que ce soit.

A fin qu'on sçache discerner & faire le choix
 10 des sièges, il est à propos de dire icy
 que le plus honorable est le fauteuil, & en-
 tre les fauteuils celui qu'on doit préférer
 est le plus commode.

Après le fauteuil suit la Chaise à dos
 15 & après la chaise à dos le pliant.

Lors qu'on est dans sa maison il faut
 donner la première place à ses égaux & sors de
 sa maison il ne la faut accepter qu'après
 qu'on l'aura offerte deux ou trois fois.

Lors qu'on est assis auprès du feu pour se
 20 chauffer ou sur un Banc dans un Jardin
 le milieu est la première place, la droite est la
 deuxième, & la gauche & la troisième.

Lors qu'on est assis dans une Salle, le
 25 costé de la fenestre est ordinairement la première
 place & le costé de la porte est la dernière.

Lors qu'on est dans une chambre, il est
 tres-indécrot de s'asseoir sur le Lit particu-
 lièrement si c'est le Lit d'une femme, & en

tout à fait proche, mais à l'autre bout; non pas cependant face à face, mais un peu à côté; parce que cette posture est plus respectueuse; on ne doit pas non plus, ni la regarder fixement, ni s'en approcher de trop près, pour ne se pas mettre en danger de la toucher, ou de lui faire sentir son haleine, ou de l'incommoder en quelque autre manière que ce soit.

5

Afin qu'on sache discerner et faire le choix des sièges, il est à propos de dire ici, que le plus honorable est le fauteuil, et entre les fauteuils, celui qu'on doit préférer est le plus commode.

10

Après le fauteuil, suit la chaise à dos, et après la chaise à dos, le pliant.

15

Lorsqu'on est dans sa maison, il faut donner la première place à ses égaux; et hors de sa maison, il ne la faut accepter, qu'après qu'on l'aura offerte deux ou trois fois.

Lorsqu'on est assis près du feu pour se chauffer, ou sur un banc dans un jardin, le milieu est la première place, la droite est la deuxième, et la gauche est la troisième.

20

Lorsqu'on est assis dans une salle, le côté de la fenêtre est ordinairement la première place, et le côté de la porte est la dernière.

25

Lorsqu'on est dans une chambre, il est très indécent de s'asseoir sur le lit, particulièrement si c'est le lit d'une femme; et en

tout temps il est tres malhonnesté, & d'une familiarité insupportable de se jetter sur un Livre & de s'y entretenir.

5 Dans les visites & dans la conversation il est de la Bienfiance de se conformer à ceux qu'on visite & de ne point affecter de particularité, & il seroit tout-à-fait contre le respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on est d'être assis lors qu'elles sont debout de marcher lors qu'elles s'arrêtent & de lire & encore plus de dormir lors qu'elles s'entretiennent.

15 Il est aussi de l'honnesteté de condescendre & de s'accommoder aux autres dans tout ce qui est permis selon la Loy de Dieu, car il n'est jamais permis de la violer par condescendance à qui que ce soit ne d'approuver le mal qu'on doit faire aux Libertins.

20 Il faut dans ces occasions, ou quitter la Compagnie, ou témoigner la peine qu'on en ressent par la modestie & la gravité de son visage.

tout temps, il est très malhonnête, et d'une familiarité insupportable, de se jeter sur un lit, et de s'y entretenir.

Dans les visites et dans la conversation, il est de la bienséance de se conformer à ceux qu'on visite, et de ne point affecter de particularité : et il serait tout à fait contre le respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on est, d'être assis, lorsqu'elles sont debout; de marcher, lorsqu'elles s'arrêtent; et de lire, et encore plus de dormir, lorsqu'elles s'entretiennent.

Il est aussi de l'honnêteté, de condescendre, et de s'accommoder aux autres, dans tout ce qui est permis, selon la Loi de Dieu; car il n'est jamais permis de la violer par condescendance à qui que ce soit, ni d'approuver le mal qu'on voit faire aux libertins.

Il faut, dans ces occasions, ou quitter la compagnie, ou témoigner la peine qu'on en ressent, par la modestie et la gravité de son visage.

ARTICLE V.

De la maniere dont on doit prendre congé
& sortir dans les visites.



5

10

15

20

25

Ores qu'on visite quelqu'un
qui est d'une qualité superieure
ou lors. qu'on s'aperçoit que
la personne a vec qui on est a
quelqu'affaire, il ne faut pas
s'arreter si long-temps qu'elle
soit obligée de donner congé
il est toujours mieux de se re-
tirer de soy-même, & il est à propos de pren-
dre le temps pour sortir lors que la personne a vec
qui on est demeure dans le silence, lors qu'elle
appelle quelqu'un, ou qu'elle donne quelqu'autre in-
dica qu'elle a affaire ailleurs.

Il ne faut pas sortir sans saluer & sans
prendre congé de la Compagnie, si cependant on
est chez une personne de qualité éminente & qu'un
autre luy parle aussi tost après nous ou qu'elle
s'applique à une autre chose aussi-tost après nous
a voiz parlé, il est à propos de sortir sans rien
dire, & même sans que cela paroisse & si on sort
seul, il faut ouvrir & fermer la porte douce-
ment sans faire aucun bruit & ne pas se conder-

ARTICLE V

De la manière dont on doit prendre congé
et sortir dans les visites.

Lorsqu'on visite quelqu'un
qui est d'une qualité supérieure, 5
ou lorsqu'on s'aperçoit que
la personne avec qui on est, a
quelque affaire, il ne faut pas
s'arrêter si longtemps, qu'elle
soit obligée de donner congé : 10
il est toujours mieux de se re-
tirer de soi-même; et il est à propos de pren-
dre le temps pour sortir, lorsque la personne avec
qui on est demeure dans le silence, lorsqu'elle
appelle quelqu'un, ou qu'elle donne quelque autre in- 15
dice, qu'elle a affaire ailleurs.

Il ne faut pas sortir sans saluer, et sans
prendre congé de la Compagnie; si cependant on
est chez une personne de qualité éminente, et qu'un
autre lui parle aussitôt après nous, ou qu'elle 20
s'applique à une autre chose, aussitôt après nous
avoir parlé, il est à propos de sortir sans rien
dire, et même sans que cela paraisse; et si on sort
seul, il faut ouvrir et fermer la porte douce-
ment, sans faire aucun bruit, et ne pas se couvrir 25

qu'après l'aVoire fermé.

Oy doit faire en sorte lors qu'on sort de chez une
 personne qu'on vient de visiter qu'elle ne se
 donne pas la peine de nous accompagner, il ne
 faut pas cependant refuser cet honneur aVec
 5 trop d'instance, & en cas que la personne veuille
 le faire, il faut aVoire pendant ce tems là toute
 découverte, & en donner ensuite à cette personne
 des marques de reconnoissance en luy faisant pro-
 fonde ment la Réverence.

Si c'est une personne d'une qualité beaucoup su-
 périeure qui fait cet honneur, il ne faut pas l'en
 empêcher, car ce ne seroit pas paroistre assez per-
 suadé qu'elle sçait ce qu'elle fait, & il arrive-
 15 roit quelques fois qu'on se deffendroit mal à
 propos d'une chose que cette personne ne seroit pas
 à nostre sujet, il faut la laisser venir jusqu'où
 il luy plaira, & en la quittant la remercier ciVi-
 lement en luy faisant une profonde Réverence.

Oy peut cependant en cette occasion faire connoi-
 20 tre par quelque signe qu'en cas que ce soit à nous
 qu'on fasse cet honneur, nous ne nous l'attri-
 buons pas, & cela se doit faire en poursuivant
 son chemin sans regarder derrière soy, ou même
 25 en se tournant ou en s'arrestant comme pour laisser
 passer la personne qui nous accompagne & montrer
 par là qu'on croit qu'elle a affaire ailleurs, & il
 paroist manifestement que ce soit à nous que cette
 personne fait cette civilité de nous accompagner &

qu'après l'avoir fermée.

On doit faire en sorte, lorsqu'on sort de chez une personne qu'on vient de visiter, qu'elle ne se donne pas la peine de nous accompagner; il ne faut pas cependant refuser cet honneur, avec trop d'instance, et en cas que la personne veuille le faire, il faut avoir pendant ce temps la tête découverte, et en donner ensuite à cette personne des marques de reconnaissance, en lui faisant profondément la révérence.

Si c'est une personne d'une qualité beaucoup supérieure qui fait cet honneur, il ne faut pas l'en empêcher, car ce ne serait pas paraître assez persuadé qu'elle sait ce qu'elle fait; et il arriverait quelquefois qu'on se défendrait mal à propos d'une chose que cette personne ne ferait pas à notre sujet; il faut la laisser venir jusqu'où il lui plaira, et en la quittant, la remercier civilement, en lui faisant une profonde révérence.

On peut cependant en cette occasion faire connaître par quelque signe, qu'en cas que ce soit à nous qu'on fasse cet honneur, nous ne nous l'attribuons pas; et cela se doit faire en poursuivant son chemin, sans regarder derrière soi, ou même en se tournant ou en s'arrêtant, comme pour laisser passer la personne qui nous accompagne, et montrer par là, qu'on croit qu'elle a affaire ailleurs: s'il paraît manifestement que ce soit à nous que cette personne fait cette civilité, de nous accompagner, et

de nous conduire, Alors il faut s'arrester tous
court, se retirer à costé, & ne point sortir de sa
place qu'elle ne soit rentrée dans la chambre.

5 Lors que la personne qu'on a visité reconduit
jusqu'à la porte de la rue, il ne faut pas en
monter à cheval en charosse en sa presence,
mais il faut la prier de rentrer dans sa maison
avant qu'on y monte, si cependant elle veut
10 rester il faut s'en aller à pied, & laisser suivre
le Carosse ou mener le cheval par la bride si on
est à cheval jusqu'à ce que cette personne soit ren-
trée, ou qu'elle ne paroisse plus.

ARTICLE VI.

15 Des visites qu'on reçoit, & de la maniere de
s'y comporter.



20 On ne doit jamais faire attendre
une personne qui vient rendre vi-
site, à moins qu'on ne soit engagé
avec des personnes d'une plus haute
qualité que n'est celle là, ou qu'on ne sois
occupé à des affaires publiques, & il est
tout-à-fait incivil de laisser attendre à la porte,
dans une cour, dans une cuisine ou dans une allée
& si on est obligé de faire attendre quelque temps,
25 il faut que ce soit dans une place propre en la per-
sonne

de nous conduire, alors il faut s'arrêter tout court, se retirer à côté, et ne point sortir de sa place, qu'elle ne soit rentrée dans sa chambre.

Lorsque la personne qu'on a visitée reconduit jusqu'à la porte de la rue, il ne faut pas ni monter à cheval ni en carrosse en sa présence, mais il faut la prier de rentrer dans sa maison avant qu'on y monte; si cependant elle veut rester, il faut s'en aller à pied, et laisser suivre le carrosse, ou mener le cheval par la bride, si on est à cheval, jusqu'à ce que cette personne soit rentrée, ou qu'elle ne paraisse plus.

ARTICLE VI

Des visites qu'on reçoit, et de la manière de s'y comporter. 15

On ne doit jamais faire attendre une personne qui vient rendre visite, à moins qu'on ne soit engagé avec des personnes d'une plus haute qualité que n'est celle-là, ou qu'on ne soit occupé à des affaires publiques; et il est tout à fait incivil de laisser attendre à la porte, dans une cour, dans une cuisine, ou dans une allée, et si on est obligé de faire attendre quelque temps, il faut que ce soit dans une place propre, où la per-

some ait commodité de s'asseoir si elle souhaite, & il est de la Bienveillance de luy enVoier quel-
qu'un si on le peut qui soit d'une condition honnête
pour l'entretenir pendant le tems qu'elle sera obligée
d'attendre.

Il faut tout quitter pour recevoir la personne
qui rend visite, si c'est une personne de plus haute
qualité on aVance qui on n'ait aucune familiarité,
on doit quitter la Robe & Chambre le Bonnet de
nuit & le repas, & aVoier l'épée au costé si on la
porte, on le manteau sur les épaules.

Les lors qu'on est aVance que quelque per-
sonne à qui nous devons beaucoup de respect vient
nous visiter, il faut aller à la porte, ou si elle
est entrée le plus loing qu'on peut pour la rece-
voier, il faut luy faire le plus d'honneur
qu'il est possible, l'introduire & la faire asseoir
dans la plus belle chambre, luy donner
par tout le pas, & luy donner la place la
plus honorable. C'est un honneur qu'il faut
rendre dans sa maison non seulement aux per-
sonnes de plus haute qualité, mais aussi à
toute autre personne qui n'est pas un Comestible
ou inferieur.

Lors cependant qu'on est visité par une
personne de grande qualité, ou qui est beaucoup
superieure. Si cette personne témoigne souhaiter
qu'on retränge une partie de la déférence qu'on
a pour elle, il ne faut pas s'abstenir à la

sonne ait commodité de s'asseoir, si elle souhaite; et il est de la bienséance de lui envoyer quelqu'un, si on le peut, qui soit d'une condition honnête, pour l'entretenir pendant le temps qu'elle sera obligée d'attendre.

5

Il faut tout quitter pour recevoir la personne qui rend visite; si c'est une personne de plus haute qualité, ou avec qui on n'ait aucune familiarité, on doit quitter la robe de chambre, le bonnet de nuit, et le repas, et avoir l'épée au côté, si on la porte, ou le manteau sur les épaules. 10

Dès lors qu'on est averti que quelque personne à qui nous devons beaucoup de respect, vient nous visiter, il faut aller à la porte, ou si elle est entrée, le plus loin qu'on peut pour la recevoir; il faut lui faire le plus d'honneur qu'il est possible, l'introduire et la faire asseoir dans la plus belle chambre, lui donner partout le pas, et lui donner la place la plus honorable; c'est un honneur qu'il faut rendre dans sa maison, non seulement aux personnes de plus haute qualité, mais aussi à toute autre personne qui n'est pas ou domestique ou inférieure. 15 20

Lors cependant qu'on est visité par une personne de grande qualité, ou qui est beaucoup supérieure; si cette personne témoigne souhaiter qu'on retranche une partie des déférences qu'on a pour elle, il ne faut pas s'obstiner à les 25

continuer. La Bienfaisance demande qu'on fasse paroître alors par une entière soumission à cette personne qu'elle a tout pouvoir dans nostre maison

5 Si la personne qui rend visite surprend dans la chambre, il faut se lever promptement si on est assis, tout quitter pour lui faire honneur, & s'abstenir de toute action jusqu'à ce qu'elle soit sortie, cependant si on est au Lit

10 il faut demeurer.

Il faut dans sa maison céder sa place la plus honorable même à ses égaux, il ne faut pas presser un inférieur de prendre une place qu'il ne peut pas accepter sans manquer à son devoir.

15

Il est incivil de laisser de bons des personnes qui rendent visite, il faut toujours leur offrir des sièges qui soient des plus honorables & des plus commodes, & s'il y en a de plus ou de moins honorables & commodes. Ceux qui le sont le plus doivent être présentez aux personnes de la Compagnie qui sont les plus qualifiées, on doit aussi leur faire plus d'honneur qu'aux autres, il ne faut pas s'assoir que la personne qui rend

20

25

visite ne se soit assise, & il faut se mettre sur un siège qui soit moindre que le sien.

Lors que quelqu'un vient dans le temps du repas & entre dans la chambre, il est

continuer; la bienséance demande qu'on fasse paraître alors, par une entière soumission à cette personne, qu'elle a tout pouvoir dans notre maison.

Si la personne qui rend visite, surprend dans la chambre, il faut se lever promptement, si on est assis, tout quitter pour lui faire honneur, et s'abstenir de toute action, jusqu'à ce qu'elle soit sortie; cependant si on est au lit, il y faut demeurer.

5

10

Il faut dans sa maison céder sa place la plus honorable, même à ses égaux : il ne faut pas presser un inférieur de prendre une place qu'il ne peut pas accepter sans manquer à son devoir.

15

Il est incivil de laisser debout des personnes qui rendent visite, il faut toujours leur offrir des sièges qui soient des plus honorables et des plus commodes; et s'il y en a de plus ou de moins honorables et commodes, ceux qui le sont le plus doivent être présentés aux personnes de la compagnie qui sont les plus qualifiées; on doit aussi leur faire plus d'honneur qu'aux autres : il ne faut pas s'asseoir que la personne qui rend visite ne se soit assise, et il faut se mettre sur un siège qui soit moindre que le sien.

20

25

Lorsque quelqu'un vient dans le temps du repas, et entre dans la chambre, il est

de l'honnesteté de luy offrir à manger, mais
 il est aussi de la Dignité à celui qui rend
 visite si la personne qu'il visite est à Table
 de la recevoir fort honnestement, & ils doi-
 5 vent l'un & l'autre se contenter de cela, &
 comme l'un ne doit pas presser, l'autre ne
 doit non plus accepter l'offre qu'on luy
 fait.

Il ne faut jamais dans les visites
 10 & dans la conversation, & particulièrement dans
 les visites qu'on reçoit témoigner qu'on est
 ennuyé de l'entretien, demandant par exemple
 quelle heure il est, si cependant on a quelque
 chose de pressé à faire, on pourroit adroitement
 15 le faire tomber dans le discours.

La Civilité de ceux qu'on prévient ceux
 avec qui on est particulièrement ceux qui rendent
 visite dans les maisons on peut leur ren-
 dre service, il faut par exemple en sortant
 20 leur ouvrir les portes, détourner ce qui pou-
 roit offenser la liberté du passage, le doreux une
 tapisserie, sonner une cloche, frapper à la porte
 ramasser quelque chose qu'on auroit laissé tom-
 ber, porter la lumière, & si c'est une personne
 25 qui ait de la peine à marcher, il est de la
 Civilité de luy donner la main pour luy
 ayder à marcher. Tout le monde doit s'effor-
 cer de prévenir les autres dans ces sortes
 de choses & en d'autres semblables, mais

de l'honnêteté de lui offrir à manger; mais il est aussi de la bienséance à celui qui rend visite, si la personne qu'il visite est à table, de la remercier fort honnêtement; et ils doivent l'un et l'autre se contenter de cela et, comme l'un ne doit pas presser, l'autre ne doit non plus accepter l'offre qu'on lui fait.

5

Il ne faut jamais dans les visites et dans la conversation, et particulièrement dans les visites qu'on reçoit, témoigner qu'on est ennuyé de l'entretien, demandant, par exemple, quelle heure il est; si cependant on a quelque chose de pressé à faire, on pourrait adroitement le faire tomber dans le discours.

10

15

La civilité veut qu'on prévienne ceux avec qui on est, particulièrement ceux qui rendent visite, dans les choses où on peut leur rendre service: il faut, par exemple, en sortant leur ouvrir les portes, détourner ce qui pourrait ôter la liberté du passage, lever une tapisserie, sonner une cloche, frapper à la porte, ramasser quelque chose qu'on aurait laissé tomber, porter la lumière; et si c'est une personne qui ait de la peine à marcher, il est de la civilité de lui donner la main pour lui aider à marcher. Tout le monde doit s'efforcer de prévenir les autres dans ces sortes de choses et en d'autres semblables: mais

20

25

une personne à qui on rend visite à une obligation particulière de le faire à l'égard de la personne qui la lui rend, elle passeroit pour très-incivile, si elle ne s'acquittoit pas de ce
5 de voir.

Lors que les personnes qui sont venu rendre visite sortent de la maison on doit les aller reconduire jusqu'au delà de la porte du Logis. Si la Personne qu'on conduit doit
10 monter en carrosse il ne faut pas la quitter qu'elle ne soit montée, & si c'est une femme il faut l'aider à y monter.

Si cependant on est une personne publique comme un Homme d'état, un Magistrat, un Avocat,
15 un Procureur qui soit tellement occupé, on peut se dispenser de conduire ceux qui visitent, & il est même de leur discrétion de prier celui qu'ils vont voir de ne pas sortir de sa chambre ou de son Cabinet.

Si on est avec plusieurs personnes dont
20 les uns s'en vont & les autres demeurent, si la personne qui s'en va est plus considérable que celle qui reste, on doit la reconduire, si elle est inférieure, il faut la laisser aller & demeurer avec les autres en lui demandant néanmoins excuse, si elle est égale, il
25 est à propos d'examiner laquelle ou lesquelles sont considérées plus que les autres, ou quels sont ceux à qui nous sommes plus

une personne à qui on rend visite, a une obligation particulière de le faire à l'égard de la personne qui la lui rend; elle passerait pour très incivile, si elle ne s'acquittait pas de ce devoir.

5

Lorsque les personnes qui sont venues rendre visite sortent de la maison, on doit les aller reconduire jusqu'au delà de la porte du logis. Si la personne qu'on conduit doit monter en carrosse, il ne faut pas la quitter qu'elle ne soit montée; et si c'est une femme, il faut l'aider à y monter.

10

Si cependant on est une personne publique, comme un homme d'Etat, un magistrat, un avocat, un procureur, qui soit tellement occupé, on peut se dispenser de conduire ceux qui visitent; et il est même de leur discrétion de prier celui qu'ils vont voir, de ne pas sortir de sa chambre ou de son cabinet.

15

Si on est avec plusieurs personnes, dont les unes s'en vont, et les autres demeurent, si la personne qui s'en va est plus considérable que celle qui reste, on doit la reconduire; si elle est inférieure, il faut la laisser aller, et demeurer avec les autres, en lui demandant néanmoins excuse; si elle est égale, il est à propos d'examiner, laquelle, ou lesquelles, tout considéré, ont plus que les autres, ou quels sont ceux à qui nous sommes plus

20

25

de devoirs, & reconduire au bien tenir compagnie à ceux qui sont supérieurs.

5 Il est aussi de l'honnesteté si on a voit laissé chez nous quelque jeune personne de ne la pas laisser retourner seule chez elle, particulièrement
 6 s'il étoit nuit & qu'il y eust loïn, mais il faut la reconduire soi-même ou la mettre entre les mains de personnes sûres.

ARTICLE VII.

10 De la manière dont on doit se comporter lors que quelqu'un survient dans une compagnie, ou que quelqu'un en sort.



15 **O**rs qu'on est en Compagnie & que quelqu'un arrive pour qui on doit avoir de la considération, si c'est une personne qui soit supérieure à celle avec qui l'on est, on doit
 20 demander humblement permission à la Compagnie de luy aller rendre ses devoirs, & puis quitter la Compagnie pour aller la recevoir, si cette personne est inférieure il faut ne pas quitter la Compagnie, mais se contenter de se lever lors qu'elle entre dans la place où on est, & faire la révérence ou quelqu'autre
 25 signe qui marque nostre civilité, on doit tou-

redevables, et reconduire, ou bien tenir compagnie à ceux qui sont supérieurs.

Il est aussi de l'honnêteté, si on avait laissé chez nous quelque jeune personne, de ne la pas laisser retourner seule chez elle, particulièrement s'il était nuit, et qu'il y eût loin; mais il faut la reconduire soi-même, ou la mettre entre les mains de personnes sûres.

5

ARTICLE VII

De la manière dont on doit se comporter lorsque quelqu'un survient dans une compagnie, ou que quelqu'un en sort. 10

Lorsqu'on est en compagnie, et que quelqu'un arrive, pour qui on doit avoir de la considération, si c'est une personne qui soit supérieure à celles avec qui l'on est, on doit demander humblement permission à la compagnie, de lui aller rendre ses devoirs, et puis quitter la compagnie pour aller la recevoir. Si cette personne est inférieure, il faut ne pas quitter la compagnie, mais se contenter de se lever lorsqu'elle entre dans la place où on est, et faire la révérence, ou quelque autre signe, qui marque notre civilité; on doit tou- 15 20 25

jours en cette occasion lors que la personne qui
 arrive mérite quelque honneur, quitter le dis-
 cours, le jeu & toute autre chose, & tous doi-
 vent se lever, luy faire la reverence & de-
 5 murer debout & reconduire jusqu'à ce que
 cette personne se soit assise. La Bienveillance
 veut aussi qu'on luy offre la place qui est
 due à sa qualité, & qu'on luy dise en peu de
 mots ce qu'on disoit & ce qu'on feroit à vanta-
 10 son arrivée. C'est ce que doit faire le Mai-
 stre du logis ou celui qui a doit commencé
 le discours.

Si celui qui arrive est quelqu'un qui veuille
 parler, on peut le faire entrer, & lors qu'il
 15 entre celui à qui il veut parler doit se le-
 ver de son siège & le recevoir de bout &
 reconduire quand même ce ne seroit qu'un
 Laquais qui voudroit parler de la part
 d'une personne pour laquelle on doit avoir
 20 du respect.

Quand quelque personne sort & quitte la Com-
 pagnie, tous doivent se lever & luy faire
 place & la Compagnie l'ayant saluée selon que
 la qualité le demande. Le Maître du Logis
 25 doit demander à la Compagnie permission de
 l'accompagner en cas qu'elle soit plus qualifiée
 que celles qui restent sinon il doit seulement
 faire excuse à celui qui sort sans quitter la
 Compagnie. Et n'est pas qu'il est de la Bien-

jours en cette occasion, lorsque la personne qui arrive mérite quelque honneur, quitter le discours, le jeu, et toute autre chose, et tous doivent se lever, lui faire la révérence et demeurer debout et découverts, jusqu'à ce que cette personne se soit assise. La bienséance veut aussi qu'on lui offre la place qui est due à sa qualité, et qu'on lui dise en peu de mots, ce qu'on disait et ce qu'on faisait avant son arrivée; c'est ce que doit faire le maître du logis, ou celui qui avait commencé le discours. 5 10

Si celui qui arrive est quelqu'un qui veuille parler, on peut le faire entrer; et lorsqu'il entre, celui à qui il veut parler, doit se lever de son siège, et le recevoir debout et découvert, quand même ce ne serait qu'un laquais, qui voudrait parler de la part d'une personne pour laquelle on doit avoir du respect. 15 20

Quand quelque personne sort, et quitte la compagnie, tous doivent se lever et lui faire place; et la compagnie l'ayant saluée, selon que sa qualité le demande, le maître du logis doit demander à la compagnie permission de l'accompagner, en cas qu'elle soit plus qualifiée que celles qui restent; sinon, il doit seulement faire excuse à celui qui sort, sans quitter la compagnie. Ce n'est pas qu'il est de la bien- 25

flance d'accompagner toujours celui qui sort
plustost que ceux qui restent.

5 Lors qu'on entre dans une Compagnie &
qu'on en sort, il ne faut pas passer par le
milieu de la Compagnie & devant ceux qui la
composent, mais led' avant tout saluez il faut
passer par derrière si cela se peut, si on ne le
peut pas commodement, il faut passer au milieu
en demandant excuse & en s'inclinant un peu pour
10 saluer la Compagnie.

Quand quelqu'un entre dans une place où il
y a Compagnie, si les autres se le voient & lui
font civilité, il est de son devoir de saluer
la Compagnie, & de ne pas prendre ne la pre-
miere place ne le siège d'un autre, il ne doit
15 pas non plus souffrir qu'aucun de la Compagnie
lui porte un siège, mais il doit prendre
la dernière place & s'asseoir si cela se peut un siège
qui soit au dessous des autres, si cependant
on l'oblige de prendre une place plus honorable,
20 il ne doit pas la refuser opiniâtement sur tout
quand dans la Compagnie il n'y a personne
qui soit d'une condition beaucoup plus élevée que
la sienne.

25 Quand quelqu'un sort d'une Compagnie, il
doit le faire d'une manière fort honneste sans
permettre qu'on interrompe ne le discons, ne
ce que l'on fait, ne que les autres se le voient,
ne que le Distinctor du Logis quite sa place

séance d'accompagner toujours celui qui sort, plutôt que ceux qui restent.

Lorsqu'on entre dans une compagnie, et qu'on en sort, il ne faut pas passer par le milieu de la compagnie et, devant ceux qui la composent; mais les ayant tous salués, il faut passer par derrière, si cela se peut; si on ne le peut pas commodément, il faut passer au milieu, en demandant excuse, et en s'inclinant un peu pour saluer la compagnie. 5 10

Quand quelqu'un entre dans une place où il y a compagnie, si les autres se lèvent et lui font civilité, il est de son devoir de saluer la compagnie, et de ne pas prendre, ni la première place, ni le siège d'un autre : il ne doit pas non plus souffrir qu'aucun de la compagnie lui porte un siège; mais il doit prendre la dernière place, et choisir, si cela se peut, un siège qui soit au-dessous des autres. Si cependant on l'oblige de prendre une place plus honorable, il ne doit pas la refuser opiniâtrement, surtout quand, dans la compagnie, il n'y a personne qui soit d'une condition beaucoup plus élevée que la sienne. 15 20

Quand quelqu'un sort d'une compagnie, il doit le faire d'une manière fort honnête, sans permettre qu'on interrompe ni le discours, ni ce que l'on fait, ni que les autres se lèvent, ni que le maître du logis quitte sa place. 25

pour leur tenir compagnie, a moins qu'ils soient
 étroitement ou absolument liés ne puissent en empêcher.

CHAPITRE VII.

Des Entretiens & de la Conversation.

5 **L**es Hommes qui voient dans
 le monde ayant toujours affaire
 ensemble sont obligés de converser
 & de parler souvent les uns avec
 10 les autres, c'est ce qui fait qu'une
 des choses sur lesquelles la Bien-séance prescrit
 plus de règles est la conversation, elle veut que
 les Chrétiens y soient extrêmement circonspects
 dans leurs paroles, c'est le conseil que leur donne
 15 ^{acob.} ^{Epist.} Saint Jacques dans son Epistre, le Sage même
^{ap. 3.} veut que cette circonspection soit si grande que quoi
 qu'il s'agisse l'estime qu'on fait dans le monde de
 l'or & de l'argent, il veut cependant qu'on pre-
 20 fère l'attention qu'on doit avoir dans ses para-
 les a l'affection que les Hommes ont naturel-
 lement de conserver leur or & leur argent en disant
^{Eccle.} ^{ap. 8} Qu'il faut fondre son or & son argent & en faire
^{29.} ^{pist.} une balance pour peser ses paroles, c'est sans doute
^{acob.} avec sujet, car si comme dit le même Apôtre
 25 ^{ap. 3} ^{v. 2.} Saint Jacques. On peut s'assurer qu'un Homme
 est parfait lors qu'il ne com met point de péché &

pour lui tenir compagnie, à moins qu'honnêtement ou absolument il ne puisse l'en empêcher.

CHAPITRE VII

Des Entretiens et de la Conversation.

Les hommes qui viennent dans 5
le monde, ayant toujours affaire
ensemble, sont obligés de converser,
et de parler souvent les uns avec
les autres; c'est ce qui fait qu'une
des choses sur lesquelles la bienséance prescrit 10
plus de règles, est la conversation; elle veut que
les chrétiens y soient extrêmement circonspects
dans leurs paroles; c'est le conseil que leur donne
saint Jacques dans son épître : le Sage même
veut que cette circonspection soit si grande que quoi- 15
qu'il sache l'estime qu'on fait dans le monde, de
l'or et de l'argent, il veut cependant qu'on pré-
fère l'attention qu'on doit avoir dans ses paro-
les, à l'affection que les hommes ont naturellement
de conserver leur or et leur argent, en disant 20
qu'il faut fondre son or et son argent, et en faire
une balance pour peser ses paroles : c'est sans doute
avec sujet; car si, comme dit le même apôtre
saint Jacques, on peut s'assurer qu'un homme
est parfait, lorsqu'il ne commet point de péché et 25

5 en parlant on doit aussi se persuader que ce-
 luy qui dans ses paroles ne fait point de
 fautes contre la Bien s'ance, sçait parfaitement
 bien comment il faut vivre dans le monde
 & a une conduite exterieure, tres-sage & tres-re-
 glée.

10 Cette circonspection qu'on doit avoir dans
 ses paroles demande qu'elles soient accompagnées
 de quelques conditions dont on traitera dans
 l'article suiuant.

 ARTICLE I.

Des conditions dont la Bien s'ance veut qu'on
 accompagne ses paroles.

15



20

Le Bien s'ance veut qu'un
 Chrestien ne profere jamais
 aucune parole qui soit contrai-
 re a la verité ou a la s'incer-
 15 rité, qui manque de respect
 pour Dieu & de charité a l'é-
 gard du prochain, & qui ne
 soit ou necessaire ou utile, & dites avec pen-
 20 dence & avec discretion. Ce sont-les condi-
 tions dont elle exige que toutes nos paroles soient
 accompagnées.

en parlant, on doit aussi se persuader que celui qui dans ses paroles ne fait point de fautes contre la bienséance, sait parfaitement bien comment il faut vivre dans le monde, et a une conduite extérieure très sage et très réglée.

5

Cette circonspection qu'on doit avoir dans ses paroles, demande qu'elles soient accompagnées de quelques conditions, dont on traitera dans l'article suivant.

10

ARTICLE I

Des conditions dont la Bienséance veut qu'on accompagne ses paroles.

La bienséance veut qu'un Chrétien ne profère jamais aucune parole qui soit contraire à la vérité ou à la sincérité, qui manque de respect pour Dieu, et de charité à l'égard du prochain, et qui ne soit ou nécessaire ou utile, et dite avec prudence et avec discrétion. Ce sont là les conditions dont elle exige que toutes nos paroles soient accompagnées.

15

20

SECTION I.

De la verité & de la sincerité. que la Bien-
séance exige dans les paroles.

- 5 **L**'Honnesteté ne peut souffrir qu'on
dise jamais aucune fausseté, elle
veut aucontraire que suivant
l'avis de Saint Paul. Galuy.
dise la verité en parlant à son
Ephes. prochain, & elle fait regarder selon le sentiment.
cap. 5. Eccli. 20. v. du Sage le mensonge comme une tache fonteu-
10 26. dans un homme, & la vie des menteurs
Y. 28. comme une vie sans honneur. que la confusion
accompagne toujours; Elle veut aussi avec
Eccli. le même Sage que le mensonge dans lequel
cap. 4. Y. 30. on seroit tombé par faiblesse ou par ignorance
15 n'exente pas de confusion.
Pseau. C'est ce qui fait que le Propheste Eze-
31. v. aussi éclairé de l'Esprit de la Bien séance
12. 13. que de la véritable piété, dit que si quelqu'un
20 veut que ses jours soient heureux, il doit
garder sa langue de proférer des mensonges.
& le Sage veut que nous regardions la
mensonge comme une chose si détestable qu'il
Eccli. ch. 20. dit qu'un voleur vaut mieux qu'un homme
25 Y. 27. qui ment sans cesse, parce que le mensonge se
2 6.

Section I.

De la vérité et de la sincérité que la Bien-
séance exige dans les paroles.

L'honnêteté ne peut souffrir qu'on
dise jamais aucune fausseté; elle 5
veut au contraire que, suivant
l'avis de saint Paul, chacun
dise la vérité, en parlant à son
prochain; et elle fait regarder, selon le sentiment
du Sage, le mensonge comme une tache honteuse 10
dans un homme, et la vie des menteurs
comme une vie sans honneur, que la confusion
accompagne toujours; elle veut aussi, avec
le même Sage, que le mensonge dans lequel
on serait tombé par faiblesse, ou par ignorance, 15
n'exempte pas de confusion.

C'est ce qui fait que le Prophète Roi,
aussi éclairé des règles de la bienséance
que de la véritable piété, dit que si quelqu'un
veut que ses jours soient heureux, il doit 20
garder sa bouche de proférer des mensonges;
et le Sage veut que nous regardions le
mensonge comme une chose si détestable, qu'il
dit qu'un voleur vaut mieux qu'un hom-
me qui ment sans cesse, parce que le mensonge se 25

1 Section I ; les autres divisions de ce même article s'intitulent § 2 (p. 191),
§ 3 (p. 195) et § 4 (p. 201).

feoude toujours dans la bouche des gens
 de reglez: On peut même dire qu'il suffit
 de s'adonner au mensonge quand on n'auroit
 que ce seul vice pour de venir bien-tost de-
 5 reglé, & la raison est celle que donne Jé-
 sus-Christ lorsque pour inspirer plus d'horreur Ioan:
 du mensonge, il dit que le Diabole en est ^{cap. 84}
 l'Auteur & le Prince. ^{v. 44.}

Le mensonge étant quelque chose de si son-
 10 teux, tout ce qui en approche tant soit peu est
 tout-à-fait contraire à la Bienfiance, ainsi
 il n'est pas honneste lors que quelqu'un nous
 interroge ou que nous luy parlons & luy
 dire des paroles qui soient équivoques & à
 15 double sens, & il est plus seant ordi-
 nairement de s'excuser honnestement & répondre
 lors qu'il paroist qu'on ne peut pas dire simplement
 ce qui est vray, ou ce que l'on pense, que d'é-
 tre double dans les paroles, car la langue
 20 double, dit le Sage attire une grande confu- ^{eccl. 54}
 sion, & c'est aussi ce que Saint Paul con-
 damne dans les Ecclesiastiques comme une
 chose qui en eux n'est pas supportable. ^{v. 17.}

Il faut particulièrement esire circonspect
 25 dans ses paroles lors que quelqu'un nous a
 confié quelque secret, ce seroit une grande im-
 prudence de se découvrir quand même nous
 recommanderions à celui à qui nous le di-
 sons de n'en parler à personne, & que celui

trouve toujours dans la bouche des gens déréglés; on peut même dire qu'il suffit de s'adonner au mensonge, quand on n'aurait que ce seul vice, pour devenir bientôt déréglé, et la raison est celle que donne Jésus-Christ, lorsque, pour inspirer plus d'horreur du mensonge, il dit que le diable en est l'auteur et le père.

5

Le mensonge étant quelque chose de si honteux, tout ce qui en approche tant soit peu, est tout à fait contraire à la bienséance; ainsi il n'est pas honnête, lorsque quelqu'un nous interroge, ou que nous lui parlons, de lui dire des paroles qui soient équivoques et à double sens, et il est plus séant ordinairement de s'excuser honnêtement de répondre, lorsqu'il paraît qu'on ne peut pas dire simplement ce qui est vrai, ou ce que l'on pense, que d'être double dans les paroles; car la langue double, dit le Sage, attire une grande confusion : et c'est aussi ce que saint Paul condamne dans les Ecclésiastiques, comme une chose, qui, en eux, n'est pas supportable.

15

20

Il faut particulièrement être circonspect dans ses paroles, lorsque quelqu'un nous a confié quelque secret; ce serait une grande imprudence de le découvrir, quand même nous recommanderions à celui à qui nous le disons, de n'en parler à personne, et que celui

25

- qui nous la révèle ne nous auroit pas fait
 ge de ne le pas dire à d'autres, car comme
 Eccli. dit très-bien le Sage. Celui qui découvre
 27. v. les secrets de son amy perd toute créance & se
 17. met en état de ne plus trouver d'amis
 5 selon son cœur, il regarde même cette faute
 comme étant beaucoup plus considérable que de
 Ibid. v. donner des injures à son amy, en disant:
 23. 44. Qu'après des injures il y a encore lieu de
 10 se reconcilier, mais que lors qu'une ame est
 assez malheureuse pour en donner jusqu'à révé-
 ler les secrets de son amy, il ne reste plus
 aucune esperance de retour, & que c'est en vain
 que l'on tâche de le regagner.
- 15 C'est aussi une grande incivilité d'user de
 déguisements à l'égard d'une personne à qui on
 doit du respect, c'est une marque de peu de
 confiance & de considération de le faire à un
 amy, & il n'est nullement honneste de dé-
 20 guiser à qui que ce soit & de se servir pour
 cela de quelque manière de parler ou de
 quelque terme qu'on ne puisse pas comprendre
 sans qu'on soit obligé d'en donner l'explica-
 tion.
- 25 Il est de fort mauvaise grace quand on
 est en compagnie de parler à une personne en
 particulier, & de se servir d'expressions que
 les autres n'entendent pas, il faut toujours
 faire part à tous ceux de la Compagnie de

qui nous l'a révélé, ne nous aurait pas chargé de ne le pas dire à d'autres; car comme dit très bien le Sage, celui qui découvre les secrets de son ami, perd toute créance et se met en état de ne plus trouver d'amis 5
 selon son cœur; il regarde même cette faute, comme étant beaucoup plus considérable, que de donner des injures à son ami, en disant, qu'après des injures, il y a encore lieu de se réconcilier; mais que lorsqu'une âme est 10
 assez malheureuse pour en venir jusqu'à révéler les secrets de son ami, il ne reste plus aucune espérance de retour, et que c'est en vain que l'on tâche de le regagner.
 C'est aussi une grande incivilité d'user de 15
 déguisement à l'égard d'une personne à qui on doit du respect; c'est une marque de peu de confiance et de considération de le faire à un ami : et il n'est nullement honnête de déguiser à qui que ce soit, et de se servir pour 20
 cela de quelque manière de parler, ou de quelque terme qu'on ne puisse pas comprendre, sans qu'on soit obligé d'en donner l'explication.
 Il est de fort mauvaise grâce, quand on 25
 est en compagnie, de parler à une personne en particulier, et de se servir d'expressions que les autres n'entendent pas : il faut toujours faire part à tous ceux de la compagnie de

5 ces que l'on dit, si l'on a quelque chose de secret à dire à quelqu'un, on doit attendre pour cela qu'on soit séparé des autres, ou si la chose est pressée, se retirer pour se dire en quelque endroit du lieu où on est après en avoir demandé permission à ceux de la Compagnie.

10 Comme il arrive assez souvent qu'on dit des nouvelles qui sont fausses, il faut exactement prendre garde de n'en pas débiter facilement à moins qu'on ne les sache de bonne part, ou qu'on ne soit bien assuré que les sont véritables, on ne doit jamais dire aussi de qui on les a apprises si on croit que celui qui les a dites ne l'aura pas pour agréable.

15 On doit s'efforcer à se rendre si sincère dans ses paroles qu'on puisse acquiescer la réputation d'être de bonne foi & un homme de parole duquel on peut s'assurer & sur qui on peut se reposer, c'est aussi un avis que donne le Sage & qu'il regarde comme de conséquence de tenir sa parole & d'agir fidèlement avec son prochain, & rien ne fait plus d'honneur à une personne que la sincérité & la fidélité dans ses promesses & rien aussi ne la rend plus méprisable que de manquer à sa parole.

25 Comme il est de l'honnêteté d'être fidèle en ses paroles, c'est aussi une grande imprudence d'en faire à la légère & sans avoir bien pensé

ce que l'on dit. Si l'on a quelque chose de secret à dire à quelqu'un, on doit attendre pour cela qu'on soit séparé des autres, ou si la chose est pressée, se retirer pour le dire, en quelque endroit du lieu où on est, après en avoir demandé permission à ceux de la compagnie.

5

Comme il arrive assez souvent qu'on dit des nouvelles qui sont fausses, il faut extrêmement prendre garde de n'en pas débiter facilement, à moins qu'on ne les sache de bonne part, ou qu'on ne soit bien assuré qu'elles sont bien véritables. On ne doit jamais dire aussi de qui on les a apprises, si on croit que celui qui les a dites ne l'aura pas pour agréable.

10

15

On doit s'étudier à se rendre si sincère dans ses paroles, qu'on puisse acquérir la réputation d'être de bonne foi, et un homme de parole duquel on peut s'assurer et sur qui on peut se reposer. C'est aussi un avis que donne le Sage, et qu'il regarde comme de conséquence de tenir sa parole et d'agir fidèlement avec son prochain : et rien ne fait plus d'honneur à une personne, que la sincérité et la fidélité dans ses promesses; et rien aussi ne la rend plus méprisante que de manquer à sa parole.

20

25

Comme il est de l'honnêteté d'être fidèle en ses paroles, c'est aussi une grande imprudence d'en faire à la légère, et sans avoir bien pensé

au paravant si on pourra les exécuter facilement.

C'est pourquoy on ne doit jamais faire aucune promesse qu'on n'en aye bien posé les suites & qu'on ait serieusement examiné si on n'en aura point de regret.

S'il arrive que les autres ne veuillent pas croire ce que l'on dit, il faut bien se garder d'en faire de la peine, & encore bien plus de se laisser aller jusqu'à ces excez d'impatience que de dire des duretez & d'en faire des reproches; car ceux qui ne sont pas convaincus par des raisons, le seront encoire bien moins par la passion.

Il est honteux à un homme d'user de fraudes & de tromperies dans ses paroles. Ceux qui le font se mettent en état de n'avoir plus aucune estime parmi les hommes & encoire une espee d'infamie en passant pour des fourbes.

Les songes n'étant selon le Sage qu'une production de l'imagination, il n'est jamais seant de raconter ses songes quelques beaux & saints qu'ils puissent estre. C'est aussi la marque d'un petit esprit que de le faire.

5

10

15

20

eccli.
27 v.
14.

auparavant si on pourra les exécuter facilement.

C'est pourquoi on ne doit jamais faire aucune promesse, qu'on n'en ait bien pesé les suites, et qu'on ait sérieusement examiné si on n'en aura pas de regret.

5

S'il arrive que les autres ne veuillent pas croire ce que l'on dit, il faut bien se garder de s'en faire de la peine, et encore bien plus de se laisser aller jusqu'à ces excès d'impatience, que de dire des duretés et d'en faire des reproches : car ceux qui ne sont pas convaincus par des raisons, le seront encore bien moins par la passion.

10

Il est honteux à un homme d'user de fraudes et de tromperies dans ses paroles : ceux qui le font se mettent en état de n'avoir plus aucune créance parmi les hommes, et encourent une espèce d'infamie en passant pour des fourbes.

15

Les songes n'étant, selon le Sage, qu'une production de l'imagination, il n'est jamais séant de raconter ses songes, quelque beaux et saints qu'ils puissent être. C'est aussi la marque d'un petit esprit que de le faire.

20

§ 2.

Des fautes qu'on peut faire contre la Bien-
séance en parlant contre la Loy de Dieu.

5

10

Il y a des gens qui se font
honneur de faire paroistre de
l'irreligion dans leurs dis-
cours, soit en mêlant des pa-
roles de l'Ecriture Sainte
parmy des folses profanes,
soit en riant & en divertissant
des folses Saintes & des pra-
tique de Religion, soit en fai-

15

sant gloire de quel que peché, & quelques fois même
des actions infames qu'ils ont commises. Ce sont
proprement ceux la dont le Sage dit: Que leurs
entretiens sont insupportables, parce qu'ils font un jeu ^{Ibid.}
& un divertissement du peché même. Leur conduite ^{v. 15.}
est aussi tout à fait contre la Bien-séance.

20

Les juremens & les blasphèmes sont aussi des
plus grandes fautes qu'on puisse faire contre les
Loix de la Bien-séance; c'est ce qui fait que dans
les Compagnies on y fait moins d'état d'un juré
que d'un Chartier, & on a une telle horreur que
selon que le dit l'Ecclesiastique qui expose d'une

§ 2

Des fautes qu'on peut faire contre la Bien-
séance, en parlant contre la Loi de Dieu.

Il y a des gens qui se font
honneur de faire paraître de 5
l'irréligion dans leurs dis-
cours, soit en mêlant des pa-
roles de l'Écriture Sainte
parmi des choses profanes,
soit en riant et en se divertissant 10
des choses saintes et des pra-
tiques de Religion, soit en fai-
sant gloire de quelque péché, et quelquefois même
des actions infâmes qu'ils ont commises; ce sont
proprement ceux-là dont le Sage dit que leurs 15
entretiens sont insupportables, parce qu'ils font un jeu
et un divertissement du péché même. Leur conduite
est aussi tout à fait contre la bienséance.

Les jurements et les blasphèmes sont aussi des
plus grandes fautes qu'on puisse faire contre les 20
lois de la bienséance; c'est ce qui fait que dans
les compagnies, on fait moins d'état d'un jureur
que d'un charretier, et on a une telle horreur, que
selon que le dit l'Écclésiastique, qui expose d'une

maniere admirable ce qui est selon les Églises
 de la Bienſéance Le discours de celui qui
 jure souvent fait dresser les ſeueux à la
 teste, & à ces mots honorables on doit le bou-
 5 Eccli. ſer les oreilles, il ajoſte même pour en-
 23. 7. gager ceux qui jurent à s'en deſhabituer que
 12. la pluye ne ſortira point de leur maiſon,
 mais qu'elle ſera toujours remplie de la peine
 qu'ils en ſouffriront, il faut donc prendre
 10 garde en ſuivant l'advis du même Sage de
 Ibid n'a voir pas ſans ceſſe le Nom de Dieu dans
 v. 10. la bouge, & de ne pas mêler dans ſes diſ-
 courſ les noms des Saints, quand ce ne ſeroit
 qu'inutilement & ſans aucun mauvais deſſein,
 15 mais ſeulement par habitude, car on ne
 doit pas prononcer les noms de Dieu & des Saints
 avec irrévérence & ſans une juſte raiſon, & il
 n'eſt jamais ſeant de mêler dans les diſcours
 ordinaires ces ſortes de paroles. Jeſus-Maria.
 20 Helas mon Dieu, il n'eſt pas même ſeant de
 prononcer de certains juremens qui ne ſignifient
 rien comme Wardy, Mardy, Morbleu,
 Jarry, &c. Ces ſortes de paroles ne doi-
 vent jamais eſtre dans la bouge d'une per-
 25 ſonne bien née, & lors qu'on en prononce quelqu'une
 de cette nature devant des perſonnes pour
 qui on eſt obligé d'a voir de la conſideration on
 perd le reſpect qu'on leur doit. On ne doit
 pas s'expoſer ſelon le ſentiment du Sage ſur
 ce

manière admirable ce qui est selon les règles
 de la bienséance, le discours de celui qui
 jure souvent fait dresser les cheveux à la
 tête; et à ces mots honorables on doit se bou-
 cher les oreilles; il ajoute même, pour en-
 gager ceux qui jurent à s'en déshabituer, que
 la plaie ne sortira point de leur maison,
 mais qu'elle sera toujours remplie de la peine
 qu'ils en souffriront; il faut donc prendre
 garde, en suivant l'avis du même Sage, de
 n'avoir pas sans cesse le nom de Dieu dans
 la bouche, et de ne pas mêler dans ses dis-
 cours les noms des Saints, quand ce ne serait
 qu'inutilement, et sans aucun mauvais dessein,
 mais seulement par habitude; car on ne doit
 pas prononcer les noms de Dieu et des Saints
 avec irrévérence, et sans une juste raison; et il
 n'est jamais séant de mêler dans les discours
 ordinaires, ces sortes de paroles : Jésus Maria!
 Hélas, mon Dieu! Il n'est pas même séant de
 prononcer de certains jurements qui ne signifient
 rien, comme, Pardi, Mardi, Morbleu,
 Jarni, etc... Ces sortes de paroles ne doi-
 vent jamais être dans la bouche d'une per-
 sonne bien née; et lorsqu'on en prononce quelqu'une
 de cette nature devant des personnes pour
 qui on est obligé d'avoir de la considération, on
 perd le respect qu'on leur doit. On ne doit
 pas s'excuser, selon le sentiment du Sage, sur

4 honorables ; lire : horribles.

22 Mardi ; lire : Mordi.

ce qu'on jure sans faire tort à personne; car Eccl
 Et n'est pas; dit-il une excuse qui justifie de- 33. v.
 vant Dieu. 14.

- On doit donc se contenter selon le conseil
 5 de Jésus-Christ dans l'Evangile de dire cela Matha
 est ou cela n'est pas; & lors qu'on veut assu- cap. 5
 rer quelque chose; il suffit de se servir de v. 3.
 cette manière de parler. Assurément Monsieur
 cela est sans en dire davantage.
- 10 On ne doit pas à voir moins d'orgueil
 des paroles des hommes que des jurmens,
 elles ne sont pas moins à-ssi contre la Ci-
 vilité & sont souvent plus dangereuses. Saint
 Paul qui veut que les Ebreux de son
 15 temps se conduisent en toutes occasions à une
 bienséance, les avertis en plusieurs endroits
 de ses Epistres de prendre particulièrement
 garde qu'il ne sorte de leur bouche aucune
 parole deshoneste; & il leur ordonne expressé- Eph.
 20 ment que la fornication ne soit pas même nom- ca. 4.
 mée parmi eux, c'est aussi manquer de respect v. 29.
 de proférer une parole sale, & il ne faut cap. 5.
 jamais sans prétexte de gaieté & de bonne
 humeur dire une parole qui soit tant soit peu
 25 libre sur ce sujet, quand ce seroit pour dis-
 cuter la Compagnie; car si nous voulons
 dit Saint Paul lors que nous parlons
 nous rendre agréables à ceux qui nous
 écoutent; nous devons dire quelque chose qui

ce qu'on jure sans faire tort à personne; car ce n'est pas, dit-il, une excuse qui justifie devant Dieu.

On doit donc se contenter, selon le conseil de Jésus-Christ dans l'Évangile, de dire, cela est, ou cela n'est pas; et lorsqu'on veut assurer quelque chose, il suffit de se servir de cette manière de parler : Assurément, Monsieur, cela est, sans en dire davantage.

On ne doit pas avoir moins d'horreur des paroles déshonnêtes que des jurements. Elles ne sont pas moins aussi contre la civilité, et sont souvent plus dangereuses. Saint Paul, qui veut que les chrétiens de son temps se conduisent en toutes occasions, avec bienséance, les avertit, en plusieurs endroits de ses Épîtres, de prendre particulièrement garde qu'il ne sorte de leur bouche aucune parole déshonnête, et il leur ordonne expressément que la fornication ne soit pas même nommée parmi eux. C'est aussi manquer de respect de proférer une parole sale, et il ne faut jamais, sans prétexte de gaieté et de bonne humeur, dire une parole qui soit tant soit peu libre sur ce sujet, quand ce serait pour divertir la compagnie. Car si nous voulons, dit saint Paul, lorsque nous parlons, nous rendre agréables à ceux qui nous écoutent, nous devons dire quelque chose qui

donne de l'édification. L'équivoque même, en cette matière, n'est pas permise, elle choque la civilité aussi bien que l'honnêteté. Il en est de même de tous les mots qui laissent ou qui peuvent laisser la moindre idée ou image de déshonnêteté.

5

Lors donc qu'il se rencontre dans une compagnie quelques personnes qui profèrent des paroles un peu trop libres, et qui blessent tant soit peu la pudeur, il faut bien se garder d'en rire; il faut si l'on peut, faire semblant de ne les avoir pas entendues, et faire en même temps changer de discours. Si on ne le peut pas, on doit témoigner, par un grand sérieux et un profond silence, que ces sortes d'entretiens déplaisent fort.

10

15

On peut dire aussi qu'une personne, par ces sortes de discours, fait connaître ce qu'elle est : car la bouche, dit Jésus-Christ, parle de l'abondance du cœur. Et ainsi, c'est vouloir passer pour un impur et un libertin, que de préférer des paroles sales et qui choquent l'honnêteté.

20

§ 3.

Des fautes qu'on peut faire contre la Bien-
séance en parlant contre la Charité
que l'on doit au prochain.

5

10

15

20

25

La Civilité est si exacte
à l'égard de ce qui regarde
de se prochain qu'elle ne
permet pas qu'on se fâche
en quoique ce soit; c'est
pourquoy elle ne donne
pas la liberté de parler ja-
mais mal de personne.

C'est aussi une chose que
Saint Jacques avertit les premiers Chrétiens
estre contraire à la Loy de Dieu; en disant
que celui qui médit de son frere; médit de
la Loy. Il est donc tres-mal-sensé de
trouver toujours à redire à la conduite des au-
tres, & si on ne veut pas en dire du bien;
on doit se taire. Le Sage ordonne que lorsque quel-
qu'un médit d'un autre on bâte ses oreil-
les avec des épines, il veut même qu'on
s'éloigne si fort de la même distance qu'on en
peut par une méchante langue.

Il ne veut pas qu'on rapporte à quelqu'un

§ 3

Des fautes qu'on peut faire contre la Bien-séance, en parlant contre la Charité que l'on doit au prochain.

La civilité est si exacte
à l'égard de ce qui regar- 5
de le prochain, qu'elle ne
permet pas qu'on le choque
en quoi que ce soit; c'est
pourquoi elle ne donne 10
pas la liberté de parler ja-
mais mal de personne.
C'est aussi une chose que
saint Jacques avertit les premiers Chrétiens,
être contraire à la loi de Dieu, en disant 15
que celui qui médit de son frère, médit de
la Loi. Il est donc très malhonnête de
trouver toujours à redire à la conduite des au-
tres; et si on ne veut pas en dire du bien,
on doit se taire. Le Sage ordonne, que lorsque 20
quelqu'un médit d'un autre, on bouche ses oreil-
les avec des épines: il veut même qu'on
s'éloigne si fort de la médisance, qu'on n'écoute
pas une méchante langue.
Il ne veut pas qu'on rapporte à quelqu'un, 25

ce qu'un autre a dit de lui : et il avertit qu'on prenne bien garde de n'en avoir pas la réputation, parce que, dit-il, le semeur de rapports sera haï de tout le monde. Il faut donc, selon l'avis du même Sage, pour se conduire avec bienséance, lorsqu'on a entendu une parole contre son prochain, la faire mourir dans soi-même.

5

Lorsqu'on entend médire de quelqu'un, la civilité veut qu'on excuse ses défauts, et qu'on fasse en sorte d'en dire du bien; qu'on tourne en bonne part, et qu'on estime quelque action qu'il aura faite; c'est le moyen de s'attirer l'affection des autres, et de se rendre agréable à tout le monde.

10

Il est très malhonnête de parler désavantageusement d'une personne absente devant une autre qui aurait les mêmes défauts, comme qui dirait, c'est une petite tête, devant une personne qui a la tête petite, ou c'est un boiteux, devant un autre qui boite; ces sortes de paroles offensent les présents aussi bien que les absents; mais il est encore beaucoup plus messéant de faire à quelqu'un des reproches d'un défaut naturel, cela est d'un esprit bas et mal élevé.

15

20

Il est aussi très malhonnête de faire servir de comparaison la personne à qui on parle, pour marquer quelque imperfection et quelque disgrâce qui est arrivée à un autre : comme de dire, par exemple : Cet homme est aussi ivre que vous l'étiez l'autre jour; un tel a reçu un coup de poing ou

25

un soufflet aussi forciement appliqué que l'étoit ce-
 lui que vous reçutes il y a quelque tems,
 un tel est tombé dans une mare d'eau dans la-
 quelle vous tombaste l'autre jour, un tel à
 5 les pieds ronds comme vous. Parler ainsi,
 c'est faire une grande injure à la personne à qui
 on parle, il ne faut pas aussi parler de défauts
 qui paroissent comme de ceux qui sont sur le vi-
 sage, & on ne doit pas s'informer d'où ils vien-
 10 nent.

Il est même offensant d'attribuer inconsidé-
 remment à la personne à qui on parle quelque action
 faite mal à propos ou indiscrete ou desobligeante
 au lieu de parler d'une telle maniere qu'on ne
 15 s'applique à personne comme par exemple si on di-
 soit : Si vous dite quelque chose de desobligeant
 ou vous donne sur les oreilles, au lieu de se ser-
 vir de cette expression : Il y en a qui lors
 qu'on leur dit quelque chose de desobligeant donnent
 20 sur les oreilles.

C'est aussi une tres grande incivilité aussi bien
 qu'un manquement de charité à l'égard du prochain
 de faire souvenir quelqu'un de certaines rencor-
 tres qui ne sont pas avantageuses, ou de dire
 25 de choses qui peuvent donner quelque mortifica-
 tion, ou causer de la confusion à la personne à
 qui on parle, comme si on disoit crûnement à une
 personne. Vous tombaste il y a quelque tems

un soufflet, aussi fortement appliqué que l'était celui que vous reçûtes il y a quelque temps; un tel est tombé dans une mare d'eau dans laquelle vous tombâtes l'autre jour; un tel a les cheveux roux, comme vous. Parler ainsi, c'est faire une grande injure à la personne à qui on parle. Il ne faut pas aussi parler des défauts qui paraissent, comme de ceux qui sont sur le visage; et on ne doit pas s'informer d'où ils viennent.

5

10

Il est même offensant d'attribuer inconsidérément à la personne à qui on parle quelque action faite mal à propos, ou indiscrete ou désobligeante; au lieu de parler d'une telle manière, qu'on ne l'applique à personne, comme, par exemple, si on disait: Si vous dites quelque chose de désobligeant, on vous donne sur les oreilles; au lieu de se servir de cette expression: Il y en a qui, lorsqu'on leur dit quelque chose de désobligeant, donnent sur les oreilles.

15

20

C'est aussi une très grande incivilité, aussi bien qu'un manquement de charité à l'égard du prochain, de faire souvenir quelqu'un de certaines rencontres, qui ne sont pas avantageuses, ou de dire des choses qui peuvent donner quelque mortification, ou causer de la confusion à la personne à qui on parle, comme si on disait crûment à une personne: Vous tombâtes, il y a quelque temps,

25

dans un vilain fourbier, vous requies il y
 a quelques jours un grand affront, ou si en par-
 lant à une personne qui veut paroître jeune, on
 disoit. Qu'il y a long-tems qu'on la connoist ois
 5 à une femme qu'elle a un mauvais visage.

Une des choses qui choquent le plus la Bien-
 stance aussi bien que la Charité sont les injures.

C'est aussi ce que Notre Seigneur condamne
 très-expressément dans l'Evangile, elles ne doi-
 10 vent donc jamais se trouver dans la bouche d'un
 Chrétien, puisque même elles sont très-mescon-
 tes dans une personne qui a tant soit peu d'éduca-
 tion, on ne doit non plus jamais faire affront à
 qui que ce soit, & il n'est pas permis de rien faire
 15 ou de rien dire qui en puisse donner quelque oc-
 casion.

Un autre défaut qui n'est pas moins contraire
 à l'honnesteté & au respect qu'on doit au prochain
 est la raillerie qui se fait en se moquant de quel-
 20 qu'un sur quelque vice ou quelque défaut
 qu'il a, ou en le contrefaisant par gestes, car il n'y a pas beaucoup de différence en-
 tre raillerie de cette sorte & dire des injures
 si ce n'est que par une injure on attaque une per-
 25 sonne grossièrement & sans aucun ornement.

Cette sorte de raillerie est tout-à-fait indi-
 gne d'une personne bien née: elle blesse l'hon-
 nesteté & choque le prochain, c'est pourquoi il
 n'est jamais permis de faire des railleries

dans un vilain borbier; vous reçûtes, il y a quelques jours, un grand affront; ou si, en parlant à une personne qui veut paraître jeune, on disait qu'il y a longtemps qu'on la connaît; ou à une femme qu'elle a un mauvais visage.

5

Une des choses qui choquent le plus la bienséance, aussi bien que la charité, sont les injures. C'est aussi ce que Notre-Seigneur condamne très expressément dans l'Évangile : elles ne doivent donc jamais se trouver dans la bouche d'un Chrétien, puisque même elles sont très méchantes dans une personne qui a tant soit peu d'éducation. On ne doit non plus jamais faire affront à qui que ce soit : et il n'est pas permis de rien faire, ni de rien dire qui en puisse donner quelque occasion.

10

15

Un autre défaut, qui n'est pas moins contraire à l'honnêteté et au respect qu'on doit au prochain, est la raillerie, qui se fait en se moquant de quelqu'un sur quelque vice ou quelque défaut qu'il a, ou en le contrefaisant par gestes : car il n'y a pas beaucoup de différence entre railler de cette sorte et dire des injures, si ce n'est que par une injure on attaque une personne grossièrement, et sans aucun ornement.

20

25

Cette sorte de raillerie est tout à fait indigne d'une personne bien née : elle blesse l'honnêteté et choque le prochain. C'est pourquoi il n'est jamais permis de faire des railleries

qui attaquent les personnes de vantés ou mores-
tes.

5 Si il n'est pas permis de railler une per-
sonne sur quelque vice ou quelque défaut qui
est en elle, il l'est bien moins de le faire sur
des défauts naturels ou involontaires,
c'est une laideur & une bassesse d'esprit que de
le faire de railler par exemple quelqu'un sur
10 ce qu'il est ou borgne ou boiteux, ou bossu. Car
celui qui a ce défaut naturel n'en est pas la
cause, mais il est tout à fait méprisable de
railler quelqu'un de quelque disgrâce ou de
quelque infortune qui lui est arrivée, c'est le
15 langage tout à fait que d'oser ainsi insultez
à son malheur.

20 Lors cependant qu'on est raillé sur ses dé-
fautes, on doit toujours le prendre en bonne
part, & faire en sorte de ne pas témoigner
à l'excitieux qu'on s'en fasse de la peine, car
il est de l'honnêteté comme c'est une marque
de piété dans un homme de ne rien prendre
à vec gagein de ce qu'on lui dit, quelques
25 desagréables quoiqu'on injurieux qu'il puisse
être.

Il y a une autre espèce de raillerie qui
est permise & qui bien loing d'être contraire aux
30 Regles de l'honnêteté & de la bienséance,
c'est beaucoup le discourir & faire jouance à
la personne qui la met en usage. Cette raillerie

qui attaquent les personnes vivantes ou mortes.

S'il n'est pas permis de railler une personne sur quelque vice ou quelque défaut qui est en elle, il l'est bien moins de le faire sur des défauts naturels ou involontaires.

5

C'est une lâcheté et une bassesse d'esprit que de le faire; de railler, par exemple, quelqu'un sur ce qu'il est ou borgne, ou boiteux ou bossu; car celui qui a ce défaut naturel n'en est pas la cause. Mais il est tout à fait messéant de railler quelqu'un de quelque disgrâce, ou de quelque infortune qui lui est arrivée : c'est le choquer tout à fait, que d'oser ainsi insulter à son malheur.

10

15

Lors, cependant qu'on est raillé sur ses défauts, on doit toujours le prendre en bonne part, et faire en sorte de ne pas témoigner à l'extérieur qu'on s'en fasse de la peine; car il est de l'honnêteté comme c'est une marque de piété dans un homme de ne rien prendre avec chagrin de ce qu'on lui dit, quelque désagréable, choquant, ou injurieux qu'il puisse être.

20

Il y a une autre espèce de raillerie qui est permise et qui, bien loin d'être contraire aux règles de l'honnêteté et de la bienséance, orne beaucoup le discours et fait honneur à la personne qui la met en usage. Cette raillerie

25

- est un discours enjoué & plein d'esprit qui exprime quelque chose d'agréable sans blessure personne ny l'honnesteté. Cette raillerie est tres innocente & peut beaucoup aider à dompter de l'agrement à la conversation, on doit cependant prendre garde qu'elle ne soit pas trop fréquente, & qu'on la sçache bien tourner, c'est pourquoy si on a l'esprit naturellement pesant, il faut s'en abstenir entièrement, sinon on donneroit lieu de se moquer de soy, & cette raillerie tant plattée, basse & mal reçue n'auroit pas la fin qu'elle doit avoir qui est de divertir les autres, & de faire amuser recevoir ce qu'on doit pour les recevoir.
- Pour bien railler de cette maniere, il ne faut point faire le folâtre, ny rien de tout sans aucun sujet, ny dire q'aucun petites pointes plattées, basses & communes, mais il faut que ce que l'on dit ait quelque chose de brillant & de relevé & qu'il ait rapport à la qualité de personnes qui parlent & qui sont contées, & qu'on le dise à propos.

est un discours enjoué et plein d'esprit, qui exprime quelque chose d'agréable, sans blesser personne ni l'honnêteté. Cette raillerie est très innocente et peut beaucoup aider à donner de l'agrément à la conversation. On doit cependant prendre garde qu'elle ne soit pas trop fréquente et qu'on la sache bien tourner. C'est pourquoi, si on a l'esprit naturellement pesant, il faut s'en abstenir entièrement, sinon on donnerait lieu de se moquer de soi, et cette raillerie tant plate, basse et mal reçue, n'aurait pas la fin qu'elle doit avoir, qui est de divertir les autres, et de faire mieux recevoir ce qu'on doit pour les récréer. 5 10

Pour bien railler de cette manière, il ne faut point faire le folâtre, ni rire de tout sans aucun sujet, ni dire quelques petites pointes plates, basses et communes; mais il faut que ce que l'on dit ait quelque chose de brillant et de relevé et qu'il ait rapport à la qualité des personnes qui parlent et qui écoutent et qu'on le dise à propos. 15 20

§ 4.

Des fautes qu'on commet contre la Bien-
séance en parlant inconsiderément, lege-
rement ou inutilement.

- 5 **P**arler inconsiderément, c'est
parler sans discretion, sans con-
duite, & sans faire attention à
ce qu'on a à dire pour ne pas
tomber dans ce défaut, le
- 10 Sage nous avertit d'être fort attentif
à nos paroles, de peur, dit-il, que nous
ne deshonoriions nostre ame. Ecclesi.
19. v.
38.
- 15 En effet on n'a point d'estime pour un homme
qui parle indiscretement, & c'est pour ce sujet que
nous devons bien prendre garde de ne l'a dire
du même Sage de n'estre pas prompt de la
langue. Car la raison pour laquelle on parle
4. v.
34.
- 20 souvent mal à propos & sans conduite, est
parce qu'on dit les choses sans y avoir pensé
serieusement, c'est ce qui fait que le même
Sage sçavant bien les mauvais effets de
ce vice s'adresse à Dieu pour ne se point
abandonner à la legereté indiscrete de sa langue, &
il l'en conjure en lui représentant sa puissance, Ch. 25.
v. 1. &
- 25 & la bonté qu'il a pour lui, comme son Dieu & son

§ 4

Des fautes qu'on commet contre la Bien-
séance en parlant inconsidérément, légè-
rement ou inutilement.

Parler inconsidérément, c'est 5
parler sans discrétion, sans con-
duite et sans faire attention à
ce qu'on a à dire. Pour ne pas
tomber dans ce défaut, le
Sage nous avertit d'être fort attentifs 10
à nos paroles, de peur, dit-il, que nous
ne déshonorions notre âme.

En effet, on n'a point d'estime pour un homme
qui parle indiscrètement, et c'est pour ce sujet que 15
nous devons bien prendre garde, selon l'avis
du même Sage, de n'être pas prompts de la
langue, car la raison pour laquelle on parle
souvent mal à propos et sans conduite, est
parce qu'on dit les choses sans y avoir pensé
sérieusement. C'est ce qui fait que le même 20
Sage, sachant bien les mauvais effets de
ce vice, s'adresse à Dieu pour ne le point
abandonner à la légèreté indiscrète de sa langue et
il l'en conjure en lui représentant sa puissance
et la bonté qu'il a pour lui, comme son père et 25

le Maistre de sa Vie.

Il faut donc pour parler avec discretion
 & avec prudence ne jamais parler qu'on n'ait
 bien pensé à ce qu'on a à dire, il ne faut pas
 5 dire tout ce qu'on pense, mais il faut se con-
 Ecclii. duire en beaucoup de chose selon l'avis du Sa-
 32. y. 12. ge comme si on les ignoroit. On peut dire le mè-
 Cap. 5. me Sage, si on a de l'intelligence sur quelques
 v. 14. chose qu'on veuille dire ou que quelqu'un dise,
 10 parler ou répondre à propos si on en doit met-
 tre sa main sur sa bouche, c'est à dire qu'on doit
 se taire de peur qu'on ne soit surpris dans une
 parole indiscrete ou qu'on ne tombe dans la con-
 fusion.

Il faut aussi pour parler prudemment ob-
 15 server le temps auquel il est à propos ou de
 parler ou de tenir dans le silence, car c'est
 estre bien imprudent & léger, dit le Sage, de
 contredire point le temps, & de parler lors
 20 que la seule envie qu'on a de parler nous
 porte.

Il faut aussi selon Saint Paul que tou-
 Coloss. tes les paroles qu'on dit soient tellement ac-
 Cap. 4. v. 6. compagnées de grace & assaisonnées de sel,
 25 qu'on n'en dise pas une seule qu'on ne sçache pour-
 quoy & comment on la dit.

Il faut enfin selon l'avis du Sage ap-
 Ecclii. prendre avant que de parler, & ainsi ne ja-
 Cap. 18. v. 13. mais parler d'une chose qu'on ne sçache bien

le maître de sa vie.

Il faut donc, pour parler avec discrétion et avec prudence, ne jamais parler qu'on n'ait bien pensé à ce qu'on a à dire; il ne faut pas dire tout ce qu'on pense, mais il faut se conduire, en beaucoup de choses, selon l'avis du Sage, comme si on les ignorait. On peut, dit le même Sage, si on a de l'intelligence sur quelque chose qu'on veuille dire, ou que quelqu'un dise, parler ou répondre à propos, sinon, on doit mettre sa main sur sa bouche. C'est-à-dire qu'on doit se taire, de peur qu'on ne soit surpris dans une parole indiscrete ou qu'on ne tombe dans la confusion. 5 10

Il faut aussi, pour parler prudemment, observer le temps auquel il est à propos ou de parler, ou de tenir dans le silence: car c'est être bien imprudent et léger, dit le Sage, de n'observer point le temps et de parler lorsque la seule envie qu'on a de parler nous y porte. 15 20

Il faut aussi, selon saint Paul, que toutes les paroles qu'on dit, soient tellement accompagnées de grâce, et assaisonnées de sel, qu'on n'en dise pas une seule, qu'on ne sache pour-quoi et comment on la dit. 25

Il faut enfin, selon l'avis du Sage, apprendre avant que de parler, et ainsi ne jamais parler d'une chose qu'on ne sache bien,

Et dire ce qu'on a à dire avec tant de sagesse Ecclii:
 Et d'humilité, qu'on se rende aimable par ses pa- cap. 29
 roles. 7. 32.

5 Lors que quelqu'un dit ou fait quelque chose
 qui n'est pas à dire, si on s'apperoit que la per-
 sonne qui a parlé l'a fait par surprise, & qu'elle
 en est humiliée en faisant reflexion sur elle-même
 & sur ce qu'elle a dit, il n'y faut pas faire
 semblant de s'en estre apperçu, & si celui qui l'a
 10 dit ou fait en demande excuse, il est de la pen-
 dence & de la charité d'interpréter favorablement
 la chose, & il faut estre bien éloigné de se me-
 quer de celui qui auroit avancé quelque chose
 qui paroistroit peu raisonnable, & encore moins
 15 le traiter avec mépris, il peut estre vray
 aussi qu'on n'a pas bien conçu sa pensée. Enfin il
 n'est jamais permis à un homme sage de faire
 de la confusion à qui que ce soit.

20 Il est aussi de la prudence lors que quel-
 qu'un dit des injures, de ne pas répondre, &
 de ne se pas mettre en devoir de se défen-
 dre, il vaut bien mieux prendre tout en jeu,
 & si un autre veut nous défendre, nous
 devons témoigner que nous ne sommes
 25 nullement choquez de ce qui a été dit, car en
 effet il est toujours d'un homme sage de ne se
 choquer de rien.

Le Sage pour faire connoistre en peu de
 mots qui sont ceux qui parlent avec sagesse

et dire ce qu'on a à dire avec tant de sagesse
et d'honnêteté, qu'on se rende aimable par ses pa-
roles.

Lorsque quelqu'un dit ou fait quelque chose
qui n'est pas à dire, si on s'aperçoit que la per- 5
sonne qui a parlé l'a fait par surprise, et qu'elle
en est humiliée, en faisant réflexion sur elle-mê-
me, et sur ce qu'elle a dit, il ne faut pas faire
semblant de s'en être aperçu; et si celui qui l'a
dit ou fait en demande excuse, il est de la pru- 10
dence et de la charité d'interpréter favorablement
la chose, et il faut être bien éloigné de se mo-
quer de celui qui aurait avancé quelque chose
qui paraîtrait peu raisonnable, et encore moins
le traiter avec mépris; il peut être vrai 15
aussi qu'on n'a pas bien conçu sa pensée. Enfin, il
n'est jamais permis à un homme sage, de faire
de la confusion à qui que ce soit.

Il est aussi de la prudence, lorsque quel- 20
qu'un dit des injures, de ne pas répondre et
de ne se pas mettre en devoir de se défen-
dre; il vaut bien mieux prendre tout en jeu;
et si un autre veut nous défendre, nous
devons témoigner que nous ne sommes
nullement choqués de ce qui a été dit. Car en 25
effet, il est toujours d'un homme sage de ne se
choquer de rien.

Le Sage, pour faire connaître en peu de
mots qui sont ceux qui parlent avec sagesse

Et avec prudence : Et qui sont ceux qui par-
 sent impunément dit admirablement que la
 Eccl. cœur des Insensés est dans leurs biceps, &
 Sap. 21. que la bousche des Sages dans leurs cœurs,
 V. 26. c'est à-dire que ceux qui n'ont pas de sens font
 5 commoistres à tout le monde par la multitude &
 l'inconsidération de leurs paroles tout ce qu'ils
 ont dans le cœur ; mais que ceux qui ont
 du sens & de la conduite sont tellement rete-
 nus & réservés à parler, qu'ils ne disent que
 ce qu'ils veulent bien dire & que ce qu'il est
 à propos qu'on sçache.

Lors qu'on est avec des personnes qui sont
 Eccl. plus âgées que nous, ou fort avancées
 15 32. V. en âge, il est de la Bienveillance de peu par-
 ler & de beaucoup écouter, on doit craindre
 de même lors qu'on est avec les Jeunes,
 c'est un avis que donne le Sage fort à pro-
 pos, il est aussi de l'innocence qu'un enfant
 20 lors qu'il est avec des personnes à qui il
 doit du respect, ne parle pas qu'on ne l'im-
 pose.

Ibid. V. Il faut bien se garder de dire ses secrets
 11. à tout le monde. C'est aussi un avis que
 Ch. 19. terepge. donne le Sage, ce seroit une grande impu-
 25 dence de le faire, mais il faut bien con-
 nuistres avant que d'en faire part à quelqu'un
 qu'elle est la personne à qui on veut les dire
 & être très-assuré qu'elle est capable d'un se-

et avec prudence, et qui sont ceux qui parlent imprudemment, dit admirablement : que le cœur des insensés est dans leur bouche, et que la bouche des sages dans leur cœur. C'est-à-dire que ceux qui n'ont pas de sens, font connaître à tout le monde, par la multitude et l'inconsidération de leurs paroles, tout ce qu'ils ont dans le cœur; mais que ceux qui ont du sens et de la conduite sont tellement retenus et réservés à parler, qu'ils ne disent que ce qu'ils veulent bien dire et que ce qu'il est à propos qu'on sache. 5 10

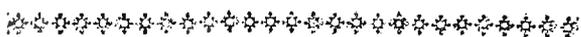
Lorsqu'on est avec des personnes qui sont plus âgées que nous, ou fort avancées en âge, il est de la bienséance de peu parler et de beaucoup écouter; on doit en user de même lorsqu'on est avec les Grands; c'est un avis que donne le Sage fort à propos. Il est aussi de l'honnêteté qu'un enfant, lorsqu'il est avec des personnes à qui il doit du respect, ne parle pas qu'on ne l'interroge. 15 20

Il faut bien se garder de dire ses secrets à tout le monde; c'est aussi un avis que donne le Sage, ce serait une grande imprudence de le faire; mais il faut bien connaître avant que d'en faire part à quelqu'un, quelle est la personne à qui on veut les dire, et être très assuré qu'elle est capable d'un se- 25

4 la bouche des sages *est* dans leur cœur.

vert, & qu'elle sera fidèle à le garder.

5 Ceux qui n'ont à dire que des nouvelles
des bagatelles & des sottises qui font des
grandes précludes & ne peuvent donner
aux autres le loisir de parler, seroient mieux
de se tenir dans le silence, car il vaut
beaucoup mieux passer pour silencieux que d'en-
tretiener une Compagnie de sottises & de niar-
series, ou d'avoir toujours quelque chose à
10 dire.



ARTICLE II.

De la maniere dont on doit parler des
personnes & des choses.

15

20

25

Il est très mal honneste de
parler sans cesse de soy
de faire des comparaisons
de sa conduite avec celle des
autres, de dire par exem-
ple. Pour moy je n'en use
pas ainsi, il ne fait pas
cela. Une personne de ma qua-
lité, &c. Ces sortes de dis-
cours sont importuns & indis-
crets, car il n'est jamais de faire
comparaison de soy avec les autres & des

cret, et qu'elle sera fidèle à le garder.

Ceux qui n'ont à dire que des nouvelles, des bagatelles et des sottises, qui font des grands préludes et ne peuvent donner aux autres le loisir de parler, feraient mieux de se tenir dans le silence; car il vaut beaucoup mieux passer pour silencieux, que d'entretenir une compagnie de sottises et de niaiseries, ou d'avoir toujours quelque chose à dire.

5

10

ARTICLE II

De la manière dont on doit parler des personnes et des choses.

Il est très malhonnête de parler sans cesse de soi, de faire des comparaisons de sa conduite avec celle des autres; de dire, par exemple : pour moi, je n'en use pas ainsi; il ne fait pas cela; une personne de ma qualité, etc. Ces sortes de discours sont importuns et indiscrets; car il n'est jamais séant de faire comparaison de soi avec les autres, et des

15

20

25

autres entr'eux, & ces sortes de comparaisons sont
 toujours odieuses.

Il y a des gens qui sont tellement pleins
 d'eux-mêmes, qu'ils entretiennent toujours ceux
 5 avec qui ils conversent de ce qu'ils ont fait &
 ce qu'ils font, & qu'on doit beaucoup estimer
 toutes leurs paroles & toutes leurs actions:
 Cette conduite dans les entretiens est très-incom-
 mode & beaucoup à charge aux autres.

Se vanter & parler avantageusement de
 soi, est une gosse qui gôze tout à fait la Bien-
 séance. C'est aussi une marque d'un petit esprit;
 & il est d'un homme sage de ne jamais parler
 de ce qui le regarde, si ce n'est pour répondre à
 15 ce qu'on lui demande, encore doit-il le faire
 avec beaucoup de modération, beaucoup de mod-
 estie & de retenue.

Lors qu'on raconte quelque gosse qu'on a fait
 ou qui s'est passé quand on étoit en la compa-
 20 gnie d'une personne d'une qualité beaucoup supé-
 rieure. Il est de fort mauvaise grace de
 parler en pluriel, & de dire par exemple. Nous
 allâmes, ou nous fîmes une telle gosse, il
 ne faut pas alors au se louer eux-mêmes
 25 parler de la gosse, mais il est de l'honnêteté de
 parler de la gosse comme si on ne devoit pas
 en de part & de dire: Monsieur fit une
 telle gosse, Monsieur alla en un tel endroit.

autres entre eux; ces sortes de comparaisons sont toujours odieuses.

Il y a des gens qui sont tellement pleins d'eux-mêmes, qu'ils entretiennent toujours ceux avec qui ils conversent de ce qu'ils ont fait, et ce qu'ils font, et qu'on doit beaucoup estimer toutes leurs paroles et toutes leurs actions. Cette conduite dans les entretiens est très incommode, et beaucoup à charge aux autres.

Se vanter et parler avantageusement de soi, est une chose qui choque tout à fait la bienséance; c'est aussi une marque d'un petit esprit : et il est d'un homme sage de ne jamais parler de ce qui le regarde, si ce n'est pour répondre à ce qu'on lui demande; encore doit-il le faire avec beaucoup de modération, beaucoup de modestie et de retenue.

Lorsqu'on raconte quelque chose qu'on a faite, ou qui s'est passée quand on était en la compagnie d'une personne d'une qualité beaucoup supérieure; il est de fort mauvaise grâce de parler en pluriel, et de dire par exemple : Nous allâmes, ou nous fîmes une telle chose; il ne faut pas alors, ni se louer, ni même parler de soi; mais il est de l'honnêteté de parler de la chose, comme si on n'y avait pas eu de part et de dire : Monsieur fit une telle chose; Monsieur alla en un tel endroit.

5 Lors aussi qu'un inférieur parle d'une ac-
 tion qu'une personne à qui il doit du respect a
 fait à son égard, il n'est pas à propos qu'il
 dise crûment Monsieur me dit cela, Mon-
 sieur me vient voir ; mais il faut user
 de ces termes ou de semblables manières de
 s'exprimer. Monsieur me fit l'honneur de
 me dire cela, Monsieur me fit l'honneur
 de me venir voir ou bien en s'adressant à
 10 cette personne, vous eussiez la bonté, vous
 me fîtes la grace de vous employer pour
 moy, &c.

L'honnêteté demande quand on a à parler
 des autres, qu'on en parle toujours d'une ma-
 15 nière à vantaguse, c'est pourquoi on ne doit
 jamais parler de qui que ce soit qu'on n'ay
 du bien à dire. Il n'y a personne, quelque
 méchant qu'il soit, dont on ne puisse dire
 du bien. Il ne seroit pas cependant s'ent de
 20 parler en bonne part d'une personne qui auroit
 fait quelque faute publique ou commis quelque
 infamie, il vaut mieux dans ces occasions
 garder le silence à son égard, & si d'autres
 en parlent, témoigner qu'on en a de la compas-
 25 sion.

Il faut aussi faire paroître dans ses dis-
 cours qu'on a de l'estime pour les autres ;
 c'est pourquoi il ne faut pas se contenter d'en
 parler à vantage ; mais on doit pren-

Lors aussi qu'un inférieur parle d'une action qu'une personne à qui il doit du respect, a fait à son égard, il n'est pas à propos qu'il dise crûment : Monsieur me dit cela, Monsieur me vint voir; mais il faut user 5
de ces termes, ou de semblables manières de s'exprimer : Monsieur me fit l'honneur de me dire cela; Monsieur me fit l'honneur de me venir voir; ou bien en s'adressant à cette personne : Vous eûtes la bonté, vous 10
me fîtes la grâce de vous employer pour moi, etc.

L'honnêteté demande, quand on a à parler des autres, qu'on en parle toujours d'une manière avantageuse; c'est pourquoi on ne doit 15
jamais parler de qui que ce soit, qu'on n'en ait du bien à dire. Il n'y a personne, quelque méchant qu'il soit, dont on ne puisse dire du bien. Il ne serait pas cependant séant de parler en bonne part d'une personne qui aurait 20
fait quelque faute publique, ou commis quelque infamie : il vaut mieux dans ces occasions garder le silence à son égard; et si d'autres en parlent, témoigner qu'on en a de la compassion. 25

Il faut aussi faire paraître dans ses discours, qu'on a de l'estime pour les autres; c'est pourquoi il ne faut pas se contenter d'en parler avec avantage; mais on doit pren-

des garde de ne le pas faire froidement, en
 cy disant quelque chose qui aille en leur hon-
 neur, de ne pas ajouter un : mais qui offre
 toute l'estime que ce qu'on a dit en pourroit
 donner.

5

Il faut toujours parler des personnes dont
 on s'entretient d'une manière respectueuse & avec
 des termes qui marquent beaucoup de diffé-
 rence pour elle, à moins que cette personne ne
 soit inférieure & encore en cette occasion doit-on
 se servir d'expressions honorables qui mar-
 quent qu'on a de la considération pour elle.

10

La bienséance ne permet pas lors qu'on
 veut appeler quelqu'un de l'appeler tout
 haut, ni sur un escalier ; ni par une
 fenestre, ce seroit aussi manquer au respect qu'on
 doit avoir pour les personnes avec qui on
 est, que d'user de cette liberté ; on doit ou
 envoyer quelqu'un pour chercher la personne dont
 on a besoin, ou l'aller chercher soi-même pour
 la faire venir.

15

20

Si on étoit en la compagnie d'une personne
 à qui on doit du respect & qu'elle eust besoin
 de quelqu'un, il ne faudroit pas souffrir
 qu'elle allast le chercher ; mais il seroit de
 l'honnêteté de lui rendre promptement ce ser-
 vice.

25

C'est une incivilité de demander à une per-
 sonne supérieure comment elle se porte quand on
 la

dre garde de ne le pas faire froidement, ou en disant quelque chose qui aille en leur honneur, de ne pas ajouter un : mais, qui ôte toute l'estime que ce qu'on a dit en pourrait donner.

5

Il faut toujours parler des personnes dont on s'entretient, d'une manière respectueuse, et avec des termes qui marquent beaucoup de différence pour elles, à moins que cette personne ne soit inférieure, et encore en cette occasion doit-on se servir d'expressions honnêtes, qui marquent qu'on a de la considération pour elle. 10

La bienséance ne permet pas, lorsqu'on veut appeler quelqu'un, de l'appeler tout haut, ni sur un escalier, ni par une fenêtre; ce serait aussi manquer au respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on est, que d'user de cette liberté : on doit ou envoyer quelqu'un, pour chercher la personne dont on a besoin, ou l'aller chercher soi-même, pour la faire venir. 15 20

Si on était en la compagnie d'une personne à qui on doit du respect, et qu'elle eût besoin de quelqu'un, il ne faudrait pas souffrir qu'elle allât le chercher; mais il serait de l'honnêteté de lui rendre promptement ce service. 25

C'est une incivilité de demander à une personne supérieure comment elle se porte, quand on

La santé à moins qu'elle ne soit malade ou incommode, cela n'est permis qu'à l'égard des personnes qui sont d'une condition égale ou inférieure.

5 Si on veut témoigner à quelqu'un à qui on doit beaucoup de respect. La joie qu'on a de sa santé il est à propos d'avoir que de lui parler de sa santé. De quelque Somestique comment elle se porte, & puis de lui dire d'une manière someste J'ay bien de la joie; 10 Monsieur, que vous soyez en parfaite santé.

Lors qu'on demande à quelqu'un comment il se porte, il doit répondre. Je me porte très-bien par la grâce de Dieu, disposé à vous rendre mes très-humbles respects, ou se servir de quelques expressions semblables que l'esprit pourra fournir. 15

La Bienveillance ne permet pas de se plaindre lors qu'on est en compagnie & qu'on a quelque peine & quelque incommodité, cela est à charge aux autres; & il semble quelques fois qu'on le fasse pour avoir lieu de prendre plus facilement ses aises. 20

Il y a des personnes qui lors qu'elles sont en compagnie ne parlent que de ce qu'elles aiment; & quelques fois au lieu de s'occuper de l'affection leur sera très singulière, si elles aiment un Chien, un Chat, un Oiseau ou quelque autre Bête; elles en feroient continuellement 25

la salue, à moins qu'elle ne soit malade ou incommodée; cela n'est permis qu'à l'égard des personnes qui sont d'une condition égale ou inférieure.

Si on veut témoigner à quelqu'un, à qui on doit beaucoup du respect, la joie qu'on a de sa santé, il est à propos, avant que de lui parler, de s'informer de quelque domestique, comment elle se porte, et puis de lui dire d'une manière honnête : J'ai bien de la joie, Monsieur, que vous soyez en parfaite santé. 5 10

Lorsqu'on demande à quelqu'un comment il se porte, il doit répondre : Je me porte très bien, par la grâce de Dieu, disposé à vous rendre mes très humbles respects, ou se servir de quelques expressions semblables que l'esprit pourra fournir. 15

La bienséance ne permet pas de se plaindre, lorsqu'on est en compagnie et qu'on a quelque peine et quelque incommodité : cela est à charge aux autres, et il semble quelquefois qu'on le fasse pour avoir lieu de prendre plus facilement ses aises. 20

Il y a des personnes qui, lorsqu'elles sont en compagnie, ne parlent que de ce qu'elles aiment, et quelquefois même des choses dont l'affection leur sera très singulière; si elles aiment un chien, un chat, un oiseau, ou quelque autre bête, elles en feront conti- 25

quellement le sujet de leur conversation, elles
 luy parleront même de temps en temps en
 présence des autres, & interromperont quelque
 fois pour cela le discours; Cela même
 5 empêche souvent de faire attention à ce que les
 autres disent. Toutes ces manières d'agir
 sont des marques de petitesse & de bassesse
 d'esprit; & sont très contraires aux Regles
 de la Bien-séance & aux respect qu'on doit avoir
 10 pour les personnes avec qui on converse, &
 elles ne sont pas supportables dans une per-
 sonne bien née, car ces sortes d'affections
 étant quelque fois de très bas il est très-imp-
 15 de les faire paroître avec tant d'éclat.

Il y a d'autres qui quand ils ont
 fait quelque voyage ou quelque affaire, ou
 quand il leur est arrivé quelque accident, soit
 qu'il soit agréable, soit qu'il soit fâcheux,
 20 ne cessent de parler de ce qui leur est ar-
 rivé ou de ce qu'ils ont vu ou entendu ou de
 ce qu'ils ont fait, il semble que quelque ces
 sortes de narrations leur plaisent, elles
 doivent aussi plaire à ceux qui les entendent;
 25 c'est une marque de l'amour qu'ils ont pour
 eux-mêmes, & de la complaisance qu'ils ont
 dans tout ce qu'ils font ou qui leur arrive.

nuellement le sujet de leur conversation; elles
 lui parleront même de temps en temps en
 présence des autres, et interrompront quelque-
 fois pour cela le discours; cela même les
 empêche souvent de faire attention à ce que les
 autres disent. Toutes ces manières d'agir
 sont des marques de petitesse et de bassesse
 d'esprit, et sont très contraires aux règles
 de la bienséance, et au respect qu'on doit avoir
 pour les personnes avec qui on converse, et
 elles ne sont pas supportables dans une per-
 sonne bien née; car ces sortes d'affections
 étant quelque chose de bien bas, il est très mes-
 séant d'en témoigner tant de contentement, et
 de les faire paraître avec tant d'éclat.

Il y en a d'autres, qui quand ils ont
 fait quelque voyage ou quelque affaire, ou
 quand il leur est arrivé quelque accident, soit
 qu'il soit agréable, soit qu'il soit fâcheux,
 ne cessent de parler de ce qui leur est ar-
 rivé, ou de ce qu'ils ont vu ou entendu, ou de
 ce qu'ils ont fait; il semble que parce que ces
 sortes de narrations leur plaisent, elles
 doivent aussi plaire à ceux qui les entendent;
 c'est une marque de l'amour qu'ils ont pour
 eux-mêmes, et de la complaisance qu'ils ont
 dans tout ce qu'ils font, ou qui leur arrive.

ARTICLE III.

De plusieurs différentes manieres
de parler.



prendre.

5 *L* a bieu des différen-
tes manieres de parler
qui expriment en nous plu-
sieurs différentes passions,
& inclinations, ces manieres
10 de parler sont; louer: flat-
ter; interroger, répondre;
contredire, dire soy à soy;
disputer, interrompre & re-

§ I.

15 De ce que la Bienfiance prescrit touchant
les loüanges & la flatterie.



20 *L* est toujours de très-mau-
vaise grace à une personne de
se louer soy même, & de se
vanter, cela n'est pas sçant à
un Chretien qui en doit se faire
25 ij

ARTICLE III

De plusieurs différentes manières
de parler.

Il y a bien des différen-
tes manières de parler, 5
qui expriment en nous plu-
sieurs différentes passions
et inclinations. Ces manières
de parler sont : louer, flat-
ter, interroger, répondre, 10
contredire, dire son avis,
disputer, interrompre et re-
prendre.

§ I

De ce que la Bienséance prescrit touchant 15
les louanges et la flatterie.

Il est toujours de très mau-
vaise grâce à une personne de
se louer soi-même et de se
vanter; cela n'est pas séant à 20
un Chrétien, qui ne doit se faire

14 § I; les deux autres paragraphes annoncés par l'énumération ci-dessus deviennent les ARTICLE IV (p. 215) et ARTICLE V (p. 219).

connoître que par sa conduite; ainsi il faut
 qu'il ne ait en lui que ces actions qui
 parlent, mais pour ce qui est de la bouche,
 elle ne doit jamais parler de son en
 5 en bien, ni en mal.

Lors qu'on est loué, il ne faut pas en té-
 moigner de la joie; c'est une marque qu'on
 aime à être flatté, mais il faut s'excuser
 humblement en disant par exemple; vous me
 10 faites de la confusion, je ne fais que mon de-
 voir, &c. Il seroit encore mieux & plus sage
 de ne rien dire & de rompre le discours, ce
 qui ne sera pas une incivilité, que si c'est une
 personne beaucoup supérieure qui vous loue, il
 15 faut la saluer humblement comme pour la re-
 mercier & se tenir dans la modestie sans lui
 répondre, car votre réponse seroit un manque
 de respect.]

Lors qu'on entend louer quelqu'un, il est de
 20 la bienséance d'ajouter à ce qu'on en dit ou
 tout au moins de applaudir, il faut bien se
 garder alors de faire comparaison de cette per-
 sonne avec un autre.

Il ne faut jamais louer personne extraor-
 25 dinairement, mais il est de la bienséance de
 le faire toujours sans exagération & sans aucune
 comparaison, il faut aussi éviter la précaution
 de ne pas louer quelqu'un en présence de ses
 ennemis.

connaître que par sa conduite; ainsi il faut qu'il n'y ait en lui que ses actions qui parlent ; mais pour ce qui est de la bouche, elle ne doit jamais parler de soi, ni en bien ni en mal.

5

Lorsqu'on est loué, il ne faut pas en témoigner de la joie, c'est une marque qu'on aime à être flatté; mais il faut s'excuser honnêtement, en disant, par exemple : Vous me faites de la confusion; je ne fais que mon devoir, etc. Il serait encore mieux et plus sage de ne rien dire, et de rompre le discours, ce qui ne sera pas une incivilité. Que si c'est une personne beaucoup supérieure qui vous loue, il faut la saluer honnêtement, comme pour la remercier, et se tenir dans la modestie, sans lui répondre, car votre réponse serait un manque de respect.

10

15

Lorsqu'on entend louer quelqu'un, il est de la bienséance d'ajouter à ce qu'on en dit, ou tout au moins d'y applaudir; il faut bien se garder alors de faire comparaison de cette personne avec un autre.

20

Il ne faut jamais louer personne extraordinairement, mais il est de la bienséance de le faire toujours sans exagération, et sans aucune comparaison; il faut aussi avoir la précaution de ne pas louer quelqu'un en présence de ses ennemis.

25

213
 Chricienne.
 C'est force qu'on est en compaignie ou a quelcune
 occasion de force. Et force se prend en deux manieres
 pour dire que ce soit volontairement & a desir
 de force qu'on est en quelcune occasion de force
 ou sans par trop appauidir. And sonner qu'on
 sans sans, mais il est de sonner de
 5
 10
 15
 20
 25

Si, lorsqu'on est en compagnie, on a quelque occasion de louer ses proches, on peut le faire, pourvu que ce soit sobrement et avec modération. Lorsqu'on en loue quelqu'un devant nous, il ne faut pas trop applaudir aux louanges qu'on leur donne, mais il est de l'honnêteté de témoigner sa reconnaissance à celui qui aura loué.

5

Lorsqu'on fait un présent à quelqu'un, il est contre la bienséance de le louer et d'en faire de grands éloges, comme pour engager la personne à qui on le fait à en avoir plus de reconnaissance. Si cependant d'autres le louent, il faut témoigner qu'on souhaiterait qu'il fût plus beau, et plus digne du mérite de la personne à qui on le présente, mais il est tout à fait incivil de faire ressouvenir quelqu'un d'un bien qu'on lui a fait, car il semble que ce soit pour lui en faire reproche.

10

15

Il est au contraire de l'honnêteté de témoigner de l'estime d'un présent qu'on reçoit : et il n'est pas séant de le cacher aussitôt; c'est une grande faute d'y trouver à redire, particulièrement devant celui qui le fait; une personne qui en use ainsi, mérite qu'on ne lui en fasse jamais.

20

25

Lorsqu'on montre à quelqu'un, ou à une compagnie, quelque chose qui mérite d'être estimé, il n'est pas séant de faire de grandes admirations, et d'y donner des louanges extra-

ordinairement comme font quelques uns, ce seroit téméraire qu'on a une basse complaisance pour la personne à qui la chose appartient, ou qu'on n'a jamais rien dit ou qu'on ne s'entend pas à la valeur des choses, il ne faut pas cependant être tout-à-fait indifférent quand la chose est inestimable, car on doit en cela être en même temps modeste & équitable, si c'est à une compagnie qu'on montre quelque chose il n'est pas à propos de se presser de la louer le premier, mais il faut attendre que la personne la plus qualifiée de la compagnie ait dit son sentiment & puis sur approuver d'une manière honnête & délicate, à moins que cette personne ne demande d'abord nostre sentiment, car alors il est de sa bienséance de le dire simplement sans rien exagérer.

On en doit user de même dans toutes les occasions dans lesquelles on est obligé d'estimer quelque chose ou quelque action, mais sans y employer de grandes exclamations & écriant à tout ce que l'on voit. Ce que cela est beau, & que cela est admirable, particulièrement si c'est en présence d'une personne à qui on doit beaucoup de respect & avant que cette personne en ait jugé, ce seroit trop s'en faire à croire & manquer de respect.

Flatter, c'est dire du bien de quelqu'un lors

ordinaires, comme font quelques-uns; ce serait témoigner qu'on a une basse complaisance pour la personne à qui la chose appartient, ou qu'on n'a jamais rien vu, ou qu'on ne s'entend pas à la valeur des choses. Il ne faut pas cependant être tout à fait indifférent quand la chose est inestimable, car on doit en cela être en même temps modeste et équitable. Si c'est à une compagnie qu'on montre quelque chose, il n'est pas à propos de se presser de la louer le premier, mais il faut attendre que la personne la plus qualifiée de la compagnie ait dit son sentiment, et puis lui applaudir d'une manière honnête et déférente, à moins que cette personne ne demande d'abord notre sentiment; car alors il est de la bienséance de le dire simplement, sans rien exagérer.

On en doit user de même dans toutes les occasions dans lesquelles on est obligé d'estimer quelque chose, ou quelque action; mais sans y employer de grandes exclamations, s'écriant à tout ce que l'on voit : Ho que cela est beau! ho que cela est admirable! particulièrement si c'est en présence d'une personne à qui on doit beaucoup de respect, et avant que cette personne en ait jugé; ce serait trop s'en faire accroire et manquer de respect.

Flatter, c'est dire du bien de quelqu'un lors-

qu'il n'y en a point de sujet en dire beau-
 coup plus qu'il n'y en a par une pure com-
 plaisance, ou pour son propre interest. C'est une
 légèreté que d'en user ainsi; & il est toujours
 5 desavantageux à celui qui est flatté de les
 permettre, car il donne à connoître qu'il a
 peu d'esprit & beaucoup de présomption de souf-
 frir qu'on le loue pour des choses qu'il ne
 peut ni mériter ni raisonnablement
 10 & attribuer.

ARTICLE IV.

De la maniere d'interroger, de s'informer
 de reprendre & de dire son sentiment

15  C'est une grande incivilité d'in-
 terroger & de faire des ques-
 tions à une personne pour qui
 on doit avoir de la considéra-
 tion. & même à quelque per-
 sonne que ce soit, à moins qu'elle ne nous
 20 soit beaucoup inférieure, & qu'elle dépende des
 nous, ou qu'on ne soit obligé de le faire
 parler, & en ce cas on doit le faire d'une
 manière fort honneste avec beaucoup de
 25 considération.
 Lors qu'on veut sçavoir quelque chose

qu'il n'y en a point de sujet, ou en dire beaucoup plus qu'il n'y en a, par une pure complaisance, ou pour son propre intérêt. C'est une lâcheté d'en user ainsi, et il est toujours désavantageux à celui qui est flatté de le permettre, car il donne à connaître qu'il a peu d'esprit et beaucoup de présomption, de souffrir qu'on le loue, pour des choses qu'il ne peut, ni chrétiennement, ni raisonnablement s'attribuer.

5

10

ARTICLE IV

De la manière d'interroger, de s'informer, de reprendre, et de dire son sentiment.

C'est une grande incivilité d'interroger et de faire des questions à une personne pour qui on doit avoir de la considération, et même à quelque personne que ce soit, à moins qu'elle ne nous soit beaucoup inférieure, et qu'elle dépende de nous, ou qu'on ne soit obligé de le faire parler; et en ce cas, on doit le faire d'une manière fort honnête avec beaucoup de circonspection.

15

20

Lorsqu'on veut savoir quelque chose

25

D'une personne à qui on doit du respect, il est de la bienséance de luy parler de manière qu'elle soit obligée de répondre à ce qu'on luy demande sans cependant l'interroger, si on veut sçavoir par exemple si une personne ira en campagne ou en quelque endroit, il seroit très incivil & contre le respect de luy dire. Irez vous Monsieur à la campagne, cela est soûvant & trop familier, mais il faudroit se servir de semblables façons de parler vous irez sans doute à la campagne, ou en un tel endroit. Cette manière de tourner la chose n'a rien d'offensant que la curiosité qu'on excuse quand elle est respectueuse.

C'est aussi une incivilité en parlant à une personne de luy dire. Vous m'entendez bien? M'entendez vous bien? Je ne sçay si je m'explique bien, &c. Il faut sans user de toutes ces façons de parler pour s'entretenir son discours.

Quand on entre dans une compagnie, il est fort mal-joué de s'informer de ce qu'on y dit. Ces sortes d'informations sont trop familières, & sont d'une personne qui ne sçait pas vivre, il faut se contenter quand on est assis d'écouter celui qui parle & d'entrer à propos dans la conversation.

Il ne faut pas non plus dans la conversation s'informer ou vouloir sçavoir d'une personne que.

d'une personne à qui on doit du respect, il est de la bienséance de lui parler, de manière qu'elle soit obligée de répondre à ce qu'un lui demande, sans cependant l'interroger.

Si on veut savoir, par exemple, si une personne ira en campagne, ou en quelque endroit, il serait très incivil et contre le respect, de lui dire : Irez-vous, Monsieur, à la campagne?

Cela est choquant et trop familier; mais il faudrait se servir de semblables façons de parler : Vous irez sans doute à la campagne, ou en un tel endroit? Cette manière de tourner la chose n'a rien d'offensant, que la curiosité, qu'on excuse, quand elle est respectueuse.

C'est aussi une incivilité, en parlant à une personne de lui dire : Vous m'entendez bien; M'entendez-vous bien? Je ne sais si je m'explique bien, etc. Il faut, sans user de toutes ces façons de parler, poursuivre son discours.

Quand on entre dans une compagnie, il est fort malhonnête de s'informer de ce qu'on y dit. Ces sortes d'informations sont trop familières, et sont d'une personne qui ne sait pas vivre : il faut se contenter, quand on est assis, d'écouter celui qui parle, et d'entrer à propos dans la conversation.

Il ne faut pas non plus, dans la conversation, s'informer ou vouloir savoir d'une personne, quel-

que honnestement qu'on le demande ou elle a esté
 d'où elle vient, ce qu'elle a fait ou ce qu'elle
 veut faire ; ces sortes de questions sont trop
 libres, & ne sont nullement permises, il ne faut
 5 point ordinairement s'informer de ce qui regarde
 les autres, à moins qu'on ait une particulière
 obligation de le faire pour sçavoir quelque chose
 qui regarde la personne qui s'informe ou qui a
 rapport à elle.

10 C'est une incivilité imprudente de pénétrer
 une personne qui interroge en répondant à ce qu'elle
 ait agité de parler, quand même on sçauvoit
 bien ce qu'elle veut dire.

15 C'est aussi une incivilité de répondre le premier
 à une personne à qui on doit du respect lors qu'elle
 demande quelque chose en présence d'autres person-
 nes qui sont au dessus de ses, quand même il
 ne s'agiroit que de choses communes & ordinaires.
 20 par exemple, si elle demandoit quelle heure il
 est on doit laisser répondre les personnes les plus
 considérables de la compagnie, à moins que celui
 qui interroge ne s'adresse à quelqu'un en particulier
 qui seroit alors obligé de répondre.

25 Il est très mal-honneste & peu respectueux,
 lors qu'on répond à quelqu'un, soit à ses parents,
 soit à d'autres de dire simplement ouy & non, il
 faut toujours y ajouter quelques termes d'hon-
 neur, & dire par exemple. Ouy Mon Père,
 ouy Monsieur, on doit cependant prendre garde

que honnêtement qu'on le demande, où elle a été, d'où elle vient, ce qu'elle a fait ou ce qu'elle veut faire; ces sortes de questions sont trop libres, et ne sont nullement permises : il ne faut point ordinairement s'informer de ce qui regarde les autres, à moins qu'on n'ait une particulière obligation de le faire, pour savoir quelque chose qui regarde la personne qui s'informe, ou qui a rapport à elle.

5

C'est une incivilité imprudente de prévenir une personne qui interroge, en répondant avant qu'elle ait achevé de parler, quand même on saurait bien ce qu'elle veut dire.

10

C'est aussi une incivilité de répondre le premier à une personne à qui on doit du respect, lorsqu'elle demande quelque chose en présence d'autres personnes qui sont au-dessus de soi, quand même il ne s'agirait que de choses communes et ordinaires; par exemple, si elle demandait quelle heure il est; on doit laisser répondre les personnes les plus considérables de la compagnie, à moins que celui qui interroge ne s'adresse à quelqu'un en particulier, qui serait alors obligé de répondre.

15

20

Il est très malhonnête et peu respectueux, lorsqu'on répond à quelqu'un, soit à ses parents, soit à d'autres, de dire simplement, oui et non; il faut toujours y ajouter quelques termes d'honneur, et dire, par exemple : Oui, mon Père; oui, Monsieur; on doit cependant prendre garde

25

de ne pas respecter trop souvent ces mots dans le discours, et qui seroit incommode & ennuyeux aux uns, & aux autres.

5 Lors qu'on répondant on est obligé de contre dire une personne pour qui on doit avoir de la considération, il n'est pas séant de le faire crûment on doit alors user de circonlocution en disant, Voulez vous me pardonner Monsieur, ou je vous demande pardon Monsieur, si j'ose dire que, &c.

10 Lors qu'on est en une compagnie ou on parle d'une affaire c'est une incivilité de dire son avis à moins qu'on ne le demande, particulièrement quand il y a des personnes supérieures.

15 Si on se rencontre dans une Compagnie où on doit dire son sentiment sur une affaire, il faut attendre à parler que son tour soit venu, & alors se découvrir en saluant la personne qui préside & le reste des Assistans, & puis dire simplement ce que l'on pense.

20 Lors qu'on dit son avis, on doit bien prendre garde de ne le pas soutenir avec opiniâtreté, car on ne doit pas tellement se prévaloir de sa pensée qu'on la croye incontestable, il seroit aussi très incivile de contester pour la faire valloir, car on ne doit pas si fort s'arrêter à son sentiment qu'on ne le soumette à celui des autres. On doit donc être bien éloigné de s'élever ou de se mettre en colère pour obliger les autres à suivre sa pensée, la passion n'étant pas

de ne pas répéter trop souvent ces mots dans le discours, ce qui serait incommode et ennuyeux aux uns et aux autres.

Lorsqu'en répondant on est obligé de contredire une personne, pour qui on doit avoir de la considération, il n'est pas séant de le faire crûment; on doit alors user de circonlocution, en disant : Vous me pardonnerez, Monsieur; ou : Je vous demande pardon, Monsieur, si j'ose dire que, etc.

5

Lorsqu'on est en une compagnie où on parle d'une affaire, c'est une incivilité de dire son avis, à moins qu'on ne le demande, particulièrement quand il y a des personnes supérieures.

10

Si on se rencontre dans une compagnie où on doit dire son sentiment sur une affaire, il faut attendre à parler que son tour soit venu; et alors se découvrir en saluant la personne qui préside, et le reste des assistants, et puis dire simplement ce que l'on pense.

15

Lorsqu'on dit son avis on doit bien prendre garde de ne le pas soutenir avec opiniâtreté; car on ne doit pas tellement se prévaloir de sa pensée, qu'on la croie incontestable. Il serait aussi très messéant de contester pour la faire valoir, car on ne doit pas si fort s'arrêter à son sentiment, qu'on ne le soumette à celui des autres. On doit donc être bien éloigné de s'échauffer, ou de se mettre en colère pour obliger les autres à suivre sa pensée : la passion n'étant pas

20

25

5 *est* *un* *me* *son* *ne* *ne* *sach*, dont une per-
 sonne puisse se servir pour faire croire que son
 sentiment est raisonnable, on ne doit jamais non
 plus blâmer les autres, ne mépriser ce qu'ils
 ont dit. Il est au contraire d'un homme de con-
 duit d'estimer & de louer le sentiment de & au-
 tres, & de dire simplement le sien, parce qu'on le
 demande.

ARTICLE V.

10 De ce que la Bienveillance permet ou ne per-
 met pas à l'égard de disputer, d'inter-
 rompre & de répondre.



15 *S*aint Paul a écrit son Epi-
 tre à Timothée de ne point s'ar-
 2. v.
 14 rester à des disputes de paroles.
 Rien aussi n'est plus contraire
 aux Eglises de la Bienveillance,
 on doit dans cette vue selon le
 sentiment du même Apôtre, rejeter toutes les
 20 questions sottises & inutiles, parce qu'elles ne causent
 V. 22. que des disputes.

25 En effet si on veut empêcher une Glose, il
 faut en ôter les occasions & la raison qu'en don-
 ne Saint Paul, est que le Serviteur de Dieu
 V. 24. ne doit point contester.

Il faut donc bien prendre garde lors qu'on est

un moyen ni honnête, ni sage, dont une personne puisse se servir pour faire croire que son sentiment est raisonnable. On ne doit jamais non plus blâmer les autres, ni mépriser ce qu'ils on dit : il est au contraire d'un homme de conduite d'estimer et de louer le sentiment des autres, et de dire simplement le sien, parce qu'on le demande.

5

ARTICLE V

De ce que la Bienséance permet ou ne permet pas à l'égard de disputer, d'interrompre et de répondre 10

Saint Paul avertit son disciple Timothée, de ne point s'arrêter à des disputes de paroles; rien aussi n'est plus contraire aux règles de la bienséance : on doit dans cette vue, selon le sentiment du même Apôtre, rejeter toutes les questions sottes et inutiles, parce qu'elles ne causent que des disputes. 15 20

En effet, si on veut empêcher une chose, il faut en ôter les occasions; et la raison qu'en donne saint Paul, est, que le Serviteur de Dieu ne doit point contester. 25

Il faut donc bien prendre garde, lorsqu'on est

en Compagnie de ne se point opposer aux sentimens des autres, & de ne rien proposer qui soit capable d'exci- ter des disputes & des contestations, mais si les autres avancent quelque chose qui ne soit pas *Verax*, ou qui paroisse estre dit mal à propos, on peut proposer simplement sa pensèe, & avec tant de deference que ceux qui seront d'un sentiment contraire ne s'en fassent pas de peine. Si quelqu'un contredit nostre sentiment, nous devons témoigner que nous le soumettons volontiers au sien; à moins que le sien ne soit tout-à-fait contraire aux *Maximes Chrétiennes* & aux *Regles de l'Evangile*, car alors on seroit obligé de soutenir ce qu'on a avancé, mais on doit le faire d'une manière si douce & si respectueuse, que la personne que l'on contredit s'en offense, écoute volontiers nos raisons, & s'y rende, à moins qu'elle ne soit tout-à-fait entêtée & déraisonnable, car la parole douce, selon le sentiment du Sage, acquiert beaucoup d'amis, & adoucit les ennemis.

Si on se trouve avec une personne qui soit facile à prendre un sentiment contraire, la Bien-séance demande qu'on ne soit pas facile à dire son sentiment sur quelque chose, car comme dit fort bien le Sage. La promptitude à disputer allume le feu de la colère, & comme les grands parleurs sont plus sujets à soutenir opiniâtrement leur sentiment. Il faut s'abstenir d'en

Chap.
 18.
 13.

en compagnie, de ne se point opposer aux senti-
 ments des autres, et de ne rien proposer qui soit
 capable d'exciter des disputes et des contestations;
 mais si les autres avancent quelque chose qui ne
 soit pas vrai, ou qui parraisse être dit mal à
 propos, on peut proposer simplement sa pensée, et
 avec tant de déférence, que ceux qui seront d'un
 sentiment contraire, ne s'en fassent pas de peine. 5
 Si quelqu'un contredit notre sentiment, nous de-
 vons témoigner que nous le soumettons volon- 10
 tiers au sien, à moins que le sien ne soit tout à
 fait contraire aux maximes chrétiennes et aux
 règles de l'Évangile; car alors on serait obligé
 de soutenir ce qu'on a avancé, mais on doit le
 faire d'une manière si honteuse et si respectueuse, 15
 que la personne que l'on contredit, bien loin de s'en
 offenser, écoute volontiers nos raisons, et s'y
 rende à moins qu'elle ne soit tout à fait entêtée
 et déraisonnable; car la parole douce, selon le
 sentiment du Sage, acquiert beaucoup d'amis, et 20
 adoucit les ennemis.

Si on se trouve avec une personne qui soit
 facile à prendre un sentiment contraire, la bien-
 séance demande qu'on ne soit pas facile à dire
 son sentiment sur quelque chose; car, comme dit 25
 fort bien le Sage, la promptitude à disputer,
 allume le feu de la colère; et comme les grands
 parleurs sont plus sujets à soutenir opiniâ-
 trément leur sentiment, il faut, suivant l'a-

5 **On** du même Sage ne pàt disputer.
 avec un grand Parleur, pour ne pas mettre ^{cap. 3.}
 du Vanage de Bois dans son feu. ^{v. 4.} On doit
 sur tout prendre garde comme il le conseille
 encore de ne jamais contredire en aucune ma- ^{cap. 4.}
 niere la parole de Verité. C'est pourquoy si v. 30.
 on n'est pas bien instruit de quelques chose, on
 doit toujours prendre le party de se taire
 & d'écouter led' autre.

10 **Lors** qu'on est dans une conversation où
 on dispute comme on fait ordinairement dans
 les Ecoles, il faut écouter avec attention
 ce que les autres disent; & si on est prié ou
 engagé de parler, on peut alors dire son sen-
 15 timent sur la question qui fait le sujet de la
 dispute, si cependant on ne l'entend pas, on
 ne doit pas avoir honte de s'excuser, de
 parler.

20 **Si** on croit que l'opinion que l'on a proposée
 est véritable, on doit la soutenir, mais il
 faut que ce soit avec une telle modération,
 que celui avec qui on dispute cède sans peine
 si les raisons que les autres alleguent font
 connoître qu'on a tort, on ne doit pas s'opi-
 25 niater à soutenir une incertaine cause, mais
 on doit de bonne grâce se condamner le pre-
 mier, c'est le moyen d'en sortir avec hon-
 neur.

Lors qu'on est ainsi dans la dispute,

vis du même Sage ne pas disputer
avec un grand parleur, pour ne pas mettre
davantage de bois dans son feu. On doit
surtout prendre garde, comme il le conseille
encore, de ne jamais contredire en aucune ma- 5
nière la parole de vérité. C'est pourquoi, si
on n'est pas bien instruit de quelque chose, on
doit toujours prendre le parti de se taire
et d'écouter les autres.

Lorsqu'on est dans une conversation où 10
en dispute, comme on fait ordinairement dans
les écoles, il faut écouter avec attention
ce que les autres disent; et si on est prié ou
engagé de parler, on peut alors dire son sen-
timent sur la question qui fait le sujet de la 15
dispute; si cependant on ne l'entend pas, on
ne doit pas avoir honte de s'excuser de
parler.

Si on croit que l'opinion que l'on a proposée
est véritable, on doit la soutenir, mais il 20
faut que ce soit avec une telle modération,
que celui avec qui on dispute cède sans peine.
Si les raisons que les autres allèguent font
connaître qu'on a tort, on ne doit pas s'opi-
niâtrer à soutenir une méchante cause; mais 25
on doit de bonne grâce se condamner le pre-
mier; c'est le moyen d'en sortir avec hon-
neur.

Lorsqu'on est ainsi dans la dispute,

Il ne faut pas vouloir l'emporter il suffit de proposer son sentiment & de l'appuyer de bonnes raisons, & l'on doit avoir cette condescendance pour les autres de sui-
 5
 10
 15
 20
 25

ivre lors qu'ils sont en plus grand nombre. Il n'est pas bien sçavoir de contredire personne à moins que ce ne soit quelqu'un qui soit beaucoup au dessus de soy, qui dise
 10
 15
 20
 25

des choses hors de propos, & qu'on soit obligé à cause des conséquences de dire le contraire de ce qu'il a avancé, encore faudroit-il le faire avec tant de douceur, & d'honnesteté que celui qu'on reprend sût comme
 10
 15
 20
 25

forcé de s'en avoir que de la reconnaissance. Il est fort incivil d'interrompre une personne qui parle en demandant par exemple: Qui est celui-là? Qui est ce qui dit ou qui fait cela? Cette interruption est encore bien plus inhonneste lors que celui qui parle se sert de
 10
 15
 20
 25

nos condescendances. C'est aussi une incivilité fort choquante lors que quelqu'un fait le récit de quelque chose de l'interrompre pour dire mieux que luy, & ce n'est
 10
 15
 20
 25

est pas une moindre lors qu'un autre a commencé le récit d'une histoire de dire qu'on la sçait bien, qu'on sçait bien ce qu'il veut dire, & s'il en la raconte pas bien, c'est se moquer de luy, & luy donner sujet de beaucoup s'offenser, de

il ne faut pas vouloir l'emporter; il suffit de proposer son sentiment et de l'appuyer de bonnes raisons, et l'on doit avoir cette condescendance pour les autres, de suivre leur sentiment lorsqu'ils sont en plus grand nombre.

5

Il n'est pas bienséant de contredire personne, à moins que ce ne soit quelqu'un qui soit beaucoup au-dessous de soi, qui dise des choses hors de propos, et qu'on soit obligé, à cause des conséquences, de dire le contraire de ce qu'il a avancé; encore faudrait-il le faire avec tant de douceur et d'honnêteté, que celui qu'on reprend fût comme forcé de n'en avoir que de la reconnaissance.

10

15

Il est fort incivil d'interrompre une personne qui parle, en demandant, par exemple : Qui est celui-là? Qui est-ce qui dit ou qui fait cela? Cette interruption est encore bien plus malhonnête, lorsque celui qui parle se sert de mots couverts.

20

C'est aussi une incivilité fort choquante, lorsque quelqu'un fait le récit de quelque chose, de l'interrompre, pour dire mieux que lui; et ce n'en est pas une moindre, lorsqu'un autre a commencé le récit d'une histoire, de dire qu'on la sait bien, qu'on sait bien ce qu'il veut dire; et s'il ne la raconte pas bien, c'est se moquer de lui, et lui donner sujet de beaucoup s'offenser, de

25

sourire pour faire connaître que ce qu'il dit n'est pas ainsi; mais il est honteux de dire : Je gage que cela n'est pas. Cette manière de parler est tout à fait grossière et malhonnête, et ne peut venir que d'une personne mal élevée.

S'il arrive dans la conversation que quelqu'un s'abuse en parlant, il n'est permis à personne de lui faire connaître; comme si, par exemple, il prenait un homme ou une ville pour une autre, il faut attendre que celui qui parle se reprenne lui-même, ou donne occasion de parler sur ce sujet; il faut alors se détromper sans affectation de crainte de lui faire de la peine. 10

Si cependant il s'agit d'un fait, qu'on est obligé d'éclaircir pour l'intérêt de quelqu'un, on peut dire ce qui en est, pourvu qu'on le fasse d'une manière toujours honnête, et avec beaucoup de circonspection. 15

On doit se rendre fort attentif à ce que dit la personne qui nous parle, pour ne pas lui donner la peine de répéter deux fois une même chose; car ce serait une grande incivilité de dire, par exemple : Que dites-vous, Monsieur, je ne vous ai pas entendu? ou quelque autre chose semblable. 20 25

Lorsque quelqu'un en parlant a peine de trouver ses mots et qu'il hésite, il est tout à fait contre le respect et l'honnêteté de lui suggérer, ou ajouter les paroles qu'il ne dit pas

12 se détromper ; lire : le détromper.

16 ce qui en est ; lire : ce qu'il en est.

bien ; il faut attendre qu'il le demande.

On ne doit pas se mêler de reprendre personne à moins qu'on n'y soit obligé, ou que la chose dont il s'agit ne soit de conséquence.

5 C'est une grande faute de s'enriger en critique & en Censeur public, on doit bien juger de tout le monde ; & ne se point mettre en peine des actions des autres, à moins qu'on ne soit chargé de leur conduite, & qu'on ne soit obligé de les instruire & de les porter au bien.

10 Lors cependant qu'on est à l'école, on reçoit par quelqu'un il est de la Bienveillance de le bien recevoir, & d'en témoigner beaucoup de reconnaissance, plus on en témoignera ; plus on sera Chrétien, & plus on en sera estimé.

20 S'il arrive qu'on soit injurié par quelqu'un, il est d'un homme sage de ne s'en pas faire de la peine, bien loin de vouloir se défendre, on ne doit rien répondre du tout, c'est la marque d'un esprit bas & lâche de ne pouvoir souffrir une injure ; il est du devoir d'une Ame Chrétienne de n'en témoigner aucun ressentiment, & en effet de n'en avoir

25 Eccl. point, c'est l'avis que nous donne le Sage ;
io. v. 6. d'oublier toutes les injures que nous recevons de nostre prochain, & Jesus-Christ
Matth. veut que non seulement on pardonne à ses
3. v. 44. Ennemis, mais encore qu'on leur fasse du
bien

bien; il faut attendre qu'il le demande.

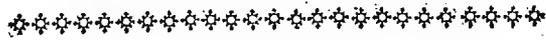
On ne doit pas se mêler de reprendre personne, à moins qu'on n'y soit obligé, ou que la chose dont il s'agit ne soit de conséquence.

C'est une grande faute de s'ériger en critique et en censeur public; on doit bien juger de tout le monde, et ne se point mettre en peine des actions des autres, à moins qu'on ne soit chargé de leur conduite et qu'on ne soit obligé de les instruire et de les porter au bien. 5 10

Lors cependant qu'on est averti ou repris par quelqu'un, il est de la bienséance de le bien recevoir, et d'en témoigner beaucoup de reconnaissance; plus on en témoignera, plus on sera chrétien, et plus on en sera estimé. 15

S'il arrive qu'on soit injurié par quelqu'un, il est d'un homme sage de ne s'en pas faire de la peine; bien loin de vouloir se défendre, on ne doit rien répondre du tout. C'est la marque d'un esprit bas et lâche de ne pouvoir souffrir une injure, il est du devoir d'une âme chrétienne de n'en témoigner aucun ressentiment et en effet de n'en avoir point. C'est l'avis que nous donne le Sage, d'oublier toutes les injures que nous recevons de notre prochain. Et Jésus-Christ veut que non seulement on pardonne à ses ennemis, mais encore qu'on leur fasse du 20 25

Si on quelque tort ou quelque déplaisir qu'on
 puisse en avoir reçu. Si quelqu'un veut pren-
 dre nostre defence, il faut sur témoignez
 qu'on n'en est nullement offensé.



ARTICLE VI.

Des Complimens & des mauvaises manieres
 de parler.



Il y a deux sortes de Com-
 plimens, les uns par lesquels
 nous exprimons quelque pas-
 sion, soit de conjouissance
 pour témoignez de la joye
 de quelque chose d'avanta-
 geux qui est arrivé à la per-
 sonne que nous rencontrons,
 ou que nous allons voir,
 soit de condolance par la
 quelle nous donnons à la personne à qui il
 est arrivé quelque chose de facheux des ma-
 qués de la douleur que nous en ressentons
 ou de remerciement en témoignants nostre recon-
 noissance pour les bienfaits que nous avons
 reçus de quelqu'un & l'obligation que nous
 sur en avons, sur protestants de nostre
 affection & fidelité à son service, on bien c'est une



bien, quelque tort ou quelque déplaisir qu'on puisse en avoir reçu. Si quelqu'un veut prendre notre défense, il faut lui témoigner qu'on n'est nullement offensé.

ARTICLE VI

5

Des Compliments et des mauvaises manières de parler.

Il y a deux sortes de compliments; les uns, par lesquels nous exprimons quelque passion, soit de conjouissance, pour témoigner de la joie de quelque chose d'avantageux, qui est arrivé à la personne que nous rencontrons, ou que nous allons voir; soit de condoléance, par laquelle nous donnons à la personne à qui il est arrivé quelque chose de fâcheux, des marques de la douleur que nous en ressentons; ou de remerciement, en témoignant notre reconnaissance, pour les bienfaits que nous avons reçus de quelqu'un, et l'obligation que nous lui en avons, lui protestant de notre affection et fidélité à son service; ou bien, c'est une

10
15
20
25

protestation que nous faisons à quelqu'un de
 nostre soumission à son égard & de nostre fide-
 lité à son service, c'est quelque fois aussi
 pour nous plaindre & pour témoigner nostre
 5 ressentiment de quelque tort qui nous a été
 fait, ces sortes de complimens doivent être
 faits d'une manière qui soit naturelle sans
 affectation, & sans qu'il paroisse qu'on les a
 étudiés, car alors la bouche parlant de l'abon-
 10 dance du cœur persuade bien mieux que tout
 ce que l'on pourroit dire avec préparation qui
 étant moins naturel ne sera jamais si bien
 reçu.

Une autre sorte de compliment est la louan-
 15 ge, celle cy demande beaucoup plus de
 circonspection & d'adresse que l'autre pour per-
 suader que l'on dit la vérité. Pour rendre
 cette sorte de compliment agréable, il faut
 que celui que nous louons soit persuadé
 20 que nous le sommes de son mérite, & alors
 le compliment sera sincère & obligant, il faut
 aussi prendre garde dans ces sortes de com-
 plimens de ne point élever les personnes à
 qui on les fait beaucoup au dessus de ce qu'el-
 25 les sont, & de ne pas faire de grandes ex-
 plications qui se détruisent elles-mêmes,
 il faut pour que cette sorte de compliment
 soient raisonnables qu'il y ait de la sincé-
 rité & de la vérité, en sorte que par la droi-

protestation que nous faisons à quelqu'un de
notre soumission à son égard, et de notre fidé-
lité à son service; c'est quelquefois aussi
pour nous plaindre, et pour témoigner notre
ressentiment de quelque tort qui nous a été
fait. Ces sortes de compliments doivent être
faits d'une manière qui soit naturelle, sans
affectation, et sans qu'il paraisse qu'on les a
étudiés; car alors la bouche parlant de l'abon-
dance du cœur, persuade bien mieux que tout
ce qu'on l'on pourrait dire avec préparation, qui
étant moins naturel, ne sera jamais si bien
reçu.

Une autre sorte de compliment, est la louan-
ge; celle-ci demande beaucoup plus de
circonspection et d'adresse que l'autre, pour per-
suader que l'on dit la vérité. Pour rendre
cette sorte de compliment agréable, il faut
que celui que nous louons soit persuadé
que nous le sommes de son mérite, et alors
le compliment sera sincère et obligeant; il faut
aussi prendre garde dans ces sortes de com-
pliments de ne point élever les personnes à
qui on les fait, beaucoup au-dessus de ce qu'el-
les sont, et de ne pas faire de grandes exa-
gérations qui se détruisent d'elles-mêmes;
il faut pour que cette sorte de compliments
soit raisonnable, qu'il y ait de la sincé-
rité et de la vérité; en sorte que par la droi-

tuer, la sagesse & la modération qui doivent
 toujours se rencontrer que la modestie ne
 soit point blessée, ne dans celui qui les
 dit, ne dans celui qui les reçoit. C'est
 5 pourquoi celui qui les exprime doit se sou-
 venir que quoy qu'il faille beaucoup estimer
 les autres, on doit cependant les louer peu
 & avec beaucoup de précaution & de retenue
 suivant l'avis du Sage qui nous dit avec Joan:
 10 raison qu'il ne faut louer personne avant la
 mort, car dans les louanges il y a tou-
 jours à craindre à l'égard de celui qui les donne
 qui ne manque de sincérité, & à l'égard de
 celui qui les reçoit, qu'il n'ey tire de la
 15 vanité. C'est pourquoi ces sortes de compli-
 mens doivent être rares, & ne doivent être
 faits qu'avec beaucoup de prudence & de cir-
 conspection.

Les Complimens pour être bons doivent
 20 être faits sans compliment, & les Ceremonies
 pour être agréables ne doivent point être
 exercez du naturel, ils doivent aussi être
 courts, & si on les fait à des personnes à qui
 l'on doit du respect, il se faut servir plustost
 25 de reuerences que de longs discours.

En répondant aux Complimens, il faut ob-
 server les mêmes Regles & ils sont faits sur
 des bienfaits reçus, on doit les diminuer
 non pas toutes fois tellement qu'ils ne paroissent

ture, la sagesse et la modération, qui doivent toujours s'y rencontrer, que la modestie ne soit point blessée, ni dans celui qui les dit, ni dans celui qui les reçoit. C'est pourquoi celui qui les exprime, doit se souvenir, que quoiqu'il faille beaucoup estimer les autres, on doit cependant les louer peu, et avec beaucoup de précaution et de retenue, suivant l'avis du Sage, qui nous dit avec raison, qu'il ne faut louer personne avant la mort, car dans les louanges il y a toujours à craindre, à l'égard de celui qui les donne, qui ne manque de sincérité; et à l'égard de celui qui les reçoit qu'il n'en tire de la vanité. C'est pourquoi ces sortes de compliments doivent être rares, et ne doivent être faits qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection.

Les compliments, pour être bons, doivent être faits sans compliment; et les cérémonies, pour être agréables, ne doivent point s'écarter du naturel; ils doivent aussi être courts, et si on les fait à des personnes à qui l'on doit du respect, il se faut servir plutôt de révérences que de longs discours.

En répondant aux compliments, il faut observer les mêmes règles; s'ils sont faits sur des bienfaits reçus, on doit les diminuer, non pas toutefois tellement qu'ils ne paraissent

plus rien, car il sembleroit que et seroit blas-
 mée l'estime qu'en fait celui qui les a reçus.
 On doit aussi s'abstenir de dire que l'on
 seroit la même grâce, ou qu'on rendroit le
 même service à toutes sortes de personnes, car
 ce seroit témoigner à celui à qui on a fait cette
 faveur qu'on n'a pas beaucoup de considération
 pour lui puisqu'on ne fait en sa faveur que
 ce qu'on seroit pour tout autre.

Lors qu'on parle, il ne faut jamais se ser-
 vir que de mots honnestes, ordinaires & in-
 elligibles, & propres au sujet dont on parle & non
 de termes particuliers & recherchés.

On doit particulièrement éviter les expres-
 sions impropres qui ne sont pas françoises & qui
 ne sont pas de la pureté de la langue, & quoy
 qu'il ne soit pas séant de se servir en parlant
 de termes & d'expressions trop étudiez il faut
 cependant éviter un certain françois corrompu que
 plusieurs personnes mettent souvent en usage sans
 de faire une assez grande attention à leur ma-
 nière de parler. Ce seroit par exemple fort mal
 parler de dire. Sortez et cheval de l'Ecurie,
 au lieu de dire : faites sortir ce cheval de
 l'Ecurie.

Lors qu'on raconte quelque histoire, ou qu'on
 rend compte de quelque commission, il faut s'ab-
 stenir de certains termes ridicules & tout-à-fait
 inutiles comme seroit, de dire et dit-il, ce dit-

plus rien, car il semblerait que ce serait blâ-
mer l'estime qu'en fait celui qui les a reçus.
On doit aussi s'abstenir de dire, que l'on
ferait la même grâce ou qu'on rendrait le
même service à toutes sortes de personnes, car
ce serait témoigner à celui à qui on a fait cette
faveur, qu'on n'a pas beaucoup de considération
pour lui, puisqu'on ne fait en sa faveur que
ce qu'on ferait pour tout autre. 5

Lorsqu'on parle, il ne faut jamais se ser-
vir que de mots honnêtes, ordinaires et intel-
ligibles, et propres au sujet dont on parle, et non
de termes particuliers et recherchés. 10

On doit particulièrement éviter les expres-
sions impropres, qui ne sont pas françaises, et qui
ne sont pas de la pureté de la langue, et quoi-
qu'il ne soit pas séant de se servir en parlant
de termes et d'expressions trop étudiées, il faut
cependant éviter un certain français corrompu, que
plusieurs personnes mettent souvent en usage, faute
de faire une assez grande attention à leur ma-
nière de parler. Ce serait, par exemple, fort mal
parler de dire : Sortez ce cheval de l'écurie;
il faut dire : Faites sortir ce cheval de
l'écurie. 15 20 25

Lorsqu'on raconte quelque histoire, ou qu'on
rend compte de quelque commission, il faut s'ab-
stenir de certains termes ridicules, et tout à fait
inutiles comme serait de dire : Ce dit-il; Ce dit-

elle. **Q**u'il ma dit comme ça, &c.

Il est incivil & même loquant de dire à une personne. Vous m'a vez manqué de parole, vous m'a vez trompé. Il est à propos de s'exprimer d'une autre manière qui soit plus honneste, en disant par exemple. Apparemment, ou vous ne vous estes pas sans doute souvenu Monsieur, ou peut estre que vous n'a vez pu faire ce que vous m'a vez fait esperer.

C'est aussi une grande incivilité après qu'une personne a parlé de dire : Si ce que vous dites est vray, nous sommes mal, si ce que Monsieur dit est vray, nous n'avons plus sujet de nous étonner que &c.

C'est un honneste démenti, il ne faut jamais témoigner qu'on doute de ce que dit un honneste homme, il est de l'honnesteté de dire selon ce que vous dites, nous sommes mal. Et que dit Monsieur fait voir que &c.

C'est encore une tres-mauvaise manière de parler de dire, vous vous moquez de dire cela, il n'est pas incivil de dire comme font quelques-uns par manière de compliment. Vous vous moquez de moy de me traiter de la sorte. Cette manière de parler est offensante, parce qu'on ne doit jamais imposer à un honneste homme de se moquer de vous, il faut donner ny autre tour à la

elle; Or ça; Il m'a dit comme ça, etc.

Il est incivil et même choquant de dire à une personne : Vous m'avez manqué de parole; Vous m'avez trompé. Il est à propos de s'exprimer d'une autre manière, qui soit plus honnête, en disant, par exemple : Apparemment, ou vous ne vous êtes pas sans doute souvenu, Monsieur, ou : Peut-être que vous n'avez pu faire ce que vous m'aviez fait espérer. 5

C'est aussi une grande incivilité, après qu'une personne a parlé, de dire : Si ce que vous dites est vrai, nous sommes mal; Si ce que Monsieur dit est vrai, nous n'avons plus sujet de nous étonner que, etc. 10

C'est un honnête démenti. Il ne faut jamais témoigner qu'on doute de ce que dit un honnête homme. Il est de l'honnêteté de dire : Selon ce que vous dites, nous sommes mal; Ce que dit Monsieur fait voir que, etc. 15 20

C'est encore une très mauvaise manière de parler de dire : Vous vous moquez de dire cela; il n'est pas mieux de dire comme font quelques-uns par manière de compliment : Vous vous moquez de moi, de me traiter de la sorte. Cette manière de parler est offensante, parce qu'on ne doit jamais imposer à un honnête homme de se moquer de nous : il faut donner un autre tour à la 25

période en cette manière : Ce serait se moquer de dire, etc.

Il n'est jamais permis de parler à personne d'une manière impérieuse, à moins qu'elle ne soit fort inférieure; ces manières de parler, qui ressentent la domination, ne sont pas supportables et ne peuvent être mises en usage par une personne qui a tant soit peu d'éducation. C'est pourquoi, au lieu de se servir de ces manières de parler, qui marquent un commandement : Allez; Venez; Faites cela; il est à propos d'user de circonlocutions, en disant, par exemple : Voudriez-vous bien aller? Trouveriez-vous à propos de dire? Je ne sais si vous trouveriez à propos. Oserai-je bien vous prier, Monsieur? Pourrai-je espérer cette grâce de vous? etc. A l'égard des personnes qui sont beaucoup inférieures, on pourrait leur dire honnêtement : Voudriez-vous bien me rendre ce service? Voudriez-vous bien me faire cette amitié? Vous m'obligerez de vous donner la peine, etc. Ce sont toutes manières de parler dont l'honnêteté demande qu'on se serve, à l'égard de ceux dont on peut avoir besoin.

5

10

15

20

25

 CHAPITRE VIII.

De la maniere de donner & de recevoir, & de se comporter quand on rencontre quelqu'un & quand on se chauffe.

5



10

Avant que de recevoir quelque chose lors qu'on est hors de Table, il faut faire la reverence, offer son grand baiser la main, & recevoir cette chose en la portant honnestement & sans precipita-

15

tion vers sa bouche comme si on la vouloit baiser; ne l'approchant cependant pas si pres de la bouche, mais en faisant seulement semblant.

20

Lors qu'on veut donner ou rendre quelque chose à d'autres, il faut la leur presenter promptement de peur de les faire attendre, puis la presenter comme en la baisant, ensuite l'ayant présentée baiser la main & faire la reverence; Il faut faire la même chose toutes les fois qu'on presente quelque chose, soit qu'on nous la demande ou non.

25

Lors qu'on veut donner ou prendre quelque chose, il est incivil d'avancer la main pardevant quelqu'un, par là libertement si c'est une per-

CHAPITRE VIII

De la manière de donner et de recevoir, et de se comporter quand on rencontre quelqu'un et quand on se chauffe.

Avant que de recevoir quelque chose, lorsqu'on est hors de table, il faut faire la révérence, ôter son gant, baiser la main et recevoir cette chose, en la portant honnêtement et sans précipitation vers sa bouche, comme si on la voulait baiser, ne l'approchant cependant pas si près de sa bouche, mais en faisant seulement semblant.

Lorsqu'on veut donner ou rendre quelque chose à d'autres, il faut la leur présenter promptement, de peur de les faire attendre, puis la présenter comme en la baisant, ensuite, l'ayant présentée, baiser la main et faire la révérence. Il faut faire la même chose toutes les fois qu'on présente quelque chose, soit qu'on nous la demande ou non.

Lorsqu'on veut donner ou prendre quelque chose, il est incivil d'avancer la main par devant quelqu'un, particulièrement si c'est une per-

5 **bonne poize** qui on doit a voir de la consideration
 & du respect, il faut toujours & donner & pren-
 dre par derrière tout ce qu'on donne tant à Table
 qu'aillieurs, à moins que cela ne puisse pas se
 10 faire sans incommoder quelqu'un, & quand on est
 obligé de donner & de recevoir quelque chose par
 devant un autre, il est de l'honnesteté de deman-
 der excuse à la personne par devant qui on la don-
 ne qu'on la reçoit, & luy en demander la permis-
 15 sion par quelque signe & parole de Civilité, di-
 sant par exemple. Monsieur avec vostre per-
 mission s'il vous plait. Monsieur je vous
 demande excuse, &c.

15 **Quand on presente quelque chose**, il est de la
 Bienfiance de la presenter de maniere qu'on la
 puisse prendre facilement par ou elle doit être prise
 ainsi lors qu'on presente à quelqu'un un couteau
 ou une cuillère. il faut tourner le manche du co-
 20 sté de celui qui le reçoit.

20 **Si quelqu'un de la Compagnie laisse tomber**
 quelque chose, la Civilité veut qu'on se presse
 de l'amasser avant luy, & de la luy rendre en-
 suite avec honnesteté, si on laisse soy-même tom-
 25 ber quelque chose, il faut l'amasser promptement
 sans souffrir qu'un autre se donne cette peine, & si
 d'autres ont été plus prompts que nous & nous
 la rendent, il faut ou les remercier honnestement ou
 leur demander excuse de la peine qu'on leur a
 donnée.

sonne pour qui on doit avoir de la considération et du respect : il faut toujours et donner et prendre par derrière tout ce qu'on donne, tant à table qu'ailleurs; à moins que cela ne puisse pas se faire sans incommoder quelqu'un. Et quand on est obligé de donner et de recevoir quelque chose par devant un autre, il est de l'honnêteté de demander excuse à la personne par devant qui on la donne qu'on la reçoit, et lui en demander la permission par quelque signe et parole de civilité, disant, par exemple : Monsieur, avec votre permission, s'il vous plaît; Monsieur, je vous demande excuse, etc. 5 10

Quand on présente quelque chose, il est de la bienséance de la présenter de manière qu'on la puisse prendre facilement par où elle doit être prise : ainsi lorsqu'on présente à quelqu'un un couteau ou une cuiller, il faut tourner le manche du côté de celui qui les reçoit. 15

Si quelqu'un de la compagnie laisse tomber quelque chose, la civilité veut qu'on se presse de l'amasser avant lui, et de la lui rendre ensuite avec honnêteté. Si on laisse soi-même tomber quelque chose, il faut l'amasser promptement, sans souffrir qu'un autre se donne cette peine; et si d'autres ont été plus prompts que nous, et nous la rendent, il faut ou les remercier honnêtement, en leur demandant excuse de la peine qu'on leur a donnée. 20 25

9 qu'on la reçoit ; lire : ou on la reçoit.

27 il faut ou les remercier ; lire : il faut les remercier.

28 demandant ; l'original porte ; demannant.

Lors que dans le Gemin on rencontra quel-
 que personne qui est distinguée ou par son employ
 ou par sa qualité, il est de la Bienfiance de
 la saluer fort honnestement sans se tourner
 beaucoup vers elle, à moins qu'on ne la
 connoisse particulièrement.

Sans Paris on ne salue ordinairement
 que les personnes qu'on connoist, & qui sont d'une
 qualité éminente & beaucoup élevée au dessus du
 commun comme sont les Princes & les Evêques
 il est néanmoins de l'honnesteté de rendre cet
 devoir aux Ecclesiastiques & aux Religieux

Il est incivil & même ridicule de regarder
 les personnes qui passent pour voir si elles
 saluent, il faut toujours prévenir les autres
 en cela aussi bien qu'en toute autre chose selon l'a-
 vis que donne Saint Paul, & c'est s'attacher
 de l'honneur que d'honorer les autres.

Lors que dans la rue on rencontre tête-à-
 tête quelque personne de qualité ou qui soit supe-
 rieure, il est à propos de se détourner un peu
 & de passer au dessous d'elle en se retirant
 du costé du ruisseau.

Si l'on a point de haut sur de bas,
 mais un Gemin uni, il faut passer à gauche
 de la personne qu'on rencontre & lui laisser la
 main droite libre, & quand elle passe il faut
 s'arrêter & la saluer avec respect & même un
 profond respect si sa qualité le demande.

Lorsque dans le chemin on rencontre quelque personne qui est distinguée, ou par son emploi, ou par sa qualité, il est de la bienséance de la saluer fort honnêtement, sans se tourner beaucoup vers elle, à moins qu'on ne la connaisse particulièrement.

5

Dans Paris, on ne salue ordinairement que les personnes qu'on connaît, et qui sont d'une qualité éminente, et beaucoup élevées au-dessus du commun, comme sont les Princes et les Evêques. Il est néanmoins de l'honnêteté de rendre ces devoirs aux Ecclésiastiques et aux Religieux.

10

Il est incivil et même ridicule de regarder les personnes qui passent, pour voir si elles saluent; il faut toujours prévenir les autres en cela, aussi bien qu'en toute autre chose, selon l'avis que donne saint Paul; et c'est s'attirer de l'honneur que d'honorer les autres.

15

Lorsque dans la rue on rencontre tête à tête quelque personne de qualité ou qui soit supérieure, il est à propos de se détourner un peu, et de passer au-dessous d'elle, en se retirant du côté du ruisseau.

20

S'il n'y a point de haut ni de bas, mais un chemin uni, il faut passer à gauche de la personne qu'on rencontre, et lui laisser la main droite libre, et quand elle passe, il faut s'arrêter et la saluer avec respect, et même un profond respect, si sa qualité le demande.

25

Si c'est à une porte ou à un lieu étroit qu'on rencontre cette personne il faut s'arrêter tout court si on le peut afin de la laisser passer & si il faut ouvrir une porte, relever une tapisserie, en ôter quelque chose qui empêche la liberté du passage, la Civilité veut qu'on passe devant la personne pour faire ces choses & qu'en passant on incline le corps tant soit peu devant elle.

Si on rencontre dans la rue une personne à qui on n'est pas familier, c'est prendre une manière un peu trop libre, & qui n'est nullement honneste de lui demander où elle va & d'où elle vient.

Quand on est obligé d'aller & de venir, de passer & de repasser devant une personne qu'on doit respecter. La Bien-séance veut qu'on fasse en sorte de passer par derrière, si cependant on ne peut pas le faire, on doit s'incliner honnestement toutes les fois qu'on passe devant elle.

La Bien-séance ne peut permettre lors qu'on est auprès du feu de mettre les mains sur les braises, de les passer à travers la flamme, ou de les mettre dessus, il seroit encore bien plus indecent d'y porter le pied. C'est aussi une grande incivilité de tourner le dos au feu, & si quelqu'un se donne cette liberté, il faut bien se garder de l'imiter.

Si c'est à une porte ou à un lieu étroit qu'on rencontre cette personne, il faut s'arrêter tout court, si on le peut, afin de la laisser passer, et s'il faut ouvrir une porte, relever une tapisserie, en ôter quelque chose qui empêche la liberté du passage, la civilité veut qu'on passe devant la personne pour faire ces choses, et qu'en passant on incline le corps tant soit peu devant elle. 5

Si on rencontre dans la rue une personne à qui on n'est pas familier, c'est prendre une manière un peu trop libre, et qui n'est nullement honnête, de lui demander où elle va et d'où elle vient. 10

Quand on est obligé d'aller et de venir, de passer et de repasser devant une personne qu'on doit respecter, la bienséance veut qu'on fasse en sorte de passer par derrière; si cependant on ne peut pas le faire, on doit s'incliner honnêtement toutes les fois qu'on passe devant elle. 15 20

La bienséance ne peut permettre, lorsqu'on est auprès du feu, de mettre les mains sur les braises, de les passer à travers la flamme, ou de les mettre dessus; il serait encore bien plus indécent d'y porter le pied. C'est aussi une grande incivilité de tourner le dos au feu; et si quelqu'un se donne cette liberté, il faut bien se garder de l'imiter. 25

Il ne faut pas moy plus lors qu'on est assis devant le feu se levez de dessus son siège pour se tenir de bout à moins que la personne considérable ne se levez, car alors
 5 il faudroit se levez en même tems qu'elle, il seroit tres mal honnesté de s'accroupir ou de s'asseoir à terre, & de s'approcher du feu plus près que les autres.

C'est une marque de bassesse d'esprit de
 10 s'amuser à badiner avec les pincettes ou attiser dans le feu, on ne doit pas même y mettre du bois, & il est de la Bien-séance de laisser ce soyn au Maistre de la Maison ou à celui qui a soin du feu.

Il est à propos lors qu'on fait du feu de se disposer de telle maniere que tous
 15 ceux qui sont auprès puissent se chauffer facilement, le vouloir ensuite changer de disposition sans une necessité évidente, cela est d'un esprit inquiet, & qui ne peut demeurer
 20 en repos.

Lors cependant qu'on est devant le feu avec une personne à qui on doit beaucoup de respect, & qu'elle se met en peine de vouloir
 25 accommoder le feu, il est à propos de prendre aussi-tost les pincettes, à moins que cette personne ne vueille absolument se donner cette peine comme pour se divertir.

Il est tout-à-fait contre la Bien-séance de

Il ne faut pas non plus, lorsqu'on est assis devant le feu, se lever de dessus son siège pour se tenir debout, à moins que la personne considérable ne se lève, car alors il faudrait se lever en même temps qu'elle. Il serait très malhonnête de s'accroupir ou de s'asseoir à terre, et de s'approcher du feu plus près que les autres.

5

C'est une marque de bassesse d'esprit de s'amuser à badiner avec les pincettes, ou attisonner dans le feu; on ne doit pas même y mettre du bois, et il est de la bienséance de laisser ce soin au maître de la maison ou à celui qui a soin du feu.

10

Il est à propos, lorsqu'on fait du feu, de le disposer de telle manière, que tous ceux qui sont auprès puissent se chauffer facilement; le vouloir ensuite changer de disposition sans une nécessité évidente, cela est d'un esprit inquiet, et qui ne peut demeurer en repos.

15

20

Lors cependant qu'on est devant le feu avec une personne à qui on doit beaucoup de respect, et qu'elle se met en peine de vouloir accommoder le feu, il est à propos de prendre aussitôt les pincettes, à moins que cette personne ne veuille absolument se donner cette peine, comme pour se divertir.

25

Il est tout à fait contre la bienséance de

s'approcher si près du feu qu'on se beuste les
 jambes aussi bien que de mettre ses pieds
 hors de ses souliers, & de se chauffer ainsi
 en présence des autres, & il l'est encore beau-
 5 soup plus aux filles & aux femmes de
 lever leur jupe fort haute quand elles sont
 auprès du feu aussi bien qu'en toute autre ren-
 contre.

La Gravité aussi bien que l'Incommodité ven-
 10 dent qu'on s'incommode pour faire place aux
 autres quand on est auprès du feu, & qu'on
 se retire même en arrière pour donner moyen
 de se chauffer à ceux qui en ont plus de besoin.

Si quelqu'un jette dans le feu des Let-
 15 tres, du Papier ou d'autres choses sem-
 blables, il est de très-mauvaise grace de
 les retirer pour quelque raison que ce puisse être.

Si on donne des Ecrans, on ne doit pas
 souffrir lors qu'on est chez soi qu'un Somer-
 20 tique en présente un à la personne avec qui on
 est auprès du feu, il est de l'Incommodité de
 lui en présenter un soi-même, si lors qu'on
 est hors de chez soi auprès du feu, il ne
 a qu'un Ecran, & que la personne avec qui on
 25 est devuille contraindre de le prendre après
 avoir témoigné la peine qu'on a de l'accepter.
 on ne doit pas le refuser, mais il est à pro-
 pos de le quitter incontinent après de le met-
 tre doucement à costé de soi sans que personne

s'approcher si près du feu qu'on se brûle les
jambes, aussi bien que de mettre ses pieds
hors de ses souliers, et de se chauffer ainsi
en présence des autres, et il l'est encore beau-
coup plus aux filles et aux femmes de
lever leur jupe fort haut quand elles sont
auprès du feu aussi bien qu'en toute autre ren-
contre.

5

La charité, aussi bien que l'honnêteté, veu-
lent qu'on s'incommode pour faire place aux
autres quand on est auprès du feu; et qu'on
se retire même en arrière pour donner moyen
de se chauffer à ceux qui en ont plus de besoin.

10

Si quelqu'un jette dans le feu des let-
tres, du papier, ou d'autres choses sem-
blables, il est de très mauvaise grâce de
les retirer, pour quelque raison que ce puisse être.

15

Si on donne des écrans, on ne doit pas
souffrir, lorsqu'on est chez soi, qu'un domes-
tique en présente un à la personne avec qui on
est auprès du feu; il est de l'honnêteté de
lui en présenter un soi-même. Si, lorsqu'on
est hors de chez soi auprès du feu, il n'y
a qu'un écran et que la personne avec qui on
est, veuille contraindre de le prendre, après
avoir témoigné la peine qu'on a de l'accepter,
on ne doit pas le refuser; mais il est à pro-
pos de le quitter incontinent après de le met-
tre doucement à côté de soi, sans que personne

20

25

Chrétiennne,
 237
 & en appertoyant le de me les points se voyent, on
 doit aussi regarder le bonnet de la femme, qui est
 présente, & quand on auoira passé le rang de
 quelque un, il ne se doit pas bieu de dire qu'on
 lui donne celui, qu'on mont présente.

CHAPITRE IX.

De la maniere de se comporter en marchant
 dans les rue & dans les voyages, en
 carosse & à cheval.

10 On doit faire attention lors
 qu'on marche dans les rues de
 ne marcher ni trop lentement,
 ni trop vite. La sentinelle
 dans le marche est une marque
 ou de pesanteur ou de légèreté: il est espen-
 dant plus indécence de marcher trop vite,
 cela est beaucoup plus contre la modestie.
 Il n'est pas à propos de marcher dans les
 rues comme pour parler à quelqu'un, à moins qu'il
 n'y ait quelque nécessité, encore ne faut-il
 le faire que pour peu de tems.
 15
 20
 25



s'en aperçoive, et de ne s'en point servir. On doit aussi recevoir honnêtement celui qu'on présente, et quand on aurait passé le rang de quelqu'un, il ne serait pas bien de dire qu'on lui donne celui qu'on nous présente.

5

CHAPITRE IX

De la manière de se comporter en marchant dans les rues et dans les voyages en carrosse et à cheval

On doit faire attention lorsqu'on marche dans les rues, de ne marcher, ni trop lentement, ni trop vite. La lenteur

10

dans le marcher, est une marque, ou de pesanteur, ou de négligence; il est cependant plus indécent de marcher trop vite, cela est beaucoup plus contre la modestie.

15

Il n'est pas à propos de s'arrêter dans les rues, même pour parler à quelqu'un, à moins qu'il n'y ait quelque nécessité, encore ne faut-il le faire que pour peu de temps.

20

Lorsqu'on va en voyage, avec une personne à qui on doit du respect, il est de la bienséance de s'accommoder à tout, de trouver tout bon, de ne se faire peine de rien, de ne jamais

25

5 faire attendre après soy, d'estre toujours presse
 à rendre service à tout les autres; il y en a
 qui dans les Voyages n'ont jamais de bonnes
 Gambres, jamais de bons lits, & qui ne trouvant
 rien de bien ne de bien fait, sont toujours tres-
 incommodés aux autres.

10 Si l'on arrive dans les Voyages qu'on soit obli-
 gé de coucher dans la chambre d'une personne pour
 qui on doit avoir du respect, il est de la Ci-
 vilité de la laisser deshabiller & couchez la première
 & ensuite de se deshabiller à l'écart & auprès du
 Lit où on doit couchez, puis de se couchez dou-
 cement & ne faire aucun bruit pendant la nuit.

15 L'honnesteté demande aussi comme on s'est cou-
 ché le dernier qu'on se leve le premier, car il n'est
 pas honneste qu'une personne qu'on doit honorer
 nous voye deshabiller ne aucun de nos habits
 traîner.

20 Il est de fort mauvaise grâce lors qu'on est
 arrivé au lieu où on doit loger, de courir aux
 Gambres & au lits pour choisir les meilleures, il
 seroit même mal honneste à une personne qui se-
 roit beaucoup au dessus des autres, de prendre
 pour elle tout ce qu'il y a de bon & de com-
 mode dans un mauvais logement sans se
 25 mettre en peine si les autres ont la moindre com-
 modité.

Lors qu'on monte en Carosse: il faut tou-
 jours prendre la moindre place, si on est de

faire attendre après soi, d'être toujours prêt à rendre service à tous les autres : il y en a qui dans les voyages, n'ont jamais de bonnes chambres, jamais de bons lits, et qui, ne trouvant rien de bien ni de bien fait, sont toujours très incommodes aux autres.

5

S'il arrive dans les voyages qu'on soit obligé de coucher dans la chambre d'une personne pour qui on doit avoir du respect, il est de la civilité, de la laisser déshabiller et coucher la première, et ensuite de se déshabiller à l'écart, et auprès du lit où on doit coucher; puis de se coucher doucement, et ne faire aucun bruit pendant la nuit.

10

L'honnêteté demande aussi, comme on s'est couché le dernier, qu'on se lève le premier; car il n'est pas honnête qu'une personne qu'on doit honorer, nous voie déshabillé, ni aucun de nos habits traîner.

15

Il est de fort mauvaise grâce, lorsqu'on est arrivé au lieu où on doit loger, de courir aux chambres et aux lits, pour choisir les meilleurs; il serait même malhonnête à une personne qui serait beaucoup au-dessus des autres, de prendre pour elle tout ce qu'il y a de bon et de commode dans un mauvais logement, sans se mettre en peine si les autres ont la moindre commodité.

20

25

Lorsqu'on monte en carrosse, il faut toujours prendre la moindre place, si on est de

Qualité inférieure à ceux aVec qui on y entre.

Dans un Carosse il y a ordinairement deux places au fond & deux sur le devant. La premiere place du fond est à droite, la
5 seconde à gauche, & en cas qu'il y en ait trois la troisième est au milieu, & il y a deux portieres, la premiere est à droite & la seconde à gauche; & les places qui sont du costé du fond sont les principales.

10 Si on monte en Carosse aVec une personne de qualité supérieure, ou qu'on doit honorer, il est du respect qu'on luy doit & la laisser monter la premiere & de entrez le dernier, lors cependant que cette personne ordonne de monter
15 en son Carosse aVant elle quoy qu'il ne le faille faire qu'en étant fort pressé, on doit cependant se rendre après aVoir témoigné par quelque signe de Civilité qu'on se fait violence puis s'assoir à la dernière place & n'y pas prendre une plus haute qu'on n'y soit comme forcé.

20 On peut, & on doit se mettre dans le fond du Carosse si la Personne de qualité aVec qui on y est l'ordonne, & se mettre auprès d'elle si elle le souhaitte, car il n'est pas permis de le faire sans un ordre exprés, il n'est pas non plus de la Bien séance de se mettre sur le devant
25 Vis à Vis d'elle, mais on doit se retirer à sa gauche en sorte cependant qu'on soit tourné de son costé, & ne se pas soucier qu'elle

qualité inférieure à ceux avec qui on y entre.

Dans un carrosse, il y a ordinairement
deux places au fond, et deux sur le devant;
la première place du fond est à droite, la
seconde à gauche; et en cas qu'il y en ait trois, 5
la troisième est au milieu : s'il y a deux por-
tières, la première est à droite et la seconde à
gauche, et les places qui sont du côté du fond,
sont les principales.

Si on monte en carrosse avec une personne 10
de qualité supérieure, ou qu'on doit honorer, il
est du respect qu'on lui doit, de la laisser
monter la première, et d'y entrer le dernier;
lors cependant que cette personne ordonne de mon-
ter en son carrosse avant elle, quoiqu'il ne 15
le faille faire qu'en étant fort pressé, on doit
cependant se rendre, après avoir témoigné par
quelque signe de civilité qu'on se fait violence,
puis s'asseoir à la dernière place, et n'en pas pren-
dre une plus haute, qu'on n'y soit comme forcé. 20

On peut, et on doit se mettre dans le fond
du carrosse, si la personne de qualité avec qui
on y est l'ordonne, et se mettre auprès d'elle, si
elle le souhaite; car il n'est pas permis de le
faire sans un ordre exprès; il n'est pas non 25
plus de la bienséance de se mettre sur le de-
vant, vis-à-vis d'elle; mais on doit se reti-
rer à sa gauche, en sorte cependant qu'on soit tour-
né de son côté, et ne se pas couvrir qu'elle

en'y ait fait instance.

Lors qu'on est en Carosse, il est très-incon-
 5 vil d'y regarder en face qui que ce soit de
 ceux qui y sont de s'appuyer contre le dossier,
 & de s'atouder en quelque endroit que ce soit, & y
 doit tenir le corps droit, & retenu & les pieds
 joints le plus que l'on peut ne pas croiser les jam-
 bes, & ne les pas mettre trop près de celles des
 autres à moins qu'on ne soit fort pressé & qu'on
 10 ne puisse faire autrement.

Il est aussi très-inconvenant, & tout-à-fait con-
 tre la Bien-séance de cracher dans le Carosse,
 & si on est obligé d'y cracher, on doit le faire
 dans son mouchoir, si on crache par une portière
 15 et qui n'est pas tout-à-fait fermée à moins qu'on
 ne soit assis, on doit alors porter la main sur
 la joue pour la couvrir.

Quand on sort du Carosse, il est de la Ci-
 20 vilité de descendre le premier sans attendre qu'on
 le dise afin de donner la main à la personne qua-
 si s'il y a une femme quand elle sort, soit femme pour
 l'aider à descendre, on doit aussi toujours des-
 cendre par la portière qui est la plus proche & il n'y
 25 a point d'inconvenant, si même il n'y a
 personne pour ouvrir la portière; il est à pro-
 pos de se presser de le faire lors qu'une personne
 de qualité descendant de son Carosse se donne d'y
 démission pour l'y attendre, il est de la Bien-
 séance d'en descendre en même temps qu'elle sans
 par

n'en ait fait instance.

Lorsqu'on est en carrosse, il est très incivil d'y regarder en face, qui que ce soit, de ceux qui y sont; de s'appuyer contre le dossier et de s'accouder en quelque endroit que ce soit : on doit y tenir le corps droit et retenu, et les pieds joints le plus que l'on peut; ne pas croiser les jambes, et ne les pas mettre trop près de celles des autres, à moins qu'on ne soit fort pressé, et qu'on ne puisse faire autrement. 5 10

Il est aussi très indécent, et tout à fait contre la bienséance, de cracher dans le carrosse, et si on est obligé d'y cracher, on doit le faire dans son mouchoir; si on crache par une portière, ce qui n'est pas tout à fait honnête, à moins qu'on ne soit assis, on doit alors porter la main vers la joue pour la couvrir. 15

Quand on sort du carrosse, il est de la civilité de descendre le premier sans attendre qu'on le dise, afin de donner la main à la personne qualifiée quand elle sort, soit homme, soit femme, pour l'aider à descendre; on doit aussi toujours descendre par la portière qui est la plus proche; s'il n'y a point d'inconvénient, si même il n'y a personne pour ouvrir la portière, il est à propos de se presser de le faire. Lorsqu'une personne de qualité descendant de son carrosse, ordonne d'y demeurer pour l'y attendre, il est de la bienséance d'en descendre en même temps qu'elle, tant 20 25

par respect que pour l'aider, & s'en remonter.
 ensuite, on doit aussy en descendre encore lors quel-
 le s'en veut remonter; & n'y remonter qu'après elle.

5 Lors qu'étant en Carosse on se rencontre en un
 lieu par où passe le Saint Sacrement; on doit
 descendre de Carosse & se mettre à genoux; si
 c'est une Procession, ou un Entièrement, ou bien
 le Roy, la Reine, les Princes les plus proches
 du Sang Royal, ou les Personnes d'un caractère
 10 ou d'une dignité éminente, il est du devoir & du
 respect de faire arrester le Carosse jusqu'à ce quel-
 les soient passés, aux hommes d'à voir la tefte
 nue; & aux femmes de le voir le Masque.

15 Il n'est pas de la Bien séance de monter en
 Carosse ou à cheval devant une personne pour
 qui on doit à voir quelque considération, si on ne
 peut obtenir d'elle honnêtement qu'elle se retire a-
 vant que l'on monte; il est à propos de faire a-
 vance le Carosse ou le cheval jusqu'à ce qu'on
 20 ne la voie plus, & d'y monter ensuite.

Lors qu'on monte à cheval avec une person-
 ne qu'on doit honorer, il est de l'honnesteté de la
 laisser monter la première, de l'aider à monter,
 & de tenir l'étrier, il faut aussi de même qu'à
 25 pied luy céder la première place, & aller un
 peu derrière elle, se réglant sur le train qu'elle
 va, si cependant on étoit au dessus d'un
 vent, & qu'on jettât de la poussière sur cette
 personne, il faudroit changer de place.

30 Si l'on se rencontre une Evierre, un Gué

par respect, que pour l'aider, et y remonter ensuite; on doit aussi en descendre encore lorsqu'elle y veut remonter, et n'y rentrer qu'après elle.

Lorsque, étant en carrosse, on se rencontre en un lieu par où passe le Saint Sacrement, on doit descendre de carrosse et se mettre à genoux; si c'est une procession ou un enterrement, ou bien le Roi, la Reine, les Princes les plus proches du sang royal, ou les personnes d'un caractère ou d'une dignité éminente, il est du devoir et du respect de faire arrêter le carrosse, jusqu'à ce qu'elles soient passées, aux hommes d'avoir la tête nue, et aux femmes de lever le masque. 5 10

Il n'est pas de la bienséance de monter en carrosse ou à cheval devant une personne pour qui on doit avoir quelque considération; si on ne peut obtenir d'elle honnêtement qu'elle se retire avant que l'on monte, il est à propos de faire avancer le carrosse ou le cheval, jusqu'à ce qu'on ne la voie plus, et d'y monter ensuite. 15 20

Lorsqu'on monte à cheval avec une personne qu'on doit honorer, il est de l'honnêteté de la laisser monter la première, de l'aider à monter, et de tenir l'étrier; il faut aussi, de même qu'à pied, lui céder la première place et aller un peu derrière elle, se réglant sur le train qu'elle va; si cependant on était au-dessus du vent, et qu'on jetât de la poussière sur cette personne, il faudrait changer de place. 25

S'il se rencontre une rivière, un gué, 30

ou un Bourbier à passer, il est de l'ordre & de la raison de passer le premier, & si on est derrière, & qu'on doit passer après la personne à qui on doit du respect, on doit s'éloigner d'elle suffisamment afin que le cheval ne jette sur elle ni eau ni boue. Si cette personne galope, il faut prendre garde de n'aller pas plus vite qu'elle, & de ne point vouloir faire paroître les bonnes qualités de son cheval à moins que cette personne ne le commande expressément.

CHAPITRE X.

Des Lettres.

15  On ne doit écrire de lettres que de nécessité, & ne pas faire de visites inutiles. La bienséance demande aussi qu'il fasse en sorte de ne point écrire de lettres qu'elles ne paroissent être nécessaires.

20 Il y a trois sortes de lettres par rapport aux personnes, car on en écrit à ses Supérieurs ou à ses Égaux, ou à ses Inférieurs, il y en a aussi de trois sortes en regard aux choses qu'on écrit, car ce sont ou des lettres d'affaires, ou des lettres familiaires, ou des lettres de compliments toutes ces sortes de lettres demandent chacune leur style & leur manière particulière.

ou un borbier à passer, il est de l'ordre et de la raison de passer le premier; et si on est derrière, et qu'on doive passer après la personne à qui on doit du respect, on doit s'éloigner d'elle suffisamment, afin que le cheval ne jette sur elle ni eau ni boue. Si cette personne galope, il faut prendre garde de n'aller pas plus vite qu'elle, et de ne point vouloir faire paraître les bonnes qualités de son cheval, à moins que cette personne ne le commande expressément. 5 10

CHAPITRE X

Des Lettres.

Comme un Chrétien doit tâcher de ne pas faire de visites inutiles, la bienséance demande aussi qu'il fasse en sorte de ne point écrire de lettres qu'elles ne paraissent être nécessaires. 15

Il y a trois sortes de lettres, par rapport aux personnes; car on écrit à ses supérieurs, ou à ses égaux, ou à ses inférieurs; il y en a aussi de trois sortes, eu égard aux choses qu'on écrit; car ce sont, ou des lettres d'affaires, ou des lettres familières, ou des lettres de compliments : toutes ces sortes de lettres demandent chacune leur style et leur manière particulière. 20 25

Il faut que celles qu'on adresse à ses Supérieurs soient très respectueuses ; que celles qu'on adresse à ses Égaux soient honnêtes , & donnent toujours quelques remarques de considération & de respect pour ce qui est de celles qu'on écrit à ses inférieurs ; on doit leur donner des témoignages d'affection & de bienveillance.

Lors qu'on écrit des Lettres d'affaires on doit d'abord entrer dans le sujet, se servir de termes propres à la chose dont on parle, & s'expliquer nettement & sans confusion. Si on a à parler de plus d'une affaire, il est à propos d'écrire par articles pour rendre ce qu'on a à dire plus clair, & soy simple plus net.

Les Lettres familières doivent être de même simple que la manière dont on s'exprime dans le discours pourvu qu'elle soit correcte, & on doit s'en faire entendre comme si on parloit.

Les Lettres de Complimens doivent être civiles & obligantes, & ne doivent pas être plus longues que les Complimens qu'on est obligé de faire.

Il est plus respectueux lors qu'on écrit à une personne qui est supérieure de se servir de grand Papier, & à qui que ce soit qu'on écrit le Papier doit toujours être double, on peut se servir de petit Papier pour écrire des Billets, mais il faut toujours que le Papier soit double.

On commence toutes les Lettres par ce

Il faut que celles qu'on adresse à ses supérieurs, soient très respectueuses; que celles qu'on adresse à ses égaux, soient honnêtes, et donnent toujours quelques remarques de considération et de respect; pour ce qui est de celles qu'on écrit à ses inférieurs, on doit leur y donner des témoignages d'affection et de bienveillance. 5

Lorsqu'on écrit des lettres d'affaires, on doit d'abord entrer dans le sujet, se servir de termes propres à la chose dont on parle, et s'expliquer nettement et sans confusion. Si on a à parler de plus d'une affaire, il est à propos d'écrire par articles, pour rendre ce qu'on a à dire plus clair, et son style plus net. Les lettres familières doivent être de même style que la manière dont on s'exprime dans le discours, pourvu qu'elle soit correcte, et on doit s'y faire entendre, comme si on parlait. 10 15

Les lettres de compliments doivent être civiles et obligeantes, et ne doivent pas être plus longues que les compliments qu'on est obligé de faire. 20

Il est plus respectueux, lorsqu'on écrit à une personne qui est supérieure, de se servir de grand papier, et à qui que ce soit qu'on écrive, le papier doit toujours être double; on peut se servir de petit papier pour écrire des billets, mais il faut toujours que le papier soit double. 25

On commence toutes les lettres par ce 30

mot Monsieur ou Monseigneur, & si on écrit
 à une femme ou à une fille par un de ceux
 cy Madame ou Mademoiselle, si on écrit à
 son Père on se sert de ces termes Monsieur
 5 moy très Honoré Père & ces mots Monsieur
 ou Madame, &c. doivent s'écrire tout de
 long sans abréviation car de les écrire au-
 trement cela seroit tout à fait contre le res-
 10 pect. Le mot Monsieur s'écrit seul au haut
 de la Lettre du costé gauche, & entre ce mot
 Monsieur & le commencement de la Lettre,
 on doit laisser l'espace de plusieurs lignes
 de blanc, il faut en laisser plus ou moins
 15 selon la qualité des personnes à qui on écrit, &
 en laisser plutôt plus que moins, mais il
 faut sur tout prendre garde que le premier
 mot du corps de la Lettre ne puisse pas
 faire de liaison & comme une même Période
 avec celui de Monsieur comme cela seroit
 20 si après le mot de Monsieur on commençoit
 la Lettre par cette expression. Votre Laquais
 m'est venu dire. C'est à quoy on doit aussi
 faire attention dans le discours:

Il seroit très à-propos que les Chrétiens
 25 commençassent leurs Lettres par ces paro-
 les dont se sert ordinairement Saint Paul
 dans celles qu'il écrit, la grace de N.
 S. J. C. soit avec vous ou avec nous.
 Les Personnes supérieures doivent dire avec
 30 vous & celles qui sont égales avec nous,

mot : Monsieur, ou Monseigneur; et si on écrit
 à une femme, ou à une fille, par un de ceux-
 ci : Madame, ou Mademoiselle; si on écrit à
 son père, on se sert de ces termes : Monsieur
 mon très honoré Père; et ces mots : Monsieur, 5
 ou Madame, etc., doivent s'écrire tout du
 long, sans abréviation, car de les écrire au-
 trement, cela serait tout à fait contre le res-
 pect. Le mot, Monsieur, s'écrit seul au haut
 de la lettre, du côté gauche, et entre ce mot, 10
 Monsieur, et le commencement de la lettre,
 on doit laisser l'espace de plusieurs lignes
 de blanc; il faut en laisser plus ou moins,
 selon la qualité des personnes à qui on écrit, et
 en laisser plutôt plus que moins; mais il 15
 faut surtout prendre garde que le premier
 mot du corps de la lettre ne puisse pas
 faire de liaison, et comme une même période,
 avec celui de Monsieur; comme cela serait,
 si après le mot de Monsieur, on commençait 20
 la lecture par cette expression : Votre laquais
 m'est venu dire; c'est à quoi on doit aussi
 faire attention dans le discours.

Il serait très à propos que les Chrétiens
 commençassent leurs lettres par ces paro- 25
 les, dont se sert ordinairement saint Paul
 dans celles qu'il écrit : La grâce de Notre
 Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, ou avec nous.
 Les personnes supérieures doivent dire avec
 vous, et celles qui sont égales, avec nous. 30

Pour ce qui est des personnes inférieures, la bienséance veut qu'en écrivant aux personnes qui leur sont supérieures, elles commencent par leur demander leur bénédiction, et leur donner des marques de leur entière et sincère soumission. 5

Lorsqu'on écrit à des personnes d'une qualité éminente, il n'est pas séant de se servir du terme de vous; mais il faut pour l'ordinaire, en leur adressant le discours, employer le terme qui exprime le titre de leur qualité. 10

Ainsi au lieu de dire Vous, on doit dire aux princes : Votre Altesse; aux évêques, aux ducs et pairs, et aux ministres d'Etat : Votre Grandeur; aux religieux qualifiés : Votre Révérence; aux personnes à qui on doit du respect, il est à propos de répéter de temps en temps dans le corps de la lettre : Monsieur, ou : Madame; il faut cependant prendre garde de ne le pas mettre deux fois dans une même période, et de ne le pas mettre après le mot de moi, 15 20

ou d'une personne inférieure, et il faut mettre ordinairement le mot de Monseigneur, avant le titre d'honneur, et le mot de Monsieur, après celui de Vous, en cette manière : C'est vous, Monsieur, de qui j'ai reçu cette grâce. 25

On doit, dans le corps de la lettre, employer le terme qui exprime le titre d'honneur, tout autant de fois qu'on le peut naturellement, et sans le tirer de loin, sinon il faut se servir du terme de Vous. 30

Lorsqu'on se sert du titre d'honneur, on doit

rouvent la phrase à la troisième personne en disant
 par exemple. Vostre Altesse Monseigneur me
 permettra bien de luy dire Vostre Grandeur
 sçait bien ce qui s'est passé, &c. Il faut écrire
 ce terme qui marque la qualité tout du long au
 moins la première fois qu'on le met dans laque
 Page, & quand on l'abrege mettre pour Vostre
 Majesté, V. M. pour Vostre Altesse V.
 A, & ainsi des autres.

On met encore le terme de Monsieur ou de
 Monseigneur à la fin de la Lettre selon la qua
 lité de la personne à qui l'on écrit, & ce mot Mon
 sieur doit estre dans le milieu du blanc du Pa
 pier qui reste entre la fin de la Lettre & ces pa
 roles Vostre tres humble & tres obéissant ser
 viteur. Le terme de Monseigneur se met le plus
 bas que l'on peut, & si on a donné à la personne à
 qui on écrit un titre d'honneur dans le corps de la
 Lettre au bas de la Lettre après ce terme Mon
 seigneur il faut mettre de suite, mais un peu
 plus bas en cette manière Monseigneur, de Vos
 tre Altesse, de Vostre Excellence ou de Vos
 tre Grandeur le tres humble, &c.

On doit prendre garde en écrivant de se servir
 des termes d'honnesteté & de Civilité dont on est
 obligé de se servir en parlant pour garder les
 Regles de la Bienveillance, & il n'est pas permis
 de se servir de ces termes de service & d'amitié
 à l'égard des personnes qui sont supérieures ou pour
 lesquelles on doit avoir de la considération & du

tourner la phrase à la troisième personne, en disant, par exemple : Votre Altesse, Monseigneur, me permettra bien de lui dire; Votre Grandeur sait bien ce qui s'est passé, etc. Il faut écrire ce terme, qui marque la qualité, tout du long, au moins la première fois qu'on le met dans chaque page, et quand on l'abrège, mettre pour Votre Majesté, V. M.; pour Votre Altesse, V. A.; et ainsi des autres.

5

On met encore le terme de Monsieur, ou de Monseigneur, à la fin de la lettre, selon la qualité de la personne à qui l'on écrit; et ce nom, Monsieur, doit être dans le milieu du blanc du papier, qui reste entre la fin de la lettre, et ces paroles : Votre très humble et très obéissant serviteur. Le terme de Monseigneur, se met le plus bas que l'on peut; et si on a donné à la personne à qui on écrit, un titre d'honneur dans le corps de la lettre, au bas de la lettre, après ce terme, Monseigneur, il faut mettre de suite, mais un peu plus bas, en cette manière : Monseigneur, de votre Altesse, de votre Excellence, ou de votre Grandeur, le très humble, etc.

10

15

20

On doit prendre garde, en écrivant, de se servir des termes d'honnêteté et de civilité, dont on est obligé de se servir en parlant, pour garder les règles de la bienséance; et il n'est pas permis de se servir de ces termes de service et d'amitié, à l'égard des personnes qui sont supérieures, ou pour lesquelles on doit avoir de la considération et du

25

30

respect i on ne doit en user qu'à l'égard des personnes qui sont pour le moins un peu inférieures on ne doit pas dire par exemple : Vous m'avez fait cet amitié, &c. Mais Vous Monsieur
 5 aVez en la bonté de me faire cette grace.

Il faut que le style de la Lettre soit tel que le sujet dont on traite. Si par exemple on parle d'une affaire serieuse, il faut que le style soit sérieux, & il faut bien se garder de se servir de
 10 quelque expression familière, & encore moins de termes risibles. On doit aussi faire en sorte que le style soit net, & concis, car il est à propos dans les Lettres de s'estudier à mettre les choses
 15 en peu de mots, c'est la manière d'écrire qui a plus d'air & qui agréé davantage : Si la Lettre qu'on écrit est une Réponse, il faut d'abord marquer la date de la Lettre qu'on a reçue, & répondre Article par Article tous les chefs, & puis
 20 ajouster ensuite ce qu'on a à demander de nouveau.

Si l'on a encore beaucoup à écrire de la Lettre, & qu'il ne paroisse pas qu'on avoie assez de place pour mettre le mot de Monsieur à la place
 25 où il doit estre il sera à propos de ménager tellement l'écriture qu'il puisse rester au moins deux lignes pour mettre à la page suivante, car il ne doit jamais y avoir moins de deux lignes dans une page.

Au bas de la Lettre pour marque de soumission à l'égard de la personne à qui on écrit après ces termes. Je suis ou autres semblables on met ces mots
 30 (Vostre très-Humble & très-obéissant serviteur)

respect; on ne doit en user qu'à l'égard des personnes qui sont pour le moins un peu inférieures; on ne doit pas dire par exemple : Vous m'avez fait cette amitié, etc., mais : Vous, Monsieur, avez eu la bonté de me faire cette grâce.

5

Il faut que le style de la lettre soit tel que le sujet dont on traite. Si, par exemple, on parle d'une affaire sérieuse, il faut que le style soit sérieux; et il faut bien se garder de se servir de quelque expression familière, et encore moins de termes risibles. On doit aussi faire en sorte que le style soit net et concis; car il est à propos dans les lettres, de s'étudier à mettre les choses en peu de mots, c'est la manière d'écrire qui a plus d'air et qui agréé davantage. Si la lettre qu'on écrit est une réponse, il faut d'abord marquer la date de la lettre qu'on a reçue et répondre article par article tous les chefs, et puis ajouter ensuite ce qu'on a à mander de nouveau.

10

15

S'il y a encore beaucoup à écrire de la lettre, et qu'il ne paraisse pas y avoir assez de place pour mettre le mot de Monsieur, à la place où il doit être, il sera à propos de ménager tellement l'écriture, qu'il puisse rester au moins deux lignes pour mettre à la page suivante; car il ne doit jamais y avoir moins de deux lignes dans une page.

20

25

Au bas de la lettre, pour marque de soumission, à l'égard de la personne à qui on écrit, après ces termes : Je suis, ou autres semblables, on met ces mots : Votre très humble et très obéissant Serviteur.

30

& ils se mettent en deux lignes au bas & au coing
 du papice du costé droit, c'est toujours par ces
 termes qu'on finit une Lettre, parce que nous na-
 vons point d'autres marques pour exprimer nostre
 respect. Un fils écrivant à son Père met Vo-
 5 stre tres-humble & tres-obéissant fils, un Sujet
 à son Roy use de ces termes. Sire Vostre
 Majesté le tres-humble, tres-obéissant & tres-
 fidele Sujet.

Lors qu'on écrit à son égal ou à une personne
 qui est au dessous de soy, on doit toujours se ser-
 vir de termes qui marquent du respect en traitant
 celui à qui on écrit comme s'il estoit simplement
 au dessus de soy, & ne se servir jamais d'au-
 15 cun terme qui marque de l'amitié ou de la familia-
 rité. Si on écrit à une personne qui est beau-
 coup au dessous de soy comme pourroit estre un
 Artisan ou un Vaïsan, on luy écrit ordinairement
 sans l'appeller Monsieur, & on met à la fin tout
 20 de suite. Je suis Vostre affectionné à vous servir.

Il faut en finissant mettre toujours ces termes
 Vostre tres-humble, &c. au Nominatif ou à l'Ac-
 cusatif & non jamais au Genitif ou au Datif,
 Par exemple. Je suis Vostre, &c. & non pas.
 25 Commandez à Vostre, ou Eccevez de Vostre &c.

La Bien. seance veut toujours quand on écrit
 qu'on mette la date du Mois & de l'Année aus-
 quels on écrit, & non pas celle du jour de la se-
 maine, & pour plus grand respect il faut la met-
 30 tre tout au bas de la page ou on finit la Lettre.

Et ils se mettent en deux lignes, au bas et au coin du papier, du côté droit; c'est toujours par ces termes qu'on finit une lettre, parce que nous n'avons point d'autres marques pour exprimer notre respect. Un fils écrivant à son père, met : Votre très humble et très obéissant fils. Un sujet à son Roi, use de ces termes : Sire, Votre Majesté, le très humble, très obéissant, et très fidèle sujet.

5

Lorsqu'on écrit à son égal, ou à une personne qui est au-dessous de soi, on doit toujours se servir de termes qui marquent du respect, en traitant celui à qui on écrit, comme s'il était simplement au-dessus de soi, et ne se servir jamais d'aucun terme qui marque de l'amitié ou de la familiarité. Si on écrit à une personne qui est beaucoup au-dessous de soi, comme pourrait être un artisan ou un paysan, on lui écrit ordinairement, sans l'appeler Monsieur; et on met à la fin, tout de suite : Je suis votre affectionné à vous servir.

10

15

20

Il faut, en finissant, mettre toujours ces termes : Votre très humble, etc. au nominatif ou à l'accusatif, et non jamais au génitif ou au datif, par exemple : Je suis votre, etc. Et non pas : Commandez à votre, ou Recevez de votre, etc.

25

La bienséance veut toujours quand on écrit, qu'on mette la date du mois et de l'année auxquels on écrit, et non pas celle du jour de la semaine; et pour plus grand respect, il faut la mettre tout au bas de la page, où on finit la lettre,

30

du costé gauche au dessous du mot de Monsieur.
 Cependant dans les Lettres d'affaires il est plus
 à propos de mettre la date au commencement tout
 au haut du costé droit, parce qu'il est à propos
 que celui à qui elle est adressée en sache la date
 avant que de la lire, on peut aussi en user de mé-
 me lors qu'on écrit à une personne avec qui on est
 familier, ou qui est inférieure.

Lors qu'on écrit à une personne qui est supérieure.
 Il est tout à fait contre le respect de faire des
 baise-mains à d'autres au bas de la lettre & il
 ne l'est pas moins d'adresser ses baise-mains
 ou recommandations à des personnes qui sont
 beaucoup élevées au dessus de soy, ou de
 leur donner par lettres quelque semblable com-
 mission cela est seulement permis entre les
 amis & entre des personnes égales ou fami-
 lières, cette sorte de Civilité au bas des
 lettres se fait ordinairement en cette manière.
 Permettez-moy je vous prie Monsieur d'as-
 surer Monsieur M. ou Madame M. de mes
 très-humbles services & respects, ou je vous
 prie très-humblement d'assurer & d'agréer à
 vous plait Monsieur que je fasse icy
 mes très-humbles baise-mains à Monsieur M.
 à Madame M. si la lettre est écrite de tous
 les costés jusqu'au bas il n'est pas de la Ci-
 vilité de la mettre ainsi dans l'enveloppe mais
 il sera à propos de couvrir la dernière page
 d'un feuillet de Papier blanc & de le joindre.

du côté gauche, au-dessous du mot de Monsieur. Cependant dans les lettres d'affaires, il est plus à propos de mettre la date au commencement, tout au haut, du côté droit, parce qu'il est à propos que celui à qui elle est adressée en sache la date avant que de la lire; on peut aussi en user de même, lorsqu'on écrit à une personne avec qui on est familier, ou qui est inférieure.

Lorsqu'on écrit à une personne qui est supérieure, il est tout à fait contre le respect de faire des baise-mains à d'autres au bas de la lettre; et il ne l'est pas moins d'adresser ses baise-mains, ou recommandations à des personnes qui sont beaucoup élevées au-dessus de soi, ou de leur donner par lettres quelque semblable commission; cela est seulement permis entre les amis et entre des personnes égales ou familières. Cette sorte de civilité au bas des lettres, se fait ordinairement en cette manière :
Permettez-moi, je vous prie, Monsieur, d'assurer Monsieur N. ou Madame N. de mes très humbles services et respects, ou : Je vous prie très humblement d'assurer et Agréez, s'il vous plaît, Monsieur, que je fasse ici mes très humbles baise-mains à Monsieur N., à Madame N. Si la lettre est écrite de tous les côtés, jusqu'au bas, il n'est pas de la civilité de la mettre ainsi dans l'enveloppe; mais il sera à propos de couvrir la dernière page d'un feuillet de papier blanc, et de le joindre

à la lettre écrite par une petite marge.

Lors qu'on écrit à une personne qu'on doit beaucoup respecter, il est de l'honnêteté de mettre la lettre dans une enveloppe qui soit de papier blanc & bien net, & d'écrire l'adresse sur l'enveloppe, & non pas sur la lettre.

L'adresse d'une lettre se commence par ces termes (A Monsieur Monsieur) & se met au haut du dessus de la lettre au commencement de la ligne du côté gauche, & ce mot Monsieur, ou bien A Monsieur tout de suite, se met à la fin de la même ligne du côté droit au bas de l'enveloppe ou du dos de la lettre, on répète le mot à Monsieur puis, on met le nom de la personne à qui on écrit sa qualité, & sa demeure en cette manière.

Monsieur M. Conseiller du Roy ... (Sué & tout au bas, au coin de la lettre du côté droit on met le Nom de la Ville dans laquelle cette personne demeure à Paris, par exemple si elle demeure à Paris, Il est très incivile à celui qui écrit de taxer le prix de la lettre en mettant par exemple (pour trois sols) Si on écrit à une personne qui soit beaucoup au dessus de soi, on met ordinairement au haut du dessus de la lettre au milieu de la ligne Pour, & vers le milieu du papier le reste de l'adresse tout de suite & tout au bas au coin le nom de la Ville, ou demeure de la personne à qui on écrit. On peut écrire on

à la lettre écrite, par une petite marge.

Lorsqu'on écrit à une personne qu'on doit beaucoup respecter, il est de l'honnêteté de mettre la lettre dans une enveloppe, qui soit de papier blanc et bien net, et d'écrire l'adresse sur l'enveloppe, et non pas sur la lettre.

5

L'adresse d'une lettre se commence par ces termes : *A Monsieur, Monsieur*. *A*, se met au haut du dessus de la lettre, au commencement de la ligne, du côté gauche, et ce mot, *Monsieur*, ou bien, *A Monsieur*, tout de suite, se met à la fin de la même ligne, du côté droit; au bas de l'enveloppe, ou du dos de la lettre, on répète le mot, à Monsieur, puis on met le nom de la personne à qui on écrit, sa qualité et sa demeure, en cette manière :

10

15

Monsieur N. Conseiller du Roi... rue... et tout au bas, au coin de la lettre, du côté droit, on met le nom de la ville dans laquelle cette personne demeure; à Paris, par exemple, si elle demeure à Paris. Il est très incivil à celui qui écrit, de taxer le prix de la lettre, en mettant, par exemple (pour trois sols). Si on écrit à une personne qui soit beaucoup au-dessus de soi, on met ordinairement au haut du dessus de la lettre, au milieu de la ligne, Pour; et, vers le milieu du papier, le reste de l'adresse tout de suite, et tout au bas, au coin, le nom de la ville où demeure la personne à qui on écrit. On peut écrire en

20

25

30

Billet a une personne qui est égale, ou familière on inférieure on peut aussi le faire a l'égard des personnes qui sont supérieures, Lors qu'on leur écrit souvent, l'adresse aux Billets se

5 de même qu'aux lettres.

Lors que quelqu'un de nos amis nous prie ou que quelque personne a qui nous devons du respect commande d'abréger, les Cerimonies dont on se sert en écrivant des lettres & d'écrire

10 en Billet c'est a dire tout de suite, sans mettre Monsieur en tête & sans laisser de vuide on doit le faire pour ne se point rendre incommode & par respect pour celui qui l'ordonne.

Quand on écrit un Billet il faut mettre

15 Monsieur dans le Corps du Billet après les premières mots en cette manière, Vous sçavez Monsieur que ce. & l'écrire & le repeter comme dans une lettre & a la fin il faut mettre tout de suite, Je suis parfaitement Monsieur

20 votre très humble & très obéissant Serviteur.

On ne doit jamais lire ny lettres ny Billet ny Papiers, ny lire lors qu'on est en compagnie a moins que cela ne soit si pressé qu'on ne puisse s'en dispenser, il n'est pas même

25 permis de le faire en présence d'un autre a moins qu'on ne soit beaucoup au dessus de lui.

Lors qu'on est obligé de lire une lettre étant en compagnie on doit demander excuse a la compagnie & le prier de trouver bon qu'on

30 rende réponse a la personne qui la apporte, il

billet à une personne qui est égale, ou familière, ou inférieure; on peut aussi le faire à l'égard des personnes qui sont supérieures, lorsqu'on leur écrit souvent; l'adresse aux billets se met de même qu'aux lettres.

5

Lorsque quelqu'un de nos amis nous prie, ou que quelque personne à qui nous devons du respect, commande d'abrégier les cérémonies dont on se sert en écrivant des lettres, et d'écrire en billet; c'est-à-dire, tout de suite, sans mettre Monsieur en tête, et sans laisser de vide; on doit le faire pour ne se point rendre incommode et par respect pour celui qui l'ordonne.

10

Quand on écrit un billet, il faut mettre Monsieur dans le corps du billet, après les premiers mots, en cette manière : Vous savez, Monsieur, que, etc. et l'écrire, et le répéter, comme dans une lettre; et à la fin, il faut mettre tout de suite : Je suis parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

15

20

On ne doit jamais lire, ni lettre, ni billet, ni papier; ni lire lorsqu'on est en compagnie, à moins que cela ne soit si pressé, qu'on ne puisse s'en dispenser; il n'est pas même permis de le faire en présence d'un autre, à moins qu'on ne soit beaucoup au-dessus de lui.

25

Lorsqu'on est obligé de lire une lettre, étant en compagnie, on doit demander excuse à la compagnie, et le prier de trouver bon qu'on rende réponse à la personne qui l'a apportée; il

30

4-5 se *met* de même.

29 et le prier; *lire* : et la prier.

faute ensuite se levez si on est assis & se retirez a l'écart pour lire cette lettre tout bas.

Il est tout a fait mal - Jonnette lors qu'on a commencé a lire tout haut. Une lettre ou
 5 quelque autre chose pour le Communiquer a d'autres de lire bas ou entre les dents quelque endroit qu'on puisse aller aux autres, & lors qu'on a lut une lettre a l'écart il est
 10 a propos & obligant en revenant a la Compagnie de leur en dire ce qui s'en peut déclarer particulièrement, si c'est quelque nouvelle afin de ne point paroître misterieux dans ses
 15 affaires. Quand quelqu'un presente une lettre a un autre si celui qui le presente est Supérieur & que cette lettre regarde les affaires de celui
 20 a qui on la presente ce qu'il pourra facilement Juger, il ne doit ny l'ouvrir ny la lire devant cette personne.

Si cette lettre regarde les interets de la personne qui la presente, il est a propos
 20 d'ouvrir la lettre en sa presence en lui faisant auparavant quelque Civilité.

Lors qu'on aperçoit que quelqu'un veut lire une lettre en secret, on ne doit point
 25 s'en approcher moins que celui qui la lit & pris de le faire.

faut ensuite se lever, si on est assis, et se retirer à l'écart pour lire cette lettre tout bas.

Il est tout à fait malhonnête, lorsqu'on a commencé à lire tout haut une lettre, ou quelque autre chose, pour le communiquer à d'autres, de lire bas, ou entre les dents quelque endroit qu'on veuille celer aux autres; et lorsqu'on a lu une lettre à l'écart, il est à propos et obligeant, en revenant à la compagnie de leur en dire ce qui s'en peut déclarer, particulièrement si c'est quelque nouvelle, afin de ne point paraître mystérieux dans ses affaires. Quand quelqu'un présente une lettre à un autre, si celui qui le présente est supérieur, et que cette lettre regarde les affaires de celui à qui on la présente, ce qu'il pourra facilement juger, il ne doit ni l'ouvrir, ni la lire devant cette personne.

Si cette lettre regarde les intérêts de la personne qui la présente, il est à propos d'ouvrir la lettre en sa présence, en lui faisant auparavant quelque civilité.

Lorsqu'on s'aperçoit que quelqu'un veut lire une lettre en secret, on ne doit point s'en approcher, à moins que celui qui la lit, ne prie de le faire.

FIN

7 on veuille ; *lire* : on veuille.

14 le présente ; *lire* : la présente.

16 présente ; *l'original porte* : présente.



T A B L E

DES CHAPITRES,

DE LA

PREMIERE PARTIE DE CE LIVRE

5	preface	page I.
	Chapitre I.	D U Port & du Maintien de tout le Corps. page premier.
	Chapitre II.	De la Tête & des Oreilles. 5.
	Chapitre III.	Des Cheveux. 7.
10	Chapitre IV.	Du Visage 10.
	Chapitre V.	Du Front, des Sourcils & des Jouës 14.
	Chapitre VI.	Des Yeux & de la Vuë. 16.
15	Chapitre VII.	Du Nez, & de la manière de se Moucher & d'éternuer: 21.
	Chapitre VIII.	De la Bouche, des Lèvres, des Dens, & de la Langue. 25.
	Chapitre IX.	Du Parler & de la Prononciation. 28.
20	Chapitre X.	Du Baillier, du Cracher, & du Touffer. 32.
	Chapitre XI.	Du Dos, des Epaüles, des Bras & du Coude, 36.
	Chapitre XII.	Des Mains, des Doigts & des Ongles. 38.
25	Chapitre XIII.	Les Parties du Corps qu'on doit cacher, & des necessitez naturelles. 42.
	Chapitre XIV.	Des Genoux, des Jambes & des Pieds. 45.



T A B L E DES CHAPITRES, D E S

	ARTICLESET DES SECTIONS	
5	De la Seconde partie de ce Livre:	
	Chapitre I. D U Lever & du Coucher	49.
	Chapitre II. De la maniere de s'habiller & de se des-habiller	55.
	Chapitre III. Des Habits:	59.
10	Article Premier. De la Propreté & de la mode des Habits.	59.
	Article II. De la Modestie & de la Netteté des Habits	63.
15	Article III. Du Chapeau, & de la maniere de s'en servir:	66.
	Article IV. Du Manteau, des Gans, & des Bas & des Souliers, de la Chemise & de la Cravate	70.
	Article V. De l'épée de la Baguette, de la Canne & du Bâton.	73.
20	Chapitre IV De la Nourriture.	76.
	Article I. Des choses qu'on doit faire avant que de manger, du laver des Mains & de la Benediction de la Table & de la maniere de s'afféoir à Table.	80.
25	Article II. Des choses dont on doit se servir lorsqu'on est à Table.	85.
	Article III. De la maniere dont on doit inviter, demander, recevoir, ou prendre a manger lors qu'on est à Table.	90.
30	Article IV. De la maniere de couper & de ser- vir les Viandes & de se servir soi-même.	94.

T A B L E.

	Article V. De la maniere de manger pour le faire honnestement.	102.
	Article VI. De la maniere de manger le Potage	107.
5	Article VII. De la maniere dont on doit servir prendre & manger le pain & le Sel.	111.
	Article VIII. De la maniere dont on doit se comporter à l'égard des Os, de la sauce & du fruit	115.
10	Article IX. De la maniere dont on doit demander & recevoir a boire, & boire lors qu'on est à Table.	118.
	Article X. De la sortie de Table & de la maniere de servir & de deservir à Table	124.
	Chapitre V. Des divertissemens.	131.
	Article I. Ce la recreation & du Ris.	132.
15	Article II. De la Promenade.	137.
	Article III. Du Jeu	142.
	Article IV. Du Chant.	149.
	Articles V. Des Divertissemens qui ne sont pas permis.	153.
20	Chapitre VI. Des Visites.	159.
	Article I. De l'obligation que la bien-seance impose de faire des visites & des dispositions qu'on doit y apporter.	159.
25	Article II. De la maniere d'entrer chez une personne à qui on rend visite.	163.
	Article III. De la maniere dont on doit saluer une personne à qui on rend visite & dont on doit s'asseoir & se lever.	170.
30	Article V. De la maniere dont on doit prendre congé & sortir dans les visites qu'on rend.	174.
	Article VI. Des visites qu'on reçoit, & de la maniere de s'y comporter.	176.
	Article VII. De la maniere dont on doit se comporter	

26 visite [*et dont on*] 166.

27 Article IV. De la maniere dont on doit aborder une personne à qui on rend visite et dont on doit s'asseoir et se lever 170.

T A B L E.

	lorsqu' quelqu'un survient dans une Compagnie, ou que quelqu'un en sort.	182.
	Chap. VII. Des entretiens & de la Conversation	184.
	Article I. Des conditions dont la Bienféance veut qu'on accompagne les paroles.	185.
5	§. De la verité & de la sincerité que la bienféance exige dans les paroles.	186.
	§. II. Des fautes qu'on peut faire contre la Bienféance en parlant contre la Loy de Dieu.	191.
10	§. III. Les fautes qu'on peut faire contre la Bienféance en parlant contre la charité que l'on doit avoir pour le prochain.	195.
	§. IV. Des fautes qu'on commet contre la Bienféance en parlant inconsidérément, légèrement & inutilement.	201.
15	Article II. De la manière dont on doit parler des personnes & des choses.	205.
	Articles III. De plusieurs différentes manières de parler.	211.
20	Article IV. De la manière d'interroger, & de s'informer, de reprendre & dire son sentiment	215.
	Article V. De ce que la Bien féance permet ou ne permet pas à l'égard de disputer, d'interrompre & de répondre.	219.
25	Article VI. Des Complimens & des mauvaises manières de parler.	225.
	Chapitre VIII. De la manière de donner & de recevoir & se comporter quand on rencontre quelqu'un, & quand on se chauffe.	237.
30	Chapitre IX. De la manière de se comporter en marchant dans les Ruës & dans les voyages, en Carosse & à Cheval.	247.
	Chapitre X. Des Lettres.	242.

Fin de la Table.



APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier ce Livre, qui a pour Titre, *Les règles de la Bien-séance & de la Civilité Chrétienne*, dans lequel je n'ay rien trouvé que de conforme à la Foy Catholique, aux bonnes mœurs & à la pieté. Fait à Paris ce vingt-sixième jour de Decembre 1702.

L. ELLIES Du PIN.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Le Sieur..... Nous aiant fait remonstrer, qu'il desireroit faire imprimer des *Instructions & Exercices de Pieté à l'usage des Ecoles Chrétiennes* ; & si nous plaisoit lui accorder nos Lettres sur ce nécessaires. Nous lui avons permis accordé, permettons & accordons par ces Présentes, de faire imprimer par tel Imprimeur qu'il voudra choisir lesdits Instructions, en telle forme, marge, caractère, & autant de fois que bon lui semblera pendant le tems de cinq Années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes,

& de les faire vendre & debiter par tout nôtre Royaume, à la charge que l'Impression s'en fera en nôtre-dit Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; suivant nos Réglemens sur le fait de la Librairie: qu'ayant que d'en exposer le Livre en vente; il sera mis un exemplaire dans le Cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, deux autres dans nôtre Bibliothèque puquique; & un en celle de nôtre très-cher & feal Chevalier, Chancelier de France le Sieur Phelippeaux, Comte de Ponchartrain; Commandeur de nos Ordres; à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant, ou ceux qui auront droit de lui pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Vou-lons qu'aux Copies desdites Présentes; qui seront imprimées au commencement ou à la fin dudit Livre; soit ajoûté comme à l'Original. Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent, de faire pour l'exécution des Présentes: toutes significations, défenses, saisies, & autres actes requis & nécessaires, sans demander autre permission: **CAZ** tel est nôtre plaisir. **DONNÉ** à Versailles le vingt-huitième jour de Janvier l'An de Grace mil sept-cens-trois. Et de nôtre Règne le soixantième. Par le Roy en son Conseil, Signé **LE COMTE**, avec paraphe.

*Registré sur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 6. Février 1703.
Signé, P. TRABOUILLET, Syndic.*

Achévé d'imprimer la premiere fois le 15. Février
1703.

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite
et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique
du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

- 1 — F. FLAVIEN-MARIE (MICHEL SAUVAGE, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*; présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII-106 pp.
- 2 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*.
Première partie : Les faits et les textes. 140 pp.
- 3 — Id. Deuxième partie : Les documents. 96 pp.
- 7 — J. B. BLAIN : *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction photomécanique de l'édition princeps : Rouen, 1733.
Tome I. 4 ff.-444 pp.-tables.
- 8 — Id. Tome II. 502 pp.-tables-124 pp.-5 ff.
- 11 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. 414 pp.
- 12 — *Méditations pour les Dimanches et les principales fêtes de l'année*.
Reproduction anastatique de l'édition originale : Rouen, 1730 ?
236-274 pp.-tables.
- 13 — *Méditations pour le temps de la retraite à l'usage de toutes les personnes qui s'emploient à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances. Par M. Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction anastatique de l'édition princeps (vers 1730). 84-8 pp.
- 14 — *Explication de la méthode d'oraison par Monsieur J.-B. de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 pp.

- 15 — *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction; notes critiques; table des principales éditions. XVI-134 pp.
- 16 — Contribution à l'étude des sources du *Recueil de différents petits traités.*
- 17 — *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV pp.
- 18 — *Exercices de piété qui se font pendant le jour dans les Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XII-140 pp.
- 19 — *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703.
- 20 — *Les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I (exposé en discours suivi).
- 21 — *Id.* Tome II (par demandes et réponses).
- Hors série : F. MAURICE-AUGUSTE : *Petite contribution à l'étude des origines lasalliennes, Quelques articles parus dans le Bulletin des Frères des Écoles chrétiennes,* 64 pp.
- En préparation :
- 4 — F. BERNARD : *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*
Édition du manuscrit de 1721.
- 5 — F. MAURICE-AUGUSTE : *L'Habit des Frères des Écoles chrétiennes avant la Bulle de Benoît XIII.*
- 6 — F. E. MAILLEFER : *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*
Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740.
- 9 et 10 — Index cumulatif des trois premières biographies du saint : BERNARD, MAILLEFER et BLAIN.